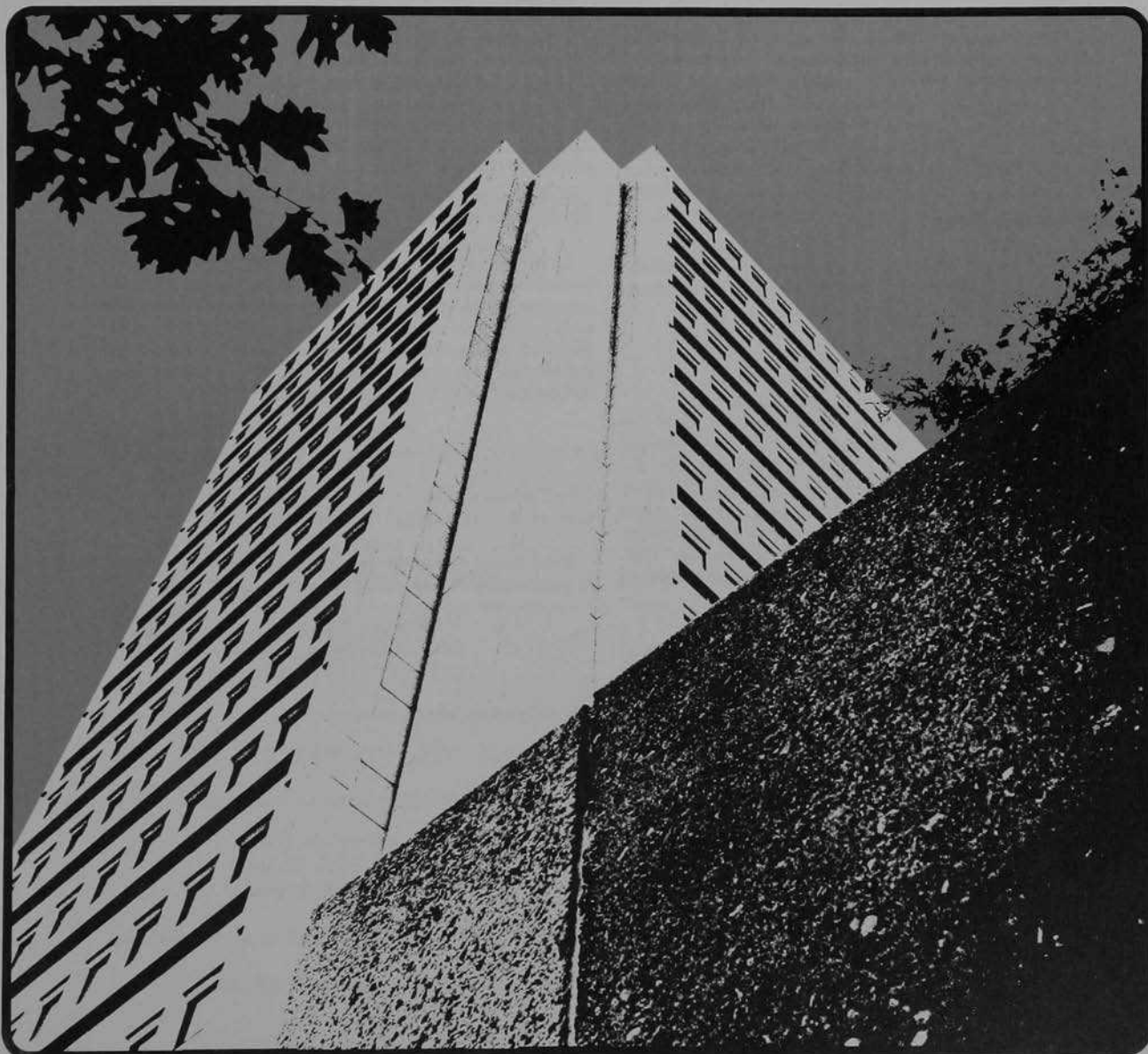


AVIS JURIDIQUES
PARTIE 1

108^e ANNÉE
15 MAI 1976
No 20

 **GAZETTE
OFFICIELLE
DU QUÉBEC**
OFFICIAL
GAZETTE



PARTIE I

AVIS AUX ANNONCEURS

1. La *Gazette officielle du Québec* est composée de deux parties conformément aux dispositions du règlement régissant sa publication.
2. La Partie I contient des avis généraux et est publiée au moins tous les samedis en langue française sauf pour les exceptions prévues au règlement (A.C. 2517-75). L'ultime délai pour la réception des avis, documents ou annonces, expire à midi, le mardi, à moins que ce jour ne soit un jour férié. Dans ce cas, l'ultime délai expire à midi, le lundi. Les avis, documents ou annonces reçus en retard sont publiés dans une édition subséquente. De plus l'Éditeur officiel du Québec a le droit de retarder la publication de certains documents, à cause de leur longueur ou pour des raisons d'ordre administratif.
3. Prière d'adresser aux bons soins de l'Éditeur officiel du Québec, Québec, toute communication d'avis destinée à la Partie I de la *Gazette officielle du Québec*.
4. Indiquer le nombre d'insertions.
5. Payer comptant et avant publication le coût des annonces, suivant le tarif ci-dessous, excepté lorsque ces annonces doivent être publiées plusieurs fois. En ce cas, l'intéressé doit acquitter la facture sur réception et avant la deuxième insertion: sinon, cette dernière insertion est suspendue, sans autre avis et sans préjudice des droits de l'Éditeur officiel du Québec, qui rembourse chaque fois, s'il y a lieu, toute somme versée en plus.
6. L'abonnement et l'achat de documents, entre autres des tirés-à-part, sont strictement payables à l'avance.
7. Tout paiement doit être fait par chèque ou mandat à l'ordre du ministre des Finances du Québec.
8. Toute demande d'annulation ou tout paiement sont soumis aux dispositions de l'article 7.
9. Si une erreur typographique se glisse dans une première insertion, les intéressés sont priés d'en aviser l'Éditeur officiel du Québec avant la seconde insertion et ce, afin d'éviter de part et d'autre des frais onéreux de reprise.

TARIF DES ANNONCES, ABONNEMENTS, etc.

Première insertion: 40 cents la ligne agate, pour chaque version, (14 lignes au pouce, soit 220 lignes par page, pour les deux versions).

Insertions subséquentes: 20 cents la ligne agate pour chaque version

La matière tabulaire (liste de noms, de chiffres, etc.) est comptée double.

Traduction: \$5 les 100 mots.

Exemplaire séparé: \$1 chacun.

Feuilles volantes: \$3 la douzaine.

Le prix de l'abonnement annuel à la *Gazette officielle du Québec* Partie 2 est de \$20 et le prix d'un exemplaire de \$1.00. Prière d'adresser les commandes à l'Éditeur officiel du Québec, Québec.

N.B. — Les chiffres placés au bas des avis ont la signification suivante:

Le premier nombre réfère à notre numéro de facture: le deuxième à celui de l'édition de la *Gazette* pour la première insertion: le troisième à celui du nombre d'insertions, et la lettre « o » signifie que la matière n'est ni de notre composition ni de notre traduction. Les avis publiés une seule fois ne sont suivis que de notre numéro de facture.

L'Éditeur officiel du Québec,
CHARLES-HENRI DUBÉ.

Cité Parlementaire.
Québec, 9 juillet 1975.

Pour toute demande de renseignements concernant la publication d'avis, veuillez communiquer avec:

GEORGES LAPIERRE
Gazette officielle du Québec
Tél: (418) 643-5195

Tirés-à-part ou abonnements:

Tél.: (418) 643-5150

Adresser toute correspondance au bureau de

l'Éditeur officiel du Québec,
1283 ouest, boul. Charest
Québec G1N 2C9, Qué.

Affranchissement en numéraire au tarif de la troisième classe (permis no 107)

L'Éditeur officiel du Québec, CHARLES-HENRI DUBÉ

AVIS JURIDIQUES

Commission des transports du Québec

Aux fins de faciliter la recherche, la Commission a regroupé, sous différentes rubriques, les avis qu'elle doit donner conformément à la Loi des transports (L.Q. 1972, ch. 55 et ses amendements) et au Règlement 2 sur les règles de pratique et de régie interne (A.C. 2619-73 et ses amendements). Ces rubriques sont identifiées de la façon suivante:

I — Avis de la Commission « proprio motu » (Règlement 2, a. 2.24) :

- 1 — Vérification de permis (a. 2.59).
- 2 — Autres affaires.

II — Avis d'introduction de requêtes (Règlement 2, a. 2.3) :

- 1 — Demande de permis ou de modification de permis.
 - a) transport général de personnes.
 - b) transport général de choses.
 - c) transport de matières en vrac.
 - d) transport ferroviaire, maritime ou aérien (personnes et choses).
- 2 — Demandes de vérification de permis (a. 2.59).
- 3 — Demandes de modification ou d'annulation de contrat de transport d'écoliers (a. 2.60).
- 4 — Autres affaires.

III — Avis d'opposition à une modification de certains tarifs (a. 2.64).

IV — Avis de désistement.

V — Avis de décisions rendues :

- 1 — Dans les affaires introduites par la Commission « proprio motu ».
 - a) vérification de permis.
 - b) autres affaires.
- 2 — Dans les affaires introduites par requêtes.
 - a) affaires contestées.
 - transport général de personnes.
 - transport général de choses.
 - transport de matières en vrac.
 - transport ferroviaire, maritime ou aérien (personnes et choses.)
 - b) affaires non contestées.
 - i. membre siégeant seul.
 - transport général de personnes.
 - transport général de choses.
 - transport de matières en vrac.
 - transport ferroviaire, maritime ou aérien (personnes et choses.)
 - ii. au moins trois membres.
 - transport général de personnes.
 - transport général de choses.
 - transport de matières en vrac.
 - transport ferroviaire, maritime ou aérien (personnes et choses.)
 - c) vérification de permis
 - d) annulation ou modification de contrat de transport d'écoliers.
 - e) * permis spéciaux.

* Dans certains cas de demandes de permis spéciaux, les publications peuvent avoir été faites dans les journaux de la région.

Catégorie	Sous-catégories	Codes	Couleurs	Numéros de dossiers	
Transport public	Voyageur	MPV	QPV	Rose	M 000001 à M 002000 Q 000001 à Q 001000
	Écolier	MPE	QPE	Rouge foncé	M 100001 à M 103000 Q 100001 à Q 102000
	Taxi	MPT	QPT	Jaune orange	M 200001 à M 210000 Q 200001 à Q 205000
Transport général	Camionnage régulier	MCR	QCR	Orange brûlé	M 300001 à M 303000 Q 300001 à Q 302000
	Camionnage spécialisé	MCS	QCS	Vert pâle	M 400001 à M 402000 Q 400001 à Q 401000
	Transport en vrac	MCV	QCV	Vert foncé	M 500001 à M 504000 Q 500001 à Q 503000

Catégorie	Sous-catégories	Codes		Couleurs	Numéros de dossiers
Location	Location	ML	QL	Bleu pâle	M 600001 à M 601000 Q 600001 à Q 600500
Transport spécialisé	Maritime	MSM	QSM	Bleu foncé	M 700001 à M 700500 Q 700001 à Q 700500
	Aérien	MSA	QSA	Mauve	M 800001 à M 800500 Q 800001 à Q 800500
	Ferroviaire	MSF	QSF	Brun	M 900001 à M 900500 Q 900001 à Q 900500
MPV — Montréal transport public — voyageurs		QPV — Québec transport public — voyageurs			
MPE — Montréal transport public — écoliers		QPE — Québec transport public — écoliers			
MPT — Montréal transport public — taxi		QPT — Québec transport public — taxi			
MCR — Montréal transport régulier — camionnage		QCR — Québec transport régulier — camionnage			
MCS — Montréal transport spécialisé — camionnage		QCS — Québec transport spécialisé — camionnage			
MCV — Montréal transport en vrac — camionnage		QCV — Québec transport en vrac — camionnage			
ML — Montréal location		QL — Québec location			
MSM — Montréal transport spécialisé — maritime		QSM — Québec transport spécialisé — maritime			
MSA — Montréal transport spécialisé aérien		QSA — Québec transport spécialisé — aérien			
MSF — Montréal transport spécialisé — ferroviaire		QSF — Québec transport spécialisé — ferroviaire			

I — Avis de la Commission « proprio motu »:

Conformément aux dispositions de l'article 2.24 du Règlement 2 sur les règles de pratique et de régie interne, toute personne intéressée doit faire connaître son intention d'être entendue dans les 10 jours francs à compter de la présente publication; si la Commission reçoit une opposition ou autre intervention ou demande dans ledit délai, la Commission procédera à une audience publique avant de rendre une décision.

Rôle Q-7932
269-N-P1

OUELBOR INC.
1360, rue Fournier
St-Nicolas,
(Lévis) (Qué.)
Intimée

Attendu que l'intimée détient un permis de transport par navigation portant le numéro 269-N dont la délivrance lui fut autorisée par une décision de la Commission portant le numéro QSM-30 en date du 5 juin 1974;

Attendu qu'à la suite de l'avis de paiement des droits pour le renouvellement de son permis, l'intimée informe la Commission par une lettre datée du 17 mars 1976, qu'il ne désire pas renouveler son permis;

Considérant les dispositions du chapitre VI-A du Règlement 2 (1975) sur les règles de pratique et de régie interne de la Commission des transports du Québec;

La Commission, autrement que dans une affaire qui lui est soumise par un requérant, donne avis de son intention de rendre une décision aux fins de:

1. prendre acte de la déclaration de l'intimée;
2. décréter non renouvelé le permis 269-N détenu par l'intimée.

Rôle Q-7933
Q-202435-P-1

ANTONIO LAROCHELLE
St-Philémon
(Bellechasse) (Qué.)
Intimé

Attendu qu'en date du 13 avril 1976, la Commission rendait la décision numéro QPT-2822 par laquelle elle autorisait en faveur de l'intimé la délivrance d'un permis de transport par véhicule-taxi pour différentes municipalités dont la municipalité de Armagh (Bellechasse), augmentant aussi à trois (3) le nombre de permis pour ladite municipalité;

Attendu qu'il appert d'un rapport d'enquête versé au dossier en date du 22 avril 1976, que le nombre maximum de permis ordinaires à émettre conformément aux dispositions du Règlement 6 sur le transport par véhicule-taxi pour la municipalité de Armagh est de un (1) permis;

Considérant les dispositions de l'article 6.69 du Règlement 6 sur le transport par véhicule-taxi;

Considérant les dispositions du troisième paragraphe de l'article 19 de la Loi des transports;

La Commission, autrement que dans une affaire qui lui est soumise par un requérant, donne avis de son intention de rendre une décision aux fins de:

1. réviser la décision numéro QPT-2882;

2. corriger le paragraphe 2 du dispositif de ladite décision de façon à y enlever le nom de la municipalité de Armagh.

Rôle M-14626
11767-V-P-2

PLAISANCE TRANSPORT INC.

Plaisance
(Papineau) (Qué.)
Intimée-cédante
et
24720-V

**SERGE LAPLANTE ET
ANDRÉ LAPLANTE**

(Laplante & Fils Enrg.)
Plaisance
(Papineau), Qué.
Intimés-cessionnaires

La présente publication amende et remplace l'avis «proprio motu» portant le numéro de rôle M-14626 et publié à la page 2278 du numéro 12 de la *Gazette officielle du Québec* en date du 20 mars 1976.

Attendu que la Commission rendait la décision MCR-2009 le 6 août 1975 et autorisait le transfert des clauses *f, h, i et j* du permis de camionnage numéro 11767-V de l'intimée-cédante aux intimés-cessionnaires;

Attendu que les intimés-cessionnaires détiennent un permis pour lequel aucun numéro d'identification n'a été accordé.

Considérant qu'il est opportun pour la bonne administration que le permis des intimés-cessionnaires soit identifié désormais par le numéro 24720-V.

Considérant les dispositions du troisième alinéa de l'article 19 de la Loi des transports.

La Commission, autrement que dans une affaire qui lui est soumise par un requérant, donne avis de son intention de rendre une décision aux fins de:

1. réviser la décision MCR-2009 du 6 août 1975 et,

2. ajouter, à la fin du deuxième paragraphe du dispositif, le texte suivant: «Les clauses susdites font désormais partie du permis numéro 24720-V».

Rôle M-15426
CM-0000-P-1

**Commission des transports du Québec
relativement à révocation de certains
permis de courtier en transport.**

Considérant que pour l'année 1975, plus d'une vingtaine de permis de «courtier en transport» de personnes émis au cours des années antérieures avaient été renouvelés;

Considérant l'absence de règlement régissant le commerce de courtier en transport de personnes et partant absence de juridiction de la Commission des transports du Québec pour renouveler tels permis;

Considérant que ces permis sont devenus caducs vu l'entrée en vigueur de la Loi des agents de voyage, chapitre 53 des lois du Québec 1974, la Commission donne avis par les présentes qu'elle entend décider de l'affaire suivante conformément aux dispositions de l'article 2.24 du Règlement 2 et quiconque désire être entendu doit faire connaître son intention dans les dix (10) jours francs de la date de la présente publication.

Aux fins de révoquer tous les permis de courtier en transport de personnes qui auraient été renouvelés pour l'année 1975 et aux fins d'officialiser le non-renouvellement de ces permis et la fermeture des dossiers concernés.

DETENEURS ET COURTIER EN TRANSPORT

GASPE TOURS LINE LIMITED
C.P. 1365, Mont-Joli (Qué.) 1616-A

KEATING ESCORTED TOURS LIMITED
55 Heath West, P.O. Box 630 - Station 2
Toronto (Ontario) M4V 1T2) 2073-A

AMERICANADA INTERNATIONAL TOURS INC.
3905 est, rue Rachel
Montréal 406 (Qué.) 2246-A

ROY, MME YVETTE
217, rue Guilbault
Joliette (Qué.) 2262-A

GARE D'AUTOBUS DE SHERBROOKE LTEE
20 ouest, rue King
Sherbrooke (Qué.) 2266-A

CORBEIL, GABRIELLE MLLE
578, rue Crémazie
Beloeil (Qué.) (J3C 4B8) 2267-A

MARQUIS, ROBERT
238, Des Lilas ouest
Québec 3 (Qué.) 2284-A

HAYES TOURS (EXCURSIONS)
Mme H.P. Hayes
116, rue Angus
East-Angus Qué. 2297-A

FLEURY, PAUL-EMILE
12, rue Fleury
Charlesbourg-Ouest (Qué.) 2305-A

AGENCE DE VOYAGES DE HULL INC.
(Hull Travel Agency Inc.)
238, boul. St-Joseph
Hull (Qué.) 2351-A

SAVARD, RAYMOND (MME)
C.P. 191, (Limoulu)
Québec 3 (Qué.) 2355-A

AGENCE DE BEAUX VOYAGES ENRG.
1600, rue Girouard
St-Hyacinthe (Qué.) 2380-A

VOYAGES DES COPAINS ENRG.
(M. Couture)
959, 3e Avenue
Québec 3 (Qué.) 2281-A

PARADIS, CHARLES
226, 81e Rue est
Charlesbourg (Qué.) 2282-A

PLESSIS, AGENCE DE VOYAGES
Mlle Lise Provencher
1636, rue St-Calixte
Plessisville, C.P. 334
(Mégantic) (Qué.) 2708-A

AIR CANADA
(Purchasing & Facilities Dept.)
37th Floor, Place Ville-Marie
Montréal 113 (Qué.) 2856-A

AIR CANADA
Place Ville-Marie
Montréal 113 (Qué.) 2856-A

VOYAGES LOUISE LECOURE TRAVEL ENRG.
(Mme L.M. Goulet Lecours)
263, rue Lomas
Sherbrooke (Qué.) 2925-A

SOLANGE GOULET ENR.
(Mme Solange Goulet)
6900, avenue Beaumont
Québec 7 (Qué.) 3099-A

AGENCE DE VOYAGES
(Mme François Rivest)
57, St-Charles-Borromée nord
Joliette (Qué.) 3125-A

LES VOYAGES BERNARD LABRIE
56, des Chênes ouest
Québec 3 (Qué.) 3150-A

Rôle M-15467
30006-P-2-TF

**NIAGARA FRONTIER TARIFF
BUREAU INC.**

P.O. Box 184
Buffalo, N.Y., 14221
Adresse au Québec:
1030, rue Cherrier, suite 207
Montréal (Qué.)
Intimée

II — Avis d'introduction de requêtes:

La Commission donne avis de la nature des requêtes suivantes conformément aux dispositions de l'article 2.13 du Règlement 2. Quiconque désire s'opposer ou intervenir doit le faire, suivant les règles prévues à l'article 2.14 dudit règlement, dans les 21 jours francs de la date de la présente publication.

Rôle M-15123
30004-D-185-TF

**CANADIAN TRANSPORT TARIFF
BUREAU ASSOCIATION**

555 Dixon Road
Rexdale (Ontario)
Adresse au Québec:
1434 St. Catherine West
Montréal (Qué.)

On demande une augmentation de 7½ pour cent applicable aux taux et aux frais minimaux (mais non aux frais accessoires) figurant aux tarifs énumérés ci-dessous, et ce conformément à la procédure prévue à l'article 2.58 du Règlement 2H, concernant les règles de pratique de la Commission des transports.

Tarif de classe no 10-E, C.T.Q. no 1500, applicable entre le Québec et l'Ontario.
Tarif de marchandises générales no 15-L, C.T.Q. no 4096, applicable entre le Québec et l'Ontario.

Ne sont pas assujettis à cette augmentation:

Au numéro 7350: les taux applicables entre Montréal et Hamilton (minimum: 76,000 livres)
les taux applicables de Montréal à Toronto (minimum: 76,000 livres)

VOYAGES LAURENTIENS INC.
1188 ouest, boul. Dorchester
Montréal (Qué.) 2382-A

LACROIX, JACQUES
931, boul. Vanier
Ville de Laval (Qué.) 2422-A
QUEBEC TRAVEL BUREAU LIMITEE
QUEBEC MONDE
225, boul. Charest est
Québec 2 (Qué.) 3224-A

LA GARE CENTRALE D'AUTOBUS LIMITEE
225, boul. Charest est
Québec 2 (Qué.) 3225-A

OVACO
1254, Lorraine, suite 2
C.P. 515, Ville Ste-Foy (Qué.) 3253-A

YERGEAU, MADAME HERVE
7536, rue Henri-Julien
Montréal (Qué.) 3482-A

TRANSPORT OUTAOUAIS
(M. Gilbert Richer, opérant sous le nom de :)
18, rue Normandie
Touraine (Gatineau) (Qué.) 3515-A

LE TOURBILLON DES VOYAGES ENRG.
(Mme Léona Héту, opérant sous le nom de :)
4141, rue Principale
St-Félix-de-Valois (Joliette) (Qué.) 3524-A

**AGENCE DE VOYAGES ESCAPADE
TRAVEL AGENCY**
(M.J.H. Gilles Boulanger et opérant sous le nom de :)
119, rue Frontenac
Sherbrooke (Qué.) 3440-A

Attendu que le 15 mars 1976, la Commission rendait la décision MCR-2523-TF et omettait de statuer sur le cautionnement de \$50 déposé par l'intimée (reçu 68190);

Considérant les dispositions du troisième paragraphe de l'article 19 de la Loi des transports.

La Commission, autrement que dans une affaire qui lui est soumise par un requérant, donne avis de son intention de rendre une décision aux fins de:

Statuer sur le cautionnement déposé par Niagara Frontier Tariff Bureau Inc. au montant de \$50 (reçu 68190).

64347-n

les taux applicables de Toronto à Montréal (minimum: 76,000 livres).

Le numéro 7360
Le numéro 9100.

Requests increase in rates and minimum charges (but not accessorial charges) of 7 1/2% in the tariffs named below, under procedures in 2H, section 2.58 of Transport Commission Rules on Practice.

Québec-Ontario Class Tariff No. 10-E, Q.T.C. No. 1500.

Québec-Ontario General Commodity Tariff No. 15-L, Q.T.C. No. 4096.

Exceptions to the increase are:

Item 7350: between Montreal and Hamilton, 76,000 lb. minimum rates from Montreal to Toronto, 76,000 lb. minimum rates from Toronto to Montreal, 76,000 lb. minimum rates.

Item 7360

Item 9100.

Bekins Moving & Storage Company (Québec) demande une augmentation des taux locaux, tel qu'elle est décrite à la demande, et conformément à l'article 2.58, cette augmentation devant prendre effet le 19 juillet 1976.

Bekins Moving & Storage Company (Québec) Limited applies to increase local rates as detailed in the application in accordance with article 2.58 to become effective: July 19, 1976.

Rôle M-15331
40003-D-155-TF

**CANADIAN HOUSEHOLD
GOODS CARRIER'S TARIFF
BUREAU ASSOCIATION**

4180 Dundas Street West
Toronto (Ontario)

Rôle M-15338
15097-VM-D-1

**MOLOUGHNEY'S VAN & STORAGE
LTD.**

1800, boul. St-Laurent
Ottawa (Ontario)

Droits additionnels:

Re: Droits additionnels se rattachant au service offert en vertu de la clause c

1. Aux fins de compléter l'autorisation « depuis toutes les localités situées dans la province de Québec, et retour, . . . à destination ou originant de localités situées dans les provinces canadiennes autres que l'Ontario. . . »

Nous soumettons les autorisations accordées par les provinces suivantes:

- | | |
|-------------------------|------------------------------|
| a) Ontario | f) Territoires du Nord-Ouest |
| b) Manitoba | g) Île-du-Prince-Édouard |
| c) Saskatchewan | h) Nouveau-Brunswick |
| d) Alberta | i) Nouvelle-Écosse |
| e) Colombie-Britannique | j) Terre-Neuve |

Droit additionnel:

1. Depuis toutes localités situées dans la province de Québec jusqu'à la frontière Etats-Unis-Québec, et retour (par des itinéraires irréguliers et tous points d'entrée). Destination ou provenance: toutes localités situées aux Etats-Unis.

Restrictions et conditions:

Le service autorisé par la présente clause n'est exploité qu'avec le permis numéro ICC-MC-15735 délivré par l'*Interstate Commerce Commission*, au nom de *Allied Van Lines, Inc.*, pour le compte de laquelle la détentrice est voiturier-remorqueur.

QUEBEC (2)

Nouvelle requête:

La requérante demande à la Commission l'autorisation d'effectuer le service suivant:

1. Transport d'ameublement et d'équipement devant servir dans les magasins, les bureaux, les musées, les institutions, les hôpitaux et autres établissements, à l'état neuf, non emballés, ainsi que de machines électroniques ou des pièces composantes telles que les panneaux de contrôle, câblage et pièces s'y rattachant, de tabulatrices, y compris les machines auxiliaires ou les pièces composantes, telles que perforatrices, trieuses, ordinateurs, vérificatrices, interclasseuses, reproductrices, interprètes, multiplicateurs, éléments de câblage et panneaux de contrôle, ainsi que des pièces de rechange s'y rattachant, le tout à l'état neuf.

QUEBEC (3)

1. Transport restreint - longue distance - itinéraire restreint -

a) Depuis toutes localités situées dans la province de Québec, jusqu'à la frontière Ontario-Québec, et retour (par des itinéraires irréguliers et tous points d'entrée); destination ou provenance: les provinces suivantes: Ontario, Manitoba, Saskatchewan, Alberta, Colombie-Britannique, Territoires du Nord-Ouest et le Yukon, conformément à l'autorisation accordée par chaque province.

b) Depuis toutes localités situées dans la province de Québec, jusqu'à la frontière Nouveau-Brunswick-Québec, et retour (par des itinéraires irréguliers et tous points d'entrée); destination ou provenance: les provinces suivantes: Île-du-Prince-Édouard, Nouvelle-Écosse et Terre-Neuve, conformément à l'autorisation accordée par chaque province.

QUEBEC (4)

Nouvelle demande de droit additionnel:

1. La détentrice, lorsqu'elle effectue le service autorisé en vertu des clauses a, b et c de son permis de déménagement, en date du 11 décembre 1957, a le droit de transporter tout conteneur vide ou rempli utilisé aux fins de déménagement, au sens de l'article 51 de l'Ordonnance générale sur le camionnage, y compris le service d'importation-exportation.

Nouvelle demande de droit additionnel:

1. La détentrice a le droit d'agir comme courtier en transport conformément à l'autorisation générale accordée en vertu de l'article 13c de l'Ordonnance générale sur le camionnage, moyennant l'observance des conditions prévues audit article 13c.

Nouvelle demande de droit additionnel:

Transport restreint - longue distance - itinéraire -
Depuis Ottawa (Ontario) jusqu'aux aéroports de Dorval et Mirabel, et retour, pour le transport de marchandises ayant été transportées par ligne aérienne, pour le grand public, y compris le service d'importation-exportation.

Additional rights:

Re: Additional rights to clause c of service

1. To support the authority "from all localities situated in the Province of Québec and return, . . . destined to or originating at localities situated in the provinces of Canada other than Ontario. . ."

We are submitting our authorities from:

- | | |
|----------------------|---------------------------|
| (a) Ontario | (f) Northwest Territories |
| (b) Manitoba | (g) Prince Edward Island |
| (c) Saskatchewan | (h) New Brunswick |
| (d) Alberta | (i) Nova Scotia |
| (e) British Columbia | (j) Newfoundland |

Additional right:

1. From all localities in the Province of Québec to the United States-Québec border, and return (via irregular routes and all points of entry) destination or origin: all localities of the United States.

Restriction and conditions:

This clause shall be utilized only in conjunction with the permit of the Interstate Commerce Commission number ICC-MC-15735 issued to Allied Van Lines, Inc. for which the holder is hauling.

QUEBEC (2)

New application:

The applicant requests the authorization of the Commission to give the following service:

1. For the transportation of new uncrated furniture and fixtures of stores, offices, museums, institutions, hospitals or other establishments, new electronic machines or component parts such as control panels, wiring and parts thereof, tabulating machines including auxiliary machines or component parts such as punches, sorters, computers, verifiers, collators, reproducers, interpreters, multipliers, wiring units and control panels and spare parts thereof.

QUEBEC (3)

1. Restricted trucking - long distance - restricted route -

(a) From all localities situated in the Province of Québec to the Ontario-Québec border and return (via irregular routes and all points of entry); destination or points of origin: Ontario, Manitoba, Saskatchewan, Alberta, British Columbia, Northwest Territories and the Yukon, as authorized by each Province.

(b) From all localities situated in the Province of Québec to the New Brunswick-Québec border and return (via irregular routes and all points of entry); destination or points of origin: New Brunswick, Prince Edward Island, Nova Scotia and Newfoundland as authorized by each Province.

QUEBEC (4)

New application for additional right:

1. When providing the service authorized pursuant to clauses a, b and c of its moving permit dated December 11, 1957, the holder shall have the right to transport any empty or loaded container used for moving purposes, within the meaning of article 51 of the General Order on Trucking, including the import-export service.

New application for additional right:

1. The holder shall have the general authority conferred by article 13c of the General Order on Trucking to act as a transportation broker if the conditions set out in the said article 13c are observed.

Rôle M-15353
M-507249-D-001
**ARGENTO BROS. PAVING CO.
LTD.**
6115, Honfleur
St-Léonard (Qué.)

Rôle M-15354
M-507249-D-002
**ARGENTO BROS. PAVING CO.
LTD.**
6115, Honfleur
St-Léonard (Qué.)

Rôle M-15355
M-507249-D-003
**ARGENTO BROS. PAVING CO.
LTD.**
6115, Honfleur
St-Léonard (Qué.)

Rôle M-15405
22904-V-D-1
**MARTIN'S TRUCKING SERVICE
LIMITED**
P.O. Box 64, Labrador City
Newfoundland
Au Québec:
c/o Mr. Gerald Turnbull
108, avenue Cartier
Sept-Iles (Duplessis) (Qué.)

Rôle M-15415
20226-V-D-1
SAVAGE TRUCKING CO.
(Hanson M. Savage)
Chester Depot
Vermont 05144, U.S.A.

*New application for additional right:
Restricted trucking - long distance - route -
To the Dorval and Mirabel airports from Ottawa, Ontario for the transportation of merchandise arriving or having had a movement by airline; and return, for the public in general, including the import-export service.*

La requérante demande à la Commission de lui délivrer, pour la région no 10, un permis de camionnage en vrac, catégorie Entrepreneur, relatif au transport de sable, de terre, de gravier, de pierre, d'herbe, d'asphalte, de neige et de glace.

The applicant asks to the Commission to be issued of a bulk trucking permit, Contractor class, for region No. 10, to transport sand, earth, gravel, stone, grass, asphalt, snow and ice.

La requérante demande à la Commission de lui délivrer, pour la région no 10, un permis de camionnage en vrac, catégorie Entrepreneur, relatif au transport de sable, de terre, de gravier, de pierre, d'herbe, d'asphalte, de neige et de glace.

The applicant asks the Commission to be issued of a bulk trucking permit, Contractor class, for region No. 10, to transport sand, earth, gravel, stone, grass, asphalt, snow and ice.

La requérante demande à la Commission de lui délivrer, pour la région no 10, un permis de camionnage en vrac, catégorie Entrepreneur, relatif au transport de sable, de terre, de gravier, de pierre, d'herbe, d'asphalte, de neige et de glace.

The applicant asks the Commission to be issued of a bulk trucking permit, Contractor class, for region No. 10, to transport sand, earth, gravel, stone, grass, asphalt, snow and ice.

Nouvelle demande:
La requérante demande à la Commission l'autorisation de fournir le service suivant:

Transport général - longue distance - itinéraire restreint -
Depuis la ville de Labrador, Wabush, l'aéroport de Wabush, jusqu'à Mont-Wright et Fermont (Québec), par tous les points d'entrée situés à la frontière Labrador-Québec, et retour.

*New application:
The applicant wishes to obtain of the Commission the right to give the following service:*

*General trucking - long distance - restricted route -
From Labrador City, Wabush, Wabush Airport to the towns of Mont-Wright and Fermont, P.Q., via all ports of entry on the Labrador-Québec border, and return.*

Transfert de permis:
En faveur de: Savage Trucking Company, Inc.
Chester Depot
Vermont 05144, U.S.A.
Requérante-acquéreur

Le requérant-vendeur s'est adressé à la Commission en vue d'obtenir de cette dernière l'autorisation de transférer son permis à la partie ici désignée comme requérante et acquéreur.

Cette demande a été faite conformément à l'article 36 de la Loi des transports.
Les actions de la compagnie Savage Trucking Company, Inc. sont réparties comme suit:

Mitchell Carrier Co., Inc. 50 actions
Les actions émises par la compagnie Mitchell Carrier Co., Inc. sont toutes détenues par M. Clarence D. Horton, et les administrateurs de ladite compagnie sont les personnes dont les noms suivent:

Viola Horton, administrateur
Hamlet Goore, administrateur
George Nostrant, administrateur

Le permis faisant l'objet du transfert se lit comme suit:
a) Transport restreint - longue distance - itinéraire restreint - contrat -
a) Depuis Rimouski, Chicoutimi, Roberval et St-Félicien, jusqu'à la frontière Québec-États-Unis (point de sortie: Derby Line), pour le transport de bois de construc-

tion dont le point de destination est Boston ou tout autre point situé dans un rayon de 30 milles de cette ville, pour le compte de Baxter Lumber Co. Inc., Bennington (Vermont).

Restriction se rattachant à la clause a:

Ce permis doit être exploité avec le certificat no MC-127616, sub. 2, délivré par l'*Interstate Commerce Commission* en date du 10 août 1966.

b) Transport restreint - longue distance - rayon -

b) Depuis la frontière Québec-Etats-Unis (tous points d'entrée) jusqu'à tous points situés dans la province de Québec, pour le transport de bois préparé (provenance: les Etats suivants: New Hampshire, Vermont et New York).

Restriction se rattachant à la clause b:

La présente clause b du permis doit être exploitée avec le certificat no MC-127616, sub. 2 et sub. 8, délivrés par l'*Interstate Commerce Commission* en date du 10 août 1966 et du 22 août 1967.

c) Transport restreint - longue distance - rayon -

c) Depuis la frontière Québec-Etats-Unis (tous points d'entrée situés à la frontière du Vermont), jusqu'à tous points situés dans la province de Québec, pour le transport de constructions préfabriquées en bois rond en provenance de Hartland (Vermont).

Restriction se rattachant à la clause c:

La présente clause c du permis doit être exploitée avec le certificat no MC-127616, sub. 4, délivré par l'*I.C.C.* en date du 12 mai 1967.

Nota: Seul le texte original de la décision ou des décisions en vigueur fait foi de son ou de leur contenu, et la présente intégration ne confère aucun droit au détenteur.

Transfer of permit:

To: *Savage Trucking Company, Inc.*

Chester Depot

Vermont 05144, U.S.A.

Applicant-purchaser

The applicant-vendor has applied to the Commission in order to obtain its approval for the transfer of his permit to the applicant-purchaser.

Such request has been made in accordance with article 36 of the Transport Act.

The shares of Savage Trucking Company, Inc. are distributed as follows:

Mitchell Carrier Co., Inc. 50 shares

The shares issued by Mitchell Carrier Co., Inc. are wholly owned by Mr. Clarence D. Horton and the directors of the said company are:

Viola Horton, Director

Hamlet Goore, Director

George Nostrant, Director

The permit which is the object of the transfer reads as follows:

(a) *Restricted trucking - long distance - restricted route - contract -*

(a) *From Rimouski, Chicoutimi, Roberval and St-Félicien, to the Québec-United States border (port of exit: Derby Line) for the transportation of lumber destined to Boston and points situated within a radius of 30 miles of the said city, for the account of Baxter Lumber Co. Inc., Bennington, Vermont.*

Restriction re/clause a:

This permit is to be operated in conjunction with a certificate No. MC-127616, sub. 2, issued by the Interstate Commerce Commission dated August 10th, 1966.

(b) *Restricted trucking - long distance - radius -*

(b) *From the Québec-United States border (all ports of entry) to all points of the Province of Québec, for the transportation of dressed lumber (points of origin: States of New Hampshire, Vermont and New York).*

Restriction re/clause b:

This clause b of the permit is to be operated in conjunction with certificate No. MC-127616, sub. 2 and sub. 8, issued by the I.C.C. on August 10th, 1966 and August 22nd, 1967.

(c) *Restricted trucking - long distance - radius -*

(c) *From the Québec-United States border (all ports of entry along the State of Vermont) to all points of the Province of Québec, for the transportation of pre-fabricated log buildings originating from Hartland, Vermont.*

Restriction re/clause c:

This clause c of the permit is to be operated in conjunction with certificate No. MC-127616, sub. 4, issued by the I.C.C. on May 12th, 1967.

N.B.: Only the original of the decision or decisions in force constitutes proof of its contents, and this consolidation confers no right on the holder.

Rôle M-15416 ¹³

20226-V-D-2

**SAVAGE TRUCKING
COMPANY INC.**

Chester Depot, Windsor County
Vermont, United States of America
Au Québec:
200, rue St-Jacques, suite 905
Montréal (Qué.)

Modification applicable à toutes les clauses du permis:

La requérante, dont le permis se lit comme suit:

a) Transport restreint - longue distance - itinéraire restreint - contrat -

a) Depuis Rimouski, Chicoutimi, Roberval et St-Félicien, jusqu'à la frontière Québec-Etats-Unis (point de sortie: Derby Line), pour le transport de bois de construction dont le point de destination est Boston ou tous points situés dans un rayon de 30 milles de ladite ville, pour le compte de Baxter Lumber Co. Inc., Bennington (Vermont).

Restriction se rattachant à la clause a:

Ce permis doit être exploité avec le certificat no MC-127616, sub. 2, délivré par l'Interstate Commerce Commission en date du 10 août 1966.

b) Transport restreint - longue distance - rayon -

b) Depuis la frontière Québec-Etats-Unis (tous points d'entrée) jusqu'à tous points situés dans la province de Québec, pour le transport de bois préparé (provenance: les Etats suivants: New Hampshire, Vermont et New York).

Restriction se rattachant à la clause b:

Cette clause b du permis doit être exploitée avec le certificat no MC-127616, sub. 2 et sub. 8, délivré par l'I.C.C. le 10 août 1966 et le 22 août 1967.

c) Transport restreint - longue distance - rayon -

c) Depuis la frontière Québec-Etats-Unis (tous points d'entrée donnant accès à l'Etat du Vermont) jusqu'à tous points situés dans la province de Québec, pour le transport de constructions préfabriquées en bois rond en provenance de Hartland (Vermont).

Restriction se rattachant à la clause c:

Cette clause c du permis doit être exploitée avec le certificat no MC-127616, sub. 4, délivré par l'I.C.C. le 12 mai 1967.

demande que ledit permis se lise dorénavant comme suit:

a) Transport restreint - longue distance - itinéraire restreint - contrat -

a) Depuis Rimouski, Chicoutimi, Roberval et St-Félicien, jusqu'à la frontière Québec-Etats-Unis (point de sortie: Derby Line), pour le transport de bois de construction dont le point de destination est Boston ou tous points situés dans un rayon de 30 milles de ladite ville, pour le compte de Baxter Lumber Co. Inc., Bennington (Vermont).

Restriction se rattachant à la clause a:

Ce permis doit être exploité avec le certificat no MC-127616, sub. 2, délivré par l'Interstate Commerce Commission en date du 10 août 1966.

b) Transport restreint - longue distance - rayon -

b) Depuis la frontière Québec-Etats-Unis (tous points d'entrée) jusqu'à tous points situés dans la province de Québec et retour, pour le transport de bois préparé (provenance: les Etats suivants: New Hampshire, Vermont et New York).

Restriction se rattachant à la clause b:

Cette clause b du permis doit être exploitée avec le certificat no MC-127616, sub. 2 et sub. 8, délivré par l'I.C.C. le 10 août 1966 et le 22 août 1967.

c) Transport restreint - longue distance - rayon -

c) Depuis la frontière Québec-Etats-Unis (tous points d'entrée donnant accès à l'Etat du Vermont) jusqu'à tous points situés dans la province de Québec et retour, pour le transport de constructions préfabriquées en bois rond en provenance de Hartland (Vermont).

Restriction se rattachant à la clause c:

Cette clause c du permis doit être exploitée avec le certificat no MC-127616, sub. 4, délivré par l'I.C.C. le 12 mai 1967.

Modification to all clauses of the permit:

The applicant, whose permit reads as follows:

(a) Restricted trucking - long distance - restricted route - contract -

(a) From Rimouski, Chicoutimi, Roberval and St-Félicien, to the Québec-United States border (port of exit: Derby Line) for the transportation of lumber destined to Boston and points situated within a radius of 30 miles of the said city, for the account of Baxter Lumber Co. Inc., Bennington, Vermont.

Restriction Reclause a:

This permit is to be operated in conjunction with a certificate No. MC-127616, sub. 2, issued by the Interstate Commerce Commission dated August 10th 1966.

(b) Restricted trucking - long distance - radius -

(b) From the Québec-United States border (all ports of entry) to all points of the Province of Québec, for the transportation of dressed lumber (points of origin: States of New Hampshire, Vermont and New York).

Restriction Reclause b:

This clause b of the permit is to be operated in conjunction with certificate No. MC-127616, sub. 2 and sub. 8, issued by the I.C.C. on August 10th 1966 and August 22nd 1967.

(c) *Restricted trucking - long distance - radius -*

(c) *From the Québec-United States border (all ports of entry along the State of Vermont) to all points of the Province of Québec, for the transportation of pre-fabricated log buildings originating from Hartland, Vermont.*

Restriction Re/clause c:

This clause c of the permit is to be operated in conjunction with certificate No. MC-127616, sub. 4, issued by the I.C.C. on May 12th 1967.

Wishes the said permit to read in the future as follows:

(a) *Restricted trucking - long distance - restricted route - contract -*

(a) *From Rimouski, Chicoutimi, Roberval and St-Félicien, to the Québec-United States border (port of exit: Derby Line) and return, for the transportation of lumber destined to Boston and points situated within a radius of 30 miles of the said city, for the account of Baxter Lumber Co. Inc. Bennington, Vermont.*

Restriction Re/clause a:

This permit is to be operated in conjunction with a certificate No. MC-127616, sub. 2, issued by the Interstate Commerce Commission dated August 10th 1966.

(b) *Restricted trucking - long distance - radius -*

(b) *From the Québec-United States border (all ports of entry) to all points in the Province of Québec and return, for the transportation of dressed lumber (points of origin: States of New Hampshire, Vermont and New York).*

Restriction Re/clause b:

This clause b of the permit is to be operated in conjunction with certificate No. MC-127616, sub. 2 and sub. 8 issued by the I.C.C. on August 10th, 1966 and August 22nd 1967.

(c) *Restricted trucking - long distance - radius -*

(c) *From the Québec-United States border (all ports of entry along the State of Vermont) to all points of the Province of Québec and return, for the transportation of pre-fabricated log buildings originating from Hartland, Vermont.*

Restriction Re/clause c:

This clause c of the permit is to be operated in conjunction with certificate No. MC-127616, sub. 4, issued by the I.C.C. on May 12th, 1967.

Rôle M-15418

6793-V-D-19

BRAZEAU TRANSPORT INC.

380, rue Bruke, Rouyn
(Témiscamingue) (Qué.)

Clause additionnelle:

La partie requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec dans le but d'obtenir l'autorisation de donner le service suivant:

Classe:

Transport restreint - longue distance - route restreinte -

Service:

Du comté de Pontiac à la frontière Québec-Ontario (port d'entrée: Barrage Che-neaux), pour le transport de bois et produits forestiers ouverts à destination de tous les points de l'Ontario.

Rôle M-15419

50010-R-1-TF

**LES MEMBRES DE
L'ASSOCIATION DES
CONSTRUCTEURS DE ROUTES
ET GRANDS TRAVAUX DU
QUÉBEC**

435, Grande-Allée est
Québec (Qué.)

Requête en révision afin de faire préciser certaines dispositions de la décision no QCV-6700-TF - MCV-7350-TF, dans la cause M-9119, dossier CM-50,000-P-001-TF, rendue par la Commission des transports du Québec, en date du 18 mars 1976.

En vertu de l'article 19 (3),

Loi des transports,

ch. 55 des Lois de 1972.

Considérant que la Commission des transports du Québec a décrété que les taux et tarifs applicables dans la région no 10, pour le transport des matières en vrac définies au Règlement no 12, article 12.1, paragraphe b, sont les suivants:

A) pour les matières en vrac visées au sous-paragraphe:

i) sable, terre, petite pierre -

Taux et tarifs minimum	Véhicule de 2 essieux	Véhicule ou ensemble de véhicules de 3 essieux	Véhicule ou ensemble de véhicules munis de plus de 3 essieux
à l'heure	\$14	\$18	\$25

Taux et tarifs maximum Toutes catégories de véhicules

à la tonne/zone, suivant le poids mesuré par un appareil de pesage approuvé, lorsque tel appareil est disponible, ou suivant le poids total en charge utile permis pour le véhicule utilisé, lorsque aucun appareil de pesage n'est disponible.

.75¢ pour la zone d'origine ou partie de cette zone, plus .25¢ ou .20¢ ou .15¢ selon le cas, par zone ou fraction de zone, pour chacune des zones traversées ou longées, lesdites zones étant déterminées sur la carte en annexe «A» et intitulée:

«Carte des zones, région no 10».

B) pour les matières en vrac visées au sous-paragraphe:

- i) pour la grosse pierre et pour le béton bitumineux -

Taux et tarifs minimum	Véhicule de 2 essieux	Véhicule ou ensemble de véhicules de 3 essieux	Véhicule ou ensemble de véhicules munis de plus de 3 essieux
à l'heure	\$14	\$18	\$25

Taux et tarifs maximum

Toutes catégories de véhicules

à la tonne/zone suivant le poids mesuré par un appareil de pesage approuvé, lorsque tel appareil est disponible, ou suivant le poids total en charge utile permis pour le véhicule utilisé, lorsque aucun appareil de pesage n'est disponible.

.90¢ pour la zone d'origine ou partie de cette zone, plus .25¢, ou .20¢, ou .15¢ selon le cas, par zone ou fraction de zone, pour chacune des zones traversées ou longées, lesdites zones étant déterminées sur la carte en annexe «A» et intitulée: «Carte des zones, région no 10».

C) pour les matières en vrac visées aux sous-paragraphe:

- ii) sel et calcium destiné à l'entretien des chemins -
- vi) les produits de matière minérale -
- vii) les produits de la ferme, de l'agriculture ou de la pêche transportés à une première usine de transformation ou au marché -
- x) le bois de chauffage et le charbon -
- xii) l'engrais pour la fertilisation des sols -
- xiii) le bois (autre que le bois en longueur de 4' et 8') n'ayant subi aucune autre opération que le sciage et l'écorçage.

Taux et tarifs minimum	Véhicule de 2 essieux	Véhicule ou ensemble de véhicules de 3 essieux	Véhicule ou ensemble de véhicules munis de plus de 3 essieux
à l'heure	\$14	\$18	\$25

Taux et tarifs maximum

Toutes catégories de véhicules

à la tonne/mille, suivant le poids mesuré par un appareil de pesage approuvé, lorsque tel appareil est disponible, ou suivant le poids total en charge utile permis pour le véhicule utilisé, lorsque aucun appareil de pesage n'est disponible.

\$1.30 du lieu d'origine au 15e mille inclusivement.
\$0.10 par mille ou fraction de mille au-delà du 15e mille.

D) pour les matières en vrac visées aux sous paragraphes:

- iv) matériaux utilisés lors de la construction et l'entretien des chemins publics -
- v) produits résultant d'une démolition -
- ix) rebuts de bois -

Taux et tarifs minimum	Véhicule de 2 essieux	Véhicule ou ensemble de véhicules de 3 essieux	Véhicule ou ensemble de véhicules munis de plus de 3 essieux
horaires seulement	\$14	\$18	\$25

E) pour les matières en vrac visées au sous-paragraphe:

- iii) la neige et la glace -

Taux et tarifs minimum

à la verge cube/mille - 26¢ par verge cube, par mille, selon la capacité des boîtes utilisées

F) pour les matières en vrac visées au sous-paragraphe:

- xiii) bois en longueur de (4' et de 8' -

Taux et tarifs minimum	Véhicule de 2 essieux	Véhicule ou ensemble de véhicules de 3 essieux	Véhicule ou ensemble de véhicules munis de plus de 3 essieux
à l'heure	\$14	(18)	\$25

Taux et tarifs maximum

Toutes catégories de véhicules

à la corde/mille

- I. Bois mou (produits des résineux): \$2.60 la corde du lieu d'origine au 15e mille inclusivement; .20¢ par mille ou fraction de mille au-delà du 15e mille.
- II. Bois dur (produits de feuillus): \$3.20 la corde du lieu d'origine au 15e mille inclusivement; .25¢ par mille ou fraction de mille au-delà du 15e mille.

Décète qu'un chargement de pierre, roche, «rubble», est réputé un chargement de «grosses pierre» aux fins de ce tarif, lorsque 51% et plus de ce chargement est constitué de pièces de plus de six (6) pouces de diamètre.

Décète que la carte intitulée:

«Carte des zones, région no 10»

annexée à la présente décision fait partie de cette décision.

Décète que lesdits taux et tarifs prendront effet le 26 avril 1976.

Considérant que la carte des zones, région no 10, comportant quelque cent soixante-huit (168) zones est inapplicable sur un point de vue pratique;

Considérant que la carte des zones, région no 10, ne détermine pas spécifiquement la limitation des zones de façon précise;

Considérant que la carte des zones, région no 10, ne comporte pas de modalités d'utilisation;

Considérant que la carte des zones, région no 10, n'indique pas si une rue séparative fait partie d'une zone ou de l'autre;

Considérant que la carte des zones, région no 10, comporte plusieurs erreurs dans le tracé des zones;

Considérant que la carte des zones, région no 10, n'existe pas depuis longtemps; qu'elle n'a subi aucun rodage; et qu'elle n'est acceptée par aucun requérant de services et même rejetée par la majorité des transporteurs;

Considérant que la présente décision ne donne pas les modalités de calcul des taux et tarifs;

Considérant que la présente décision n'indique pas à qui revient de faire le choix du parcours;

Considérant que la présente décision ne spécifie pas le taux applicable sur une rue séparative entre deux (2) zones adjacentes;

Considérant que la présente décision fixe un taux minimum horaire et un taux maximum à la tonne/zone, pour certaines matières, sans toutefois en spécifier les modalités d'applications;

Considérant que la présente décision fixe un taux minimum horaire sans indiquer si ce taux s'applique de porte-à-porte, ou de chargement à déchargement;

Considérant que la présente décision fixe des taux horaires comme minimum, sans en mentionner les modalités d'applications;

Considérant que la présente décision définit ce que constitue un chargement de grosses pierre d'une façon inapplicable;

Considérant que la présente décision comporte plusieurs points obscurs dans son application pratique;

Considérant que la présente décision créera plusieurs situations de conflits entre requérants de services et transporteurs;

Considérant que la présente décision risque de tout bouleverser l'industrie du camionnage en vrac de la région de Montréal.

Pour ces motifs, les membres de l'association des constructeurs de routes et grands travaux du Québec demandent à la Commission des transports du Québec:

d'accueillir la présente requête en révision;

de réviser la carte des zones, région no 10;

de préciser les modalités d'application des taux et tarifs et tarifs ainsi fixés.

Rôle M-15420

50010-R-2-TF

**L'ASSOCIATION NATIONALE DES
CAMIONNEURS ARTISANS INC.**

Requérante

vs

LA VILLE DE MONTRÉAL

THOMAS TRANSPORT INC.

R.N.R. TRANSPORT LTÉE

**L'ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DES
ENTREPRENEURS CAMIONNEURS
EN VRAC**

**LA FRATERNITÉ DES
CAMIONNEURS ENTREPRENEURS
DE MONTRÉAL INC.**

**LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA
PROVINCE DE QUÉBEC**

**L'ASSOCIATION DES
CONSTRUCTEURS DE ROUTES ET
GRANDS TRAVAUX DU QUÉBEC**

Intervenantes

Requête en révision de permis conformément à l'article 19 de la Loi des transports.

1. Le 17 mars 1976, la Commission des transports du Québec rendait une décision, MCV-7350-TF, fixant des taux pour le camionnage en vrac;

2. Cette décision faisait suite à un avis *proprio motu* de la Commission des transports publié dans la *Gazette officielle* du premier mars 1975;

3. Les taux et tarifs fixés dans cette décision prennent effet le 26 avril 1976;

4. Cette décision a été publiée dans la *Gazette officielle du Québec* du 27 mars 1976;

5. La requérante a pris connaissance de cette décision et entend prendre les dispositions nécessaires pour que les taux y apparaissant soient respectés;

6. Cependant, la requérante est d'avis qu'il y a lieu d'expliquer davantage certains points:

i) Les 168 régions délimitées au moyen d'un trait noir sur la carte des zones de la région 10: ce moyen est trop imprécis et nous voulons connaître le territoire exact de chacune de ces zones;

ii) Le transport de «grosse pierre», la décision dit: «Lorsque le chargement est constitué de pièces de plus de «6» pouces de diamètres», il suffit d'ajouter à deux roches de 10 tonnes quelques pelletées de concassée pour qu'il y ait plus que 51% de petites pierres;

iii) Dans le calcul du taux, lorsqu'un camionneur passe sur une rue qui sépare deux zones, quel taux doit-il prendre? Celui de la zone de gauche ou celui de la zone de droite?

iv) Dans le calcul du taux, lorsqu'un camionneur passe à un carrefour et qu'il longe plusieurs zones, doit-il additionner toutes les zones?

v) Dans le calcul des taux, est-ce que le camionneur doit traverser toute la zone ou simplement faire quelques pieds?

vi) Dans l'application du taux minimum, est-ce qu'il s'agit d'une heure de transport, c'est-à-dire seulement quand le camion est chargé?

vii) Dans l'application du taux minimum, est-ce qu'il faut prendre comme base une heure de travail, une journée, une semaine, un mois de travail?

viii) Dans l'application du taux horaire, le camionneur a-t-il droit d'être payé pour un cycle complet ou simplement pour le temps où il transporte des marchandises?

ix) Le taux minimum horaire s'applique-t-il lorsque la camionneur travaille à la tonne/zone?

7. La présente requête est faite dans le but d'éviter des difficultés d'application;

8. Il est d'intérêt public que ces points soient précisés;
 9. La présente requête est faite en conformité avec la Loi des transports et ses règlements.

Pour ces motifs, plaie à la Commission des transports du Québec:

Réviser la décision MCV-7350-TF;

Ajouter les précisions essentielles à sa mise en application.

Rôle M-15427

M-201540-D-2

M-201540 -001

MADPAK, CONSTANTINE

11,891, Michel-Sarrazin

Montréal (Qué.)

et

M-200174 -005

BOHBOT, ÉLIE

Rôle M-15428

M-205495-D-18

M-205495 -004

VÉZINA, RICHARD

61, Jacques-Cartier Sud

St-Jean (Qué.)

et

M-207140 -001

CHARBONNEAU, GUY-NORMAND

Demande de transfert:

Madpak, Constantine, demande à la Commission de transférer à:

Bohbot, Elie

7910, boul. Côte St-Luc, app. 701

Montréal (Qué.)

le permis no M-201540 -001 qu'il détient pour effectuer du transport de taxi dans l'agglomération A-11, Montréal.

Demande de transfert:

Vézina, Richard, demande à la Commission de transférer à:

Charbonneau, Guy-Normand

50, Guillet

Mont Grégoire (Qué.)

le permis no M-205495 -004 qu'il détient pour effectuer du transport de taxi dans l'agglomération A-41, St-Jean.

Demande de transfert:

Williams, James A. Jr., demande à la Commission de transférer à:

Marion, Maurice

50, 43e Avenue

Ste-Marthe-sur-le-Lac (Qué.)

le permis no M-206381 -001 qu'il détient pour effectuer du transport de taxi dans l'agglomération A-14, St-Eustache.

Rôle M-15429

M-206381-D-1

M-206381 -001

WILLIAMS, JAMES A. JR.

232, A-Féré

St-Eustache (Qué.)

et

M-207158 -001

MARION, MAURICE

Rôle M-15430

M-201790-D-4

M-201790 -001

VALAVERIS, MARC

592, rue Bruno

Chomedey, Laval (Qué.)

et

M-207168 -001

SHRIVANOS, ANGELO

Demande de transfert:

Valaveris, Marc, demande à la Commission de transférer à:

Shrivanos, Angelo

7975, Outremont, app. 3

Montréal (Qué.)

le permis no M-201790 -001 qu'il détient pour effectuer du transport de taxi dans l'agglomération A-11, Montréal.

Rôle M-15431

M-205523-D-1

M-205523 -001

MAILLOUX, GÉRALD

8270, boul. Yves-Prévost

Ville d'Anjou (Qué.)

et

M-207173 -001

MANGIARACINA, GIOVANNI

Demande de transfert:

Maillox, Gérald, demande à la Commission de transférer à:

Mangiaracina, Giovanni

8438, Bellefontaine

Ville d'Anjou (Qué.)

le permis no M-205523 -001 qu'il détient pour effectuer du transport de taxi dans l'agglomération A-5, Est de Montréal.

Rôle M-15432

M-206681-D-1

M-206681 -001

PARTHIMOS, NICK

7741, Stuart

Montréal (Qué.)

et

M-207159 -001

KOUBAKIS, VASILIKI

Demande de transfert:

Parthimos, Nick, demande à la Commission de transférer à:

Koubakis, Vasiliki

5555, Hutchison, app. 105

Montréal (Qué.)

le permis no M-206681 -001 qu'il détient pour effectuer du transport de taxi dans l'agglomération A-11, Montréal.

Rôle M-15433
M-204092-D-2
M-204092 -001
PROVENCHER, JEAN
4757, Jean-Rivard
St-Léonard (Qué.)
et
M-207170 -001
ALLARD, ROLAND

Demande de transfert:
Provencher, Jean, demande à la Commission de transférer à:
Allard, Roland
4122, rue Majeau, app. 7
Montréal (Qué.)
le permis no M-204092 -001 qu'il détient pour effectuer du transport de taxi dans l'agglomération A-11, Montréal.

Rôle M-15434
M-201944-D-2
M-201944 -001
QUINTIN, ZOËL
5, Marie-Elisabeth
St-Jean (Qué.)
et
M-205330 -003
DESMARCHAIS, JEAN-GUY

Demande de transfert:
Quintin, Zoël, demande à la Commission de transférer à:
Desmarchais, Jean-Guy
61, rue Poirier
St-Jean (Qué.)
le permis no M-201944 -001 qu'il détient pour effectuer du transport de taxi dans l'agglomération A-41, St-Jean.

Rôle M-15435
M-201324-D-2
M-201324 -001
SINGER, ISRAËL
4200, Bouchette app. 11
Montréal (Qué.)
et
M-207171 -001
ÉTHIER, MARCEL

Demande de transfert:
Singer, Israël, demande à la Commission de transférer à:
Ethier, Marcel
154, rue Perreault
Repentigny (Qué.)
le permis no M-201324 -001 qu'il détient pour effectuer du transport de taxi dans l'agglomération A-11, Montréal.

Rôle M-15436
M-202060-D-2
M-202060 -001
DUBINSKI, MICHEL
5608, rue Smart
Côte St-Luc (Qué.)
et
M-207177 -001
KHOURY, GHALEB W.

Demande de transfert:
Dubinski, Michel, demande à la Commission de transférer à:
Khoury, Ghaleb W.
8290, Christophe-Colomb, app. 34
Montréal (Qué.)
le permis no M-202060 -001 qu'il détient pour effectuer du transport de taxi dans l'agglomération A-11, Montréal.

Rôle M-15437
M-205999-D-1
M-205999 -001
CHANGIZI, FORAHMAND
3415, rue Girouard, app. 1116
Montréal (Qué.)
et
M-205307 -003
LE TAXI KHADIR
(Khadir, Aboud Jafar)

Demande de transfert:
Changizi, Forahmand, demande à la Commission de transférer à:
Le Taxi Khadir
(Khadir, Aboud, Jafar)
7400, Sherbrooke ouest, app. 309
Montréal (Qué.)
le permis no M-205999 -001 qu'il détient pour effectuer du transport de taxi dans l'agglomération A-11, Montréal.

Rôle M-15438
M-205435-D-32
M-205435 -010
FAIRVIEW TAXI LTÉE
1791, Cardinal
Dorval (Qué.)
et
M-207148 -001
SPYRIDON
(Angelopoulos, Spyridon)

Demande de transfert:
Fairview Taxi Ltée, demande à la Commission de transférer à:
Spyridon
(Angelopoulos, Spyridon)
669, rue St-Louis
Dorval (Qué.)
le permis no M-205435 -010 qu'elle détient pour effectuer du transport de taxi dans l'agglomération A-12, Ouest de Montréal.

Rôle M-15439
15723-V-D-4-TF
**COTTRELL FORWARDING
CO. LTD.**
250 est, rue Beaubien
Montréal (Qué.)

Demande de majoration de taux de transport publiée dans le tarif Cottrell 1-A de Montréal à l'Ouest canadien de l'ordre de 7.5 pour cent, calculée à partir de la cueillette et de la livraison des marchandises. Les taux couvrant la cueillette augmenteront de .05 cents par 100 lb jusqu'à 30,000 lb, et de .02 cents par 100 lb avec un minimum de 30,000 lb et plus. La demande est conforme à l'article 2.58.1 de la Loi des transports; la majoration devant entrer en vigueur dans le plus bref délai.

Rôle M-15440
21009-D-1-TF
RÉJEAN PELLETIER
3150, rue Hamel
St-Jean-Baptiste-de-Rouville
C.P. 214 (Qué.)
J0L 2B0

Je demande une augmentation de tarif.

Au départ de la chute	\$ 0.80
Pour chaque mille parcouru	0.80
Pour chaque heure d'attente	10.00
Millage extérieur	0.80

Rôle M-15442
528-V-D-1-TF
WM. C. NORRIS LIMITED
6035-N Côte de Liesse Road
Montréal 377 (Qué.)

La requérante demande à la Commission des transports du Québec à être autorisée: A augmenter certains tarifs par contrats d'environ 9%, et de réviser en entier son tarif comportant une même augmentation.

Rôle M-15443
30003-D-136-TF
**BUREAU DES TARIFS
DU QUÉBEC INC.**
1259, rue Berri, suite 460
Montréal (Qué.)

Demande urgente de fixation de taux:
Augmentation des taux publiés au tarif 15-D
Tous les taux d'espèces.
Tous les taux de classe T.L. (charge entière)
4%

Il est entendu que si cette augmentation est accordée, elle inclura jusqu'à 1% de surtaxe pour le carburant.

Un supplément sera émis à cet effet.
Nous demandons que cette augmentation soit en vigueur le 1er juillet 1976, et ce en vertu du Règlement 2H - section 2.58.1.

Note: Pour renseignements supplémentaires, veuillez consulter les demandes déposées à la Commission des transports du Québec.

Rôle M-15445
21004-D-2-TF
DENIS MARTEL & AL.
72, Elie-Auclair
St-Polycarpe (Qué.)

1. Attendu que nous opérons un poste de taxi sous les nom et raison sociale de Dorion Idéal Taxi Enr'g. au numéro 84 du boulevard Harwood à Dorion (Qué.), le tout tel qu'il appert à une copie de l'enregistrement produit avec la présente, lequel a été déposé au bureau du protonotaire pour le district de Montréal, le 13 novembre 1970.

2. Attendu que depuis cette date plusieurs opérateurs de taxis de la région se sont joints à nous et bénéficient des services que nous leurs offrons, tels que le téléphone et les appels téléphoniques, emplacements et autres.

3. Attendu que nos tarifs actuels sont de 0.60 au départ et de 0.60 par mille de route, et cela depuis plus d'une année.

4. Attendu que les taux d'assurance, les prix demandés par les garagistes, la gazoline, les huiles et tous les frais généraux d'exploitation ont augmenté de façon alarmante.

5. Attendu que notre tarif actuel n'est pas suffisant pour rencontrer les dépenses et rendre l'opération rentable.

6. Attendu que nous estimons qu'une augmentation à 0.80 au départ et 0.80 du mille de route nous paraît juste et équitable. Temps d'arrêt \$10 l'heure.

7. Attendu que nous nous sommes conformés aux exigences de la Commission et avons fourni documents et pièces justificatives.

Par ces motifs, qu'il plaise à la Commission de bien vouloir nous accorder les tarifs demandés et ce dans un délai raisonnable.

Rôle M-15448
1491-DY
2168-DYV-D-1
AUTO-LEASCO
(Gaby Elbaz opérant sous le nom de:)
155, boulevard de Guire
St-Laurent, Montréal (Qué.)

Nouvelle demande:
La requérante s'adresse à la C.T.Q. dans le but d'être autorisée à donner les services de location suivants:

1. Location à long terme (plus d'une année) de véhicules de promenade au sens du code de la route.

2. Location à long terme (plus d'une année) de véhicules de commerce au sens du code de la route à l'exception des remorques-citernes.

Rôle M-15449

1539-V-D-1

DÉMÉNAGEMENT G. ROY INC.253, rue Corbeil
Sherbrooke (Qué.)

Droit additionnel:

La partie requérante demande à la Commission des transports du Québec d'ajouter à son permis, l'autorisation suivante:

Transport restreint - longue distance - rayon - contrat - équipement spécialisé -
De Sherbrooke à tous les endroits situés dans la province de Québec, pour le transport de tuyaux en matière plastiques, par équipement spécialement agencés à cette fin, pour le compte de Sherbrooke Pipe & Drainage (1975) Co. Ltée.

Rôle M-15450

23072-V-D-1

FOUCHER, JEAN-LOUISSainte-Edwidge
(Compton) (Qué.)

Modifications à la clause:

La partie requérante dont le permis se lit comme suit:

Transport restreint - longue distance - route restreinte - contrat -
De Montréal à Coaticook, pour le transport, par camion muni d'une souffleuse, de moulées animales, en vrac, pour le compte de Ralston Purina du Canada Ltée.

Demande à la Commission des transports du Québec qu'il se lise à l'avenir comme suit:

Transport restreint - longue distance - route restreinte - contrat -
De l'usine de Ralston Purina du Canada Limitée, Montréal, à Coaticook, pour le transport, par camion muni d'une souffleuse, de moulées animales, en vrac, pour le compte de Gauthier & Tremblay Enr.

Rôle M-15451

M-506981-D-002

H. LEGGETT & SONS CO. LTD.Namur
(Papineau) (Qué.)

La requérante, propriétaire de camion immatriculé au Québec depuis le 14 avril 1972, demande à la Commission des transports un permis de camionnage en vrac, catégorie Entrepreneur pour la région no 07, pour le transport de bois.

Rôle M-15452

M-506981-D-003

H. LEGGETT & SONS CO. LTD.Namur
(Papineau) (Qué.)

La requérante, propriétaire de camion immatriculé au Québec depuis le 14 avril 1972, demande à la Commission des transports un permis de camionnage en vrac, catégorie Entrepreneur pour la région no 07, pour le transport de bois.

Rôle M-15453

M-506981-D-004

H. LEGGETT & SONS CO. LTD.Namur
(Papineau) (Qué.)

La requérante, propriétaire de camion immatriculé au Québec depuis le 14 avril 1972, demande à la Commission des transports un permis de camionnage en vrac, catégorie Entrepreneur pour la région 07, pour le transport de bois.

Rôle M-15454

M-506981-D-005

H. LEGGETT & SONS CO. LTD.Namur
(Papineau) (Qué.)

La requérante, propriétaire de camion immatriculé au Québec depuis le 14 avril 1972, demande à la Commission des transports un permis de camionnage en vrac, catégorie Entrepreneur pour la région 07, pour le transport de bois.

Rôle M-15455

M-507272-D-001

**JARDINIER PAYSAGISTE DE
ROSEMONT ENRG.**

(En société)

5435, 9e Avenue, Rosemont
Montréal (Qué.)

La requérante, propriétaire de camion immatriculé au Québec depuis le 12 décembre 1975, demande à la Commission des transports de lui émettre un permis de camionnage en vrac, catégorie Entrepreneur pour la région no 10.

Rôle M-15456

M-507280-D-001

MAJEAU, ROBERT3550, Chemin-du-Lac
St-Norbert
(Berthier) (Qué.)

Le requérant, qui utilise son camion pour charroyage de sable, terre, et opère ainsi depuis plus de quinze ans à son compte, demande à la Commission des transports un permis de camionnage en vrac, catégorie Artisan pour la région 06.

Rôle M-15457

M-507281-D-001

LAFLAMME, LUC881, boulevard Smith
Thetford Mines
(Mégantic) (Qué.)

Le requérant, propriétaire de camion immatriculé au Québec demande à la Commission un permis de transport en vrac, catégorie Artisan pour la région no 05, pour le transport de la neige et du sable.

Rôle M-15466
18660-V-D-3

G.M. SMITH LIMITED

P.O. Box 430
Unionville
(Ontario)
Au Québec:
200, rue St-Jacques, suite 900
Montréal (Qué.) H2Y 1M1

Modification à la classe de la clause a:

La requérante dont le permis se lit comme suit quant à la clause « a »:

Classe:

a) transport restreint - longue distance - rayon - fardier surbaissé -

Service:

a) De la frontière Québec-Ontario (tous les ports d'entrée), à destination de/ou en provenance de localités situées dans la province de Québec, pour le transport par fardier, d'objets ou marchandises tel que, machinerie lourde, chaudière, transformateur, ou, équipement semblable, qui nécessite un mode de chargement spécial, lesquels objets ou marchandises, à cause de leurs natures, dimensions, poids et formes, nécessitent l'utilisation d'équipements spécialisés, tels que, fardier (Fardier surbaissé), et aussi, les pièces, équipements, matériel et fourniture qui en font partie intégrante, lorsque le transport est une conséquence ou fait en même temps que lesdits objets ou marchandises.

Demande que la classe de son permis se lise à l'avenir comme suit:

Classe:

a) Transport restreint - longue distance - route restreinte - fardier surbaissé -

Rôle M-15483

M-206412-D-2

M-206412 -002

THERRIEN, NORMAND

938, boulevard Bourassa
Rock Forest (Qué.)

Nouvelle demande:

La partie requérante demande à la Commission un permis de propriétaire pour effectuer par véhicule-taxi, du transport dans les régions de: Rock Forest 05-3609 SD comprenant Rock Forest, St-Elie d'Orford 05-3612 P comprenant St-Elie d'Orford et Deauville 05-3611 VL comprenant Deauville, conformément à l'article 6.69.1 du Règlement no 6 qui régit le transport par véhicule-taxi.

Rôle M-15484

M-200183-D-2

M-200183 -001

MORAND, PAUL

702, boulevard Ste-Elizabeth
Laprairie (Qué.)
et

M-207178 -001

QUESNEL, JACQUES

Demande de transfert:

Morand, Paul, demande à la Commission de transférer à:

Quesnel, Jacques

900, rue Rouiller, app. 16

Laprairie (Qué.)

le permis no M-200183 -001 qu'il détient pour effectuer du transport de taxi dans l'agglomération A-3, Candiac-Laprairie.

Rôle M-15485

M-201348-D-4

M-201348 -001

OLSAUSKAS, MME MECISLOVAS

8048, rue Querbes
Montréal (Qué.)
et

M-204062 -002

MILIOTO, GIUSEPPE

Demande de transfert:

Olsauskas, Mme Mecislovas, demande à la Commission de transférer à:

Milioto, Giuseppe

7205, rue Cartier

Montréal (Qué.)

le permis no M-201348 -001 qu'elle détient pour effectuer du transport de taxi dans l'agglomération A-11, Montréal.

Rôle M-15486

M-202112-D-2

M-202112 -001

LÉONARD, HECTOR

5903, rue Eadie
Montréal (Qué.)
et

M-207169 -001

BRODEUR, RITA MME

Demande de transfert:

Léonard, Hector, demande à la Commission de transférer à:

Brodeur, Rita Mme

7655, rue Juliette

Ville LaSalle (Qué.)

le permis no M-202112 -001 qu'il détient pour effectuer du transport de taxi dans l'agglomération A-11, Montréal.

Rôle M-15487

M-203856-D-78

M-203856 -046

WILFRID POIRIER LTÉE

165, Jean-Proulx
Hull (Qué.)
et

M-207179 -001

JEAN DECELLES TAXI

(DeCelles, Jean)

Demande de transfert:

Wilfrid Poirier Ltée demande à la Commission de transférer à:

Jean DeCelles Taxi

(DeCelles, Jean)

680, boulevard St-Joseph, app. 5

Hull (Qué.)

le permis no M-203856 -046 qu'elle détient pour effectuer du transport de taxi dans l'agglomération A-34, Hull.

Rôle M-15488
M-203831-D-2
M-203831 -001
ZUSMAN, ZIGU
4940, Mayfair Avenue
Montréal (Qué.)
et
M-207182 -001

CALAFATIS, STEVEN G.

Rôle M-15489
9570-V-D-9
LAMOTHE TRANSPORT INC.
980, Charbonneau, C.P. 523
Rouyn (Rouyn-Noranda) (Qué.)
Voiturier-remorqueur
8565-V
CENTRAL TRUCK LINES LTD.
Casier Postal 1180
Val-d'Or (Abitibi-Est) (Qué.)
Voiturier-roulier

Rôle M-15490
8565-V-D-6
CENTRAL TRUCK LINES LTD.
Casier Postal 1180
Val-d'Or (Abitibi-Est) (Qué.)
Voiturier-remorqueur
9570-V
LAMOTHE TRANSPORT INC.
980, rue Charbonneau, C.P. 523
Rouyn (Rouyn-Noranda) (Qué.)
Voiturier-roulier

Rôle M-15491
8565-V-D-7
CENTRAL TRUCK LINES LTD.
Casier Postal 1180
Val-d'Or (Abitibi-Est) (Qué.)

Rôle M-15492
9570-V-D-10
LAMOTHE TRANSPORT INC.
980, rue Charbonneau, C.P. 523
Rouyn (Rouyn-Noranda) (Qué.)

Demande de transfert:
Zusman, Zigu, demande à la Commission de transférer à:
Calafatis, Steven G.
4940, avenue Mayfair
Montréal (Qué.)

le permis no M-203831 -001 qu'il détient pour effectuer du transport de taxi dans l'agglomération A-11, Montréal.

Droit additionnel:

Le voiturier-remorqueur demande à la Commission des transports du Québec, le droit de donner, aux conditions réglementaires, le service de transport suivant:

Classe:
Transport restreint - remorquage seulement -
Service:

Transport par remorquage, pour tirer les remorques vides ou chargées du requérant conjoint: Central Truck Lines Ltd. (8565-V), qui agira comme voiturier-roulier. Ce service sera effectué en vertu de toutes les clauses du permis du roulier précité.

Cette demande est conditionnelle à l'approbation par la Commission des transports du Québec d'une transaction intervenue le 15 décembre 1975, entre les Industries D.C.B. Limitée et Lamothe Transport Inc., telle que publiée dans la *Gazette officielle du Québec* en date du 6 mars 1976, aux pages 1643, 1644 et 1645. Si l'approbation est obtenue, Lamothe Transport Inc. détiendra toutes les actions de Central Truck Lines Limited.

Droit additionnel:

Le voiturier-remorqueur demande à la Commission des transports du Québec, le droit de donner, aux conditions réglementaires, le service de transport suivant:

Classe:
Transport restreint - remorquage seulement -
Service:

Transport par remorquage, pour tirer les remorques vides ou chargées du requérant conjoint: Lamothe Transport Inc. (9570-V), qui agira comme voiturier-roulier. Ce service sera effectué en vertu de toutes les clauses du permis du roulier précité.

Cette demande est conditionnelle à l'approbation par la Commission des transports du Québec d'une transaction intervenue le 15 décembre 1975, entre les Industries D.C.B. Limitée et Lamothe Transport Inc., telle que publiée dans la *Gazette officielle du Québec* en date du 6 mars 1976, aux pages 1643, 1644 et 1645. Si l'approbation est obtenue, Lamothe Transport Inc. détiendra toutes les actions de Central Truck Lines Co. Limited.

Droit additionnel:

La requérante, Central Truck Lines Co. Limited (permis 8565-V) demande l'autorisation de faire le transport de marchandises pour le compte de Lamothe Transport Inc. (permis 9570-V) pour tous les endroits que cette dernière est autorisée à desservir.

Cette demande est conditionnelle à l'approbation par la Commission des transports du Québec d'une transaction intervenue le 15 décembre 1975 entre les Industries D.C.B. Limitée et Lamothe Transport Inc. telle que publiée dans la *Gazette officielle du Québec* en date du 6 mars 1976, aux pages 1643, 1644 et 1645.

Si la transaction est approuvée, la requérante consent à la restriction suivante:

Ce permis demeurera en vigueur en autant que Lamothe Transport Inc. soit la détentrice de toutes les actions de Central Truck Lines Co. Limited.

Droit additionnel:

La requérante, Lamothe Transport Inc. (permis 9570-V) demande l'autorisation de faire le transport de marchandises pour le compte de Central Truck Lines Co. Limited (permis no 8565-V) pour tous les endroits que cette dernière est autorisée à desservir.

Cette demande est conditionnelle à l'approbation par la Commission des transports du Québec d'une transaction intervenue le 15 décembre 1975 entre les Industries D.C.B. Limitée et Lamothe Transport Inc. telle que publiée dans la *Gazette officielle du Québec* en date du 6 mars 1976, aux pages 1643, 1644 et 1645.

Si la transaction est approuvée, la requérante consent à la restriction suivante:

Ce permis demeurera en vigueur en autant que Lamothe Transport Inc. soit la détentrice de toutes les actions de Central Truck Lines Co. Limited.

Rôle M-15536
783-DYV-D-1

**LOCATION DE REMORQUES
CARAVAN (QUÉBEC) LIMITÉE
CARAVAN TRAILER RENTAL
(QUÉBEC) LIMITED**
900, Montée de Liesse
Ville St-Laurent (Qué.)

Changement d'adresse:
La partie requérante, détentrice d'un permis l'autorisant à donner le service suivant:
Service:
Location à court terme de véhicules de commerce (remorques) à différents endroits de la province de Québec et notamment, dans la ville de Québec, au 1275, rue des Artisans, Québec (Qué.);
demande à la Commission l'autorisation de changer sa succursale de Québec pour l'adresse suivante: 1820 ouest, boulevard Hamel, Québec (Qué.).

Rôle M-15537
M-206161-D-3
M-206161 -005

RIVEST, GILLES
48, Place Le Gardeur
Repentigny (Qué.)

et
M-207180 -001

BEAULIEU, GHISLAIN

Demande de transfert:
Rivest, Gilles, demande à la Commission de transférer à:
Beaulieu, Ghislain
228, rue Notre-Dame
Repentigny (Qué.)
le permis no M-206161 -005 qu'il détient pour effectuer du transport de taxi dans la région de Repentigny, 06-6204 VT, comprenant Repentigny.

Rôle M-15538
M-201290-D-1
M-201290 -001

MILIOTO, NICOLA
4919, rue Perrier
St-Léonard (Qué.)

et
M-205617 -011

BEAULAC, ROCH

Demande de transfert:
Milioto, Nicola, demande à la Commission de transférer à:
Beaulac, Roch
5630, rue Roy
Montréal-Nord (Qué.)
le permis no M-201290 -001 qu'il détient pour effectuer du transport de taxi dans l'agglomération A-11, Montréal.

Rôle M-15539
M-204245-D-2
M-204245 -001

TZEMANAKIS, ANDREAS
985 ouest, rue Jarry, app. 4
Montréal (Qué.)

et
M-207183 -001

BITZANIS, NICOLAS

Demande de transfert:
Tzemanakis, Andreas, demande à la Commission de transférer à:
Bitzanis, Nicolas
5156, Montée St-Hubert, app. 6
St-Hubert (Qué.)
le permis no M-204245 -001 qu'il détient pour effectuer du transport de taxi dans l'agglomération A-11, Montréal.

Rôle M-15540
M-200085-D-9
M-200085 -003

CHING, WAY HONG
5925, rue Durocher
Montréal (Qué.)

et
M-206547 -006

HADJIMANOUKIAN, KASPAR

Demande de transfert:
Ching, Way Hong, demande à la Commission de transférer à:
Hadjimanoukian, Kaspar
8065, rue Champagneur, app. 15
Montréal (Qué.)
le permis no M-200085 -003 qu'il détient pour effectuer du transport de taxi dans l'agglomération A-11, Montréal.

Rôle M-15541
M-202506-D-2
M-202506 -001

LA SUCCESSION PAUL-E. DEMERS
1137, Lionel H. Grisé
St-Bruno (Qué.)

et
M-207184 -001

PAINCHAUD, ACHILLE

Demande de transfert:
La succession Paul-E. Demers, demande à la Commission de transférer à:
Painchaud, Achille
1306, rue Frémont
St-Bruno (Qué.)
le permis no M-202506 -001 qu'elle détient pour effectuer du transport de taxi dans l'agglomération A-11, Montréal.

Rôle M-15542

M-200289-D-3

M-200289 -001

ANTONAS, SAVVAS

4282, rue St-Urbain

Montréal (Qué.)

et

M-207175 -001

PAPADOPOULOS, JOHN

Demande de transfert:

Antonas, Savvas, demande à la Commission de transférer à:

Papadopoulos, John

761, rue De l'Épée, app. 6

Montréal (Qué.)

le permis no M-200289 -001 qu'il détient pour effectuer du transport de taxi dans l'agglomération A-11, Montréal.

Rôle M-15543

M-202191-D-2

M-202191 -001

BEAUCHAMP, GERTRUDE T.

(ès-qualité légataire universelle

Beauchamp, Jean-Paul)

664, rue Marseille

Repentigny (Qué.)

et

M-207181 -001

TRÉPANIÉ, RENÉ

Demande de transfert:

Beauchamp, Gertrude T., ès-qualité légataire universelle demande à la Commission de transférer à:

Trépanier, René

5087, rue Garnier

Montréal (Qué.)

le permis no M-202191 -001 qu'elle détient pour effectuer du transport de taxi dans l'agglomération A-11, Montréal.

Rôle Q-7897

3652-V-D-3

TRANSPORT THÉBERGE LIMITÉE

455 est, rue Notre-Dame

C.P. 790, Trois-Pistoles

G0L 4K0

Modification de permis (droit additionnel):

La requérante qui est autorisée en vertu des clauses *c* et *d* de son permis lesquelles se lisent comme suit:*c*) Transport général - longue distance - route -*c*) De Rimouski, Mont-Joli, Ste-Flavie, Price, St-Octave-de-Métis et Grand-Métis ainsi que tous les endroits situés dans le district électoral-provincial de Rimouski à Trois-Pistoles, Québec et Montréal, et retour.Droits additionnels re/ clause *c*:

1. La détentrice est autorisée à utiliser les routes 10, 2 et alternativement les routes 6, 132, 2 et 20.

2. La détentrice est autorisée à utiliser les camions climatisés (isothermes).

3. La détentrice est autorisée à faire la livraison de bois préparé dans un rayon de 75 milles de Québec et dans un rayon de 100 milles de Montréal.

d) Transport général - longue distance - route restreinte -*d*) De l'Isle-Verte, St-Paul-de-la-Croix, St-Eloi, Ste-Françoise et Lac-des-Aigles à Québec, et retour.Droit additionnel re/ clause *d*:En donnant les services autorisés à la clause *d* de son permis, la détentrice est autorisée à faire la livraison de bois préparé dans un rayon de 75 milles de Québec et dans un rayon de 100 milles de Montréal.

désire être autorisée à donner le service de transport additionnel suivant:

Droit additionnel re/ clauses *c* et *d*:En donnant le service autorisé par les clauses *c* et *d* de son permis au terminus de Québec, la détentrice est autorisée à effectuer la cueillette et la livraison à Charny, Lauzon, Lévis, St-David-de-l'Auberivière, St-Jean-Chrysostome, St-Nicolas, St-Romuald-d'Etchemin, St-Henri, St-Rédempteur, Ste-Hélène-de-Breakeyville, St-Henri-de-Lauzon, St-Joseph-de-la-Pointe-de-Lévy, St-Lambert-de-Lauzon, St-Louis-de-Pin-tendre, Bernières, Rivière-Boyer, St-Etienne, Ancienne-Lorette, Beauport, Bélair, Charlesbourg, Courville, Giffard, Lac-Delage, Loretteville, Montmorency, Notre-Dame-des-Laurentides, Orsainville, Québec, Ste-Foy, Sillery, Val-St-Michel, Vanier, Villeneuve, St-Emile, St-Dunstan-du-Lac-Beauport, St-Félix-du-Cap-Rouge, St-Michel-Archange, Stoneham et Tewkesbury, Charlesbourg-Est, Charlesbourg-Ouest, Lac-Edouard, Lac-St-Charles, St-Gabriel-de-Valcartier, St-Gabriel-Ouest, Ste-Thérèse-de-Lisieux, St-Augustin-de-Desmaures, lesdites municipalités étant toutes situées dans les comtés de Québec et Lévis.

Rôle Q-7898

264-N-D-2

TRIDENT TOURS REG'D.

32, rue Bellefeuille

Repentigny (Qué.)

à

TRIDENT TOURS INC.

32, rue Bellefeuille

Repentigny (Qué.)

Demande de transfert de permis:

La partie requérante demande à la Commission des transports du Québec, l'autorisation de transférer le permis no 264-N comme suit:

De: Trident Tours Reg'd.

A: Les Tours Trident Inc. / *Trident Tours Inc.*

Rôle Q-7899

257-V-D-8

TREMBLAY EXPRESS LIMITÉE
TREMBLAY EXPRESS LIMITED

790, boul. Harvey

Jonquière

(Chicoutimi) (Qué.)

G7X 7W9

Modification de permis (clause o):

La partie requérante, Tremblay Express Limitée, demande à la Commission des transports du Québec de modifier la clause o de son permis qui se lit comme suit:

- o) Transport restreint - longue distance - rayon -
- o) De St-Prime à ailleurs dans la province de Québec, pour le transport par remorquage des machineries fabriquées par les Industries Tanguay Ltée de St-Prime. de façon à ce que ladite clause o se lise à l'avenir comme suit:
- o) Transport restreint - longue distance - rayon -
- o) De St-Prime à ailleurs dans la province de Québec, pour le remorquage et/ou le transport de machinerie, ainsi que toutes les pièces accessoires à ladite machinerie, fabriquées ou distribuées par Les Industries Tanguay Ltée.

Rôle Q-7911

Q-503626-D-003

GAUTHIER, ROLLAND

St-Théophile

(Beauce) (Qué.)

Le requérant demande à la Commission des transports du Québec, un permis de camionnage en vrac, pour le transport du bois n'ayant subi aucune autre opération que le sciage et l'écorçage, dans la région no 3, catégorie Entrepreneur.

Rôle Q-7912

Q-505632-D-003

MAHEUX & FILS LTÉE

195, Bertrand

Ste-Thérèse-de-Lisieux (Qué.)

Le requérant demande à la Commission des transports du Québec un permis de camionnage en vrac, dans la région no 3, catégorie Entrepreneur.

Rôle Q-7913

Q-505632-D-002

MAHEUX & FILS LTÉE

195, Bertrand

Ste-Thérèse-de-Lisieux (Qué.)

Le requérant demande à la Commission des transports du Québec un permis de camionnage en vrac, dans la région no 3, catégorie Entrepreneur.

Rôle Q-7914

Q-505632-D-001

MAHEUX & FILS LTÉE

195, Bertrand

Ste-Thérèse-de-Lisieux (Qué.)

Le requérant demande à la Commission des transports du Québec, un permis de camionnage en vrac, dans la région no 3, catégorie Entrepreneur.

Rôle Q-7915

Q-505619-D-001

ROY, GILLES

690, 11e Rue

St-Georges ouest

(Beauce) (Qué.)

Le requérant demande à la Commission des transports du Québec, un permis de camionnage en vrac, dans la région no 3, catégorie Artisan.

Rôle Q-7916

Q-501030-D-002

DESBIENS, ROBERT

23, Laval

Baie-Comeau

(Saguenay) (Qué.)

et

Q-504698-D-003

R & G ST-LAURENT INC.

21, Albanel

Hauterive

(Saguenay) (Qué.)

Demande de transfert:

Desbiens, Robert, demande à la Commission de transférer à:

R & G St-Laurent Inc.

21, Albanel

Hauterive

(Saguenay) (Qué.)

le permis Q-501030-D-001 qu'il détient pour effectuer du camionnage en vrac, dans la région no 9, catégorie Entrepreneur.

Rôle Q-7917

Q-505569-D-002

LALANCETTE, MAURICE

1126, Tremblay

Roberval

(Roberval) (Qué.)

Le requérant demande à la Commission des transports du Québec, un permis de camionnage en vrac, dans la région no 2, catégorie Entrepreneur.

Rôle Q-7918
Q-505569-D-001
LALANCETTE, MAURICE
1126, Tremblay
Roberval
(Roberval) (Qué.)

Rôle Q-7919
Q-202491-D-1
CLÉMENT PROULX
St-Narcisse
(Rimouski) (Qué.)

Rôle Q-7920
Q-202148
MONSIEUR ROBERT CROTEAU
1165, de la Joie
Ancienne-Lorette (Qué.)

Rôle Q-7921
Q-501745-C-001
HORTH, ADRIEN
St-Jacques sud
Causapscal
(Matapédia) (Qué.)
Partie intimée
et
**ASSOCIATION DES CAMIONNEURS
ARTISANS DE LA RÉGION NO 1**
Partie requérante

Rôle Q-7922
25097-V-D-1
**S.L.M. ENR.
SERVICE DE LIVRAISON
MÉTROPOLITAIN ENR.**
(Grenier, Hubert)
312, de la Couronne
Québec 2

Rôle Q-7923
127-V-D-4
**TRANSPORT LETARTE LIMITÉE
LETARTE TRANSPORT LIMITED**
235, rue Lévis
Drummondville
(Drummond) (Qué.)

Rôle Q-7924
20866-V-D-2
PAQUET, LUCIEN
C.P. 106
St-Côme-de-Kennebec
(Beauce) (Qué.)

Le requérant demande à la Commission des transports du Québec, un permis de camionnage en vrac, dans la région no 2, catégorie Entrepreneur.

Le requérant demande à la Commission des transports du Québec un permis de propriétaire pour effectuer du transport par véhicule-taxi dans la municipalité de St-Narcisse.

Le requérant demande à la Commission un permis de propriétaire pour effectuer du transport par véhicule-taxi dans la municipalité de St-Agapitville.

Requête en vérification de permis:
La requérante expose:
D'annuler le permis de l'intimé pour non-exploitation.

Nouvelle demande:
La partie requérante demande l'autorisation de donner les services de transport suivants:

- a) Transport restreint - service local - Québec et tous les endroits situés sur une distance ne dépassant pas cinq (5) milles des limites de ladite ville.
- b) Transport restreint - longue distance - rayon - De Québec à tous les endroits situés dans un rayon de trente (30) milles des limites de ladite ville, et retour.

Dans le cas des clauses a et b, pour la livraison de produits pharmaceutiques et tout ce qui s'y rattache, pour le compte des pharmacies en général.

Restriction:
Les services prévus aux clauses a et b ci-dessus seront donnés au moyen de véhicules de promenade pesant de 2 à 3,000 livres.

Modification de permis:
La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec, afin d'être autorisée à donner le service suivant:

Transport restreint - longue distance - route restreinte - contrat - De Québec à Iberville, St-Césaire, Cowansville, Sherbrooke, Magog, Lennoxville, Kingsbury, Richmond, Waterloo, St-Paul, St-Jean-Baptiste, Acton, Upton, Richelieu, Ste-Hélène (Bagot), St-Simon (Bagot), St-Eugène, Windsor, Bromptonville, Roxton Falls, Wickham, Granby, St-Pie (Bagot), St-Guillaume, Yamaska, et retour, pour le transport de papier corrugué, pour le compte de Standard Paper Box Limited.

Modification de permis (clause e):
La partie requérante qui détient un permis dont la clause e se lit comme suit:
e) Transport restreint - longue distance - rayon - De St-Côme (Beauce) et de tous les endroits situés dans un rayon de 30 milles de cette localité, à ailleurs dans la province et retour, pour le transport de tracteurs et de débuseurs servant aux opérations forestières, avec un camion muni d'un treuil et spécialement agencé à cette fin.
désire remplacer ladite clause e pour qu'elle se lise à l'avenir comme suit:

Rôle Q-7925
11367-V-D-2

**MURRAY BAY TRANSPORT CO.
LTD.**

100, boulevard Notre-Dame
Clermont
(Charlevoix-Est) (Qué.)
GOT 1C0

Rôle Q-7926
Q-505653-D-001

THIBEAULT, LOUIS-MARIE

St-Moise
(Matapédia) (Qué.)

Rôle Q-7927
Q-505640-D-001

LAFRANCE, GERMAIN

Ste-Marie Blandford
(Nicolet) (Qué.)

Rôle Q-7928
Q-54001-C-001

**L'ASSOCIATION NATIONALE DES
CAMIONNEURS ARTISANS INC.**

2, Place Québec
Suite 824
Québec (Qué.)

Rôle Q-7929
Q-504507-C-001

BLAIS, RAYMOND

Berthier-sur-Mer
(Montmagny) (Qué.)

Rôle Q-7930
Q-201161-D-2

GIGUÈRE, MARTIN

515, Georges-Muir
Notre-Dame-des-Laurentides
Q-202274-D-2

GIGUÈRE, JEANNETTE MME

Légataire universelle
515, Georges-Muir
Notre-Dame-des-Laurentides

e) Transport restreint - longue distance - rayon -
e) De St-Côme (Beauce) et de tous les endroits situés dans un rayon de 100 milles de cette localité, à ailleurs dans la province et retour, pour le transport de tracteurs et de débusqueurs servant aux opérations forestières, avec un camion muni d'un treuil ou spécialement agencé à cette fin.

Modification de permis:

La partie requérante demande l'autorisation de donner le service de transport suivant:

Transport général - longue distance - route -
De Clermont à Rivière-Moisie et points intermédiaires, et retour, pour le transport de marchandises arrivées par chemin de fer à Clermont ou y destinées.

Le requérant qui possédait un camion immatriculé au 14 avril 1972, demande à la Commission des transports du Québec, un permis de camionnage en vrac dans la région no 1, catégorie Entrepreneur.

Le requérant qui possédait un camion immatriculé au 14 avril 1972, demande à la Commission un permis de camionnage en vrac dans la région no 4, catégorie Entrepreneur, pour le transport du bois de pulpe.

Requête en révision:

1. En date du 12 décembre 1975, la Commission des transports du Québec rendait deux décisions relativement au transport des matières forestières par les détenteurs de permis de transport en vrac; il s'agit des décisions QCV-5329-TF et 5330-TF;

2. La Commission des transports a déterminé que: pour le transport de bois en longueur de 4 pieds et de 8 pieds n'ayant subi aucune autre opération que le sciage et l'écorçage, les taux et tarifs maximums sont des taux et tarifs à la corde/mille.

3. Dans l'application des taux et tarifs à la corde/ mille par la Commission des transports, les requérants rencontrent des difficultés dues à l'interprétation donnée par la partie impliquée dans le transport au terme «corde» dans l'expression corde/mille.

4. Ainsi certains prétendent qu'il s'agit de la corde réelle, d'autres de la corde apparente (128 pi. cu.).

5. Il est important que la Commission des transports spécifie de quelle corde il s'agit.

Pour ces motifs, plaise à la Commission des transports du Québec accueillir la présente requête; définir le mot «corde» dans l'expression corde/mille.

Requête en annulation:

Le requérant expose:
Autoriser la suppression du service de transport que le requérant est autorisé à fournir, et portant le numéro Q-504507-D-002.

Demande de transfert:

Giguère, Martin, demande à la Commission de transférer à:

Giguère, Jeannette Mme
Légataire universelle
515, Georges-Muir
Notre-Dame-des-Laurentides

le permis Q-201161-D-1 et le véhicule pour effectuer du transport par véhicule-taxi dans la région suivante: la municipalité de Notre-Dame-des Laurentides.

Rôle Q-7931
Q-201980-D-2
MARTEL, GILLES
5265, 2e Avenue ouest
Charlesbourg (Qué.)
Q-201066-D-3

MARTEL, MICHEL
5265, 2e Avenue ouest
Charlesbourg (Qué.)

Rôle Q-7934
1888-A-D-1-TF
**AUTOBUS TREMBLAY & PARADIS
INC.**
2229, Chemin-des-Foulons
Sillery (Québec) (Qué.)

Demande de transfert:
Martel, Gilles, demande à la Commission de transférer à:
Martel, Michel
5265, 2e Avenue ouest
Charlesbourg (Qué.)
le permis no Q-201980-D-1 et le véhicule pour effectuer du transport par véhicule-taxi
dans l'agglomération de Québec, A-36.

La requérante demande à la Commission des transports du Québec la fixation des
taux suivants pour le transport d'écoliers pour l'année scolaire 1976-77.

	<i>Ecoles</i>	<i>Horaires</i>	<i>Tarifs</i>	
			<i>Annuel</i>	<i>Mensuel</i>
Zone A	Belvédère à Charles-Huot			
	1 voyage par jour	8:30 hres 15:30 hres 16:30 hres	\$180.00	\$20.00
	2 voyages par jour		300.00	32.00
Zone B	Charles-Huot à Rte de l'Eglise			
	1 voyage par jour		200.00	22.00
	2 voyages par jour		330.00	35.00
Zone C	Rte de l'Eglise à De Boulogne			
	1 voyage par jour		215.00	24.00
	2 voyages par jour		345.00	37.00
Zone D sud	De Boulogne à boul. Pie XII à Quatre-Bourgeois			
	1 voyage par jour		225.00	25.00
	2 voyages par jour		365.00	29.00
Zone D nord	Boul. Pie XII à Quatre-Bourgeois à Rte de l'Eglise			
	1 voyage par jour		235.00	27.00
	2 voyages par jour		385.00	40.00
Zone E	Boul. Pie XII aux limites de Ste-Foy			
	1 voyage par jour		265.00	28.00
	2 voyages par jour		415.00	45.00
Zone F	Rte de l'Eglise à Rte du Vallon			
	1 voyage par jour		215.00	24.00
	2 voyages par jour		345.00	34.00
Zone G	Rte du Vallon à Painchaud			
	1 voyage par jour		180.00	20.00
	2 voyages par jour		300.00	32.00

<i>Ecoles</i>	<i>Horaires</i>
Jardin St-Joseph	9:00 hres 15:20 hres
Bellevue	8:30 hres 16:00 hres
Holland School	8:45 hres 15:30 hres

		<i>Tarifs</i>	
		<i>Annuel</i>	<i>Mensuel</i>
Zone A	Belvédère à Charles-Huot		
	1 voyage par jour	\$180.00	\$20.00
	2 voyages par jour	285.00	30.00
Zone B	Charles-Huot à Rte de l'Eglise		
	1 voyage par jour	185.00	22.00
	2 voyages par jour	305.00	33.00
Zone C	Rte de l'Eglise à De Boulogne		
	1 voyage par jour	210.00	23.00
	2 voyages par jour	325.00	35.00
Zone D sud	De Boulogne à boul. Pie XII à Quatre-Bourgeois		
	1 voyage par jour	215.00	24.00
	2 voyages par jour	335.00	36.00

		Tarifs	
		Annuel	Mensuel
Zone D nord	Boul. Pie XII à Quatre Bourgeois à Rte de l'Eglise		
	1 voyage par jour	\$225.00	\$25.00
	2 voyages par jour	355.00	38.00
Zone E	Boul. Pie XII aux limites de Ste-Foy		
	1 voyage par jour	240.00	26.00
	2 voyages par jour	370.00	40.00
Zone F	Rte de l'Eglise à Rte du Vallon		
	1 voyage par jour	185.00	22.00
	2 voyages par jour	305.00	33.00
Zone G	Rte du Vallon à Painchaud		
	1 voyage par jour	180.00	20.00
	2 voyages par jour	285.00	30.00
<i>Ecole</i>		<i>Horaires</i>	
Jésus-Marie		8:30 hres 15:15 hres	
Zone A	Belvédère à Charles-Huot		
	1 voyage par jour	\$165.00	\$19.00
	2 voyages par jour	265.00	29.00
Zone B	Charles-Huot à Rte de l'Eglise		
	1 voyage par jour	180.00	20.00
	2 voyages par jour	280.00	30.00
Zone C	Rte de l'Eglise à De Boulogne		
	1 voyage par jour	195.00	22.00
	2 voyages par jour	300.00	32.00
Zone D sud	De Boulogne à boul. Pie XII à Quatre Bourgeois		
	1 voyage par jour	200.00	22.00
	2 voyages par jour	320.00	34.00
Zone D nord	Boul. Pie XII à Quatre-Bourgeois à Rte de l'Eglise		
	1 voyage par jour	210.00	23.00
	2 voyages par jour	330.00	36.00
Zone E	Boul. Pie XII aux limites de Ste-Foy		
	1 voyage par jour	215.00	24.00
	2 voyages par jour	345.00	37.00
Zone F	Rte de l'Eglise à Rte du Vallon		
	1 voyage par jour	200.00	22.00
	2 voyages par jour	320.00	34.00
Zone G	Rte du Vallon à Painchaud		
	1 voyage par jour	180.00	20.00
	2 voyages par jour	280.00	30.00
<i>Ecoles</i>		<i>Horaires</i>	
St-Charles-Garnier		8:45 hres 11:00 hres 13:15 hres 16:00 hres	
Du Buisson		8:45 hres 11:00 hres 13:15 hres 16:00 hres	
De Sillery seulement:			
	1 voyage par jour	\$145.00	\$17.00
	2 voyages par jour	250.00	27.00
	3 voyages par jour	320.00	34.00
	4 voyages par jour	380.00	40.00
Garderie, pré-maternelle, maternelle, et 1 ^{re} année			
Colombier			
D'Eveil			
La Ronde			
Mme Gagné			
Parc Neilson			
Zone: A-B-C-D-E-F-G			
5 jours	4 voyages par jour	\$605.00	\$63.00
5 jours	3 voyages par jour	465.00	49.00
5 jours	2 voyages par jour	330.00	35.00
5 jours	1 voyage par jour	210.00	23.00
4 jours	2 voyages par jour	290.00	31.00
4 jours	1 voyage par jour	165.00	19.00

Tariifs
Annuel Mensuel

3 jours	2 voyages par jour	\$225.00	\$25.00
3 jours	1 voyage par jour	130.00	15.00
2 jours	2 voyages par jour	160.00	18.00
2 jours	1 voyage par jour	90.00	11.00

Rôle Q-7935
5691-V-D-3-TF
ST-LAWRENCE CARTAGE INC.
4005, Chanoine-Moreau
Trois-Rivières
(St-Maurice) (Qué.)

La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'obtenir l'autorisation d'augmenter ses taux pour le déménagement local et rayon de 30 milles. Les nouveaux taux proposés sont comme suit:

Taux demandés:	Temps simple	Temps et demi
1 camion et 1 homme	\$19.00	\$22.50
1 camion et 2 hommes	26.00	33.00
1 camion et 3 hommes	33.00	44.50
1 camion et 4 hommes	41.00	56.00

Rôle Q-7936
19562-V-D-1-1F
HENRI GAGNON
534, Principale
St-François-de-Sales
(Lac St-Jean) (Qué.)

Le requérant demande à la Commission des transports du Québec une modification de ses taux pour qu'ils se lisent à l'avenir comme suit:

Transport général:

Clauses *a* et *b* du permis 19562-V
Camions 3 essieux, \$18.00 l'heure.

Transport restreint:

Clause *c* du permis 19562-V.

Camion 3 essieux.

Machinerie ou équipement de 15,000 livres ou moins, \$0.65 du mille.

Machinerie ou équipement de plus de 15,000 livres, \$0.80 du mille.

Transport de machineries ou d'équipements sur des chemins ou terrains présentant des conditions particulièrement difficiles, \$20.00 l'heure.

Rôle Q-7937
Q-600331-D-1
FERNAND GAUDREAU LTÉE
460, avenue Godin
Ville-Vanier
Québec (Qué.)

Nouvelle demande:

La partie requérante demande à la Commission des transports du Québec, l'autorisation de donner le service de location suivant:

Service:

Location à long terme de véhicules de construction spécialement équipés pour l'installation de lignes d'énergie, uniquement et exclusivement à «Les Lignes Témis Ltée» dont les actionnaires et administrateurs sont les mêmes que ceux de la requérante.

Rôle Q-7938
Q-600043-D-2
780-DY et 663-DYV
MONTPLAISIR AUTO LIMITÉE
269, Lindsay
Drummondville (Qué.)

Droits additionnels:

La partie requérante Montplaisir Auto Limitée du 269 Lindsay à Drummondville, Québec, demande l'autorisation d'ajouter au permis 663-DYV location à long terme de véhicules de commerce et de livraison et au permis 780-DYV location à long terme de véhicules de promenade le droit additionnel suivant:

Service 1:

Location à court terme de véhicules-automobiles de promenade exclusivement aux clients de Montplaisir Auto Ltée et de Garage Montplaisir Ltée pendant que leur véhicule est en réparation ou qu'ils en attendent la livraison.

Service 2:

Location à court terme de véhicules-automobiles de livraison exclusivement aux clients de Montplaisir Auto Ltée et de Garage Montplaisir Ltée pendant que leur véhicule est en réparation ou qu'ils en attendent la livraison.

Rôle Q-7939
14489-V-D-1
G. & C. TRANSPORT LIMITÉE
C.P. 93
81, 12e Avenue ouest
Amos
(Abitibi) (Qué.)

Transfert d'actions:

La compagnie mise-en-cause, conformément aux dispositions de l'article 36 de la Loi des transports, s'adresse à la Commission des transports du Québec pour obtenir son autorisation au changement de contrôle dans la compagnie G. & C. Transport Limitée.

Ancienne distribution:

Adrien Campbell	54 ordinaires	20 privilégiées
Omer Lévesque	10 ordinaires	
Yvon Gravel	38 ordinaires	

Nouvelle distribution:

Hormidas Alarie	100 ordinaires	20 privilégiées
Yolande C. Alarie	1 ordinaire	
Réjean St-Laurent	1 ordinaire	

V — Avis de décisions rendues:

La Commission donne avis de la nature des décisions suivantes, prises par elle, conformément aux dispositions de l'article 2.58 du Règlement no 2. Dans le cas d'une décision rendue par un membre siégeant seul conformément à l'article 14 de la Loi des transports, la révision peut en être demandée dans les 15 jours de la présente publication.

AUDIENCES PUBLIQUES

No	Date	Requérants	G.O.Q.		Cause	Décisions
			page	date		
QPV-635	30-04-76	2155-A-D-3 HERVE LEROUX Demande de permis		09-11-75	Q-6262	Rejetée
QCR-1465	30-04-76	6883-V-D-2 CHICOUTIMI TRANSPORT LTEE Modification de clause	2032	08-03-75	Q-3026	Désistement
QCR-1466	30-04-76	4732-V-D-5 GRENIER TRANSPORT INC. Modification de permis	3757	10-05-75	Q-3487	Désistement
QCR-1467	30-04-76	7041-V-D-9 TRANSPORT AMEDEE CAYER INC. Modification de permis	4676	07-06-75	Q-3908	La Commission rejette la requête pour défaut de comparaître.
QCR-1468	30-04-76	3818-V-D-8 BEAUCE EXPRESS INC. Modification de permis	3371	26-04-75	Q-3401	La Commission rejette la requête pour défaut de comparaître.
QCR-1469	30-04-76	18296-V-D-1 ARTHUR THIBOUTOT Demande de permis		18-10-75	Q-6152	

La Commission:

1. accueille la demande de la partie requérante telle qu'amendée;
2. révoque le permis tel que détenu présentement par la partie requérante;
3. décrète la délivrance du permis suivant:
Transport restreint - service local - contrat -
Victoriaville et tous les endroits situés sur une distance ne dépassant pas 5 milles des limites de ladite ville pour la livraison de colis pour le compte de: Pharmacie Laurent, Super Marché Bellevue, J. P. Labbé Inc. et Gérard Hupé.
4. fixe les taux et tarifs suivants:
 - a) Pharmacie Laurent Enr: \$330 par semaine
 - b) Pour les trois marchands mentionnés ci-après:
 - i) \$1 pour chaque livraison, plus un montant additionnel de \$0.50 la livraison, si le transporteur doit percevoir le montant du client;
 - ii) Chacun des trois marchands garantissant le montant minimal hebdomadaire suivant:
Super Marché Bellevue: \$75
J.P. Labbé Inc.: \$70
Gérard Hupé: \$60

No	Date	Requérant	Publication		Cause	Décisions
			journal	date		
QCS-878 TF	30-04-76	22461-V-MTF-2 HENRI LEVESQUE Modification de tarifs	La Presse	21, 22, 23 janv. 76	QRS-1634	

La Commission:

1. révoque sa décision partielle QCS-827-TF émise le 8 mars 1976;
2. accorde la hausse de tarifs demandée par M. Henri Levesque, savoir:

<i>De Rimouski à:</i>	<i>Par gallon</i>	<i>De Rimouski à:</i>	<i>Par gallon</i>
Cabano0191g	Matane0097g
Ste-Anne-des-Monts0179g	Trois-Pistoles0094g
Rivière-du-Loup0134g	Mont-Joli0055g
Amqui0115g		

\$10 par arrêt additionnel.

No	Date	Requérants	G.O.Q.		Cause	Décisions
			page	date		
QCV-7110	30-04-76	Q-504147-D-001 LUCIEN LETOURNEAU Requérant-vendeur Q-502184-D-009 AURELE LAFERRIERE Requérant-acquéreur Transfert d'attestation	5171	28-06-75	Q-4084	
<p>La Commission des transports du Québec:</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. accueille la requête des requérants; 2. prend acte du contrat intervenu entre Lucien Létourneau et Aurèle Laferrrière et autorise le transfert de l'attestation; 3. révoque l'attestation jusqu'à ce jour déteu par Lucien Létourneau; 4. autorise, en faveur du requérant-acquéreur, la délivrance d'un permis de camionnage en vrac de catégorie Région et de catégorie Entrepreneur pour la région no 4 conformément aux dispositions du Règlement 12 sur le camionnage en vrac; 5. fixe les taux reconnus conformément aux directives et normes établies. 						
QCV-7114	03-05-76	Q-504081 ROLLAND BEGIN Demande de permis			Q-7900	Désistement
QCV-7364	04-05-76	Q-504614-EP-002 RENE BERNARD Demande de permis extraprovincial			Q-7902	
<p>La Commission:</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. prend acte du retrait de la demande de la partie requérante; 2. décrète la révocation de l'attestation délivrée le 11 octobre 1974. 						
QCV-7365	04-05-76	Q-504614-EP-001 RENE BERNARD Demande de permis extraprovincial			Q-7901	
<p>La Commission:</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. prend acte du retrait de la demande de la partie requérante; 2. décrète la révocation de l'attestation délivrée le 11 octobre 1974. 						
QSM-124	05-05-76	266-N-D-1 COMPAGNIE DE GESTION DE MATANE INC. Modification de permis	1725	22-02-75	Q-2952	Rejetée

SEANCES EN CHAMBRE

No	Date	Requérants	Publication		Cause	Décision
			journal	date		
QPV-629	22-04-76	1817-A-DS-1 JEAN-MARC LAPLANTE Requérant-vendeur PAUL-EMILE PARADIS Requérant-acquéreur Transfert de permis	La Tribune	11, 12, 13 mars 76	QRS-1726	Accordée

No	Date	Requérants	G.O.Q.		Cause	Décisions
			page	date		
QPV-633-TF	28-04-76	00002-D-31-TF L'ASSOCIATION DES PROPRIETAIRES D'AUTOBUS DU QUEBEC pour:	1376	21-02-76	Q-7107	

No	Date	Requérants	G.O.Q.		Cause	Décisions
			page	date		
		TRANSPORT FONTAINE LTEE Modification de tarifs				

Décision partielle

La Commission:

1. accorde, en partie, la requête et autorise l'augmentation partielle comme suit:

Points où l'équipement est disponible:

Buckland, Lévis, Québec, St-Damien, St-Gervais.

Taux

1. Les taux de location du service d'autobus pour voyage à charte-partie seront comme suit:

Catégorie de véhicule	Mille utile	Mille mort	Taux horaire
a) 16 passagers ou moins	\$0.40	\$0.25	\$6.60
b) 37 passagers	0.65	0.45	11.00
c) 41 passagers	0.80*	0.45	11.00
d) Modèle de luxe: 47 passagers, toilette, air climatisé	1.00*	0.55	13.50
e) 49 passagers	0.90*	0.55	12.25
f) Autobus de type scolaire	0.60	0.45	8.50

* Ces véhicules sont équipés de sièges inclinables.

II. Lorsqu'il y a lieu d'appliquer le taux de l'heure, il ne s'appliquera que sur une période de dix-huit (18) heures par jour pour un voyage d'une durée de plus de dix-huit (18) heures.

III. Le prix chargé sera le plus élevé résultant de l'application du taux/mille ou du taux/heure: taux minimum trente dollars (\$30).

IV. Les charges spéciales énumérées ci-après, quand il y a lieu de les appliquer, doivent être ajoutées pour établir le prix du voyage: frais de péage sur traversiers, ponts ou routes, droit d'entrée dans lieu public ou privé, et toute autre dépense de même nature.

2. réfère la requête en audience publique pour complément de preuve sur le solde des hausses demandées.

3. confirme la garde du cautionnement à la requête 7107 jusqu'à décision finale.

No	Date	Requérants	Publication		Cause	Décision
			journal	date		
QPV-634	29-04-76	2589-A-DS-2 RAYMOND THIBAUT Requérant-vendeur 3624-A LEONARD DERY & FILS ENR. (Maurice & Yvon Déry . . .) Requérant-acquéreur Transfert de permis	Le Soleil	3, 4, 5 mars 76	QRS-1731	Accordée

No	Date	Requérants	G.O.Q.		Cause	Décisions
			page	date		
OPT-2862- TF	28-04-76	Q-20,022-D-1-TF LA LIGUE DE TAXI DE HAUTERIVE INC. Modification de tarifs	1657	06-03-76	Q-7252	

La Commission:

1. fait droit à la requête;

2. autorise la Ligue de Taxi Hauterive Inc. à augmenter ses tarifs conformément à l'article 6.44 du Règlement 6 et fixe les taux suivants:

Transport par véhicule-taxi, agglomération A-22, Hauterive.

a) \$1.00 au départ de la chute;

b) \$0.70 par mille parcouru;

c) \$0.15 la minute d'attente.

3. Ces tarifs entreront en vigueur à l'expiration des délais légaux.

No	Date	Requérants	G.O.Q.		Cause	Décisions
			page	date		
QPT-2864	05-05-76	Q-200566-D-5 TAXI STE-ANNE ENRG. Requérant-cédant Q-202452 RICHARD TREMBLAY Requérant-cessionnaire Transfert de permis		03-04-76	Q-7406	Accordée
QCR-1454-TF	14-04-76	15908-V-D-8-TF LA CIE DE TRANSPORT RICHARD INC. Modification de tarifs	1629	06-03-76	Q-7224	Accordée
QCR-1464	30-04-76	22173-V-D-7 CHO-BO INC. Modification de clause	9176	13-12-75	Q-6612	Accordée
No	Date	Requérants	Publication		Cause	Décision
			journal	date		
QCR-1473	05-05-76	1835-V-DS-1 VALERE VACHON et 10-V GUILBAULT TRANSPORT INC. Requérants Transfert de clause	Journal de Québec	24, 25, 26 mars 76.	QRS-1742	Accordée
No	Date	Requérants	G.O.Q.		Cause	Décisions
			Page	date		
QCS-872	26-04-76	24566-V-D-1 JEAN CARRE ENRG. (Jean Carre) Voiturier-remorqueur 14898-V CLARKE TRANSPORT ROUTIER LTEE Voiturier-roulier	1790	13-03-76	Q-7353	Accordée
QCS-880	05-05-76	24731-V-D-1 JEAN D. PELLETIER Voiturier-remorqueur 10964-V J. P. BLANCHETTE TRANSPORT LTEE Voiturier-roulier	8899	29-11-75	Q-6548	Rejetée
No	Date	Requérants	Publication		Cause	Décision
			journal	date		
QCV-6811	26-03-76	Q-501804-DS-001 YVES LEPINE Requérant-cédant Q-505534-DS-001 ROBERT LABBE Requérant-cessionnaire Transfert de permis	Montréal-Matin	23, 24, 26 fév. 76	QRS-1695	Accordée

No	Date	Requérants	G.O.Q.		Cause	Décision
			page	date		
QCV-7063	21-04-76	Q-503758-D-001 JEAN-LOUIS MARCHAND Requérant-cédant Q-504815-D-001 GILLES HUDON Requérant-cessionnaire Transfert de permis	5932	02-08-75	Q-4354	Accordée

No	Date	Requérants	Publication		Cause	Décisions
			journal	date		
QCV-7064	22-04-76	Q-500882-DS-002 PHILIAS VAILLANCOURT Requérant-cédant Q-505577-DS-001 CLERMONT FORTIN Requérant-cessionnaire Transfert de permis	Montréal-Matin	15, 16, 17 mars 76	QRS-1740	Accordée
QCV-7065	22-04-76	Q-500216-DS-002 ALBERT TAWELL Requérant-cédant Q-505579-DS-001 LEO HEBERT Requérant-cessionnaire Transfert de permis	Montréal-Matin	23, 24, 25 mars 76	QRS-1744	Accordée
QCV-7066	22-04-76	Q-503142-DS-002 FREDERICK BROCHU Requérant-cédant Q-505565-DS-001 AUBIN BROCHU Requérant-cessionnaire Transfert de permis	Le Soleil	10, 11, 12 mars 76	QRS-1741	Accordée
QCV-7067	22-04-76	Q-502740-DS-002 DOUGLAS TURCOTTE Requérant-cédant Q-505552-DS-001 MICHEL COURCHESNE Requérant-cessionnaire Transfert de permis	Montréal-Matin	1, 2, 3 mars 76	QRS-1735	Accordée

No	Date	Requérants	Attestation		Cause	Décisions
			date	région		
QCV-7115 (et QCV-7356 incl.	03-05-76	Demandes de permis additifs				La Commission: 1. rejette la demande introduite par chacune des parties requérantes mentionnées plus haut; 2. décrète, si nécessaire, la révocation de l'attestation dite additive délivrée à chacune des parties requérantes.
QCV-7115	03-05-76	Re: Q-500008-A-1 MICHEL MARTEL	Région 3	27-06-74	8	
QCV-7116	03-05-76	Q-500165-A-1 DENIS LAROCHELLE	3	16-12-75	10	

No	Date	Requérants	Attestation		Cause	Décisions
			date	région		
QCV-7117	03-05-76	Q-500165-A-2 DENIS LAROCHELLE	<i>Région</i> 3	17-02-75	8	
QCV-7118	03-05-76	Q-500187-A-1 HERVE BAILLARGEON	3	20-06-74	8	
QCV-7119	03-05-76	Q-500190-A-1 LIONEL NADEAU	3	20-06-74	8	
QCV-7120	03-05-76	Q-500191-A-1 RENE TANGUAY	3	05-12-74	8	
QCV-7121	03-05-76	Q-500200-A-1 GHISLAIN GILBERT	3	11-06-74	8	
QCV-7122	03-05-76	Q-500200-A-2 GHISLAIN GILBERT	3	13-02-75	8	
QCV-7123	03-05-76	Q-500203-A-1 JOSAPHAT ROYER	3	18-06-74	8	
QCV-7124	03-05-76	Q-500215-A-1 ADRIEN FORTIER	3	13-06-74	8	
QCV-7125	03-05-76	Q-500224-A-1 ANDRE ROY	3	16-12-74	10	
QCV-7126	03-05-76	Q-500129-A-1 MICHEL GAUTHIER	3	08-08-74	6	
QCV-7127	03-05-76	Q-500281-A-1 LUCIUS GAUDREAU (MME)	2	30-07-74	6	
QCV-7128	03-05-76	Q-500300-A-1 OLIVIER COTE	2	26-09-74	10	
QCV-7129	03-05-76	Q-500306-A-1 ANTONIO COTE	2	08-08-74	6	
QCV-7130	03-05-76	Q-500453-A-1 THOMAS LOUIS DRAPEAU	9	01-09-74	8	
QCV-7131	03-05-76	Q-500466-A-1 ALDEGE GAGNON	9	01-08-74	8	
QCV-7132	03-05-76	Q-500491-A-1 JEAN-PAUL LAVOIE	3	12-09-74	6	
QCV-7133	03-05-76	Q-500498-A-1 ALDERIC TREMBLAY	3	18-06-74	8	
QCV-7134	03-05-76	Q-500531-A-1 HUGUETTE PAGEAU (MME)	3	08-08-74	9	
QCV-7135	03-05-76	Q-500541-A-1 ROGER MAINGUY	3	13-06-74	8	
QCV-7136	03-05-76	Q-500579-A-1 MAURICE BELANGER	3	19-06-74	8	
QCV-7137	03-05-76	Q-500587-A-1 ALPHONSE PAGEAU	3	08-08-74	9	
QCV-7138	03-05-76	Q-500601-A-1 CLAUDE HAMEL	3	16-08-74	6	
QCV-7139	03-05-76	Q-500604-A-1 RENALD MICHAUD	3	25-06-74	8	
QCV-7140	03-05-76	Q-500607-A-1 JEAN-LUC RIVARD	3	02-07-74	8	
QCV-7141	03-05-76	Q-500608-A-1 CLAUDE RIVARD	3	02-07-74	8	
QCV-7142	03-05-76	Q-500194-A-1 PHILIPPE PRUNEAU	3	04-12-74	8	
QCV-7143	03-05-76	Q-500612-A-1 LAURIER ST-PIERRE	3	01-08-74	8	
QCV-7144	03-05-76	Q-500612-A-2 LAURIER ST-PIERRE	3	08-08-74	6	
QCV-7145	03-05-76	Q-500616-A-1 REAL ROUSSEAU	3	25-06-74	8	
QCV-7146	03-05-76	Q-500617-A-1 JEAN CHAREST	3	30-07-74	6	
QCV-7147	03-05-76	Q-500617-A-2 JEAN CHAREST	3	06-11-74	8	

No	Date	Requérants	Région	Attestation		Cause	Décisions
				date	région		
QCV-7148	03-05-76	Q-500621-A-1 REGIS MICHAUD	3	25-06-74	8		
QCV-7149	03-05-76	Q-500625-A-1 GERARD MICHAUD	3	30-07-74	6		
QCV-7150	03-05-76	Q-500626-A-1 PAUL-EMILE EMOND	3	30-07-74	6		
QCV-7151	03-05-76	Q-500627-A-1 PAUL ROUSSEAU	3	14-08-74	8		
QCV-7152	03-05-76	Q-500628-A-1 FERNAND DUBE	3	02-07-74	8		
QCV-7153	03-05-76	Q-500630-A-1 SIMON MORIN	3	05-08-74	6		
QCV-7154	03-05-76	Q-500637-A-1 WILFRID ST-PIERRE	3	20-06-74	8		
QCV-7155	03-05-76	Q-500638-A-1 MARCEL DESCHENES	3	28-06-74	8		
QCV-7156	03-05-76	Q-500640-A-1 RICHARD MORIN	3	08-08-74	6		
QCV-7157	03-05-76	Q-500641-A-1 ALBERT ST-PIERRE	3	13-08-74	6		
QCV-7158	03-05-76	Q-500642-A-1 ROGER ROUSSEAU	3	20-06-74	8		
QCV-7159	03-05-76	Q-500643-A-1 GHISLAIN OUELLET	3	01-08-74	8		
QCV-7160	03-05-76	Q-500643-A-2 GHISLAIN OUELLET	3	29-08-74	6		
QCV-7161	03-05-76	Q-500644-A-1 ROBERT MORIN	3	26-06-74	8		
QCV-7162	03-05-76	Q-500645-A-1 NIL ROUSSEAU	3	20-06-74	8		
QCV-7163	03-05-76	Q-500663-A-1 LEON BERNIER	1	16-08-74	8		
QCV-7164	03-05-76	Q-500676-A-1 GAETAN DUMONT	1	02-07-74	8		
QCV-7165	03-05-76	Q-500676-A-2 GAETAN DUMONT	1	14-11-74	9		
QCV-7166	03-05-76	Q-500678-A-1 JEAN-NOEL LAJOIE	1	18-12-74	9		
QCV-7167	03-05-76	Q-500785-A-1 ROGER BLANCHETTE	3	05-07-74	8		
QCV-7168	03-05-76	Q-500786-A-1 CLEMENT RUEL	3	12-06-74	8		
QCV-7169	03-05-76	Q-500806-A-1 MAURICE GODBOUT	3	11-06-74	8		
QCV-7170	03-05-76	Q-500817-A-1 NELSON MICHAUD	3	09-09-74	6		
QCV-7171	03-05-76	Q-500857-A-1 CLERMONT ROY	3	03-12-74	9		
QCV-7172	03-05-76	Q-500862-A-1 EMMANUEL MATHIEU	3	03-12-74	9		
QCV-7173	03-05-76	Q-500863-A-1 ARMAND GIGUERE	3	11-10-74	6		
QCV-7174	03-05-76	Q-500893-A-1 JEAN-NOEL RANCOURT	3	03-07-74	8		
QCV-7175	03-05-76	Q-500904-A-1 MARCEL A. GIGUERE	3	16-08-74	6		
QCV-7176	03-05-76	Q-500910-A-1 ROLAND JACQUES	3	11-06-74	8		
QCV-7177	03-05-76	Q-500910-A-2 ROLAND JACQUES	3	04-12-74	9		
QCV-7178	03-05-76	Q-500911-A-1 DONALD ROY	3	04-12-74	9		

No	Date	Requérants	Attestation		Cause	Décisions
			date	région		
			<i>Région</i>			
QCV-7179	03-05-76	Q-500980-A-1 CLAUDE ISABEL	1	02-08-74	8	
QCV-7180	03-05-76	Q-500996-A-1 BERTHIER FILLION	1	05-05-75	8	
QCV-7181	03-05-76	Q-501044-A-1 JEAN-PIERRE PETIT	9	27-06-74	8	
QCV-7182	03-05-76	Q-501047-A-1 LAURENT TREMBLAY	9	25-06-74	8	
QCV-7183	03-05-76	Q-501061-A-1 MAGELLA SIMARD	2	23-08-74	8	
QCV-7184	03-05-76	Q-501061-A-2 MAGELLA SIMARD	2	07-04-74	8	
QCV-7185	03-05-76	Q-501062-A-1 ADHEMAR MOISAN	1	05-07-74	8	
QCV-7186	03-05-76	Q-501075-A-1 LORENZO DIONNE	4	13-06-74	8	
QCV-7187	03-05-76	Q-501075-A-2 LORENZO DIONNE	4	02-07-74	8	
QCV-7188	03-05-76	Q-501098-A-1 BERNIER & FRERES LTEE	2	23-08-74	8	
QCV-7189	03-05-76	Q-501129-A-1 LAVAL MARTEL	3	25-06-74	8	
QCV-7190	03-05-76	Q-501164-A-1 FERNAND TREMBLAY	1	20-08-74	8	
QCV-7191	03-05-76	Q-501165-A-1 HERVE LANGLOIS	1	02-07-74	8	
QCV-7192	03-05-76	Q-501167-A-1 RODOLPHE MARQUIS	1	30-07-74	6	
QCV-7193	03-05-76	Q-501168-A-1 ANDRE MURRAY	1	08-08-74	6	
QCV-7194	03-05-76	Q-501171-A-1 ROLAND PHILIBERT	1	08-08-74	6	
QCV-7195	03-05-76	Q-501173-A-1 NOEL HARRISSON	1	08-08-74	6	
QCV-7196	03-05-76	Q-501178-A-1 MAURICE GAUTHIER	1	08-08-74	6	
QCV-7197	03-05-76	Q-501179-A-1 RENAUD GAUTHIER	1	14-08-74	8	
QCV-7198	03-05-76	Q-501180-A-1 LIONEL MARQUIS	1	08-08-74	6	
QCV-7199	03-05-76	Q-501188-A-1 JEAN-GUY NADEAU	4	19-06-74	8	
QCV-7200	03-05-76	Q-501192-A-1 ONIL TOURIGNY	4	26-06-74	8	
QCV-7201	03-05-76	Q-501208-A-1 ANDRE SMITH	4	17-06-74	8	
QCV-7202	03-05-76	Q-501276-A-1 ANDRE COTE	2	30-07-74	6	
QCV-7203	03-05-76	Q-501382-A-1 RAYMOND DIONNE	1	18-06-74	8	
QCV-7204	03-05-76	Q-501382-A-2 RAYMOND DIONNE	1	01-08-74	8	
QCV-7205	03-05-76	Q-501391-A-1 ROGER FOURNIER	1	30-07-74	9	
QCV-7206	03-05-76	Q-501393-A-1 RAYNALD BEAULIEU	1	05-12-74	9	
QCV-7207	03-05-76	Q-501409-A-1 FERNAND GAGNON	1	17-04-75	8	
QCV-7208	03-05-76	Q-501429-A-1 WILFRID DIONNE	1	20-06-74	8	
QCV-7209	03-05-76	Q-501439-A-1 BERTRAND BEAULIEU	1	29-06-74	8	

No	Date	Requérants	Attestation		Cause	Décisions
			date	région		
			<i>Région</i>			
QCV-7210	03-05-76	Q-501461-A-1 LEONARD PELLETIER	3	25-06-74	8	
QCV-7211	03-05-76	Q-501461-A-2 LEONARD PELLETIER	3	13-12-74	9	
QCV-7212	03-05-76	Q-501470-A-1 JEAN-PAUL LANDRY	3	28-06-74	8	
QCV-7213	03-05-76	Q-501471-A-2 ROGER SIMON	3	13-12-74	9	
QCV-7214	03-05-76	Q-501472-A-1 JEAN-YVES ROUSSEAU	3	02-08-74	8	
QCV-7215	03-05-76	Q-501472-A-2 JEAN-YVES ROUSSEAU	3	13-12-74	9	
QCV-7216	03-05-76	Q-501473-A-1 GASTON ROUSSEAU	3	03-07-74	8	
QCV-7217	03-05-76	Q-501473-A-2 GASTON ROUSSEAU	3	13-12-74	9	
QCV-7218	03-05-76	Q-501474-A-1 GRATIEN BOUCHER	3	12-06-74	8	
QCV-7219	03-05-76	Q-501477-A-1 ROLAND BEAULIEU	3	13-06-74	8	
QCV-7220	03-05-76	Q-501479-A-2 FERNAND MICHAUD	3	23-12-74	6	
QCV-7221	03-05-76	Q-501485-A-1 NORMAND BEAULIEU	3	02-08-74	8	
QCV-7222	03-05-76	Q-501485-A-2 NORMAND BEAULIEU	3	18-03-74	9	
QCV-7223	03-05-76	Q-501492-A-1 IRENEE RICHARD	3	20-06-74	8	
QCV-7224	03-05-76	Q-501495-A-1 BELONIE MALENFANT	3	12-06-74	8	
QCV-7225	03-05-76	Q-501513-A-1 HUGUES GUERETTE	3	12-06-74	8	
QCV-7226	03-05-76	Q-501518-A-1 NORMAND A. CHOUINARD	3	11-06-74	8	
QCV-7227	03-05-76	Q-501519-A-1 MAXIMILIEN JALBERT	3	12-06-74	8	
QCV-7228	03-05-76	Q-501552-A-1 YVON DESCHENES	3	14-08-74	8	
QCV-7229	03-05-76	Q-501555-A-1 AMEDEE-HERVE BERNARD	3	26-06-74	8	
QCV-7230	03-05-76	Q-501558-A-1 FLORENT FOURNIER	3	12-06-74	8	
QCV-7231	03-05-76	Q-501591-A-1 GERMAIN GIRARD	2	08-08-74	8	
QCV-7232	03-05-76	Q-501591-A-2 GERMAIN GIRARD	2	29-08-74	8	
QCV-7233	03-05-76	Q-501606-A-1 BERTRAND MORIN	2	30-07-74	8	
QCV-7234	03-05-76	Q-501606-A-2 BERTRAND MORIN	2	08-08-74	8	
QCV-7235	03-05-76	Q-501606-A-3 BERTRAND MORIN	2	29-08-74	8	
QCV-7236	03-05-76	Q-501616-A-1 PAUL-EMILE CLOUTIER	2	30-07-74	8	
QCV-7237	03-05-76	Q-501635-A-1 FERNAND TREMBLAY	2	30-07-74	8	
QCV-7238	03-05-76	Q-501655-A-1 LEON-GUY SASSEVILLE	2	16-08-74	8	
QCV-7239	03-05-76	Q-501668-A-1 GEDEON MAILHOT	4	16-09-74	8	
QCV-7240	03-05-76	Q-501680-A-1 REJEAN TOURIGNY	4	19-08-74	8	

No	Date	Requérants	Attestation		Cause	Décisions
			date	région		
			<i>Région</i>			
QCV-7241	03-05-76	Q-501687-A-1 TELESPHORE AREL	4	19-06-74	8	
QCV-7242	03-05-76	Q-501687-A-2 TELESPHORE AREL	4	28-08-74	8	
QCV-7243	03-05-76	Q-501693-A-1 CLAUDE CHARLAND	4	05-09-74	8	
QCV-7244	03-05-76	Q-501712-A-1 PHILIPPE DUBE	3	03-07-74	8	
QCV-7245	03-05-76	Q-501712-A-2 PHILIPPE DUBE	3	12-12-74	6	
QCV-7246	03-05-76	Q-501713-A-1 PAUL-BERTHIER GAGNON	3	13-06-74	8	
QCV-7247	03-05-76	Q-501717-A-1 RONALDO BOUCHARD	3	11-06-74	8	
QCV-7248	03-05-76	Q-501720-A-1 JULIEN ROBICHAUD	3	28-06-74	8	
QCV-7249	03-05-76	Q-501720-A-2 JULIEN ROBICHAUD	3	18-12-74	6	
QCV-7250	03-05-76	Q-501741-A-1 CAMILLE COTE	3	02-08-74	8	
QCV-7251	03-05-76	Q-501741-A-2 CAMILLE COTE	3	16-12-74	6	
QCV-7252	03-05-76	Q-501766-A-1 ROGER COUTURE	3	20-12-74	8	
QCV-7253	03-05-76	Q-501767-A-1 ERNEST LAVOIE	3	12-12-74	8	
QCV-7254	03-05-76	Q-501781-A-1 JEAN-PAUL LANGLOIS	3	20-12-74	8	
QCV-7255	03-05-76	Q-501785-A-1 RAYMOND RICARD	3	20-12-74	8	
QCV-7256	03-05-76	Q-501791-A-1 JEAN-GUY CARRIER	3	01-08-74	8	
QCV-7257	03-05-76	Q-501791-A-2 JEAN-GUY CARRIER	3	01-08-74	8	
QCV-7258	03-05-76	Q-501806-A-1 RENE GABOURY	3	23-08-74	6	
QCV-7259	03-05-76	Q-501809-A-1 ANDRE MORIN	3	02-07-75	8	
QCV-7260	03-05-76	Q-501810-A-1 ALPHONSE GUY BELANGER	3	11-06-74	8	
QCV-7261	03-05-76	Q-501810-A-2 ALPHONSE-GUY BELANGER	3	16-01-74	8	
QCV-7262	03-05-76	Q-501811-A-1 J.-LAVAL TANGUAY	3	13-05-74	1	
QCV-7263	03-05-76	Q-501892-A-1 YVAN MAILLOUX	9	25-06-74	8	
QCV-7264	03-05-76	Q-501895-A-1 JACQUELIN FOSTER	9	19-08-74	8	
QCV-7265	03-05-76	Q-501897-A-1 PAUL TREMBLAY	9	19-06-74	8	
QCV-7266	03-05-76	Q-501917-A-1 BERNARD GAGNON	9	16-08-74	8	
QCV-7267	03-05-76	Q-501944-A-1 REJEAN MARTEL	3	25-06-74	8	
QCV-7268	03-05-76	Q-502002-A-1 MAURICE CANUEL	3	11-10-74	2	
QCV-7269	03-05-76	Q-502121-A-1 GERARD PICARD	4	10-06-74	8	
QCV-7270	03-05-76	Q-502121-A-2 GERARD PICARD	4	17-02-75	8	
QCV-7271	03-05-76	Q-502149-A-1 GAETAN DIMONEAU	3	26-06-74	8	

No	Date	Requérants	Région	Attestation		Cause	Décisions
				date	région		
QCV-7272	03-05-76	Q-502151-A-1 LEOPOLD LEVESQUE	3	16-08-74	8		
QCV-7273	03-05-76	Q-502336-A-1 SABE ROC INC.	2	28-08-74	8		
QCV-7274	03-05-76	Q-502456-A-1 PAUL-EUGENE DENIS	3	27-08-74	8		
QCV-7275	03-05-76	Q-502459-A-2 RAYNALD COULOMBE	1	05-07-74	8		
QCV-7276	03-05-76	Q-502474-A-1 CONRAD COULOMBE	1	05-07-74	8		
QCV-7277	03-05-76	Q-502474-A-2 CONRAD COULOMBE	1	05-07-74	8		
QCV-7278	03-05-76	Q-502506-A-1 PAUL-ARTHUR ARSENAULT	1	04-10-74	8		
QCV-7279	03-05-76	Q-502524-A-1 JACQUES HAMEL	3	13-08-74	6		
QCV-7280	03-05-76	Q-502527-A-1 ALPHONSE PELLETIER	3	16-01-74	8		
QCV-7281	03-05-76	Q-502705-A-1 ROGER ASSELIN	2	25-11-74	8		
QCV-7282	03-05-76	Q-502720-A-1 ANTONIO LAROUCHE	2	12-09-74	8		
QCV-7283	03-05-76	Q-502751-A-1 JEAN-MARIE VACHON	3	24-10-74	2		
QCV-7284	03-05-76	Q-502781-A-1 BENOIT BOUCHARD	3	12-09-74	6		
QCV-7285	03-05-76	Q-502796-A-1 JEAN-NIL DIONNE	3	13-06-74	8		
QCV-7286	03-05-76	Q-502798-A-1 ANDRE GAGNE	3	03-07-74	8		
QCV-7287	03-05-76	Q-502799-A-1 CONRAD LARRIVEE	3	02-08-74	8		
QCV-7288	03-05-76	Q-502801-A-1 RODOLPHE MICHAUD	3	20-08-74	6		
QCV-7289	03-05-76	Q-502838-A-1 JEAN-PAUL TREMBLAY	3	26-06-74	8		
QCV-7290	03-05-76	Q-502844-A-1 VINCENT NADEAU	4	25-06-74	8		
QCV-7291	03-05-76	Q-502850-A-1 GASTON CLOUTIER	1	14-08-74	8		
QCV-7292	03-05-76	Q-502858-A-1 JEAN-ROCK DIONNE INC.	9	23-08-74	1		
QCV-7293	03-05-76	Q-502859-A-1 MME FRANCE HUDON	2	30-07-74	6		
QCV-7294	03-05-76	Q-502861-A-1 RENE PICARD	4	17-10-74	8		
QCV-7295	03-05-76	Q-502861-A-2 RENE PICARD	4	14-02-75	8		
QCV-7296	03-05-76	Q-502890-A-1 PHILIPPE POULIOT	3	12-06-74	8		
QCV-7297	03-05-76	Q-502934-A-1 JEAN-GUY SAVARD	2	03-09-74	8		
QCV-7298	03-05-76	Q-502957-A-1 FERNAND GAGNE	2	23-08-74	8		
QCV-7299	03-05-76	Q-502957-A-2 FERNAND GAGNE	2	23-08-74	8		
QCV-7300	03-05-76	Q-502972-A-1 AURELIEN SIMARD	2	28-08-74	8		
QCV-7301	03-05-76	Q-502972-A-2 AURELIEN SIMARD	2	07-04-74	8		
QCV-7302	03-05-76	Q-502992-A-1 ALAIN GAGNON	2	06-09-74	8		
QCV-7303	03-05-76	Q-502998-A-1 CLAUDE GUAY	2	31-07-74	8		

No	Date	Requérants	Région	Attestation		Cause	Décisions
				date	région		
QCV-7304	03-05-76	Q-502999-A-1 GEORGES TREMBLAY	2	04-09-74	8		
QCV-7305	03-05-76	Q-503018-A-1 NORMAND GIRARD	2	08-04-75	8		
QCV-7306	03-05-76	Q-503026-A-1 ANDRE ROSS	2	31-07-74	8		
QCV-7307	03-05-76	Q-503062-A-1 TONY BOND	9	28-06-74	8		
QCV-7308	03-05-76	Q-503182-A-1 DENIS GAUTHIER	2	23-08-74	8		
QCV-7309	03-05-76	Q-503151-A-1 MARCELLIN TREMBLAY	2	29-05-74	3		
QCV-7310	03-05-76	Q-503151-A-2 MARCELLIN TREMBLAY	2	29-08-74	3		
QCV-7311	03-05-76	Q-503151-A-3 MARCELLIN TREMBLAY	2	29-08-74	3		
QCV-7312	03-05-76	Q-503241-A-1 GASTON GAGNON	3	04-12-74	8		
QCV-7313	03-05-76	Q-503249-A-1 MARC VILLENEUVE	2	28-06-74	8		
QCV-7314	03-05-76	Q-503307-A-5 JULES MILETTE INC.	4	10-06-74	8		
QCV-7315	03-05-76	Q-503307-A-6 JULES MILETTE INC.	4	10-06-74	8		
QCV-7316	03-05-76	Q-503309-A-13 ERNEST TOUZIN	3	27-05-74	4		
QCV-7317	03-05-76	Q-503309-A-2 ERNEST TOUZIN	3	27-05-74	4		
QCV-7318	03-05-76	Q-503309-A-3 ERNEST TOUZIN	3	27-05-74	4		
QCV-7319	03-05-76	Q-503309-A-4 ERNEST TOUZIN	3	27-05-74	4		
QCV-7320	03-05-76	Q-503309-A-5 ERNEST TOUZIN	3	27-04-74	4		
QCV-7321	03-05-76	Q-503322-A-1 MME LAVAL MARTEL	3	30-07-74	8		
QCV-7322	03-05-76	Q-503337-A-1 CLAUDE MOREAU	1	03-12-74	9		
QCV-7323	03-05-76	Q-503386-A-1 FIRMIN LEVESQUE	1	16-04-74	8		
QCV-7324	03-05-76	Q-503409-A-1 CLAUDE LEPAGE	1	05-07-74	8		
QCV-7325	03-05-76	Q-503409-A-2 CLAUDE LEPAGE	1	05-07-74	8		
QCV-7326	03-05-76	Q-503437-A-1 TALBOT TRANSPORT LTEE	3	12-09-74	6		
QCV-7327	03-05-76	Q-503444-A-1 LEONCE BEAUDIN	9	05-07-74	8		
QCV-7328	03-05-76	Q-503462-A-1 JEAN-GILLES DUMAS	3	09-10-74	8		
QCV-7329	03-05-76	Q-503462-A-2 JEAN-GILLES DUMAS	3	09-10-74	8		
QCV-7330	03-05-76	Q-503514-A-1 JACQUES BOUCHER	3	26-06-74	8		
QCV-7331	03-05-76	Q-503545-A-1 LEO THIBAUT	4	15-08-74	6		
QCV-7332	03-05-76	Q-503599-A-1 JEAN-ROCK DIONNE	9	23-08-74	1		
QCV-7333	03-05-76	Q-503603-A-1 REAL LAPOINTE	2	23-08-74	8		
QCV-7334	03-05-76	Q-503687-A-1 WILLIAM BERNIER	1	05-07-74	8		
QCV-7335	03-05-76	Q-503687-A-2 WILLIAM BERNIER	1	05-07-74	8		

No	Date	Requérants	Attestation		Cause	Décisions
			date	région		
			<i>Région</i>			
QCV-7336	03-05-76	Q-503687-A-3 WILLIAM BERNIER INC.	1	16-04-75	8	
QCV-7337	03-05-76	Q-503687-A-4 WILLIAM BERNIER INC.	1	21-04-75	8	
QCV-7338	03-05-76	Q-503853-A-1 ARTHUR BLANCHETTE	2	30-07-74	8	
QCV-7339	03-05-76	Q-503926-A-1 RAYMOND NOEL	2	23-08-74	8	
QCV-7340	03-05-76	Q-504146-A-1 RAYMOND LAMBERT	2	24-10-74	8	
QCV-7341	03-05-76	Q-504158-A-1 HENRI CHAPADOS	1	21-04-75	8	
QCV-7342	03-05-76	Q-504164-A-1 ROBIN GAUTHIER	1	01-08-74	6	
QCV-7343	03-05-76	Q-504181-A-1 SYLVIO TREMBLAY	2	23-08-74	8	
QCV-7344	03-05-76	Q-504216-A-1 JEAN-D. PELLETIER	1	05-07-74	8	
QCV-7345	03-05-76	Q-504216-A-2 JEAN-D. PELLETIER	1	05-07-74	8	
QCV-7346	03-05-76	Q-504216-A-3 JEAN-D. PELLETIER	1	05-07-74	8	
QCV-7347	03-05-76	Q-504216-A-4 JEAN-D. PELLETIER	1	23-08-74	8	
QCV-7348	03-05-76	Q-504216-A-6 JEAN-D. PELLETIER	1	23-04-75	8	
QCV-7349	03-05-76	Q-504216-A-7 JEAN-D. PELLETIER	1	23-04-75	8	
QCV-7350	03-05-76	Q-504216-A-8 JEAN-D. PELLETIER	1	23-04-75	8	
QCV-7351	03-05-76	Q-504218-A-1 FERNAND ARCAND	3	17-10-74	4	
QCV-7352	03-05-76	Q-504287-A-1 YVES BEAUDOIN	1	05-07-74	8	
QCV-7353	03-05-76	Q-504287-A-3 YVES BEAUDOIN	1	05-07-74	8	
QCV-7354	03-05-76	Q-504298-A-1 FERNAND BELANGER	3	17-02-75	8	
QCV-7355	03-05-76	Q-500677-A-1 OSCAR DUBE	3	14-08-74	8	
QCV-7356	03-05-76	Q-503047-A-1 ROGER BELANGER Requérants	3	08-08-74	6	

No	Date	Requérants	Région		Cause	Décision
			no	demandée		
QCV-7357 (a QCV-7363 incl.	04-05-76	Demandes de permis additifs				La Commission rejette la demande introduite par chacune des parties requérantes mentionnées plus haut.
QCV-7357	04-05-76	Re: Q-500539-A-1 CHARLES ROY	3	8		
QCV-7358	04-05-76	Q-501062-A-2 ADHEMAR MOISAN	1	8		
QCV-7359	04-05-76	Q-501514-A-1 GAETAN JEAN	3	9		
QCV-7360	04-05-76	Q-502459-A-3 RENALD COULOMBE	1	8		
QCV-7361	04-05-76	Q-502675-A-1 MICHEL LAPRISE	2	8		

No	Date	Requérants	Région		Cause	Décision
			no	demandée		
QCV-7362	04-05-76	Q-503337-A-2 CLAUDE MOREAU	1	8		
QCV-7363	04-05-76	Q-503541-A-1 AURELE ASSELIN Requérants	2	8		
No	Date	Requérants	G.O.Q.		Cause	Décision
			page	date		
QL-372-TF	20-04-76	780-DY et 663-DYV-D-1-TF (Q-600043-D-1-TF) MONTPLAISIR AUTO LTEE Modification de tarifs	1657	06-03-76	Q-7253	Accordée

SEANCES EN CHAMBRE — REQUETES EN VERTU DU REGLEMENT NO 21 (A.C. 2051-75)

No	Date	Requérants	Cause	Décisions	Date effective
QPN-245	30-04-76	24757-V-PN-4 PAUL MARCHAND	Q-7839	Accordée	28-04-76
QPN-246	30-04-76	25077-V-PN-1 MURGO INC.	Q-7878	Accordée	28-04-76
QPN-250	04-05-76	25093-V-PN-1 HORNE TRANSPORTATION CO. INC.	Q-7896	Accordée	30-04-76

SEANCES EN CHAMBRE
TRANSPORT DE PRODUITS NOMMES — PERMIS 1975 — EMIS A NOUVEAU POUR 1976-1977

No	Date	Requérants	No dossier	Décisions
QPN-247	30-04-76	PAUL MARCHAND	24757-V	Accordée
QPN-248	30-04-76	RODRIGUE ROUSSEL & CIE LTEE	19911-V	Accordée
QPN-249	30-04-76	HALL'S PRODUCE	24677-V	Accordée
QPN-251	04-05-76	ALBERT CHASSE JR.	24995-V	Accordée

PERMIS SPECIAUX

No	Requérants	Détails de la demande et de la décision	Période de validité
QS-1648	25079-V-S-1 Cause: QRS-1791 RICHARD LABRIE Voiturier-remorqueur 13963-V SPEEDWAY EXPRESS LTD. Voiturier-roulier	Demande parue dans le « Journal de Québec » les 7, 8 et 9 avril 1976. Accordée.	Ce permis est valide jusqu'au 20 janvier 1977, ou jusqu'à décision finale.

No	Requérants	Détails de la demande et de la décision	Période de validité
QS-1649	3653-V-S-1 Cause: QRS-1720 THETFORD TRANSPORT LIMITEE	Demande parue dans le journal «Le Devoir» les 3, 4 et 5 mars 1976. Accordée en partie.	Ce permis est valide jusqu'au 31 décembre 1976.
QS-1650	2307-A-DS-1 (2307-SIA-1) Cause: QRS-1493 PIERRE GOSSELIN	Demande de cessation temporaire de service par décision «Instantan». Rejetée.	
QS-1651	262-N-S-3 Cause: QRS-1777 TRAVERSE TROIS-PISTOLES-ESCOUMINS LTEE	Demande parue dans le journal «Le Soleil» les 26, 27 et 29 mars 1976. Accordée.	Ce permis est valide aux dates mentionnées: les: 26 juin 1976, 31 juillet 1976, 14 août 1976.
QS-1652	25086-V-S-1 Cause: QRS-1802 JEAN-MARIE GAUDREULT	Demande parue dans le «Journal de Québec» les 7, 8 et 9 avril 1976. Accordée.	Ce permis est valide jusqu'au 22 janvier 1977, ou jusqu'à décision finale.
QS-1653	25029-V-S-1 Cause: QRS-1749 LIONEL JACQUES Voiturier-remorqueur 17376-V KINGSWAY FREIGHT LINES LTD. Voiturier-roulier	Demande parue dans le journal «Le Devoir» les 18, 19 et 20 mars 1976. Accordée.	Ce permis est valide jusqu'au 31 mars 1977, ou jusqu'à décision finale.
QS-1654	21637-V-S-2 Cause: QRS-1787 MESSAGE TELEJET EXPRESS INC.	Demande parue dans le journal «Le Devoir» les 22, 23 et 24 mars 1976. Rejetée.	
QS-1655	Q-504600-S-009 Cause: QRS-1822 CAMIONNAGE BLACKBURN & FILS ENRG. (en société)	Demande parue dans le «Journal de Québec» au Saguenay-Lac St-Jean les 6, 7 et 8 avril 1976. Rejetée.	
QS-1656	Q-504600-S-010 Cause: QRS-1823 CAMIONNAGE BLACKBURN & FILS ENRG. (en société)	Demande parue dans le «Journal de Québec» au Saguenay-Lac St-Jean les 6, 7 et 8 avril 1976. Rejetée.	
QS-1657	Q-504600-S-008 Cause: QRS-1821 CAMIONNAGE BLACKBURN & FILS Enrg. (en société)	Demande parue dans le «Journal de Québec» au Saguenay-Lac St-Jean les 6, 7 et 8 avril 1976. Rejetée.	
QS-1658	7041-V-S-9 Cause: QRS-1819 TRANSPORT AMAEDE CAYER INC.	Demande parue dans le journal «Le Devoir» les 12, 13 et 14 avril 1976. Rejetée.	
QS-1659	Q-504600-S-007 Cause: QRS-1820 CAMIONNAGE BLACKBURN & FILS ENRG. (en société)	Demande parue dans le «Journal de Québec» au Saguenay-Lac St-Jean les 6, 7 et 8 avril 1976. Rejetée.	
QS-1660	18191-V-S-2 Cause: QRS-1818 J. ADEM BELLEMARE LTEE	Demande parue dans le journal «Le Soleil» les 9, 10 et 12 avril 1976. Accordée.	Ce permis est valide jusqu'au 31 mars 1977.
QS-1661	15-V-S-9 Cause: QRS-1831 TRANSPORT D'ANJOU INC.	Demande parue dans le «Journal de Québec» les 19, 20 et 21 avril 1976. Accordée.	Ce permis est valide jusqu'au 30 novembre 1976.
QS-1662	5427-V-S-4 Cause: QRS-1832 RIMOUSKI TRANSPORT LIMITEE	Demande parue dans le «Journal de Québec» les 19, 20 et 21 avril 1976. Accordée.	Ce permis est valide jusqu'au 30 novembre 1976.

DECISIONS DE LA COMMISSION «PROPRIO MOTU»

No	Date	Requérants	G.O.Q.		Cause	Décisions
			page	date		
MPV-784	14-04-76	2257-A-P-1 DALTON HINSDALE BUS LINE INC. Intimée	1768	13-03-76	M-14439	
La Commission annule, à toutes fins que de droit, le permis no 2257-A, détenu par Dalton Hinsdale Bus Line Inc.						
MPV-785-S	14-04-76	1978-A-D-2-P-1 TERREBONNE AUTOBUS INC. Intimée	2279	20-03-76	M-14628	
La Commission des transports du Québec revise la décision MPV-574-S du 4 septembre 1975 et décrète que la condition suivante est insérée au dispositif de cette décision: 5) Ce service sera valable à compter de l'entrée en vigueur de la décision jusqu'au 1er septembre 1976.						
MCR-2611	12-04-76	505-V-P-1 DIRECT WINTERS TRANSPORT LIMITED Intimée	433	24-01-76	M-13641	
La Commission annule, à toutes fins que de droit, la clause <i>b</i> du permis 505-V détenu par Direct Winters Transport Limited l'autorisant à faire du transport de marchandises pour le compte de Dominion Stores Limited.						
MCR-2612	14-04-76	18246-V-P-1 NADEAU EXPRESS (HUNTINGDON) INC. Intimée	8733	22-11-75	M-12717	
La Commission: 1. prend acte que la décision MCR-2130, en date du 1er octobre 1975, a déjà annulé les clauses <i>a</i> et <i>b</i> dudit permis no 18246-V, détenu par l'intimée; 2. annule, à toutes fins que de droit, l'avis «proprio motu» publié dans la <i>Gazette officielle du Québec</i> , no 47, en date du 22 novembre 1975, à la page 8733.						
MCR-2643 MCS-1775	26-04-76	23760-V-D-1-P-1 LES DEMENAGEMENTS ST-HUBERT Intimée-cédante 20430-V FRANCESCO AIELLO TRANSPORT ENRG. Intimée-cessionnaire	2904	03-04-76	M-14797	
La Commission des transports du Québec révisé la décision MCS-1253 en date du 3 juin 1975, la maintient, déclare clos le dossier de Robert Dugas faisant affaires sous les nom et raison sociale de «Les Déménagements St-Hubert», annule en conséquence le numéro 23760-V au dossier de la Commission et refond en un seul les deux permis de l'acquéreur Francesco Aiello pour qu'il soit connu sous le numéro 20430-V et qu'il se lise comme suit: Transport restreint - service local - contrat - Montréal et tous les endroits situés sur une distance ne dépassant pas (5) milles des limites de ladite ville pour la livraison de meubles neufs pour le compte de: Lida Furniture Enrg., Cosenza Furniture et AM d'Aquila Furniture Inc. Transport restreint - service local - Montréal et les localités situées sur une distance ne dépassant pas cinq (5) milles des limites de ladite ville, pour le transport de meubles neufs et usagés, pour le public en général.						
MCR-2644	26-04-76	24207-V-D-1-P-1 EUCLIDE RIEL Intimée	2278	20-03-76	M-14627	

La Commission:
1. révisé la décision.
2. autorise Euclide Riel à donner le service de transport suivant:
Transport restreint - service local - contrats -
Montréal et tous les endroits situés sur une distance ne dépassant pas (5) milles des limites de ladite ville, pour le transport de marchandises pour le compte de:
Upaco Corporation
896, Montée de Liesse,
Montréal, P.Q.

No	Date	Requérants	G.O.Q.		Cause	Décisions
			page	date		

Poly-Plax Corporation
896, Montée de Liesse,
Montréal, P.Q.

3. décrète comme prix des contrats, les taux additionnels en vigueur comme taux à contrat fixés par la Commission pour le district Montréal-Métropolitain.

MCS-1774	12-04-76	15111-V-P-4 COLOSSAL CARRIERS LIMITED Intimée 1976-V LACAILLE TRANSPORT (ROUVILLE) 11344-V MAISLIN TRANSPORT LTD. 92-V ASBESTOS EASTERN TRANSPORT LTD. 10988-V ST-ARMAND TRANSPORT INC. Mises-en-cause	1209	14-02-76	M-13916
----------	----------	--	------	----------	---------

La Commission:

déclare amendée la décision MCS-1240 du 27 mai 1975, de façon à ce que les troisième, quatrième, cinquième, sixième et septième lignes, du paragraphe 2, du dispositif de ladite décision soient remplacées par ce qui suit:

et décrète la remise de la somme de \$25 déposée par chacune des opposantes suivantes:

LACAILLE TRANSPORT (ROUVILLE)
MAISLIN TRANSPORT LTD.
ASBESTOS EASTERN TRANSPORT LTD.
ST-ARMAND TRANSPORT INC.

MCV-8008	14-04-76	M-503111-D-I-P-1 GILLES TESSIER Intimé-cédant JEAN-CLAUDE LASSONDE Intimé-cessionnaire	2278	20-03-76	M-14625
----------	----------	--	------	----------	---------

La Commission des transports du Québec revise la décision MCV-6275 du 5 janvier 1976 et modifie au troisième paragraphe du dispositif de la décision les mots «région numéro 7» pour les mots «région numéro 6».

MCV-8009	12-04-76	M-502894-P-1 JULES ROBERGE Intimé	2277	20-03-76	M-14548
----------	----------	---	------	----------	---------

La Commission des transports du Québec prend acte de la déclaration de l'intimé et annule le permis numéro M-502894-D-001.

MCV-8010	12-04-76	M-505023-D-2-P-1 SERAFINO MOTTILLO Intimé	2277	20-03-76	M-14549
----------	----------	---	------	----------	---------

La Commission des transports du Québec revise la décision MCV-3379 du 29 juillet 1974 et change le nom de l'intimé Sérafino Montillo par celui de Sérafino Mottillo.

MCV-8011	20-04-76	CM-50000-P-2 COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC	1211	14-02-76	M-14003
----------	----------	--	------	----------	---------

La Commission:

- ordonne de classer le dossier MCV-5267 Venettacci, Aldobrando, M-505458-D-001;
- ordonne que les corrections suivantes soient faites de façon à ce qu'elles se lisent à l'avenir comme suit:
MCV-5072 – dossier M-506159-D-1 – Mavromatis, Pierre au lieu de Mauromatis, Pierre;
MCV-1788 – dossier M-502445-D-001 – Gauttier, Henri au lieu de Gauthier, Henri;
MCV-2102 – dossier M-503664-D-001 – Miclette, Jean-Marie au lieu de Midette, Jean-Marie;

MCV-8012	12-04-76	M-501621-CS-1-P-1 PIERRE BELANGER Intimée	1333	21-02-76	M-14085
----------	----------	---	------	----------	---------

La Commission:

- annule, à toutes fins de droit, la décision MCV-5388 en date du 7 août 1975;
- autorise en faveur de Pierre Bélanger, 26, Rivière Sud, St-Esprit (Montcalm) P.Q. la délivrance d'un permis de camionnage en vrac, de catégorie «Région» et «Artisan» pour la région no 6, conformément au Règlement no 12.

No	Date	Requérants	G.O.Q.		Cause	Décisions
			page	date		
MCV-8013	01-04-76	M-502380-D-1-P-1 AUDET TRANSPORT INC. Intimée-cédante M-506173-D-002 REJEAN RIENDEAU Intimé-cessionnaire	445	24-01-76	M-13821	

La Commission:

- révoque, à toutes fins que de droit, la décision MCV-6235, en date du 9 septembre 1975, cause M-9193 autorisant le transfert du permis no M-502380-D-001 de l'intimée-cédante en faveur de l'intimé-cessionnaire;
- annule, à toutes fins que de droit, le permis no M-502380-D-001 délivré à Audet Transport Inc.

MCV-8014	01-04-76	M-500324-D-1-P-1 LUCIEN LANTHIER Intimée	437	24-01-76	M-13701	
----------	----------	--	-----	----------	---------	--

La Commission:

déclare amendée la décision MCV-4794 de façon à ce que:

- le mot « attestation » dans le premier paragraphe du dispositif de ladite décision, à la page 2, soit remplacé par le mot « permis »;
- « la condition » placée après le premier paragraphe du dispositif de ladite décision, à la page 2, soit annulée à toutes fins que de droit.

MCV-8015	30-04-76	M-500864-P-1 JEAN-GUY PELADEAU Mis-en-cause	5766	26-07-75	M-9527	
----------	----------	---	------	----------	--------	--

La Commission:

- déclare corriger la décision MCV-4215 rendue le 18 février 1975;
- déclare accorder ladite requête faire sous l'autorité de l'article 12.13 du Règlement 12 sur le camionnage en vrac.

MCV-8016	26-04-76	M-500314-D-1-P-2 JULES CARRIER Intimé	2277	20-03-76	M-14551	
----------	----------	---	------	----------	---------	--

La Commission:

- révoque à toutes fins que de droit la décision MCV-4791 du 13 mai 1975 délivrant une attestation de catégorie « Artisan » pour la région 6;
- déclare que la décision MCV-4105 du 28 janvier 1975 autorisant la délivrance d'un permis de catégorie « Artisan » pour la région 8 est toujours en vigueur.

MPN-960 MCR-2616	12-04-76	CM-30000-P-3 COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC	433	24-01-76	M-13640	
---------------------	----------	--	-----	----------	---------	--

La Commission:

déclare amendées les décisions:

- MPN-218, en date du 5 septembre 1975, MPN-300, en date du 26 septembre 1975 et MCR-2043, en date du 20 août 1975, de façon à ce qu'elles se lisent comme suit:

Décisions		Numéro de dossier	Nom des parties et adresse			
Date	Numéro					
05-09-75	MPN-218	24335-V-PN-1	Foster, Royal 775, rue du Marché Central Montréal (Qué.)			
26-09-75	MPN-300	24606-V-PN-1	Milligan, David T. 775, rue du Marché Central Montréal (Qué.)			
20-08-75	MCR-2043	22974-V-D-001	G. Tackaberry & Sons Construction Company Limited 1025, boul. St-Laurent 381 (Qué.)			
MPN-959	12-04-76	24354-V-PN-7-P-1 ANDERSON POTATO CO. INC. Intimée	1210	14-02-76	M-13974	

La Commission:

- prend acte de la renonciation au permis 24354-V-PN-7, par Anderson Potato Co. Inc. en date du 9 décembre 1975;
- annule, à toutes fins que de droit, le permis no 24354-V-PN-7, détenu par Anderson Potato Co. Inc.

No	Date	Requérants	G.O.Q.		Cause	Décisions
			page	date		
ML-876	15-04-76	1073-DY et 716-DYV-P-1 MORAND AUTOMOBILES LTEE Intimée	2279	20-03-76	M-14649	

La Commission des transports du Québec modifie la décision rendue en date du 14 décembre 1970 par la Régie des transports du Québec et annule les services de location suivants y mentionnés:

Permis: 1073-DY

Service:

b) Location de véhicules de promenade (automobiles et stations-wagons) à court terme à 200, route 9C, Ste-Catherine-d'Alexandrie, comté Laprairie (Qué.)

Permis: 716-DYV

Service:

b) Location de véhicules de commerce et de livraison (camions) à court terme à 200, route 9C, Ste-Catherine-d'Alexandrie, comté Laprairie (Qué.).

ML-877	14-04-76	1454-DY 2110-DYV-D-1-P-1 VOLVO CANADA LTD. Intimée	2276	20-03-76	M-14547	
--------	----------	--	------	----------	---------	--

La Commission des transports du Québec révisé la décision ML-821 du 26 janvier 1976 et corrige le nom de Volvo (Canada) Ltd. par le suivant: Volvo (Canada) Ltd. - Volvo (Canada) Ltée.

ML-878	14-04-76	613-DYV-P-2 ROSS HUNTLEY GORDON Intimé	1610	06-03-76	M-14359	
--------	----------	--	------	----------	---------	--

La Commission:

déclare amendée la décision ML-714, en date du 9 septembre 1975, de façon à ce que dans le dispositif de ladite décision, à la page 2, le numéro du permis se lise comme suit: 613-DYV.

ML-879	14-04-76	2105-DYV-D-1-P-1 LOCATION L'ACHIGAN ENRG. Intimée 1930-V PROVOST CARTAGE INC. Mise-en-cause	1610	06-03-76	M-14361	
--------	----------	--	------	----------	---------	--

La Commission:

déclare amendée la décision ML-795, en date du 5 janvier 1976 de façon à ce que le deuxième et le cinquième paragraphe du dispositif de ladite décision, à la page 2, se lisent comme suit:

2. autorise Location L'Achigan Eng. (Jean-Guy Lemire faisant affaires sous les nom et raison sociale de:)

à donner les services de location suivants:

a) Location à court terme (moins d'une année) de véhicules de commerce et de livraison (camions, tracteurs, remorques (excepté remorques-citernes) (au sens du code de la route) au 247, Rivière-Nord à St-Roch.

b) Location à long terme (plus d'une année) de véhicules de commerce et de livraison (camions, tracteurs, remorques (excepté remorques-citernes) (au sens du code de la route) au 247, Rivière-Nord à St-Roch.

ML-880	14-04-76	1411-DY-P-1 YVES BERUBE Intimé	1610	06-03-76	M-14360	
--------	----------	--------------------------------------	------	----------	---------	--

La Commission:

1. prend acte de la renonciation au permis 1411-DY, détenu par Yves Bérubé, en date du 19 janvier 1976;

2. annule à toutes fins que de droit, le permis 1411-DY détenu par Yves Bérubé, 267, chemin Milton, Beaconsfield, (Qué.).

MS-2360	26-04-76	24428-V-S-1 104-V 365-V-P-1 LUC SARAZIN Intimé - mis-en-cause	2905	03-04-76	M-14798	
---------	----------	---	------	----------	---------	--

La Commission des transports du Québec révisé la décision MS-1727 du 14 août 1975 et statue sur les cautionnements au montant de \$50 déposé par Les Industries D.C.B. Ltée pour Boyd's Express Ltée (reçu no 57717) et par Flynn & Associés pour Forget Transport Inc. (reçu no 57715), et décrète le remboursement aux intimées-opposantes.

MS-2361	26-04-76	176-DYV 646-DY-S-2-P-1 POPULAR AUTO SALES & SERVICES LTD. Intimée - mise-en-cause	2905	03-04-76	M-14811	
---------	----------	--	------	----------	---------	--

La Commission des transports du Québec révisé la décision MS-1871 du 27 octobre 1975 et statue sur le cautionnement de \$50 déposé par Compact Rent A Car Ltd. (reçu no 60024) et décrète le remboursement de l'intimée-opposante.

No	Date	Requérants	G.O.Q.		Cause	Décisions
			page	date		
MS-2362	12-04-76	M-503147-DA-2-P-1 GILLES MEUNIER Intimé	2277	20-03-76	M-14550	

La Commission des transports du Québec révisé la décision MS-2193 du 23 janvier 1976 et y remplace au deuxième paragraphe le mot « Artisan » par celui « Entrepreneur ».

SEANCES EN CHAMBRE

MPV-771-TF	31-03-76	551-A-S-2-TF BONIN AUTOBUS LIMITEE Modification de tarif Requête publiée dans le « Journal de Montréal » les 31 janvier 1976 et 1, 2 février 1976 en vertu de l'article 2.71 du Règlement no 2.			M-2658	Accordée
MPV-783	22-04-76	2121-A-DS-1 LES AUTOBUS ROBERT LTEE Requérante-cédante 3530-A LA COMPAGNIE D'AUTOBUS CHAMBLY INC. Requérante-cessionnaire Transfert de permis Requête publiée dans le journal « Le Devoir » les 8, 9, 10 mars 1976 en vertu de l'article 2.59.1 du Règlement no 2.			M-14823	Accordée
MPV-787-S	30-04-76	2481-A-DS-1 ANDRE TETREAU Nouvelle demande Requête publiée dans le journal « La Presse » les 23, 24, 25 mars 1976 en vertu de l'article 2.72.7 du Règlement no 2.			M-14981	Accordée
MPT-10025	22-04-76	M-206991-D-2 FERNAND BEAUCHEMIN Nouvelle demande	1638	06-03-76	M-14382	Accordée
MPT-10026	22-04-76	M-206983-D-1 VIATEUR LAUZON Nouvelle demande	1635	06-03-76	M-14350	

La Commission:

1. accorde, en partie, la présente requête;
2. prend acte de cette partie de la requête concernant l'obtention d'un permis de propriétaire de taxi pour la région de Val Morin 06 6354 SD comprenant Val Morin et la déclare pendante jusqu'à ce que les normes imposées par l'article 6.70-1 du Règlement no 6 permettent que cette partie de la requête puisse être considérée par la Commission;
3. autorise Viateur Lauzon, 2050, Wilfrid, Val David, (Qué.) à effectuer par véhicule-taxi, à titre de propriétaire du transport dans la région de Ste-Agathe 06 6361 P, comprenant Ste-Agathe.

Condition:

Ce permis doit être opéré conformément et selon les dispositions du Règlement no 6 de la Commission des transports du Québec et de ses amendements.

MPT-10027	22-04-76	M-200499-D-2 YVAL SIMON Demande de permis	1774	13-03-76	M-14438	Désistement
MPT-10028	22-04-76	M-207023-D-1 PAUL-EMILE PLANTE Nouvelle demande	1639	06-03-76	M-14396	Accordée
MPT-10029	22-04-76	M-206991-D-1 FERNAND BEAUCHEMIN Nouvelle demande	1502	28-02-76	M-14308	Accordée

No	Date	Requérants	G.O.Q.		Cause	Décisions
			page	date		
MPT-10030	23-04-76	M-204883-D-6 NANTAN GRUNSTEIN Requérant-cédant M-206987-001 SOFIA PANAGIOTOPOULOS Requérant-cessionnaire Transfert de permis	1367	21-02-76	M-14116	Accordée
MPT-10031	23-04-76	M-205954-D-1 LEMONIA TACHIATIS Requérant-cédant M-206919-001 GEORGES NOCOLOPOULOS Transfert de permis	1366	21-02-76	M-14115	Accordée
MPT-10032	23-04-76	M-205238-D-3 PAUL JALBERT Requérant-cédant M-206980-001 YVON GARCEAU Requérant-cessionnaire	1361	21-02-76	M-14079	Accordée
MPT-10033	23-04-76	M-203633-D-12 ROGER TELLIER Requérant-cédant M-206982-001 ROGER GUERTIN Requérant-cessionnaire Transfert de permis	1361	21-02-76	M-14078	Accordée
MPT-10034	23-04-76	M-203297-D-2 DONALD FORTIN Requérant-cédant M-206836-002 JOCELYNE DUFRESNE Requérant-cessionnaire Transfert de permis	1360	21-02-76	M-14077	Accordée
MPT-10035	23-04-76	M-205231-D-2 ROBERT LEDUC Requérant-cédant M-206977-001 ALINE V. BRUN Requérante-cessionnaire	1360	21-02-76	M-14076	Accordée
MPT-10036	23-04-76	M-203900-D-5 GEORGES VIDOR Requérant-cédant M-206973-001 ALEX VENDEL OLLARY Requérant-cessionnaire Transfert de permis	1360	21-02-76	M-14075	Accordée
MPT-10037	23-04-76	M-204315-D-2 GREGORY J. RAVENDA Requérant-cédant M-206961-001 SOPHIA KAMANOS Requérante-cessionnaire Transfert de permis	1359	21-02-76	M-14065	Accordée
MPT-10038	23-04-76	M-202329-D-8 J. BENOIT GAGNON Requérant-cédant M-205712-002 CLAUDE BLAIS Requérant-cessionnaire Transfert de permis	1359	21-02-76	M-14064	Accordée

No	Date	Requérants	G.O.Q.		Cause	Décisions
			page	date		
MPT-10039	23-04-76	M-200825-D-2 JOSE PACHECO Requérant-cédant M-206969-001 PAUL ROBERT ALECTUS Requérant-cessionnaire Transfert de permis	1359	21-02-76	M-14063	Accordée
MPT-10040	23-04-76	M-205519-D-2 LIBORIO CHIAZZESE Requérant-cédant M-206960-001 GIUSEPPE MORMINA Requérant-cessionnaire Transfert de permis	1359	21-02-76	M-14062	Accordée
MPT-10041	23-04-76	M-203622-D-11 LEO LEDUC Requérant-cédant M-206927-001 à-006 GUY BERNARD Requérant-cessionnaire Transfert de permis	1359	21-02-76	M-14061	Accordée
MPT-10045	29-04-76	M-200200-D-2 MARCEL PELLETIER Requérant-cédant M-207021-001 MARIETTE LEBEAU Requérante-cessionnaire Transfert de permis	2305	20-03-76	M-14581	Accordée
MPT-10046	29-04-76	M-205311-D-1 JACQUES BOUGIE Requérant-cédant M-207066-001 RICHARD PILON Requérant-cessionnaire Transfert de permis	2305	20-03-76	M-14582	Accordée
MPT-10047	29-04-76	M-204887-D-4 ELIZABETH GRUNSTEIN Requérante-cédante M-205773-007 LEONARD SCHEER Requérant-cessionnaire Transfert de permis	2305	20-03-76	M-14583	Accordée
MPT-10048	29-04-76	M-203739-D-8 DAVID SHAPIR Requérant-cédant M-207031-001 MME BUTY TOKER Requérante-cessionnaire Transfert de permis	2305	20-03-76	M-14584	Accordée
MPT-10049	29-04-76	M-202864-D-3 NOE LALONDE Requérant-cédant M-207069-001-002 JEAN-PIERRE BOYER Requérant-cessionnaire Transfert de permis	2306	20-03-76	M-14585	Accordée
MPT-10050	29-04-76	M-201643-D-2 MME DENISE BROUSSEAU CHARBONNEAU Requérante-cédante M-207072-001 FELIX ADRIANO Requérant-cessionnaire Transfert de permis	2309	20-03-76	M-14631	Accordée

No	Date	Requérants	G.O.Q.		Cause	Décisions
			page	date		
MPT-10051	05-05-76	M-202903-D-2 PAUL-HENRI CANTIN Requérant-cédant M-207070-001 YVES DUMONT Requérant-cessionnaire Transfert de permis	2309	20-03-76	M-14632	Accordée
MPT-10052	05-05-76	M-201659-D-2 BERNARD DUPUIS Requérant-cédant M-200204-002 ANTONIO FRATE Requérant-cessionnaire Transfert de permis	2309	20-03-76	M-14633	Accordée
MPT-10053	05-05-76	M-201277-D-2 RENE MONTEPELLIER Requérant-cédant M-207071-001 JEAN-GUY JOANNETTE Requérant-cessionnaire Transfert de permis	2309	20-03-76	M-14634	Accordée
MPT-10054	05-05-76	M-200106-D-2 HENRI ALABRUS Requérant-cédant M-206628-002 MICHEL LAURIN Requérant-cessionnaire Transfert de permis	2309	20-03-76	M-14635	Accordée
MPT-10055	05-05-76	M-201598-D-2 RONALDO DEMANCHE Requérant-cédant M-204857-003 Requérant-cessionnaire Transfert de permis	2309	20-03-76	M-14636	Accordée
MPT-10056	05-05-76	M-200370-D-2 GEORGES MELANÇON Requérant-cédant M-207078-001 ESTHER OHAYON Requérante-cessionnaire Transfert de permis	2310	20-03-76	M-14637	Accordée
MPT-10057	05-05-76	M-201403-D-2 BENNY YANOFKY Requérant-cédant M-207079-001 ELLEN PANTELIDIS Requérant-cessionnaire Transfert de permis	2310	20-03-76	M-14638	Accordée
MPT-10058	05-05-76	M-206299-D-1 GERARD LAPOINTE Requérant-cédant M-207007-001 MICHEL ST-HILAIRE Requérant-cessionnaire Transfert de permis	2310	20-03-76	M-14639	Accordée
MPT-10059	05-05-76	M-203612-D-7 TAXI PHILIPPE HARVEY INC. Requérante-cédante M-207022-001 VICTOR THEBAUD Requérant-cessionnaire Transfert de permis	2310	20-03-76	M-14640	Accordée

No	Date	Requérants	G.O.Q.		Cause	Décisions
			page	date		
MPT-10060	05-05-76	M-205571-D-1 REAL BOUTOT Requérant-cédant M-207085-001 PIERRE G. BOURGOUIN Requérant-cessionnaire Transfert de permis	2713	27-03-76	M-14683	Accordée
MPT-10061	05-05-76	M-205761-D-1 ROGER HUOT Requérant-cédant M-207074-001 RENE DROUIN Requérant-cessionnaire Transfert de permis	2713	27-03-76	M-14684	Accordée
MPT-10062	05-05-76	M-202807-D-2 ANDRE HOULE Requérant-cédant M-207068-001 ROLAND DUHAMEL Requérant-cessionnaire Transfert de permis	2714	27-03-76	M-14687	Accordée
MPT-10063	05-05-76	M-204890-D-2 PALAGIA VROCHOPOULOS Requérant-cédant M-204288-005 JANOS VITEZ Requérant-cessionnaire Transfert de permis	2302	20-03-76	M-14534	Accordée
MPT-10064	05-05-76	M-202966-D-3 STELLA GOURIS Requérante-cédante M-204288-006 JANOS VITEZ Requérant-cessionnaire Transfert de permis	2301	20-03-76	M-14533	Accordée
MPT-10065	05-05-76	M-202968-D-2 CABRIEL VROCHOPOULOS Requérant-cédant M-204288-004 JANOS VITEZ Requérant-cessionnaire Transfert de permis	2301	20-03-76	M-14532	Accordée
MPT-10066	05-05-76	M-202040-D-3 MAURICE FERLAND Requérant-cédant M-207020-001 REMI LEBRUN Requérant-cessionnaire Transfert de permis	2302	20-03-76	M-14535	Accordée
MPT-10067	05-05-76	M-205738-D-2 HENRI NOLIN Requérant-cédant M-207024-001 BENOIT PARENT Requérant-cessionnaire Transfert de permis	2302	20-03-76	M-14536	Accordée
MPT-10068	05-05-76	M-204830-D-3 CHARLES D. BELOVARAC Requérant-cédant M-207025-001 MME THERESE BEAUBIEN Requérante-cessionnaire Transfert de permis	2302	20-03-76	M-14537	Accordée

No	Date	Requérants	G.O.Q.		Cause	Décisions
			page	date		
MPT-10069	05-05-76	M-204476-D-6 RENA GABBAY Requérante-cédante M-206478-011 SOULEIMAN ELZAWAHERI Requérante-cessionnaire Transfert de permis	2302	20-03-76	M-14538	Accordée
MPT-10070	05-05-76	M-206422-D-1 HORACE BOURGET Requérant-cédant M-207028-001 DANIEL BERGERON Requérant-cessionnaire Transfert de permis	2302	20-03-76	M-14539	Accordée
MPT-10071	05-05-76	M-203379-D-2 ROGER HAMEURY Requérant-cédant M-207039-001 GUY FORTIN Requérant-cessionnaire Transfert de permis	2303	20-03-76	M-14564	Accordée
MPT-10072	05-05-76	M-205271-D-3 JEAN-CLAUDE RICARD Requérant-cédant M-206027-002 CLAUDE RICARD Requérant-cessionnaire Transfert de permis	2303	20-03-76	M-14565	Accordée
MPT-10073	05-05-76	M-206808-D-1 MME HAVA PERECOWICZ Requérante-cédante M-207026-001 ALBERTO LAPLAINE Requérant-cessionnaire Transfert de permis	2303	20-03-76	M-14566	Accordée
MPT-10074	05-05-76	M-202569-D-2 NILPHAS LAVIGNE Requérant-cédant M-206966-001 JACQUES BEAUCHAMP Requérant-cessionnaire Transfert de permis	2303	20-03-76	M-14567	Accordée
MPT-10075	29-04-76	M-204476-D-5 MME RENA GABBAY Requérante-cédante M-202198-002 SPIRIDON MALTEZOS Requérant-cessionnaire Transfert de permis	2303	20-03-76	M-14568	Accordée
MPT-10076	29-04-76	M-203328-D-2 MAX ELLIAS Requérant-cédant M-207033-001 MME ANNIE ELLIAS Requérante-cessionnaire Transfert de permis	2304	20-03-76	M-14570	Accordée
MPT-10077	29-04-76	M-204673-D-7 GERARD PIGEON Requérant-cédant M-207034-001 MICHEL AUDET Requérant-cessionnaire Transfert de permis	2304	20-03-76	M-14577	Accordée

No	Date	Requérants	G.O.Q.		Cause	Décisions
			page	date		
MPT-10078	29-04-76	M-204506-D-2 ROGER LACOMBE Requérant-cédant M-206595-002 ROBERT DESROCHES Requérant-cessionnaire Transfert de permis	2304	20-03-76	M-14578	Accordée
MPT-10079	29-04-76	M-203192-D-2 JUDAH SEBBAG Requérant-cédant M-207038-001 MME SOL ELFASSY Requérante-cessionnaire Transfert de permis	2305	20-03-76	M-14579	Accordée
MPT-10080	29-04-76	M-206352-D-1 WILLIAM LADIK Requérant-cédant M-204061-002 JOSEPH EISINGER Requérant-cessionnaire Transfert de permis	2305	20-03-76	M-14580	Accordée
MPT-10081	05-05-76	M-205424-D-1 MARCEL PORTELANCE Requérant-cédant M-207103-001 ROSAIRE VAILLANCOURT Requérant-cessionnaire Transfert de permis	2718	27-03-76	M-14741	Accordée
MPT-10082	05-05-76	M-202399-D-2 LEO DUPUIS Requérant-cédant M-207086-001 JEANNINE CHENAIL LEGRIS Requérante-cessionnaire Transfert de permis	2714	27-03-76	M-14688	Accordée
MPT-10083	05-05-76	M-202781-D-9 DEZSO FELLEGI Requérant-cédant M-207084-001 ALEXANDRE-GABRIEL MANGOS Requérant-cessionnaire Transfert de permis	2714	27-03-76	M-14689	Accordée
MCR-2596- TF	14-04-76	30003-D-12-TF BUREAU DES TARIFS DU QUEBEC INC. Modification de tarif	1363	21-02-76	M-14093	Accordée
MCR-2598- TF	13-04-76	30003-D-123-TF BUREAU DES TARIFS DU QUEBEC INC. Modification de tarif	1336	21-02-76	M-13814	Accordée
MCR-2605	05-04-76	23246-V-D-1 ARGYRIOS KOUFADAKIS Requérant-vendeur B. GIANNES TRANSPORT REG'D. Requérante-acquéreur Transfert de permis	1345	21-02-76	M-13962	Accordée en partie
MCR-2647	28-04-76	10911-V-DS-1 DESLAURIERS & FRERES TRANSPORT LTEE Requérante-venderesse			M-14934	Accordée

No	Date	Requérants	G.O.Q.		Cause	Décisions
			page	date		
MCR-2648	28-04-76	8448-V GLENGARRY TRANSPORT (QUEBEC) LTEE Requérante-acquéreur Transfert partiel de permis Requête publiée dans le journal « Le Devoir » les 3, 4, 5 mars 1976 en vertu de l'article 2.59.1 du Règlement no 2.			M-14617	Accordée
MCR-2649- TF	30-04-76	406-V-DS-1 CHAMPLAIN SEPT ILES EXPRESS INC. Requérante-venderesse 22779-V KWIKASAIR LTD. Requérante-acquéreur Transfert partiel de permis Requête publiée dans le journal «Montréal- Matin», les 17, 18, 19 février 1976 en vertu de l'article 2.59.1 du Règlement no 2.	474	24-01-76	M-13731	Désistement
MCR-2651- TF	04-05-76	23974-V-D-1-TF ELWOOD'S LIMITED Modification de tarif 30003-S-31-TF BUREAU DES TARIFS DU QUEBEC INC. Modification de tarif en vertu de l'article 2.64 du Règlement no 2.			MRS-2714	Accordée
MCS-1711 TF	16-03-76	22345-V-D-1-TF L.R. TRANSPORT INC. Modification de tarif	9201	13-12-75	M-13185	

La Commission:

1. fait droit partiellement à la présente requête.

2. autorise L.R. Transport Inc., 8101, boul. Montréal-Toronto, Montréal-Ouest, (Qué.) à modifier ses tarifs de la façon suivante:

1. tels que déposés avec la présente requête ou jusqu'à un maximum de 10% lorsqu'il s'agit d'une majoration des tarifs actuels;

2. réfère en audience publique les parties de la requête qui ne sont pas accordées intégralement par la présente décision.

MCS-1749	05-04-76	22951-V-D-1 JEAN PAUL PAQUETTE Voiturier-remorqueur Demande de permis 17396-V RICYELIEU MILK TANKERS INC. Voiturier-roulier Droit additionnel	1356	21-02-76	M-14029	Accordée
MCS-1763- TF	13-04-76	22182-V-D-1-TF ROULOTTES R.G. GAGNON INC. Modification de tarif	1335	21-02-76	M-13798	Accordée en partie
MCV-7347	05-03-76	M-501529-D-10 C. AUBIN EXCAVATION INC. Requérante-venderesse COMÉAU TRANSPORT Requérante-acquéreur Transfert de permis Requête publiée dans le journal «Montréal- Matin» les 14, 15, 16 janvier 1976 en vertu de l'article 2.59.1 du Règlement no 2.			M-14293	Accordée
MCV-7509	30-03-76	M-505604-D-1 FERNAND CAMERON Requérant-cédant			M-14668	Accordée

No	Date	Requérants	G. O. Q.		Cause	Décisions
			page	date		
MCV-7511	09-04-76	M-507158 CLAUDE LAPORTE Requérant-cessionnaire Transfert de permis Requête publiée dans le journal « La Tribune » les 26, 27, 28 février 1976 en vertu de l'article 2.59.1 du Règlement no 2.	1340	21-02-76	M-13930	Accordée
MCV-7706	30-03-76	M-502945-D-3 ELPHEGE OUELLET Requérant-cédant M-506892-D-1 BLANCHETTE PHILIPPE INC. Requérante-cessionnaire Transfert de permis			M-14702	Accordée
MCV-7799	24-04-76	M-500693-DS-1 JOSEPH ALBERT LASALLE Requérant-cédant M-507160 BERTRAND MORIN Requérant-cessionnaire Transfert de permis Requête parue dans le journal « Montréal- Matin » les 24, 25, 26 février 1976 en vertu de l'article 2.59.1 du Règlement no 2.			M-14790	Accordée
MCV-7879	20-04-76	M-502069-DS-1 GILLES PILON Requérant-cédant M-507171-D-001 JEAN LEGER Requérant-cessionnaire Transfert d'attestation Requête parue dans le journal « Montréal- Matin » les 5 et 6 mars 1976 et dans le journal « Le Dimanche » le 7 mars 1976 en vertu de l'article 2.59.1 du Règlement no 2.	1501	28-02-76	M-14303	Accordée
MCV-8006	09-04-76	M-501586-D-2 LUCIEN MERCIER Requérant-cédant M-507017-D-1 CLEMENT DUQUETTE Requérant-cessionnaire Transfert de permis	8756	22-11-75	M-12799	Accordée
MCV-8007	09-04-76	M-501297-D-14 LES ENTREPRISES LES CEDRES LTEE Demande de permis E-6	8756	22-11-75	M-12800	Accordée
MCV-8017	20-04-76	M-501297-D-17 LES ENTREPRISES LES CEDRES LTEE Demande de permis E-6				
MCV-8018	21-04-76	M-502359-D-16 FRANÇOIS AUDET Requérant-vendeur M-502979-D-002 LUCIEN AUDET Requérant-acquéreur Transfert d'attestation M-504908-D-1 ANDRE LANDRY Requérant-vendeur M-506220-D-001 ALBERT LEVESQUE Requérant-acquéreur Transfert de permis	1636	06-03-76	M-14358	Accordée
					M-15105	Désistement

No	Date	Requérants	G.O.Q.		Cause	Décisions
			page	date		
MCV-8195	06-05-76	M-507403-D-1 ROMEO FECTEAU Demande de permis A-5	917	31-01-76	M-13833	Accordée
MCV-8196	30-04-76	M-500098-D-3 OMER POIRIER Demande de permis E-7	917	31-01-76	M-13841	Accordée
MCV-8197	30-04-76	M-505241-D-1 ROBERT ERWIN Demande de permis A-7	918	31-01-76	M-13844	Accordée
MCV-8198	30-04-76	M-505128-D-1 CONSTRUCTION F. C. INC. Demande de permis E-5	917	31-01-76	M-13835	Accordée
MCV-8199	30-04-76	M-505128-D-2 CONSTRUCTION F. C. INC. Demande de permis E-5	917	31-01-76	M-13836	Accordée
MCV-8201	14-04-76	M-503221-D-3 COTE ASPHALTE INC. Demande de permis E-10	8744	22-11-75	M-12695	Rejetée
ML-855- TF	12-03-76	2014-DYV-D-1-TF LOCATION TRUBAR LEASING ENRG. Modification de tarif	9064	06-12-75	M-13102	TF

La Commission:

1. fait droit partiellement à la présente requête.
2. autorise Location Trubar Leasing Enrg., 467, rue Notre-Dame, ville St-Rémi, Napierville à modifier ses tarifs de la façon suivante:
 1. tels que déposés avec la présente requête ou jusqu'à un maximum de 10% lorsqu'il s'agit d'une majoration des tarifs actuels;
 2. réfère en audience publique les parties de la requête qui ne sont pas accordées intégralement par la présente décision.

AUDIENCES PUBLIQUES

MCV-8000	30-04-76	M-506801-D-1 EDMOND BEAULIEU Demande de permis E-10	7603 8275	04-10-75 08-11-75	M-11216	Accordée
MCV-8001	30-04-76	M-506423-D-1 PAUL CHABOLLEZ Demande de permis E-10	7474	27-09-75	M-11129	Accordée
MCV-8002	30-04-76	506053-D-3 TRANSPORT J.M.B. INC. Demande de permis E-10	7473	27-09-75	M-11116	Accordée
MCV-8003	30-04-76	M-506071-D-1 GERRY LANDSCAPE ENRG. Demande de permis E-10	7137	13-09-75	M-10593	Accordée
MCV-8004	30-04-76	M-506053-D-1 TRANSPORT J.M.B. INC. Demande de permis E-10	6990	06-09-75	M-10533	Accordée
MCV-8005	30-04-76	M-506053-D-2 TRANSPORT J.M.B. INC. Demande de permis E-10	6990	06-09-75	M-10532	Accordée
MCV-8019	30-04-76	M-505787-D-1 BRADY'S TRANSPORT LTD. Nouvelle demande E-7	3409	26-04-75	M-7725	Accordée
MCV-8020	30-04-76	M-505852-D-1 VERDUN PARK GARAGE Nouvelle demande E-10	6700	30-08-75	M-10322	Accordée
MCV-8021	30-04-76	M-505713-D-1 MARIUS NADEAU Nouvelle demande E-10	6701	30-08-75	M-10330	Accordée
MCV-8022	30-04-76	M-503723-D-2 HUBERT GENDRON Demande de permis E-10	6454	23-08-75	M-10101	Accordée

No	Date	Requérants	G.O.Q.		Cause	Décisions
			page	date		
MCV-8023	30-04-76	M-505510-D-1 JOHNNY MAIURO Nouvelle demande E-10	6690	30-08-75	M-10204	Accordée
MCV-8080	04-05-76	M-505076-D-1 EUGENE JOLY Demande de permis A-10	2516	22-03-75	M-6821	Rejetée
MCV-8098	04-05-76	M-501362-D-2 CLAUDE LEROUX Demande de permis E-6	4200	16-05-75	M-8233	Rejetée
MCV-8099	04-05-76	M-506214-D-2 INDUSTRIES VINCELETTE INC. Demande de permis E-10	7463	27-09-75	M-10991	Rejetée
MCV-8100	04-05-76	M-506214-D-3 INDUSTRIES VINCELETTE INC. Demande de permis E-10	7463	27-09-75	M-10992	Rejetée
MCV-8101	04-05-76	M-506214-D-4 INDUSTRIES VINCELETTE INC. Demande de permis E-10	7463	27-09-75	M-10993	Rejetée
MCV-8102	04-05-76	M-506073-D-1 CLAUDE PARENT Demande de permis E-5	7150	13-09-75	M-10772	Rejetée
MCV-8103	04-05-76	M-504062-D-2 RICHARD PERRAS Demande de permis E-10	7458	27-09-75	M-10944	Rejetée
MCV-8104	04-05-76	M-506256-D-1 KIEPPREIN & LEFEBVRE ENRG. Demande de permis E-10	7460	27-09-75	M-10955	Rejetée
MCV-8105	04-05-76	M-506214-D-1 INDUSTRIES VINCELETTE INC. Demande de permis E-10	7463	27-09-75	M-10990	Rejetée
MCV-8106	04-05-76	M-505583-D-1 GILLES MERCIER Demande de permis E-10	2521	22-03-75	M-6913	Rejetée
MCV-8107	04-05-76	M-505789-D-1 ANTONIO SILVA Demande de permis E-10	2521	22-03-75	M-6916	Rejetée
MCV-8108	04-05-76	M-505601-D-1 MARCEL MIRONDETTE Demande de permis E-10	2856	29-03-75	M-7105	Rejetée
MCV-8109	04-05-76	M-505953-D-1 MAURICE LATREILLE Demande de permis A-6	6987	06-09-75	M-10489	Rejetée
MCV-8110	04-05-76	M-506802-D-4 FERNAND DUSSAULT Demande de permis E-6	6981	06-09-75	M-10373	Rejetée
MCV-8111	04-05-76	M-506802-D-2 FERNAND DUSSAULT Demande de permis E-6	6981	06-09-75	M-10372	Rejetée
MCV-8112	04-05-76	M-506126-D-1 JEAN DUBORD Demande de permis E-10	7141	13-09-75	M-10661	Rejetée
MCV-8113	04-05-76	M-506077-D-1 ANSELMO BIURRARENA Demande de permis A-10	7145	13-09-75	M-10725	Rejetée
MCV-8114	04-05-76	M-506299-D-1 WILLIE FONTAINE Demande de permis A-10	7449	27-09-75	M-10863	Rejetée
MCV-8115	04-05-76	M-506264-D-1 JEAN-PAUL BENOIT Demande de permis A-10	7454	27-09-75	M-10902	Rejetée

No	Date	Requérants	G.O.Q.		Cause	Décisions
			page	date		
MCV-8116	04-05-76	M-506036-D-1 RAYMOND BOURGON Demande de permis E-6	7133	13-09-75	M-10556	Rejetée
MCV-8117	04-05-76	M-505378-D-2 LUCIEN ROBERT CHENIER Demande de permis A-10	8999	30-11-74	M-3889	Rejetée
MCV-8118	04-05-76	M-505788-D-1 SERGE DESAULNIERS Demande de permis E-10	1165	01-02-75	M-5270	Rejetée
MCV-8119	04-05-76	M-505788-D-2 SERGE DESAULNIERS Demande de permis E-10	1165	01-02-75	M-5271	Rejetée
MCV-8120	04-05-76	M-505171-D-1 RONALD HARRY KELLY Demande de permis A-10	2068	08-03-75	M-5374	Rejetée
MCV-8121	04-05-76	M-505169-D-1 PAYSAGISTES DUVERNAY Demande de permis E-10	2068	08-03-75	M-5393	Rejetée
MCV-8122	04-05-76	M-504114-D-1 EXCAVATION LOISELLE ET FRERES INC. Demande de permis E-6	7755	11-10-75	M-11551	Rejetée
MCV-8123	04-05-76	M-504114-D-2 EXCAVATION LOISELLE ET FRERES INC. Demande de permis E-6	7755	11-10-75	M-11552	Rejetée
MCV-8124	04-05-76	M-504114-D-3 EXCAVATION LOISELLE ET FRERES INC. Demande de permis E-6	7755	11-10-75	M-11553	Rejetée
MCV-8125	04-05-76	M-506876-D-1 GERARD BELHUMEUR Demande de permis E-6	7756	11-10-75	M-11556	Rejetée
MCV-8126	04-05-76	M-505113-D-1 LES ENTREPRISES DE TOURBE MERCIER INC. Demande de permis E-6	7756	11-10-75	M-11563	Rejetée
MCV-8127	04-05-76	M-506884-D-1 GILLES GRAVEL Demande de permis E-8	7773	11-10-75	M-11677	Rejetée
MCV-8128	04-05-76	M-506000-D-1 GAETAN GOUPIL Demande de permis E-6	7983	18-10-75	M-11851	Rejetée
MCV-8129	04-05-76	M-506842-D-1 LOUIS PHILIPPE CHOQUET Demande de permis E-6	7984	18-10-75	M-11869	Rejetée
MCV-8130	04-05-76	M-505087-D-1 MARCEL POULIN Demande de permis A-5	8274	01-11-75	M-11906	Rejetée
MCV-8131	04-05-76	M-505398-D-5 JEAN-MARC TRUDEL INC. Demande de permis E-8	1739	22-02-75	M-6180	Rejetée
MCV-8132	04-05-76	M-505398-D-4 JEAN-MARC TRUDEL INC. Demande de permis E-8	1740	22-02-75	M-6185	Rejetée
MCV-8133	04-05-76	M-505182-D-1 ROBERT BEAUCHEMIN Demande de permis E-10	1853	01-03-75	M-6218	Rejetée
MCV-8134	04-05-76	M-505851-D-1 GILLES DUBOIS Demande de permis A-10	3386	26-04-75	M-6448	Rejetée
MCV-8135	04-05-76	M-505023-D-1 SERAFINO MONTILLO Demande de permis E-10	3036	05-04-75	M-7422	Rejetée

No	Date	Requérants	G.O.Q.		Cause	Décisions
			page	date		
MCV-8136	04-05-76	M-505126-D-1 MICHEL CHALIFOUX Demande de permis A-10	3608	03-05-75	M-7809	Rejetée
MCV-8137	04-05-76	M-505278-D-1 GERARD BOULET Demande de permis A-5	3609	03-05-75	M-7816	Rejetée
MCV-8138	04-05-76	M-505994-D-6 SINTRA INC. Demande de permis E-10	6987	06-09-75	M-10475	Rejetée
MCV-8139	04-05-76	M-505994-D-7 SINTRA INC. Demande de permis E-10	6987	06-09-75	M-10476	Rejetée
MCV-8140	04-05-76	M-505994-D-8 SINTRA INC. Demande de permis E-10	6987	06-09-75	M-10477	Rejetée
MCV-8141	04-05-76	M-501951-D-2 POULIN & MERCIER (1968) INC. Demande de permis E-10	6988	06-09-75	M-10491	Rejetée
MCV-8142	04-05-76	M-505894-D-1 DENIS TESSIER Demande de permis E-10	6988	06-09-75	M-10492	Rejetée
MCV-8143	04-05-76	M-505947-D-1 PAMPHILE CORMIER Demande de permis A-10	6986	06-09-75	M-10495	Rejetée
MCV-8144	04-05-76	M-506030-D-1 NEW WORLD LANDSCAPING AND SNOW REMOVAL Demande de permis E-10	6988	06-09-75	M-10496	Rejetée
MCV-8145	04-05-76	M-505459-D-1 MICHEL LAEZZA Demande de permis A-10	6455	23-08-75	M-10106	Rejetée
MCV-8146	04-05-76	M-505457-D-1 MARCEL MOISAN Demande de permis A-10	6455	23-08-75	M-10108	Rejetée
MCV-8147	04-05-76	M-505502-D-1 DENIS RICARD Demande de permis A-10	6455	23-08-75	M-10110	Rejetée
MCV-8148	04-05-76	M-505695-D-1 LEOPOLD MARTEL Demande de permis A-10	6689	30-08-75	M-10189	Rejetée
MCV-8149	04-05-76	M-505515-D-1 JEAN COSSETTE Demande de permis A-10	6690	30-08-75	M-10193	Rejetée
MCV-8150	04-05-76	M-505504-D-1 ALAIN FOURNIER Demande de permis A-10	6690	30-08-75	M-10195	Rejetée
MCV-8151	04-05-76	M-505503-D-1 THOMAS BOMBARDIER Demande de permis A-10	6690	30-08-75	M-10196	Rejetée
MCV-8152	04-05-76	M-505509-D-1 ALFRED BLAIS Demande de permis A-10	6690	30-08-75	M-10205	Rejetée
MCV-8153	04-05-76	M-505547-D-1 MAURO DIFILIPPO Demande de permis A-10	6691	30-08-75	M-10209	Rejetée
MCV-8154	04-05-76	M-505532-D-1 ANDRE EXCAVATION ENRG. Demande de permis A-10	6691	30-08-75	M-10212	Rejetée
MCV-8155	04-05-76	M-505994-D-2 SINTRA INC. Demande de permis E-10	6986	06-09-75	M-10471	Rejetée
MCV-8156	04-05-76	M-505935-D-1 GERARD LECLERC Demande de permis E-10	7124	13-09-75	M-10429	Rejetée

No	Date	Requérants	G.O.Q.		Cause	Décisions
			page	date		
MCV-8157	04-05-76	M-505861-D-1 JEAN COULOMBE Demande de permis A-10	6696	30-08-75	M-10292	Rejetée
MCV-8158	04-05-76	M-505867-D-1 GILLES FONTAINE Demande de permis A-10	6696	30-08-75	M-10290	Rejetée
MCV-8159	04-05-76	M-505621-D-1 DORICE BRUNET Demande de permis A-10	6454	23-08-75	M-10077	Rejetée
MCV-8160	04-05-76	M-506420-D-1 JOSEPH SERGE VERVILLE Demande de permis E-10	6452	23-08-75	M-10064	Rejetée
MCV-8161	04-05-76	M-500040-D-1 DENIS LUSSIER Requérant-vendeur M-506836-D-001 REAL ROBERGE Requérant-acquéreur Transfert d'attestation	8304	01-11-75	M-12135	Désistement
MCV-8162	04-05-76	M-505056-D-1 J. RODRIGUE BABIN Requérant-vendeur M-504265-D-002 ROCK VALCOURT Requérant-acquéreur Demande de transfert d'attestation ou permis	3604	03-05-75	M-7751	Désistement
MCV-8163	04-05-76	M-501068-D-1 FRANÇOIS BOISSE Demande de permis	8317	01-11-75	M-12273	Désistement
MCV-8164	04-05-76	M-506822-D-3 LABERGE & FRERES LTEE Demande de permis	7144	13-09-75	M-10695	Désistement
MCV-8165	04-05-76	M-506418-D-1 RENE VERVILLE Demande de permis	5150	28-06-75	M-8997	Désistement
MCV-8166	04-05-76	M-506019-D-1 JEAN-CLAUDE THERRIEN Demande de permis	7132	13-09-75	M-10544	Désistement
MCV-8167	04-05-76	M-505729-D-1 ALFRED PECK Demande de permis	6691	30-08-75	M-10219	Désistement
MCV-8168	04-05-76	M-502475-D-2 JOSAPHAT ST-GERMAIN Demande de permis	7448	27-09-75	M-10843	Désistement
MCV-8169	04-05-76	M-505784-D-1 RENE TOUPIN Demande de permis	3035	05-04-75	M-7408	Désistement
MCV-8170	04-05-76	M-504765-D-3 PAUL LAURENDEAU Demande de permis	5617	19-07-75	M-9363	Désistement
MCV-8171	04-05-76	M-505775-D-1 RENE PROSS Demande de permis	6691	30-08-75	M-10220	Désistement
MCV-8172	05-05-76	M-505687-D-1 JULES MILETTE INC. Demande de permis	7458	27-09-75	M-10945	Désistement
MCV-8173	05-05-76	M-505687-D-2 JULES MILETTE INC. Demande de permis	7458	27-09-75	M-10946	Désistement
MCV-8174	05-05-76	M-505687-D-3 JULES MILETTE INC. Demande de permis	7459	27-09-75	M-10947	Désistement

No	Date	Requérants	G.O.Q.		Cause	Décisions
			page	date		
MCV-8175	05-05-76	M-505687-D-4 JULES MILETTE INC. Demande de permis	7459	27-09-75	M-10948	Désistement
MCV-8176	05-05-76	M-505687-D-5 JULES MILETTE INC. Demande de permis	7459	27-09-75	M-10949	Désistement
MCV-8177	05-05-76	M-505687-D-6 JULES MILETTE INC. Demande de permis	7459	27-09-75	M-10950	Désistement
MCV-8178	05-05-76	M-505687-D-7 JULES MILETTE INC. Demande de permis	7459	27-09-75	M-10951	Désistement
MCV-8179	05-05-76	M-505687-D-8 JULES MILETTE INC. Demande de permis	7459	27-09-75	M-10952	Désistement
MCV-8180	05-05-76	M-505687-D-9 JULES MILETTE INC. Demande de permis	7459	27-09-75	M-10953	Désistement
MCV-8181	05-05-76	M-505687-D-10 JULES MILETTE INC. Demande de permis	7459	27-09-75	M-10954	Désistement
MCV-8182	03-05-76	M-505617-D-1 ANDRE THIBAUT Requérant-vendeur M-501157-D-007 ANDRE THIBAUT & FILS INC. Requérante-acquéreur Demande de permis et demande de transfert de permis	4464	15-06-74	M-2155	Accordée
MCV-8183	03-05-76	M-505617-D-2 ANDRE THIBAUT Requérant-vendeur M-501157-D-8 ANDRE THIBAUT & FILS INC. Requérante-acquéreur Demande de permis et demande de transfert de permis	4464	15-06-74	M-2156	Accordée
MCV-8184	05-05-76	M-501239-D-5 CONSTRUCTION R. POIRIER LTEE Demande de permis E-6	7623	04-10-75	M-11397	Accordée
MCV-8185	05-05-76	M-501239-D-6 CONSTRUCTION R. POIRIER LTEE Demande de permis E-6	7623	04-10-75	M-11398	Accordée
MCV-8186	06-05-76	M-504608-D-6 LES SABLES THOUIN INC. Demande de permis E-6	8287	01-11-75	M-12000	Accordée
MCV-8187	06-05-76	M-500915-D-2 PATRICK PINETTE Demande de permis E-5	8938	08-11-75	M-12279	Accordée
MCV-8188	06-05-76	M-505394-D-2 FERNAND DIONNE Demande de permis E-8	8444	08-11-75	M-12338	Accordée
MCV-8189	06-05-76	M-505713-D-2 MARIUS NADEAU Demande de permis E-10	8648	15-11-75	M-12500	Accordée
MCV-8190	06-05-76	M-506928-D-1 ROMEO TREMBLAY Demande de permis E-5	8659	15-11-75	M-12630	Accordée
MCV-8191	06-05-76	M-506294-D-1 JEAN MEUNIER Demande de permis E-7	7449	27-09-75	M-10857	Accordée
MCV-8192	06-05-76	M-506294-D-2 JEAN MEUNIER Demande de permis E-7	7449	27-09-75	M-10858	Accordée

No	Date	Requérants	G.O.Q.		Cause	Décisions
			page	date		
MCV-8193	06-05-76	M-506294-D-3 JEAN MEUNIER Demande de permis E-7	7449	27-09-75	M-10859	Accordée
MCV-8194	06-05-76	M-506294-D-4 JEAN MEUNIER Demande de permis E-7	8275	01-11-75	M-11919	Accordée
MPV-782	26-04-76	2079-A-D-2-A VOYAGEUR (1969) INC. Vol. 3	19	14-09-72	M-3835	Rejetée
MPV-786-S	27-04-76	Demande de prolongation de service 543-A-D-7 LEO BEAUREGARD & FILS LTEE	7131	13-09-75	M-10520	Désistement
MCR-2606	29-04-76	Demande de permis 15023-V-D-1 ROMEO LEVASSEUR	7009	28-09-74	M-3142	Accordée en partie
MCR-2607	29-04-76	Modification de permis 20418-V-D-1 GUY LAPOINTE	7009	29-09-74	M-3143	Accordée en partie
MCR-2608	29-04-76	Modification de permis 20701-V-D-1 CLAUDE LEVEILLE	7009	28-09-74	M-3144	Accordée en partie
MCR-2609	29-04-76	Modification de permis 20423-V-D-1 YVON MAILLE	7009	28-09-74	M-3145	Accordée en partie
MCR-2610	29-04-76	Modification de permis 20050-V-D-1 LIONEL LAVIOLETTE	7010	28-09-74	M-3146	Accordée en partie
MCR-2614	26-04-76	Modification de permis 10339-V-D-4 ST JEROME EXPRESS LIMITEE	6123	09-08-75	M-9638	Accordée
MCR-2615	26-04-76	Droit additionnel 633-V-D-1 FREDERIC VIAU TRANSPORT LTEE	5613	19-07-75	M-9332	Désistement
MCS-1773	23-04-76	Droit additionnel 4-V-D-3 INTER CITE TRANSPORT LIMITEE	1734	22-02-75	M-6143	Désistement
MCS-1777	27-04-76	Droit additionnel 232-V-D-10 J.E. FORTIN TRANSPORT INC.	4190	24-05-75	M-8147	

La Commission:

1. prend acte du désistement de Cowansville Express Inc., Houle Express et Roberval Express Ltée, devant la requête amendée;
2. accueille la requête amendée, en partie seulement;
3. autorise J.E. Fortin Transport Inc., C.P. 39, Lacolle, P.Q. à ajouter à son permis actuel no 232-V la clause additionnelle suivante:

Classe:

Transport restreint - longue distance - rayon -

Service:

De Napierville et de tous points situés dans un rayon de cinquante (50) milles dudit endroit, à tous points situés dans la province pour le transport de fruits et légumes par véhicules réfrigérés ou isothermes, et retour, avec produits avariés ou refusés.

Restriction:

Aucun chargement ou déchargement ne sera effectué aux endroits ci-après énumérés: Ville de Bedford, Bromont, Cowansville, Granby, Lac Brome et Sutton de même qu'à la Cie Green Giant à St-Rémi; ainsi que dans toutes les localités situées dans les comtés de: Abitibi-Est, Abitibi-Ouest, Chicoutimi, Dubuc, Jonquière, Kénogami, Lac St-Jean, Roberval, Rouyn-Noranda et Témiscamingue;

4. fixe et décrète en vigueur à l'expiration des délais légaux les tarifs suivants;

de:	0 à 100 milles	\$1.10 du mille chargé min. \$100.
	101 à 200 milles	\$1.08 du mille chargé
	201 à 300 milles	\$1.06 du mille chargé
	301 à 400 milles	\$1.04 du mille chargé
	401 à 500 milles	\$1.02 du mille chargé
	501 et plus	\$1.00 du mille chargé

Ces taux sont pour une cueillette et une livraison seulement. Chaque livraison ou cueillette additionnelle sera facturée au taux de \$20.00 chacune.

Frais de chargement et de déchargement

Allocation gratuite d'une heure pour le chargement et d'une autre heure pour le déchargement, tout excédent horaire sera facturé sur la base de \$15.00 l'heure. Si la participation du chauffeur du transporteur est requise à l'une ou l'autre des opérations se qualifiant à l'allocation horaire gratuite, elle sera rémunérée au tarif de \$9.50 l'heure.

SEANCES EN CHAMBRE — TRANSPORT DE MATIERES EN VRAC

No	Date	Requérants	Demande de permis		Cause	Décisions
			Catégorie	Région		
MCV-893	20-06-74	M-501586-D-1 LUCIEN MERCIER	Artisan	5	M-793	Accordée
MCV-3230	25-07-74	M-501529-D-10 C. AUBIN EXCAVATION INC.	Entrepreneur	10	M-3130	Accordée
MCV-4471	19-03-75	M-501025-D-1 CLAUDE MALTAIS	Artisan	8	M-5052	Accordée
MCV-4482	20-02-75	M-501117-D-3 GERARD JODOIN	Entrepreneur	6	M-7074	Accordée
MCV-4485	26-02-75	M-500242-D-1 PERCY SUTTON	Entrepreneur	6	M-7067	Accordée
MCV-4487	12-03-75	M-504779-D-1 CHARLES HECTOR PARADIS	Artisan	6	M-7500	Accordée
MCV-4493	11-03-75	M-504005-D-1 EMILE DUBE	Artisan	5	M-7494	Accordée
MCV-4494	11-03-75	M-500953-D-1 JACQUES ST-PIERRE	Artisan	6	M-7493	Accordée
MCV-4495	11-03-75	M-504470-D-1 DESIRE ROUSSEL	Entrepreneur	10	M-7492	Accordée
MCV-4497	11-03-75	M-504249-D-1 JEAN-PAUL POIRIER	Artisan	6	M-7490	Accordée
MCV-4498	12-03-75	M-505098-D-4 MAINRO LTEE	Entrepreneur	8	M-7535	Accordée
MCV-4499	12-03-75	M-505098-D-3 MAINRO LTEE	Entrepreneur	8	M-7534	Accordée
MCV-4500	12-03-75	M-504384-D-2 GERARD MAHEU INC.	Entrepreneur	6	M-7533	Accordée
MCV-4501	12-03-75	M-504537-D-1 AURELE MORIN	Artisan	6	M-7532	Accordée
MCV-4502	12-03-75	M-504491-D-1 DION EXCAVATION INC.	Entrepreneur	6	M-7531	Accordée
MCV-4503	12-03-75	M-504543-D-1 RAWDON EXCAVATION ENRG.	Entrepreneur	6	M-7529	Accordée
MCV-4505	12-03-75	M-503088-D-1 PAUL GAGNON	Entrepreneur	10	M-7528	Accordée
MCV-4506	12-03-75	M-500120-D-1 REAL COURNOYER	Entrepreneur	6	M-7526	Accordée
MCV-4507	12-03-75	M-503267-D-1 JEAN-PAUL PAIEMENT	Entrepreneur	7	M-7530	Accordée
MCV-4508	12-03-75	M-500371-D-1 WILFRID MORNEAU	Artisan	5	M-7524	Accordée
MCV-4509	12-03-75	M-504318-D-1 PAVAGE DE COURS ENRG.	Entrepreneur	8	M-7525	Accordée
MCV-4519	11-03-75	M-504972-D-1 YVON BRAULT	Artisan	5	M-7504	Accordée
MCV-4521	11-03-75	M-503819-D-1 DENIS MORIN	Artisan	6	M-7506	Accordée
MCV-4523	11-03-75	M-502257-D-1 REJEAN LABELLE	Entrepreneur	6	M-7508	Accordée
MCV-4524	11-03-75	M-503454-D-1 ANATOLE HUBERT	Artisan	6	M-7509	Accordée
MCV-4527	19-03-75	M-504714-D-2 RONALD LAVALLEE	Entrepreneur	10	M-7523	Accordée

No	Date	Requérants	Demande de permis		Cause	Décisions
			Catégorie	Région		
MCV-4528	10-03-75	M-500866-D-3 DANIEL GRAHAM	Entrepreneur	6	M-7513	Accordée
MCV-4529	10-03-75	M-500866-D-4 DANIEL GRAHAM	Entrepreneur	6	M-7514	Accordée
MCV-4530	10-03-75	M-500866-D-2 DANIEL GRAHAM	Entrepreneur	6	M-7515	Accordée
MCV-4531	03-03-75	M-500866-D-1 DANIEL GRAHAM	Entrepreneur	6	M-7516	Accordée
MCV-4534	11-03-75	M-502019-D-2 REJEAN LEBLANC	Entrepreneur	6	M-7511	Accordée
MCV-4546	27-02-75	M-500475-D-2 REAL PINSONNEAULT	Artisan	10	M-7246	Accordée
MCV-4548	27-02-75	M-500012-D-1 BERNARD PHARAND	Entrepreneur	6	M-7244	Accordée
MCV-4552	27-02-75	M-500760-D-2 ROLAND MORIN	Artisan	6	M-7240	Accordée
MCV-4554	27-02-75	M-500479-D-1 VINCENT BERNARD	Entrepreneur	10	M-7248	Accordée
MCV-4556	26-02-75	M-500226-D-1 JEAN BOURDEAU	Entrepreneur	6	M-7250	Accordée
MCV-4558	04-03-75	M-500637-D-2 CONRAD BERARD	Entrepreneur	6	M-7256	Accordée
MCV-4560	20-02-75	M-500207-D-2 RENE MARTIN	Entrepreneur	6	M-7252	Accordée
MCV-4566	04-03-75	M-500197-D-1 YVON PITRE	Artisan	6	M-7262	Accordée
MCV-4569	09-04-75	M-500352-D-1 RENALD VIEN	Artisan	6	M-8133	Accordée
MCV-4571	11-04-75	M-504386-D-1 LAURENT LAUZON	Artisan	7	M-8130	Accordée
MCV-4572	11-04-75	M-504416-D-1 CLAUDE PROULX	Artisan	7	M-8129	Accordée
MCV-4575	10-04-75	M-501818-D-3 ROLAND QUIRION	Artisan	5	M-8126	Accordée
MCV-4577	10-04-75	M-502917-D-1 MAURICE PICHE	Entrepreneur	6	M-8124	Accordée
MCV-4579	10-04-75	M-503191-D-2 PAULINE BENOIT	Entrepreneur	10	M-8122	Accordée
MCV-4583	14-03-75	M-500451-D-1 THOMAS SBREGA	Artisan	10	M-7852	Accordée
MCV-4585	14-03-75	M-501316-D-1 OZANAM ROY INC.	Entrepreneur	7	M-7850	Accordée
MCV-4586	14-03-75	M-501933-D-1 JEAN-YVES ROCQUE	Entrepreneur	7	M-7849	Accordée
MCV-4587	14-03-75	M-500028-D-1 ANGE ALBERT DUBOIS	Entrepreneur	10	M-7848	Accordée
MCV-4589	14-03-75	M-501379-D-2 REAL CONSTRUCTION LTEE	Entrepreneur	10	M-7846	Accordée
MCV-4590	14-03-75	M-501379-D-1 REAL CONSTRUCTION LTEE	Entrepreneur	10	M-7845	Accordée
MCV-4591	14-03-75	M-504819-D-2 LUCIEN DERMERS INCORPOREE	Entrepreneur	10	M-7844	Accordée
MCV-4593	07-04-75	M-502876-D-1 GERMAIN PAIEMENT	Artisan	7	M-8020	Accordée
MCV-4595	07-04-75	M-503396-D-1 LIONEL TESSIER	Artisan	7	M-8018	Accordée
MCV-4598	07-04-75	M-504120-D-2 LOUIS-GEORGES DESCHENES	Entrepreneur	8	M-8015	Accordée
MCV-4601	07-04-75	M-503663-D-1 DERICK ADAMS	Artisan	5	M-8012	Accordée
MCV-4602	07-04-75	M-503914-D-1 ROLLAND CHALIFOUX	Artisan	6	M-8011	Accordée
MCV-4603	08-04-75	M-504289-D-1 GAETAN MATHIEU	Artisan	10	M-8010	Accordée

No	Date	Requérants	Demande de permis		Cause	Décisions
			Catégorie	Région		
MCV-4604	08-04-75	M-504290-D-1 MEDARD BENOIT	Artisan	10	M-8009	Accordée
MCV-4606	09-04-75	M-501228-D-1 BER-MASK CONSTRUCTION LTEE	Entrepreneur	6	M-8143	Accordée
MCV-4607	09-04-75	M-501078-D-1 DENIS MALO	Entrepreneur	6	M-8142	Accordée
MCV-4608	09-04-75	M-501101-D-1 BEAULIEU EXCAVATION INC.	Entrepreneur	10	M-8141	Accordée
MCV-4609	09-04-75	M-501374-D-1 BERNARD BRISSETTE	Entrepreneur	6	M-8140	Accordée
MCV-4610	09-04-75	M-501260-D-2 OMER PINETTE	Entrepreneur	5	M-8139	Accordée
MCV-4611	09-04-75	M-500730-D-1 MICHEL CLEMENT	Artisan	10	M-8137	Accordée
MCV-4613	09-04-75	M-501606-D-1 BENOIT GREGOIRE	Artisan	5	M-8135	Accordée
MCV-4614	09-04-75	M-501566-D-1 JEAN-GUY MARTEL	Artisan	6	M-8134	Accordée
MCV-4617	20-02-75	M-500148-D-2 FERNAND GREGOIRE	Artisan	6	M-7254	Accordée
MCV-4618	12-03-75	M-500486-D-1 ADRIEN BENARD	Artisan	6	M-7064	Accordée
MCV-4641	18-03-75	M-502837-D-1 VALERE ROY	Artisan	6	M-8032	Accordée
MCV-4657	18-03-75	M-504736-D-1 COME RAYMOND	Artisan	10	M-8031	Accordée
MCV-4660	26-03-75	M-502569-D-3 NORMAN HANIGAN	Artisan	5	M-8027	Accordée
MCV-4668	02-04-75	M-501250-D-5 GILLES VACHON	Entrepreneur	8	M-8007	Accordée
MCV-4671	26-03-75	M-505266-D-1 ASPHALTE CHAGNON LTEE	Entrepreneur	6	M-8004	Accordée
MCV-4674	26-03-75	M-505266-D-2 ASPHALTE CHAGNON LTEE	Entrepreneur	6	M-8001	Accordée
MCV-4676	03-04-75	M-503156-D-001 FOURNISSEURS DE NOURRITURE D'ANIMAUX M.D.J. LTEE	Entrepreneur	6	M-7999	Accordée
MCV-4677	03-04-75	M-503137-D-001 GERARD BOUTIN	Entrepreneur	6	M-7997	Accordée
MCV-4714	30-04-75	M-505549-D-1 RAYMOND BOILY	Entrepreneur	10	M-4450	Accordée
MCV-4715	14-04-75	M-504663-D-1 ROMEO LAURION	Entrepreneur	6	M-8177	Accordée
MCV-4716	11-04-75	M-504626-D-2 JOSEPH RICHARD	Entrepreneur	8	M-8178	Accordée
MCV-4719	08-04-75	M-504278-D-2 REMI SARRAZIN	Entrepreneur	10	M-8181	Accordée
MCV-4720	08-04-75	M-503682-D-1 LAURENT TREPANIER	Artisan	6	M-8182	Accordée
MCV-4726	08-04-75	M-504548-D-1 JEAN CREVIER	Artisan	10	M-8188	Accordée
MCV-4728	15-04-75	M-505192-D-1 CAMILLE LAVALLEE	Artisan	6	M-8190	Accordée
MCV-4730	15-04-75	M-501256-D-1 ANDRE LEDUC	Entrepreneur	7	M-8192	Accordée
MCV-4731	15-04-75	M-505436-D-3 VICTORIA EXCAVATION CO. LTD.	Entrepreneur	10	M-8193	Accordée
MCV-4733	15-04-75	M-503880-D-1 JACQUES BEAUREGARD	Artisan	5	M-8195	Accordée
MCV-4734	15-04-75	M-505211-D-1 REJEAN BERARD	Artisan	5	M-8196	Accordée
MCV-4735	14-04-75	M-504941-D-1 JULIEN MARTIN & FILS LTEE	Entrepreneur	6	M-8197	Accordée
MCV-4736	14-04-75	M-504868-D-1 RONALD ALBERT	Entrepreneur	8	M-8198	Accordée

No	Date	Requérants	Demande de permis		Cause	Décisions
			Catégorie	Région		
MCV-4738	14-04-75	M-504663-D-3 ROMEO LAURION	Entrepreneur	6	M-8200	Accordée
MCV-4739	30-04-75	M-505549-D-2 RAYMOND BOILY	Entrepreneur	10	M-4449	Accordée
MCV-4758	18-03-75	M-504750-D-2 M. J. A. ENTREPRISES LTEE	Entrepreneur	7	M-7644	Accordée
MCV-4763	17-03-75	M-500018-D-1 CLAUDETTE LEMAY	Entrepreneur	6	M-7639	Accordée
MCV-4803	24-03-75	M-504300-D-4 BRIAN STANTON CO. LTD.	Entrepreneur	7	M-7867	Accordée
MCV-4804	24-03-75	M-504212-D-1 J. M. SWIMMING POOL MAINTENANCE	Entrepreneur	10	M-7868	Accordée
MCV-4806	24-03-75	M-500692-D-1 FELIX PAQUIN	Artisan	6	M-7871	Accordée
MCV-4807	24-03-75	M-504507-D-1 JEAN-MARC DION	Entrepreneur	6	M-7872	Accordée
MCV-4808	21-03-75	M-504906-D-2 YVES TREMBLAY	Entrepreneur	8	M-7877	Accordée
MCV-4809	20-03-75	M-501916-D-1 RUSSELL GARREAU	Entrepreneur	10	M-7878	Accordée
MCV-4810	25-03-75	M-504561-D-1 ANDRE CHABOILLET	Artisan	6	M-6291	Accordée
MCV-4811	20-03-75	M-500208-D-2 ANDRE CAMPEAU	Entrepreneur	10	M-7874	Accordée
MCV-4828	16-04-75	M-504656-D-1 RENE GINGRAS	Entrepreneur	8	M-8273	Accordée
MCV-4829	18-04-75	M-503225-D-4 ARTHUR VALADE	Entrepreneur	10	M-8271	Accordée
MCV-4830	16-04-75	M-502895-D-1 BERTRAND BEDARD	Entrepreneur	5	M-8274	Accordée
MCV-4831	16-04-75	M-501082-D-6 OSCAR SARRAZIN INC.	Entrepreneur	7	M-8275	Accordée
MCV-4833	16-04-75	M-502906-D-1 CARL MINKITTRICK	Entrepreneur	5	M-8278	Accordée
MCV-4834	16-04-75	M-500487-D-2 JEAN-BAPTISTE LEMIEUX	Artisan	10	M-8280	Accordée
MCV-4835	26-03-75	M-502511-D-1 FERNAND ALLARD	Artisan	7	M-8043	Accordée
MCV-4836	26-03-75	M-506348-D-1 AUGUST WUYTS	Artisan	6	M-8042	Accordée
MCV-4839	01-04-75	M-503076-D-1 ROBERT RICHARD	Artisan	5	M-8038	Accordée
MCV-4840	01-04-75	M-502103-D-1 HENRI LIBOIRON	Entrepreneur	10	M-8037	Accordée
MCV-4842	01-04-75	M-501410-D-1 FERNANDO ST-PIERRE	Artisan	7	M-8035	Accordée
MCV-4844	01-04-75	M-500589-D-1 GASTON DESILETS	Artisan	8	M-8033	Accordée
MCV-4845	20-03-75	M-500208-D-1 ANDRE CAMPEAU	Entrepreneur	10	M-7855	Accordée
MCV-4846	20-03-75	M-501540-D-2 ANDRE LAVALLEE	Entrepreneur	6	M-7856	Accordée
MCV-4847	20-03-75	M-505422-D-1 JULIEN BEAUREGARD	Artisan	5	M-7857	Accordée
MCV-4848	19-03-75	M-502318-D-2 ROLAND LANEUVILLE	Artisan	10	M-7858	Accordée
MCV-4853	19-03-75	M-504714-D-1 RONALD LAVALLEE	Entrepreneur	6	M-7863	Accordée
MCV-4927	29-04-75	M-504397-D-1 VICTOR PROULX	Artisan	10	M-8836	Accordée
MCV-4930	22-04-75	M-502938-D-1 RAYMOND PELLETIER	Artisan	10	M-8833	Accordée

No	Date	Requérants	Demande de permis		Cause	Décisions
			Catégorie	Région		
MCV-4933	29-04-75	M-502030-D-2 V. MEILLEUR & FRERES INC.	Entrepreneur	7	M-8830	Accordée
MCV-4934	22-04-75	M-501326-D-1 LIONEL PAPINEAU	Artisan	6	M-8825	Accordée
MCV-8200	30-04-76	M-503221-D-1 COTE ASPHALTE INC. Demande de permis	Entrepreneur	10	M-12710	Accordée

SEANCES EN CHAMBRE
TRANSPORT DE PRODUITS NOMMES — PERMIS 1975 — EMIS A NOUVEAU POUR 1976-1977

No	Date	Requérants	No dossier		Décisions
MPN-934	26-04-76	ANDERSON POTATO CO. INC.	24354-V	PN-1 PN-2 PN-3 PN-4 PN-5 PN-6 PN-8 PN-9 PN-10 PN-11 PN-12 PN-13	Accordée
MPN-935	26-04-76	MILTON C. COPELAND	24668-V	PN-1 PN-2	Accordée
MPN-936	26-04-76	ERDNER BROS. INC.	24436-V	PN-1	Accordée
MPN-937	26-04-76	EDWARD FIELDS	24909-V	PN-1	Accordée
MPN-938	26-04-76	FRANKS & SON INC.	24298-V	PN-1 PN-3 PN-5 PN-6	Accordée
MPN-939	26-04-76	D.P. GALLIMORE & SONS INC.	24689-V	PN-5 PN-7 PN-8 PN-9 PN-10 PN-11 PN-12 PN-13 PN-14 PN-15 PN-16 PN-17 PN-18	Accordée
MPN-940	26-04-76	JUNGLE LABORATORIES CORP.	24763-V	PN-1	Accordée
MPN-941	26-04-76	M.J. TRUCKING CORP. INC.	24834-V	PN-1	Accordée
MPN-942	26-04-76	PERCY WALTER Mc CULLERS	24292-V	PN-1 PN-2 PN-3 PN-4 PN-5	Accordée
MPN-943	26-04-76	P & D TRUCKING	24570-V	PN-1	Accordée
MPN-944	26-04-76	R.D.S. TRUCKING CO. INC.	24324-V	PN-2 PN-3 PN-4 PN-5 PN-6 PN-7 PN-9	Accordée

No	Date	Requérants	No dossier	Décisions	
			PN-10 PN-11 PN-12 PN-13 PN-14 PN-15 PN-16 PN-17 PN-18 PN-19 PN-20 PN-21 PN-22 PN-23 PN-24 PN-25 PN-26 PN-27 PN-28 PN-30 PN-31 PN-32		
MPN-945	26-04-76	VON TRUCKING INC.	24692-V	PN-1	Accordée
MPN-946	26-04-76	CHARLES F. WISHART	24673-V	PN-1	Accordée
MPN-947	26-04-76	MILTON P. ZEIGLER	24894-V	PN-1	Accordée
MPN-948	28-04-76	EASTERN PRODUCE INC.	24302-V	PN-1 PN-2 PN-3	Accordée
MPN-949	28-04-76	ZEB L. HOWZE	24808-V	PN-1	Accordée
MPN-950	28-04-76	PIERRE GIASON	24501-V	PN-1	Accordée
MPN-951	28-04-76	JUNIOR JACKSON	24974-V	PN-1	Accordée
MPN-952	28-04-76	E.J. PERSONS TRANSPORT LTD.	5241-V	PN-1	Accordée
MPN-953	28-04-76	PYNE SAND & STONE CO. INC.	24546-V	PN-1	Accordée
MPN-954	28-04-76	IRL V. STEVENSON	24522-V	PN-1	Accordée
MPN-955	28-04-76	WEATLEY TRUCKING INC.	24523-V	PN-5 PN-6 PN-7 PN-8 PN-9 PN-10 PN-11 PN-12 PN-13 PN-14 PN-15 PN-16 PN-17 PN-18 PN-19 PN-20 PN-21 PN-22 PN-23 PN-24 PN-28 PN-29 PN-30	Accordée
MPN-956	28-04-76	BRODERICK MOTORS INC.	24931-V	PN-1	Accordée
MPN-957	28-04-76	JAMES H. CLIFTON	24513-V	PN-1	Accordée
MPN-958	28-04-76	BILLY J. BAKER	24981-V	PN-1	Accordée

SEANCES EN CHAMBRE — DECLARATIONS EN VERTU DE LA SECTION V DU REGLEMENT No 12
(A.C. 2389-73)

Numéro et date	Déclarants	Cause	Ancienne catégorie	Nouvelle catégorie	Décisions
MCV-8024-CSE (1976) 26-04-76	M-502907-CSE-1 (1976) JEAN DUPONT Changement de catégorie	M-15175	Artisan	Entrepreneur	Accordée
MCV-8025-CSE (1976) 26-04-76	M-506479-CSE-1 (1976) ARTHUR TURGEON Changement de catégorie	M-15167	Artisan	Entrepreneur	Accordée
MCV-8026-CSE (1976) 26-04-76	M-501667-CSE-1 (1976) MICHEL LACOMBE Changement de catégorie	M-15033	Artisan	Entrepreneur	Accordée
MCV-8027-CSE (1976) 26-04-76	M-500286-CSE-1 (1976) YOLAND FRANCOEUR Changement de catégorie	M-15031	Artisan	Entrepreneur	Accordée
MCV-8028-CSE (1976) 26-04-76	M-500859-CSE-1 (1976) CLAUDE LAMBERT Changement de catégorie	M-15027	Artisan	Entrepreneur	Accordée
MCV-8029-CSE (1976) 26-04-76	M-501953-CSE-1 (1976) DORILLA DESROSIERS Changement de catégorie	M-15024	Artisan	Entrepreneur	Accordée
MCV-8030-CSE (1976) 26-04-76	M-503860-CSE-1 (1976) NORMAN STEVENSON Changement de catégorie	M-15021	Artisan	Entrepreneur	Accordée
MCV-8031-CSE (1976) 26-04-76	M-503860-CSE-2 (1976) NORMAN STEVENSON Changement de catégorie	M-15021	Artisan	Entrepreneur	Accordée
MCV-8032-CSE (1976) 26-04-76	M-503860-CSE-3 (1976) NORMAN STEVENSON Changement de catégorie	M-15021	Artisan	Entrepreneur	Accordée
MCV-8033-CSE (1976) 26-04-76	M-502292-CSE-1 (1976) CAMILLE LEFEBVRE Changement de catégorie	M-15019	Artisan	Entrepreneur	Accordée
MCV-8034-CSE (1976) 27-04-76	M-500918-CSE-2 (1976) RAYMOND BRETON Changement de catégorie	M-15400	Artisan	Entrepreneur	Accordée
MCV-8035-CSE (1976) 27-04-76	M-504748-CSE-2 (1976) CHARLES SIMARD Changement de catégorie	M-15300	Artisan	Entrepreneur	Accordée
MCV-8036-CSE (1976) 27-04-76	M-502912-CSE-1 (1976) FRIDOLIN SURPRENANT Changement de catégorie	M-15298	Artisan	Entrepreneur	Accordée
MCV-8037-CSE (1976) 27-04-76	M-502912-CSE-2 (1976) FRIDOLIN SURPRENANT Changement de catégorie	M-15298	Artisan	Entrepreneur	Accordée
MCV-8038-CSE (1976) 27-04-76	M-500296-CSE-1 (1976) JEAN BOLDUC Changement de catégorie	M-15297	Artisan	Entrepreneur	Accordée
MCV-8039-CSE (1976) 27-04-76	M-502938-CSE-1 (1976) RAYMOND PELLETIER Changement de catégorie	M-15296	Artisan	Entrepreneur	Accordée
MCV-8040-CSE (1976) 27-04-76	M-501295-CSE-1 (1976) ALLAN NICHOLSON Changement de catégorie	M-15294	Artisan	Entrepreneur	Accordée
MCV-8041-CSE (1976) 27-04-76	M-505599-CSE-1 (1976) FRANCESCO STALLONE Changement de catégorie	M-15293	Artisan	Entrepreneur	Accordée
MCV-8042-CSE (1976) 27-04-76	M-506552-CSE-1 (1976) BRUCE MAHERAL Changement de catégorie	M-15249	Artisan	Entrepreneur	Accordée
MCV-8043-CSE (1976) 27-04-76	M-503767-CSE-1 (1976) LEONARD LAROCHE Changement de catégorie	M-15185	Artisan	Entrepreneur	Accordée

Numéro et date	Déclarants	Cause	Ancienne catégorie	Nouvelle catégorie	Décisions
MCV-8044-CSE (1976) 27-04-76	M-501848-CSE-1 (1976) GERARD GIGUERE Changement de catégorie	M-15184	Artisan	Entrepreneur	Accordée
MCV-8045-CSE (1976) 27-04-76	M-502595-CSE-1 (1976) CHESTER ADAMS Changement de catégorie	M-15183	Artisan	Entrepreneur	Accordée
MCV-8046-CSE (1976) 27-04-76	M-501870-CSE-1 (1976) GEORGES-HENRI TALBOT Changement de catégorie	M-15182	Artisan	Entrepreneur	Accordée
MCV-8047-CSE (1976) 27-04-76	M-504650-CSE-1 (1976) REJEAN TAILLEFER Changement de catégorie	M-15181	Artisan	Entrepreneur	Accordée
MCV-8048-CSE (1976) 27-04-76	M-505213-CSE-1 (1976) PIERRE HARDY Changement de catégorie	M-15180	Artisan	Entrepreneur	Accordée
MCV-8049-CSE (1976) 27-04-76	M-500672-CSE-1 (1976) JEAN-CLAUDE VALLIERES Changement de catégorie	M-15179	Artisan	Entrepreneur	Accordée
MCV-8050-CSE (1976) 27-04-76	M-505410-CSE-1 (1976) DOW DONNELLY Changement de catégorie	M-15177	Artisan	Entrepreneur	Accordée
MCV-8051-CSE (1976) 27-04-76	M-503013-CSE-1 (1976) PIERRE LUSSIER Changement de catégorie	M-15176	Artisan	Entrepreneur	Accordée
MCV-8052-CSE (1976) 27-04-76	M-504011-CSE-1 (1976) F. B. CONSTRUCTION ENRG. Changement de catégorie	M-15017	Artisan	Entrepreneur	Accordée
MCV-8053-CSE (1976) 27-04-76	M-501674-CSE-1 (1976) GILLES ST-CYR Changement de catégorie	M-15018	Artisan	Entrepreneur	Accordée
MCV-8054-CSE (1976) 27-04-76	M-506549-CSE-1 (1976) CHARLES DESROSIERS Changement de catégorie	M-15016	Artisan	Entrepreneur	Accordée
MCV-8055-CSE (1976) 27-04-76	M-500505-CSE-1 (1976) JOSEPH DUBOIS Changement de catégorie	M-15010	Artisan	Entrepreneur	Accordée
MCV-8056-CSE (1976) 27-04-76	M-506547-CSE-1 (1976) GERMAIN CLOUTIER Changement de catégorie	M-15009	Artisan	Entrepreneur	Accordée
MCV-8057-CSE (1976) 27-04-76	M-503804-CSE-1 (1976) ALBERT DESORMEAUX Changement de catégorie	M-15008	Artisan	Entrepreneur	Accordée
MCV-8058-CSE (1976) 27-04-76	M-504035-CSE-1 (1976) RENE TETREAULT Changement de catégorie	M-15007	Artisan	Entrepreneur	Accordée
MCV-8059-CSE (1976) 27-04-76	M-502412-CSE-1 (1976) ROLLAND MARTEL Changement de catégorie	M-15399	Artisan	Entrepreneur	Accordée
MCV-8060-CSE (1976) 27-04-76	M-503092-CSE-1 (1976) JEAN LAGACE Changement de catégorie	M-15295	Artisan	Entrepreneur	Accordée
MCV-8061-CSE (1976) 27-04-76	M-503595-CSE-1 (1976) ALBERT CARRIERE Changement de catégorie	M-15242	Artisan	Entrepreneur	Accordée
MCV-8062-CSE (1976) 27-04-76	M-503654-CSE-1 (1976) EDWARD ZATYLN Changement de catégorie	M-15248	Artisan	Entrepreneur	Accordée
MCV-8063-CSE (1976) 27-04-76	M-503611-CSE-1 (1976) RONALD BEAUCHAMP Changement de catégorie	M-15247	Artisan	Entrepreneur	Accordée
MCV-8064-CSE (1976) 27-04-76	M-503555-CSE-1 (1976) ROLAND CARRIERE Changement de catégorie	M-15246	Artisan	Entrepreneur	Accordée

Numéro et date	Déclarants	Cause	Ancienne catégorie	Nouvelle catégorie	Décisions
MCV-8065-CSE (1976) 27-04-76	M-503556-CSE-1 (1976) GERARD PAQUETTE Changement de catégorie	M-15245	Artisan	Entrepreneur	Accordée
MCV-8066-CSE (1976) 27-04-76	M-506219-CSE-2 (1976) MARCEL RHEAUME Changement de catégorie	M-15244	Artisan	Entrepreneur	Accordée
MCV-8067-CSE (1976) 27-04-76	M-503602-CSE-1 (1976) CLAUDE LALIBERTE Changement de catégorie	M-15243	Artisan	Entrepreneur	Accordée
MCV-8068-CSE (1976) 26-04-76	M-503721-CSE-1 (1976) ROGER FAUBERT Changement de catégorie	M-15171	Artisan	Entrepreneur	Accordée
MCV-8069-CSA (1976) 27-04-76	M-506774-CSA-1 (1976) JEAN-GUY HELIE Changement de catégorie	M-15398	Entrepreneur	Artisan	Accordée
MCV-8070-CSA (1976) 27-04-76	M-504202-CSA-1 (1976) REMI COURTEMANCHE Changement de catégorie	M-15012	Entrepreneur	Artisan	Accordée
MCV-8071-CSA (1976) 27-04-76	M-500646-CSA-1 (1976) GERARD LAFLEUR Changement de catégorie	M-15011	Entrepreneur	Artisan	Accordée
MCV-8072-CSA (1976) 27-04-76	M-506202-CSA-1 (1976) WILLIAM PICOTTE Changement de catégorie	M-15013	Entrepreneur	Artisan	Accordée
MCV-8073-CSA (1976) 27-04-76	M-504178-CSA-1 (1976) REAL DUCIAUME Changement de catégorie	M-15014	Entrepreneur	Artisan	Accordée
MCV-8074-CSA (1976) 27-04-76	M-504217-CSA-1 (1976) GAETAN GADOURY Changement de catégorie	M-15015	Entrepreneur	Artisan	Accordée
MCV-8075-CSA (1976) 27-04-76	M-500132-CSA-1 (1976) SERGE BERARD Changement de catégorie	M-15178	Entrepreneur	Artisan	Accordée
MCV-8076-CSA (1976) 27-04-76	M-505858-CSA-1 (1976) OLIVER BEAUCHAMP Changement de catégorie	M-15250	Entrepreneur	Artisan	Accordée
MCV-8077-CSA (1976) 27-04-76	M-505858-CSA-2 (1976) OLIVER BEAUCHAMP Changement de catégorie	M-15250	Entrepreneur	Artisan	Accordée
MCV-8078-CSA (1976) 27-04-76	M-505908-CSA-1 (1976) HENRI SAURIOL Changement de catégorie	M-15299	Entrepreneur	Artisan	Accordée
MCV-8079-CSA (1976) 26-04-76	M-506474-CSA-1 (1976) ANDRE TOUCHETTE Changement de catégorie	M-15026	Entrepreneur	Artisan	Accordée
MCV-8081-CSA (1976) 26-04-76	M-506797-CSA-1 (1976) LEO-PAUL BOISVERT Changement de catégorie	M-15020	Entrepreneur	Artisan	Accordée
MCV-8082-CSA (1976) 26-04-76	M-506777-CSA-1 (1976) JEAN-JACQUES GENESSE Changement de catégorie	M-15023	Entrepreneur	Artisan	Accordée
MCV-8083-CSA (1976) 26-04-76	M-506814-CSA-1 (1976) BERTRAND GENESSE Changement de catégorie	M-15022	Entrepreneur	Artisan	Accordée
MCV-8084-CSA (1976) 26-04-76	M-501580-CSA-1 (1976) CLAUDE DUCHARME Changement de catégorie	M-15174	Entrepreneur	Artisan	Accordée
MCV-8085-CSA (1976) 26-04-76	M-501241-CSA-1 (1976) GILLES MARIER Changement de catégorie	M-15173	Entrepreneur	Artisan	Accordée
MCV-8086-CSA (1976) 26-04-76	M-506739-CSA-1 (1976) DONALD COURNOYER Changement de catégorie	M-15170	Entrepreneur	Artisan	Accordée

Numéro et date	Déclarants	Cause	Ancienne catégorie	Nouvelle catégorie	Décisions
MCV-8087-CSA (1976) 26-04-76	M-506601-CSA-1 (1976) MICHEL GINGRAS Changement de catégorie	M-15169	Entrepreneur	Artisan	Accordée
MCV-8088-CSA (1976) 26-04-76	M-504218-CSA-1 (1976) REGINALD BEAULIEU Changement de catégorie	M-15168	Entrepreneur	Artisan	Accordée
MCV-8089-CSA (1976) 26-04-76	M-506768-CSA-1 (1976) YVON BERNIER Changement de catégorie	M-15025	Entrepreneur	Artisan	Accordée
MCV-8090-CSA (1976) 26-04-76	M-504798-CSA-1 (1976) RAYMOND BOUFFARD Changement de catégorie	M-15030	Entrepreneur	Artisan	Accordée
MCV-8091-CSA (1976) 26-04-76	M-502007-CSA-1 (1976) GILLES LANTHIER Changement de catégorie	M-15029	Entrepreneur	Artisan	Accordée
MCV-8092-CSA (1976) 26-04-76	M-506029-CSA-1 (1976) CLAUDE-HENRI MENARD Changement de catégorie	M-15028	Entrepreneur	Artisan	Accordée

PERMIS SPECIAUX

No	Requérants	Détails de la demande et de la décision	Période de validité
MS-2330	2594-V-S-1 MRS-2695 GERARD GAGNON TRANSPORT LTEE Voiturier-remorqueur 4724-V MAGNY TRANSPORT INC. Voiturier-roulier	Demande parue dans le journal « Le Devoir » les 10, 11, 12 mars 1976. Accordée.	Du 24 avril 1976 au 23 avril 1977 ou décision finale.
MS-2331	2957-A-S-8 MRS-2700 RIVERAINS TRANSPORT INC.	Demande parue dans le journal « Le Devoir » les 24, 25, 26 mars 1976. Rejetée.	
MS-2332	M-503286-DA-2 MRS-2632 LEANDRE GREGOIRE	Demande parue dans le journal « Montréal- Matin » les 8, 9, 10 janvier 1976. Rejetée.	
MS-2333	M-504608-DA-1 MRS-2627 LES SABLES THOUIN INC.	Demande parue dans le journal « Montréal- Matin » les 19, 20, 21 janvier 1976. Rejetée.	
MS-2334	M-504608-DA-2 MRS-2628 LES SABLES THOUIN INC.	Demande parue dans le journal « Montréal- Matin » les 19, 20, 21 janvier 1976. Rejetée.	
MS-2335	M-504608-DA-3 MRS-2629 LES SABLES THOUIN INC.	Demande parue dans le journal « Montréal- Matin » les 19, 20, 21 janvier 1976. Rejetée.	
MS-2336	M-503681-DA-2 MRS-2624 EDGAR TREMBLAY	Demande parue dans le journal « Montréal- Matin » les 19, 20, 21 janvier 1976. Rejetée.	
MS-2337	M-503681-DA-3 MRS-2625 EDGAR TREMBLAY	Demande parue dans le journal « Montréal- Matin » les 19, 20, 21 janvier 1976.	
MS-2338	M-503681-DA-14 MRS-2626 EDGAR TREMBLAY	Demande parue dans le journal « Montréal- Matin » les 19, 20 21 janvier 1976. Rejetée.	
MS-2339	M-503021-DA-1 MRS-2605 CARMEL LANGEVIN	Demande parue dans le journal « Montréal- Matin » les 8, 9, 10 janvier 1976. Rejetée.	
MS-2340	M-506896-DA-2 MRS-2590 LEO GAUTHIER	Demande parue dans le journal « Montréal- Matin » les 10, 11, 12 décembre 1975. Rejetée.	
MS-2341	M-500896-DA-1 MRS-2585 LEO GAUTHIER	Demande parue dans le journal « Montréal- Matin » les 10, 11, 12 décembre 1975. Rejetée.	

N ^o	Requérants	Détails de la demande et de la décision	Période de validité
MS-2342	1041-V-S-1 MRS-2698 DEMENAGEMENT L.B.B. LTEE	Demande parue dans le journal «Le Devoir» les 15, 16, 17 mars 1976. Accordée.	Du 24 avril 1976 au 15 juillet 1976.
MS-2343	25015-V-S-1 MRS-2696 HUBERT HONORE Voiturier-remorqueur 17376-V KINGSWAY FREIGHT LINES LTD. Voiturier-roulier	Demande parue dans le journal «Le Devoir» les 18, 19, 20 mars 1976. Accordée.	Du 24 avril 1976 au 23 avril 1977 ou décision finale.
MS-2344	M-503597-DA-1 MRS-2514 ANDRE VIAU	Demande parue dans le journal «Montréal- Matin» les 11, 12, 13 décembre 1975. Rejetée.	
MS-2345	M-502023-DA-1 MRS-2494 JEAN GUY PLOUFFE	Demande parue dans le journal «Montréal- Matin» les 11, 12, 13 décembre 1975. Rejetée.	
MS-2346	M-503019-DA-1 MRS-2540 ROLLAND GEMME	Demande parue dans le journal «Montréal- Matin» les 11, 12, 13 décembre 1975. Rejetée.	
MS-2347	M-502983-DA-1 MRS-2533 CLAUDE SENECAL	Demande parue dans le journal «Montréal- Matin» les 11, 12, 13 décembre 1975. Rejetée.	
MS-2348	25091-V-S-1 MRS-2715 CONSTANT LAMBERT Voiturier-remorqueur 7737-V BELLECHASSE TRANSPORT INC. Voiturier-roulier 5427-V RIMOUSKI TRANSPORT LIMITEE Voiturier-roulier 13963-V SPEEDWAY EXPRESS LIMITED Voiturier-roulier	Demande parue dans le «Journal de Mont- réal» les 3, 5, 6 avril 1976. Accordée.	Du 27 avril 1976 au 26 avril 1977 ou décision finale.
MS-2349	M-502811-DA-2 MRS-2646 RONALD LAMPRON	Demande parue dans le journal «Montréal- Matin» les 8, 9, 10 janvier 1976. Rejetée.	
MS-2350	M-507071-DA-1 MRS-2647 SERGE LAFOND	Demande parue dans le journal «Montréal- Matin» les 8, 9, 10 janvier 1976. Rejetée.	
MS-2351	M-504143-DA-1 MRS-2648 MAURICE BOURDEAU	Demande parue dans le journal «Montréal- Matin» les 8, 9, 10 janvier 1976. Rejetée.	
MS-2352	Q-501691-DA-1 MRS-2652 MARTIAL LAMOTHE	Demande parue dans le journal «Montréal- Matin» les 8, 9, 10 janvier 1976. Rejetée.	
MS-2353	M-505785-DA-1 MRS-2653 JACQUES GERMAIN	Demande parue dans le journal «Montréal- Matin» les 28, 29, 30 janvier 1976. Rejetée.	
MS-2354	24926-V-S-1 MRS-2662 LAFARGE BETON LIMITEE	Demande parue dans le journal «Montréal- Matin» les 19, 20, 21 janvier 1976. Rejetée.	
MS-2355	8971-V-S-1 MRS-2718 DISTRIPAK LIMITED	Demande parue dans le journal «Montréal- Matin» les 12, 13, 14 avril 1976. Rejetée.	
MS-2356	4128-V-S-1 MRS-2716 LEVERT TRANSPORT INC.	Demande parue dans le journal «Le Jour» les 24, 25, 26 mars 1976. Rejetée.	
MS-2357	1623-V-S-2 MRS-2705 STAR TRUCK TAXI ASSOCIATION LIMITED	Demande parue dans le journal «Le Devoir» les 12, 13, 14 janvier 1976. Rejetée.	
MS-2358	23978-V-S-2 MRS-2706 L.S. TRANSPORT	Demande parue dans le «Journal de Mont- réal» les 30, 31 mars 1976 et le 1er avril 1976. Rejetée.	
MS-2359	17449-V-S-2 MRS-2708 C. LABELLE TRANSPORT ENRG.	Demande parue dans le journal «Le Devoir» les 31 mars 1976 et 1er, 2 avril 1976. Rejetée.	
MS-2363	654-V-S-1 MRS-2709 KEENWOOD'S MOVING & STORAGE LTD.	Demande parue dans le journal «Le Devoir» les 11, 12, 13 mars 1976. Accordée.	Du 26 avril 1976 au 31 décembre 1976.

Compagnies — Loi des

Abandon de charte

Le ministre des consommateurs, coopératives et institutions financières donne avis, qu'en vertu de la Loi des compagnies, il a accepté l'abandon de charte de:

Nom	Date de			Date de		
	constitution			dissolution		
CENTRE DE DECORATION P.C.L. INC. 729098	04	10	72	07	05	76
GUY LABRIE LTEE 5772-65	30	12	65	07	05	76

64345-0

Le directeur du service des compagnies,
PIERRE DESJARDINS.

Administrateurs (Article 84)

Avis est donné que les compagnies et corporations dont les noms suivent ont modifié le nombre de leurs administrateurs tel qu'indiqué ci-après.

Nom de la compagnie	Date de			Nombre d'administrateurs	
	constitution			Ancien nombre	Nouveau nombre
AETNA FACTORS CORPORATION LTD. 1113-2024	01	02	55	10	9
ALLIANCE DES MONITEURS DE SKI DU QUEBEC INC. QUEBEC SKI INSTRUCTORS' ALLIANCE INC. 1231-3581	22	12	69	9	5
ASSURANCES WARREN & CLEMENT & ASSOCIES INC. 1247-2304	28	11	69	3	4
LES BATTERIES ELECTRIQUES GAGNON INC. 1106-4599	16	09	68	3	5
CENTRE EDUCATIF EN COMMUNICATIONS SOCIALES C.E.C.S. INC. 1362-9936	12	03	75	6	17
CENTRE DE REPRODUCTION A.B.M. LTEE 1480-1740	01	10	75	3	4
CHARCUTERIE ET GRILLADERIE CHENOY INC. CHENOY DELICATESSEN & STEAK HOUSE INC. 1369-9889	09	10	74	5	3
LA CHEMISE ST-MARTIN LTEE 1181-8945	11	08	65	3	4
LA CIDRERIE DEUX-MONTAGNES INC. 1246-4814	17	05	72	3	5

Nom de la compagnie	Date de constitution	Nombre d'administrateurs	
		Ancien nombre	Nouveau nombre
CKTS RADIO SHERBROOKE LTEE 1246-8625	28 12 31	7	9
FABERLAND CORP. 1258-5303	14 04 69	5	3
LES FERMES AVICOLES MATHA LTEE 1235-4940	28 10 71	7	6
LES FILMS SULTAN LTEE SULTAN FILMS LTD. 1368-4105	28 05 74	4	5
FONDERIE DE MAGOG, LTEE MAGOG FOUNDRY, LTD. 1173-0744	18 06 45	3	7
GALE SHOES LIMITED 1156-1164	23 10 56	7	6
LES GALERIES GLENWOOD LTEE GLENWOOD SHOPPING CENTRE LTD. 1335-6332	12 07 73	3	4
HERWOOD INC. 1162-8369	27 04 66	3	4
LES IMMEUBLES DARREN LTEE DARREN REALTIES LTD. 1501-6959	12 01 76	3	4
LES IMMEUBLES DEUX MILLE CENT INC. TWO THOUSAND AND ONE HUNDRED REAL ESTATE INC. 1462-4423	08 10 75	3	4
INTERNATIONAL PEN CO. LTD. 1117-2996	02 11 64	3	4
LOUBEN SPORTSWEAR INC. 1114-7717	16 03 49	3	4
M B REALTIES CORP. 1289-0885	03 04 62	3	6
MESSAGERIES MCGILL LTEE MCGILL DELIVERY LTD. 1275-0105	24 10 68	4	3
PHIRICO INC. 1279-7817	17 02 65	10	4
LES PIECES D'AUTO TURBO INC. TURBO AUTO PARTS INC. 737119	15 05 73	5	4
RENAUD, PREFONTAINE & ASSOCIES INC. RENAUD, PREFONTAINE & ASSOCIATES INC. 1356-8738	28 05 74	3	4
RESTAURANT LE BEAU LAVALOIS INC. 1481-1475	28 11 75	3	4
J.E. RICHARD INC. 1155-3914	10 12 64	3	4

Nom de la compagnie	Date de constitution	Nombre d'administrateurs	
		Ancien nombre	Nouveau nombre
ROUMIAN INC. 1360-6082	04 12 74	4	6
MAURICE ROUSSEAU & CIE LTEE MAURICE ROUSSEAU & CO. LTD. 1157-5131	09 05 45	6	8
ROUSSEAU SAUVE WARREN INC. 1283-0170	15 06 71	4	3
SERVICES A-CINQ INC. 1366-2473	17 07 75	6	7
SPECTRO LAB INC. 1270-3682	10 06 69	3	7
STEPHENSON COMPANY (1968) INC. 1116-9752	19 06 68	3	4
TERROKON SERVICE INC. 1286-0094	09 07 64	5	3
VACHON INC. 1169-8701	17 03 47	9	10
VOYAGES ESCAPADE INC. ESCAPADE TRAVEL INC. 1368-6993	10 07 74	3	5

64345-o

*Le directeur du service des compagnies,
PIERRE DESJARDINS.*

Changement de nom

Le ministre des consommateurs, coopératives et institutions financières donne avis, qu'en vertu de la Loi des compagnies, il a approuvé les règlements de changement de nom suivants:

Nouveau nom	Ancien nom	Date de constitution
AMEUBLEMENT P. GAUTIER INC. P. GAUTIER FURNITURE INC. 1260-1076	CANADA FLOORING LIMITED	24 03 64
BELOIT CANADA LTEE BELOIT CANADA LTD. 1131-3566	BELOIT SOREL WALMSLEY LTEE BELOIT SOREL WALMSLEY LTD.	23 11 62
CLUB DE GOLF MONTCALM INC. 1365-6095	LES ENTREPRISES TROIS Y INC.	30 05 75
CONATEC INC. 1278-9533	PARIZEAU, TOWNER & ASSOCIES, INC.	23 04 69
ENTREPRISE D'ELECTRICITE DE L'ASCENSION INC. L'ASCENSION ELECTRIC INC. 1369-3478	ENTREPRISE D'ELECTRICITE DE L'ASCENSION INC.	14 08 74

Nouveau nom	Ancien nom	Date de constitution
LES ENTREPRISES RATHMOR LTEE <i>RATHMOR ENTERPRISES LTD.</i> 1144-3256	MAPLEWOOD INN, LTD.	12 05 55
EQUIPEMENT DE MODE LAURENTIEN LTEE <i>LAURENTIAN FASHION EQUIPMENT LTD.</i> 1361-6511	EQUIPEMENT DE MODE M.K. LTEE <i>M.K. FASHION EQUIPMENT LTD.</i>	07 02 75
FEDERATION DES ASSOCIATIONS POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT DES LACS DU QUEBEC INC. <i>QUEBEC FEDERATION OF THE ASSOCIATIONS FOR THE PROTECTION OF ENVIRONMENT OF LAKES INC.</i> 1366-2275	FEDERATION DES ASSOCIATIONS POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT DES LACS DU QUEBEC INC.	15 07 75
GARAGE MONDIAL INC. 1461-7260	GARAGE MONDIAL G.S. INC.	03 09 75
GERCOTECH INC. 1357-0171	GESTION B.P.R. INC.	05 06 74
GOSSELIN, SAMSON & ASSOCIES INC. 1279-9169	GOSSELIN, VILLENEUVE & ASSOCIES INC.	14 10 70
INTERMOBIL S.A. INC. 1367-0989	INTERMOBIL LIMITEE <i>INTERMOBIL LIMITED</i>	25 09 75
MERCERIE YVON TREMBLAY INC. 1139-1182	MANUFACTURIERS DE VETEMENTS DE CHAMBLY INC.	16 09 69
MOTEL IDEAL PONT-VIAU INC. <i>PONT-VIAU IDEAL MOTEL INC.</i> 1362-6239	MOTEL CANADA GREENFIELD PARK INC.	26 03 75
MOTEL IDEAL STE-ROSE INC. <i>ST. ROSE IDEAL MOTEL INC.</i> 1141-9439	MOTEL IDEAL INC.	01 09 67
LES ORIGINAUX FASHIONAIRE INC. <i>FASHIONAIRE ORIGINALS INC.</i> 1115-3608	FASHIONAIRE ORIGINALS INC.	30 01 63
REFRIGERATION MOROCO LTEE 1113-1117	BEST REFRIGERATION SERVICE COMPANY LTD.	13 05 63
RESTAURANT CLEMGER INC. <i>CLEMGER RESTAURANT INC.</i> 1119-3828	LE MONGOL RESTAURANT INC.	30 08 60
RESTAURANT LE REPAIRE INC. 1119-7498	RESTAURANT TROIS FRERES INC.	21 10 64
SECRETARIAT DES ORGANISMES DE LOISIRS DU QUEBEC 1355-8804	SECRETARIAT ADMINISTRATIF DES ORGANISMES DU SPORT, DU PLEIN AIR ET DU SOCIO-CULTUREL DU QUEBEC	13 05 74

Domicile légal (Article 30)

Avis est donné que les compagnies et corporations dont les noms suivent ont établi leur bureau principal ou l'ont changé tel qu'indiqué ci-après.

Nom de la compagnie	Date de constitution	Domicile légal	
		Ancienne adresse	Nouvelle adresse
ACEM LIMITEE <i>ACEM LIMITED</i> 1502-5224	11 03 76	Montréal	1, Place Ville-Marie, suite 930, Montréal.
AGF GESTION DE PLACEMENTS MONTREAL INC. <i>AGF MONTREAL INVESTMENT MANAGEMENT</i> INC. 1240-1971	12 03 71	3, Place Ville-Marie, Montréal.	1130, rue Sherbrooke ouest, suite 600, Montréal.
ALHAZEN INC. 1330-6360	24 04 73	1061, rue Mountain, Montréal.	1070, rue McKay, Montréal.
ALLIANCE DES MONITEURS DE SKI DU QUEBEC INC. <i>QUEBEC SKI INSTRUCTORS' ALLIANCE INC.</i> 1231-3581	22 12 69	Montréal	3300, boulevard Cavendish, suite 350, Montréal.
DONAL ARCHAMBAULT INC. 1480-4967	22 10 75	Saint-Laurent	1670, rue Beaudet, Saint-Laurent.
RENE BLAIS LTEE 1364-0065	10 06 75	Warwick	Route rurale numéro 1, Warwick.
BOUTIQUE GALA INC. <i>GALA BOUTIQUE INC.</i> 1366-3539	28 07 75	Montréal	2190, rue Crescent, Montréal.
CENTRE APOSTOLIQUE EMMANUEL INC. 1371-2385	05 02 75	719, boulevard St-Jean- Baptiste, Pointe-aux- Trembles.	46, 8e Avenue, Pointe-aux-Trembles.
LES CERAMIQUES SAGITTAIRES INC. 1480-9339	17 11 75	Laval	252, boulevard Ste-Rose, Laval.
LA CIE WILFRID ALLEN LTEE 1185-9790	22 01 59	Saint-Henri	118, de la Gare, Saint-Henri.
CLINIQUE MEDICALE DE L'OUEST INC. <i>WEST END MEDICAL CLINIC INC.</i> 1272-5800	23 06 60	Verdun	4647, avenue Verdun, Verdun.
CLUB DE CAMPING ET CARAVANING COTE NORD INC. 1242-4503	25 04 67	200, rue Gallant, app. 2, Sept-Iles.	49, Sept-Iles Gardens, Sept-Iles.
CONCEPT IMAGE J.P. INC. 1369-9475	04 10 74	1711, rue St-Denis, Montréal.	2042, rue St-Denis, Montréal.
CONSEIL ECONOMIQUE DRUMMOND C.E.D. 1461-2709	07 08 75	1600, boulevard St-Joseph, Drummondville.	150, rue Marchand, Drummondville.
CONSEIL REGIONAL DE DEVELOPPEMENT LANAUDIERE 5564-1965	02 02 66	Joliette	1231, rue Notre-Dame, Joliette.

Nom de la compagnie	Date de			Domicile légal	
	constitution			Ancienne adresse	Nouvelle adresse
CORPS CANADIEN DES COMMISSIONNAIRES (DIVISION DE QUÉBEC) 1253-6330	28	10	55	580, Grande-Allée est, Québec.	8, Jardins-Méridc, app. 1303, Québec.
CREDIT LYONNAIS CANADA LIMITEE <i>CREDIT LYONNAIS CANADA LIMITED</i> 1357-1542	10	06	74	1, Place Ville-Marie, suite 930, Montréal.	1, Place Ville-Marie, suite 1525, Montréal.
DISTRIBUTIONS Y.M. INC. <i>Y.M. DISTRIBUTIONS INC.</i> 1366-1376	10	07	75	Montréal	4548, Earnscliffe, Montréal.
DOMAINE COLBERT INC. 1247-7683	01	02	60	Montréal	3820, Melrose, Montréal.
ECOLE ARMEN-QUEBEC DE L'UNION GENERALE ARMENIENNE DE BIENFAISANCE 1369-4617	26	08	74	931, rue Jean-Talon est, Montréal.	6108, 8e Avenue, Montréal.
LES ENTREPRISES DEUX MILLE CENT INC. <i>TWENTY-ONE HUNDRED ENTERPRISES INC.</i> 737091	11	05	73	1478, rue Ste-Catherine ouest, suite 201, Montréal.	1625, boulevard de Maison- neuve ouest, suite 403, Montréal.
LES ENTREPRISES GEORGES BOULANGER INC. 1481-1830	01	12	75	Anjou	9801, Parkway, Anjou.
ENTREPRISES SANJER LTEE <i>SANJER ENTERPRISES LTD.</i> 729204	26	10	72	1, Place Ville-Marie, suite 1734, Montréal.	1, Place Ville-Marie, suite 2707, Montréal.
LES ENTREPRISES WILLIAM DELUDE INC. ... 1463-5205	08	12	75	Sherbrooke	671, rue Laviolette, Sherbrooke.
ENVIROGEST INC. 1502-3543	10	12	75	Gatineau	761, boulevard Maloney, Gatineau.
FIVE FIFTY FURNITURE INC. 1333-0683	20	11	72	Montréal	550, avenue Ogilvy, Montréal.
GESTION C.T. INC. 1463-4976	08	12	75	Québec	990, avenue Holland, Québec.
LES GRUES MOBILES INC. <i>MOBILE CRANES INC.</i> 1157-5610	07	07	61	109, rue Dalhousie, Québec	2, rue Nouvelle-France, Québec.
GRUES R.A.M. INC. <i>R.A.M. CRANE INC.</i> 1464-8018	13	02	76	Trois-Rivières-Ouest	179, rue Duval, Trois-Rivières-Ouest.
LES IMMEUBLES MULTIPLE LTEE <i>MULTIPLE REAL ESTATE LTD.</i> 1351-5762	11	12	73	Montréal	1015, Beaver Hall Hill, Montréal.
LES INDUSTRIES BON VIVANT INC. <i>LEISURE LIVING INDUSTRIES INC.</i> 730529	06	02	73	5425, Casgrain, suite 701, Montréal.	1625, rue Chabanel ouest, suite 701, Montréal.
LEWIS, APEDAILE & HANSON, INCORPORATED 1265-1519	06	11	17	Montréal	300, Léo-Parizeau, La Tour La Cité, suite 2000, Montréal.

Nom de la compagnie	Date de constitution			Domicile légal	
				Ancienne adresse	Nouvelle adresse
MANUFACTURES DE BLOUSES VILLE INC. ... <i>BLOUSE TOWN MFG. INC.</i> 1341-8611	12	10	73	5425, rue Casgrain, Montréal.	1625, rue Chabanel ouest, suite 701, Montréal.
PAUL MARTEL INC. 1274-4769	17	04	69	1200, rue Alexandre- Desève, Montréal.	1600, boulevard De Maison- neuve est, Montréal.
LES MOULANGES INC. 1276-9121	26	09	66	55, 11e Avenue, Laval	1905, rue Lucerne, Laval.
MOUNT ROYAL REAL ESTATE LTD. 1257-6831	14	06	28	Montréal	31, rue St-Jacques, suite 300, Montréal.
LES NEGOCIANTS EN TEXTILES BELLEVUE INC. <i>BELLEVUE TEXTILE CONVERTERS INC.</i> 738465	17	10	73	Montréal	1625, rue Chabanel ouest, suite 701, Montréal.
LES PIECES D'AUTO HERCULES INC. <i>HERCULES AUTO PARTS INC.</i> 726094	13	11	72	Montréal	6445, avenue Somerled, Montréal.
LES PLACEMENTS BASTOGNE INC. 1465-5133	11	03	76	Saint-Léonard	5290, rue Jean-Talon est, Saint-Léonard.
LES PLACEMENTS CANOE INC. <i>CANOE INVESTMENTS INC.</i> 1368-9617	12	07	74	6561, boulevard St-Laurent, Montréal.	3637, boulevard Métropo- litan est, bureau 1600, Montréal.
PLACEMENT ET GESTION LEON GOSSELIN ET ASSOCIES INC. <i>LEON GOSSELIN AND ASSOCIATES</i> <i>INVESTMENT AND MANAGEMENT INC.</i> 1464-7440	09	02	76	Montréal	9670, Pélouquin, Montréal.
LES PLACEMENTS LIGURO LTEE <i>LIGURO INVESTMENTS LTD.</i> 739147	28	12	73	Montréal	3637, boulevard Métropo- litan est, bureau 1600, Montréal.
LA REVUE DE TERREBONNE INC. 1371-0991	24	01	75	Terrebonne	685, Thérberge, Terrebonne.
RUGTECH (1974) INC. 1370-5165	27	11	74	6185, Métropolitain est, Saint-Léonard.	8635, rue Lafrenai, Saint-Léonard.
TRANSMISSION SPECIALTY LTD. 1106-4292	21	10	60	1063, rue St-André, Montréal.	5505, rue Papineau, Montréal.
UNIBISC, INC. 1501-5001	08	01	76	Montréal	1500, avenue Atwater, Montréal.
UNION, SOCIETE DE GESTION IMMOBILIERE INC. 723423	16	06	72	4, Parc Samuel-Holland, suite 1801, Québec.	10, avenue de Bernières, Québec.
VETEMENTS DE CUIR OPERA LTEE <i>OPERA LEATHER GARMENT LTD.</i> 1115-6098	27	10	66	8380, boulevard St-Laurent, Montréal.	5445, rue de Gaspé, Montréal.

Le directeur du service des compagnies,
PIERRE DESJARDINS.

Lettres patentes (1re partie)

Le ministre des consommateurs, coopératives et institutions financières donne avis, qu'en vertu de la première partie de la Loi des compagnies, il a accordé des lettres patentes constituant en corporation:

Nom	Siège social	Date de constitution
ACEM LIMITEE <i>ACEM LIMITED</i> 1502-5224	Montréal	11 03 76
ADMACO INC. 1502-3849	82, rue Paul-Comtois, Iles Laval, Laval	01 03 76
AGENCE LES VOYAGEURS ASSOCIES INC. 1502-7824	Montréal	31 03 76
ALIGNEMENT MARCIL INC. 1502-6115	3247, Desormeaux, Montréal	18 03 76
ALIMENTS CONGELES Q.B. LTEE <i>Q.B. FROZEN FOODS LTD.</i> 1465-1186	Saint-Félicien	27 02 76
ALIMENTATION FALARDEAU INC. 1465-9478	205, boulevard l'Ornière, Neufchâtel ...	31 03 76
LES AMENAGEMENTS DIENI INC. 1502-7295	1155, boulevard Laird, Mont-Royal	25 03 76
AMENAGEMENT GLENBARR (QUEBEC) LTEE <i>GLENBARR DEVELOPMENT (QUEBEC) LTD.</i> 1502-1447	5490, avenue Royalmount, Montréal	16 02 76
AMENAGEMENT RENBEL INC. <i>RENBEL DEVELOPMENT INC.</i> 1502-3815	Montréal	01 03 76
AMENAGEMENT SHERPENT LTEE <i>SHERPENT DEVELOPMENT LTD.</i> 1502-5489	1000, rue Sherbrooke ouest, bureau 2205, Montréal.	12 03 76
ARMOIRES DEUX-MONTAGNES INC. 1502-8210	Saint-Eustache	30 03 76
LES ASSEMBLAGES DE BEAUCE INC. <i>BEAUCE ASSEMBLAGE INC.</i> 1465-3901	Saint-Alfred	09 03 76
ASSOCIATION DE CHASSE ET PECHE DE MASCOUCHE INC. 1502-1363	Mascouche	16 02 76
ASSOCIATION DES EMPLOYES DE EL RAN FURNITURE 1502-5315	Montréal	11 03 76
ASSURANCES JEAN MOREAU INC. 1502-1421	4830, rue Bellechasse, Montréal	16 02 76
ASSURANCES POTVIN & MARTEL INC. 1502-2874	4830, Montée St-Hubert, suite 104, Saint-Hubert.	24 02 76

Nom	Siège social	Date de constitution
ATELIER DE PEINTURE HENRI TREMBLAY INC. 1465-3976	55, St-Vincent ouest, Chicoutimi	09 03 76
AUBERGADE INC. 1502-7832	1411, rue Jacques-Cartier, Rainville	29 03 76
BELANGER ET BELANGER INC. 1502-6164	5835, boulevard Léger, suite 300, Montréal-Nord.	18 03 76
LA BELLE QUEBECOISE ARTISANAT ET BIJOUX INC. 1464-6293	1001, rue Fleury est, Montréal	05 02 76
BENOIT, MARTIN ET ASSOCIES INC. 1502-4565	Montréal	08 03 76
LES BLOCS CHENEVILLE INC. 1502-9309	Cheneville	06 04 76
BOUCHERIE LABROSSE & FILS INC. 1465-3489	Saint-André-Avellin	05 03 76
BOUTIQUE CONTEMPO INC. 1465-7233	414, rue Jarry est, Montréal	22 03 76
BOUTIQUE TRAFIC INC. 1502-5505	3010, rue Masson, Montréal	12 03 76
CABARET EROTIKO INC. 1465-4388	8295, rue Rameau, Montréal	09 03 76
CADES INC. 1465-2911	843, rue Cadieux, Bellefeuille	02 03 76
CAISSES ENREGISTREUSES MONTREAL (1976) LIMITEE 1501-6892	Montréal	09 01 76
CAMPELLONE ET FILS LTEE CAMPELLONE AND SONS LTD. 1461-5082	784, 48e Avenue, Lachine	26 02 76
CENTRE D'ACCUEIL LORRAIN INC. 1364-0560	1131, St-Louis, Terrebonne	31 03 76
CENTRE DE L'AUTO SPORT SHERBROOKE INC. 1502-7766	Sherbrooke	29 03 76
CENTRE DU JARDIN DES ARPENTS VERTS INC. 1465-8322	24, rue Sax, Saint-Romuald-d'Etchemin.	29 03 76
CENTRE DE LOCATION ARCO INC. ARCO RENTAL CENTER INC. 1502-4680	Saint-Léonard	08 03 76
CHARCUTERIE REUBEN INC. REUBEN DELICATESSEN INC. 1502-8517	1200, avenue McGill College, Montréal.	01 04 76
CHAUFFAGE INTER-CITE L.G. INC. 1464-5717	155, rue Victoria, Bagotville	04 02 76
CINEMA RIVE-NORD INC. 1465-5773	Repentigny	16 03 76

Nom	Siège social	Date de constitution
CLOTURE LONGUEUIL INC. LONGUEUIL FENCE INC. 1502-4433	1825, boulevard Taschereau, Longueuil.	05 03 76
LES COFFRAGES ROXY INC. 1502-1439	952, Place Comtois, Terrebonne	16 02 76
LA COMPAGNIE DE BAS POUR HOMMES ACTIVE LTEE., ACTIVE MEN'S HOSIERY CO. LTD. 1502-2452	Montréal	16 03 76
COMPAGNIE DE CONSTRUCTION P.K. INC. P.K. CONSTRUCTION CO. INC. 1502-6065	7806, rue Outremont, Montréal	18 03 76
LA COMPAGNIE D'EMBALLAGES CENTRAL LTEE CENTRAL PACKAGING CO. LTD. 1502-4268	1351A, rue Newton, LaSalle	04 03 76
COMPAGNIE DE GESTION MARC L'ARRIVEE INC. 1466-0609	Matane	09 04 76
LA COMPAGNIE D'IMMEUBLES BOSLEY LTEE THE BOSLEY REAL ESTATE CO. LTD. 1465-5492	Mont-Royal	09 04 76
LES CONFECTIIONS NICOLETAINES INC. 1503-0554	616, rue Martin, Nicolet	14 04 76
CONSEILLERS MORGAN ET ETHIER INC. MORGAN AND ETHIER CONSULTANTS INC. 1502-2742	Montréal	17 03 76
CONSTRUCTEURS D'ALESSANDRO INC. 1502-5307	4330, Amiens, Montréal-Nord	11 03 76
LES CONSTRUCTIONS ARTIQUES LTEE 1502-4227	3864, rue Caron (Saint-Vincent-de-Paul), Laval.	04 03 76
CONSTRUCTION BAKER ET FILS LTEE BAKER AND SONS CONSTRUCTION LTD. 1465-2739	2425, chemin Lucerne, Mont-Royal	05 03 76
CONSTRUCTION BOLOGIS INC. 1465-9932	Rimouski	02 04 76
CONSTRUCTION BOULON INC. 1502-2726	Montréal	23 03 76
CONSTRUCTION CROMWELL INC. CROMWELL CONSTRUCTION INC. 1502-5000	Montréal	10 03 76
LES CONSTRUCTIONS GERARD TREMBLAY INC. 1464-9339	Chicoutimi	17 02 76
CONSTRUCTIONS IMRAY INC. 1465-1673	1816, rue St-Philippe, Trois-Rivières	26 02 76
LES CONSTRUCTIONS J. DELAGE INC. 1502-4474	Mascouche	05 03 76
CONSTRUCTION J.L.S. INC. 1503-0075	902, avenue Raymond, Place Citation, Bellefeuille.	12 04 76

Nom	Siège social	Date de constitution
CONSTRUCTION J.M. LEMIRE INC. 1502-0266	1911, avenue Lemire, rang Savoie, Saint-Justin.	06 02 76
LES CONSTRUCTIONS MARCEL LACHARITE INC. 1502-7394	54 A, Robert, Saint-Basile-le-Grand	25 03 76
CONSTRUCTION Q.T.R. INC. Q.T.R. CONSTRUCTION INC. 1502-6891	Montréal	24 03 76
CONSTRUCTION REMY LTEE REMY CONSTRUCTION LTD. 1465-8660	Montréal	29 03 76
LES CONSTRUCTIONS ROFO LTEE 1466-3066	1A, rue St-François, Breakeyville	13 04 76
CONSTRUCTION ROLLAND CYR INC. 1502-0977	598, Bord-de-l'Eau, Sainte-Dorothée	12 02 76
LA CORPORATION D'INVESTISSEMENTS ARBER ARBER INVESTMENTS CORPORATION 1502-3864	Verdun	02 03 76
CORPORATION DES SERVICES PEDOD LTEE PEDOD SERVICE CORP. LTD. 1502-1132	5025, rue Sherbrooke ouest, suite 260, Montréal.	02 04 76
COUVRE-PLANCHER DANY INC. 1502-4870	9475, Lille, Montréal	09 03 76
DANASYMA INC. 1502-5257	111, rue Durand, Saint-Michel-des-Saints.	11 03 76
HECTOR DESHAIES & FILS LTEE 1465-7803	1101, rue Gérin, Saint-Justin	24 03 76
ANDRE DESJARDINS, CONSULTANT INC. 1502-3708	7032, rue Lacordaire, Saint-Léonard	01 03 76
DESSILIGNE INC. 1466-0542	1469, St-Georges ouest, Ancienne-Lorette.	01 04 76
LES DISTRIBUTEURS GAMBIT INC. GAMBIT DISTRIBUTORS INC. 1502-6727	Montréal	23 03 76
DISTRIBUTEUR MONAST INC. MONAST DISTRIBUTOR INC. 1502-7287	144, rue Church, Cowansville	25 03 76
DISTRIBUTION F.G.L. (CHICOUTIMI) INC. F.G.L. DISTRIBUTION (CHICOUTIMI) INC. 1464-3498	Chicoutimi	23 01 76
LES DISTRIBUTIONS PUR-O-BEC INC. 1465-6177	1850, rue Jean-Picard, Laval	19 03 76
LES DRAPERIES JEAN-GUY CUSSON INC. 1465-5914	L'Assomption	19 03 76
L'ECLAIRAGE ATLAS INC. ATLAS LIGHTINGS INC. 1502-5216	4573, rue Harvard, Montréal	11 03 76

Nom	Siège social	Date de constitution
ECONO-DAMPHOUSE INC. 1481-0444	429, boulevard Lacombe Saint-Paul-l'Ermité.	24 11 75
EMBELLISSEMENT SAGUENEEN LTEE 1465-9775	537, Normandie, Jonquière	31 03 76
ENCADRATEC INC. 1465-9957	Sainte-Foy	01 04 76
LES ENSEIGNES PIERRE PATENAUE INC. 1465-8801	6712, Renoir, appartement 7, Montréal-Nord.	29 03 76
ENTREPRENEUR GENERAL R. BERNATCHEZ INC. R. BERNATCHEZ GENERAL CONTRACTOR INC. 1502-6594	Laval	22 03 76
LES ENTREPRISES ARCAAL INC. 1502-4656	4465, rue Roquebrune, Saint-Léonard	08 03 76
ENTREPRISES B. CHEVALIER INC. 1502-7154	580, Point-du-Jour-Sud, L'Assomption	24 03 76
LES ENTREPRISES BERLAF INC. BERLAF ENTERPRISES INC. 1502-6529	923, boulevard des Mille-Iles, Sainte-Thérèse-en-Haut.	22 03 76
LES ENTREPRISES DEVALRO INC. 1463-9231	1940, boulevard Laurier, Sillery	30 12 75
LES ENTREPRISES DURAE INC. 1465-8645	32, avenue Orléans (Sainte-Pétronille, I.O.) Beaulieu.	26 03 76
ENTREPRISES D'ELECTRICITE J. & B. INC. 1502-4714	649, rue Bourgeois, Montréal	31 03 76
LES ENTREPRISES D'ELECTRICITE RICHARD RABY INC. 1502-5570	115, rue Galipeau, Thurso	15 03 76
LES ENTREPRISES FLAC INC. 1465-6045	Thetford Mines	18 03 76
ENTREPRISES GUILMICH INC. 1502-3674	Repentigny	01 03 76
LES ENTREPRISES INTERNATIONALES KARNAK INC. KARNAK INTERNATIONAL ENTERPRISES INC. 1502-4094	1086, rue Markay, Montréal	04 03 76
LES ENTREPRISES KARDOUS LTEE KARDOUS ENTERPRISES LTD. 1463-7201	Montréal	17 12 75
ENTREPRISES M.H.M. INC. 1502-8475	1255, Carré Philips, suite 805, Montréal.	01 04 76
LES ENTREPRISES MARCEL CAYER LTEE 1502-5232	Papineauville.	11 03 76
LES ENTREPRISES PINARD ET FRERE INCORPOREE 1502-3484	Route rurale numéro 1, Ascot	27 02 76
LES ENTREPRISES RECREATIVES DE L'EST DU QUEBEC INC. 1465-8082	232, rue Fraser ouest, Rivière-du-Loup.	29 03 76

Nom	Siège social	Date de constitution
LES ENTREPRISES RUDIN INC. 1465-5880	Sainte-Foy	11 03 76
EQUIPEMENT C. THERRIAULT & FILS INC. 1465-1194	60, rue de la Rivière, Port-Cartier	27 02 76
LES EQUIPEMENTS DU QUEBEC INC. 1502-4946	1530, boulevard Curé-Labelle, suite 201, Laval.	09 03 76
DENIS FAFARD INC. 1502-3005	1361, rue Principale, Saint-Thomas-de- Joliette.	25 02 76
ANDRE FAUCHER ET FILS INC. 1502-6511	(Lac Ouareau), Saint-Donat	22 03 76
FERME GAUDREAU INC. 1465-4032	185, rang Boulais, Farnham	09 03 76
FEUTRE INDUSTRIEL LONDON (1976) INC. LONDON FELT MFG. CO. (1976) INC. 1501-8435	2245, Desautels, Montréal	21 01 76
FIBRE DE VERRE DOUVILLE INC. 1502-7469	173, Saint-Exupéry, Saint-Hilaire	30 03 76
FORCIER ET FRERES LTEE 1465-6631	Senneterre	18 03 76
M. FORGET LTEE 1502-6008	296, des Alouettes, Laval	17 03 76
LES FOURNITURES DE PIÈCES D'AUTOMOBILE ET INDUSTRIELLES D. ET S. INC. D. AND S. AUTOMOTIVE AND INDUSTRIAL SUPPLY INC. 1502-7089	892, Sherbrooke ouest, suite 201, Montréal.	24 03 76
GALERIE LE MOTIF INC. 1502-1868	6707, rue Jarry est, Montréal	17 02 76
GARAGE DU PLATEAU INC. 1502-6370	1423, chemin Gascon, Mascouche	19 03 76
GARAGE RESTIGOUCHE LTEE 1465-0238	Saint-Laurent-de-Matapédia	25 02 76
GESTION JULIE INC. JULIE MANAGEMENT INC. 1502-4722	1255, Carré Phillips, suite 605, Montréal.	08 03 76
GESTIONS MAYCORP INC. MAYCORP MANAGEMENT INC. 1502-9739	1, Place Ville-Marie, suite 4125, Montréal.	08 04 76
GESTION MORIN & VACHON INC. 1465-8611	Saint-Honoré	26 03 76
HABITATIONS D. M. J. INCORPORÉE 1464-9487	Saint-Alexandre	24 02 76
LES HOLDINGS DEBLOR LTEE DEBLOR HOLDINGS LTD. 1502-0092	737, Drummond, Laval	05 02 76
A. HOULE & FILS INC. 1466-2472	325, boulevard Charest est, Québec	14 04 76

Nom	Siège social	Date de constitution
HYPODROME BROMONT INC. BROMONT RACEWAY INC. 1465-9916	Bromont	05 04 76
LES IMMEUBLES LOCKWELL INC. 1465-5948	7, avenue Ste-Geneviève, Québec	17 03 76
LES IMMEUBLES DE LA POLYCLINIQUE DU SAGUENAY INC. 1465-8819	529, des Franciscaines, Chicoutimi	29 03 76
LES IMPORTATIONS DAI-NAM INC. DAI-NAM IMPORTING INC. 1464-2078	Montréal	15 01 76
LES IMPORTATIONS PARALLELE LTEE PARALLEL IMPORTS LTD. 1502-6974	2015, rue Drummond, chambre 710, Montréal.	24 03 76
INDUSTRIES FRITZMEIER D'AMERIQUE INC. FRITZMEIER INDUSTRIES OF AMERICA INC. 1502-1504	708, chemin du Golf, 1 Place des Industries, Ile-des-Soeurs, Montréal.	16 02 76
INFOTOURS INC. 1502-6982	1000, rue de Serigny, Longueuil	24 03 76
INVESTHAQ INC. 1501-9987	Montréal	04 02 76
INVESTISSEMENTS JURANA LTEE 1465-6078	168, rue Notre-Dame est, suite 205, Montréal.	18 03 76
ISOLATEC INC. 1465-9700	Chicoutimi-Nord	31 03 76
JOUETS ET HOBBIES PINOCCHIO INC. PINOCCHIO TOYS AND HOBBIES INC. 1502-2965	3102, rue Remembrance, Lachine	24 02 76
LABORATOIRE D.M. INC. 1502-2494	6386, rue Notre-Dame ouest, Montréal	20 02 76
JEAN-JACQUES LAFAILLE INC. 1464-9214	258, avenue Bon-Pasteur, Laval	23 02 76
ROGER LAROSE INC. 1502-3260	Val-d'Or	26 02 76
GUY LAVIGNE INC. 1465-8983	35, St-Jean-Baptiste, Rigaud	29 03 76
LEO LAVOIE & FILS (1976) LTEE 1465-2077	Pohénégamook	03 03 76
ROGER LECOMPTE INC. 1502-4110	3517, boulevard Lasalle, Verdun	31 03 76
LOCATION D'AUTOMOBILES MARIE-VICTORIN LTEE MARIE-VICTORIN AUTOMOBILE LEASING LTD. 1502-6156	2500, Marie-Victorin, Varennes	18 03 76
SIMON ET CLAUDE LOUBIER INC. 1465-4265	Beauceville	09 03 76

Nom	Siège social	Date de constitution
MAGASIN D'ESCOMPTE ATLAS INC. 1502-5091	Montréal	10 03 76
MAISON D'EDITION L'OBSIDIENNE LTEE 1465-3513	910, rue Dunlop, Outremont	08 03 76
MAISON LA FLEUR ENCHANTEE LTEE 1465-5815	Montréal	16 03 76
MARCHE BLAIS INC. 1465-7282	Pabos	22 03 76
MARCHE F. LACHAINE INC. 1502-1518	Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson	10 03 76
MARCHE MAURICE VANIER & FILS INC. 1480-7648	8800, boulevard Métropolitain est, Anjou.	06 01 75
MARCHE STE-CLAIRE INC. 1461-2576	249, Ste-Marie, Chicoutimi-Nord	06 08 75
MARQUAGE G.B. INC. G.B. MARKING INC. 1502-7667	2715, rue Cuvillier, Montréal	26 03 76
JOSEPH RENE MARTIN INC. 1464-0270	Rochebeaucourt	05 01 76
MERCERIE LIDO INC. LIDO MEN'S WEAR INC. 1464-5741	1682, rue Ontario est, Montréal	04 02 76
METASTRUCTURE INC. 1465-4966	544, 80e Rue ouest, Charlesbourg	15 03 76
METRONOMIE LTEE 1463-7524	Rimouski	18 12 75
MEUBLES CANADIENS MOUSKA INC. 1502-1892	347 A, Montée Gagnon, Sainte-Anne- des-Plaines.	18 02 76
MURALBEC INC. 1502-5208	Montréal	11 03 76
PALETTES DE BOIS ET MATERIAUX DE CONSTRUCTION R.A. LTEE R.A. WOOD PALLETS AND BUILDING SUPPLIES LTD. 1502-5562	1535, avenue Bernard ouest, app. 31, Montréal.	15 03 76
PAMDENT INC. 1481-1004	Montréal	26 11 75
PAVAGE CITADELLE INC. 1465-9965	208, de la Martinière, Québec	06 04 76
LES PEINTRES DES LAURENTIDES INC. LAURENTIDE PAINTERS INC. 1502-1850	10,000, rue St-Firmin, Montréal	17 02 76
PIECES D'AUTO D.N.R. INC. D.N.R. AUTO PARTS INC. 1502-3617	951, Bernard-Pilon, Beloeil	01 03 76

Nom	Siège social	Date de constitution
PIZZERIA PASQUALE INC. PASQUALE PIZZERIA INC. 1465-8134	733, St-Isidore, Laurentides	18 12 75
LES PLACEMENTS STE-ANNE-DES-MONTS INC. 1465-4149	Sainte-Anne-des-Monts	10 03 76
PLASTICENTRE INC. 1502-2213	Route 201 (3A), Saint-Clet	19 02 76
POISSONNERIE CHARLESBOURG INC. 1465-9015	9048, Talmont, Charlesbourg	30 03 76
ALAIN POMERLEAU INC. 1465-4313	Granby	09 03 76
LES PRODUCTIONS ANDRE RICHARD INC. 1502-6081	1301, Bellevue, Mascouche	18 03 76
PRODUCTIONS CANDIDE INC. CANDIDE PRODUCTIONS INC. 1502-7345	505, rue Hall, Ile-des-Soeurs, Verdun ...	25 03 76
LES PRODUITS C.L.P. INC. 1464-7788	Saint-Augustin-de-Woburn	13 02 76
PRODUITS PETROLIERS BEAUCHAMP INC. 1465-9395	1774, Walberg, Dolbeau	01 03 76
QUEBESEC INC. 1502-1496	2060, rue Bardy, Québec	16 02 76
QUINCAILLERIE CHOUINARD & GINGRAS INC. 1464-2607	447, 113e Rue, Montmorency	19 01 76
LES RADIOS D'AUTO REGUY INC. REGUY AUTO RADIO INC. 1502-1108	Repentigny	12 02 76
RAMJEG INC. 1465-4867	Québec	12 03 76
LE RELAIS BEAU LIEU INC. 1481-0568	429, rue Sherbrooke est, Montréal	02 03 76
RESTAURANT B.D.M. INC. 1465-3810	Dégelis	08 03 76
LES RESTAURANTS CLAUDE MAHEUX INC. 1465-3968	Lévis	09 03 76
RESTAURANT FANTASTIQUE LTEE FANTASTIC RESTAURANT LTD. 1502-2502	4820, Jean-Talon ouest, Montréal	20 02 76
RESTAURANT K.P.D. INC. 1502-6073	4687, boulevard Ste-Rose, Fabreville, Laval.	18 03 76
LES RESTAURANTS PICLUMM INC. PICLUMM RESTAURANTS INC. 1502-7790	1440, rue Towers, suite 100, Montréal ..	29 03 76
RESTAURANT PLACE DESLAURIERS LTEE PLACE DESLAURIERS RESTAURANT LTD. 1501-8906	255, avenue Deslauriers, Saint-Laurent ..	26 01 76

Nom	Siège social	Date de constitution
RESTAURANT QUEBERAC (LACHINE) INC. <i>QUEBERAC RESTAURANT (LACHINE) INC.</i> 1502-6297	2912, rue Remembrance, Lachine	19 03 76
RIBERT INC. 1502-5471	5683, rue Monkland, Montréal	12 03 76
LIONEL RICHER ET FILS LTEE 1502-1579	Bellefeuille	16 02 76
SERVICE DE PLANIFICATION INDUSTRIEL ET HOSPITALIER (S.P.I.H.) INC. 1465-7399	Québec	22 03 76
SERVICE DE REMORQUAGE MAXI INC. 1502-2445	Longueuil	20 02 76
SERVICE DE REMORQUAGE TREMBLAY LTEE 1463-5791	Rouyn	09 12 75
SERVICE DE TRANSMISSION BROSSARD INC. 1502-6933	3351, Taschereau, Saint-Hubert	24 03 76
LA SOCIETE D'INVESTISSEMENTS DEMAIR INC. 1502-3252	4001, boulevard Métropolitain, Montréal.	26 02 76
SPORT LAPRAIRIE INC. 1502-2460	971, boulevard Ste-Elizabeth, Laprairie.	20 02 76
TAPIS ANJOU LTEE <i>ANJOU CARPETS LTD.</i> 1502-8285	Anjou	02 04 76
TAPIS CARROUSEL DE GATINEAU INC. 1464-1062	306, rue Notre-Dame, Gatineau	12 01 76
P.A. THIBEAULT LTEE 1464-9883	Saint-Narcisse	19 02 76
PAUL-EMILE TOURVILLE & ASSOCIES LTEE 1502-1538	43, rue Pelletier, McMasterville	16 02 76
TRADUCTIONS MURIELLE ARSENAULT LTEE 1502-5042	Montréal	10 03 76
TRANSMISSION D'AUTO SEPT-ILES INC. 1465-7571	61, rue Restigouche, Sept-Iles	23 03 76
TRANSPORT CHABOT INC. 1465-8975	1701, rue Lavoie, Laval	31 03 76
TRANSPORT CLAUDE LAUZON INC. 1502-7337	Laval	25 03 76
TRANSPORT GASTON NADEAU INC. <i>GASTON NADEAU TRANSPORT INC.</i> 1465-2192	791, rue Principale, Sainte-Mélanie	27 02 76
TRANSPORT H. CORDEAU INC. <i>H. CORDEAU TRANSPORT INC.</i> 1502-8624	476, Bord-de-l'Eau, Saint-Charles-sur-Richelieu.	05 04 76
TRANSPORT J.G. INC. 1503-0091	510, 10e Avenue, Laval-des-Rapides, Laval.	12 04 76

Nom	Siège social	Date de constitution
J.-ADRIEN TREMBLAY & FILS LTEE 1465-6805	Saint-Félicien	22 03 76
UNIGYPSE INC. 1465-2721	Loretteville	05 03 76
LES VENTES FORD C.A.M. INC. 1465-3307	640, boulevard Est, Louiseville	29 03 76
VENTES HARES INC. HARES SALES INC. 1502-8293	5584, Castlewood, Côte Saint-Luc	02 04 76
VENTILATION G.L. INC. G.L. VENTILATION INC. 1465-8876	Port-Cartier	29 03 76
VETEMENTS HYPER-MODE (LAFONTAINE) LTEE HYPER-MODE APPAREL (LAFONTAINE) LTD. 1502-4763	1, Place Ville-Marie, bureau 2707, Montréal.	08 03 76

64345-o

Le directeur du service des compagnies,
PIERRE DESJARDINS.

Lettres patentes (3e partie)

Le ministre des consommateurs, coopératives et institutions financières donne avis, qu'en vertu de la troisième partie de la Loi des compagnies, il a accordé des lettres patentes constituant en corporation:

Nom	Siège social	Date de constitution
ARTISANS DU NORDET 1466-0617	680, boulevard du Lac, Charlesbourg	06 04 76
ASSOCIATION DES ANCIENS DE LA FORMATION DES MAÎTRES DE L'UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE (A.D.A.F.M.U.S.) 1464-9602	Cité universitaire, boulevard de l'Université, Sherbrooke.	18 02 76
L'ASSOCIATION DES BENEVOLES DU CENTRE D'ACCUEIL DE LACHINE INC. 1502-3534	650, Place d'Accueil, Lachine	01 03 76
AUX VISAGES DE LA CHANSON INC. 1466-0468	850, rue Tessier, app. 307, Sherbrooke	05 04 76
CENTRE HUBERT-DESJARDINS INC. 1464-0650	2645, Pie IX, app. 3, Montréal	08 01 76
LE CERCLE D'AMITIE DE STE-THERESE 1464-4710	Sainte-Thérèse	29 01 76
CERCLE DES OFFICIERS DE LA SURETE DU QUEBEC 1465-2986	1701, rue Parthenais, chambre 809, Montréal.	03 03 76
CLUB DE HOCKEY C.H.T.M. INC. 1464-8760	555, St-Alphonse ouest, Thetford Mines.	19 02 76

Nom	Siège social	Date de constitution
LE CLUB OPTIMISTE STE-ANGELE DE MONNOIR INC. 1502-6818	Sainte-Angèle-de-Monnoir	24 03 76
CLUB OPTIMISTE DE ST-PAULIN INC. 1463-7995	Saint-Paulin	18 12 75
CLUB DE RADIO EMETTEUR ESTRIEN INC. 1464-8877	Sherbrooke	12 02 76
CLUB SOCIAL LE REVEIL AMICAL INC. 1465-2895	420, Notre-Dame-de-Lourdes, Sainte-Sophie.	02 03 76
COMITE CULTUREL DE SAINT-COEUR-DE-MARIE 1465-3265	Saint-Coeur-de-Marie	08 03 76
CONSEIL REGIONAL DES PERSONNES AGEES ITALO- CANADIENNES DE MONTREAL 1502-3971	505, rue Jean-Talon est, Montréal	03 03 76
LE FESTIVAL DE MUSIQUE DU HAUT-RICHELIEU INC. 1464-7952	712, rue Lasnier, Saint-Jean	13 02 76
FONDATION KILDARE <i>KILDARE FOUNDATION</i> 1463-7862	1645, chemin St-Louis, Québec	19 12 75
GESTION, REVUE INTERNATIONALE DE GESTION 1502-7725	Montréal	29 03 76
LA MAISON DU RENOUVEAU CHARLESBOURG INC. 1465-5633	1645, boulevard St-Charles-Borromée, Charlesbourg.	16 03 76
MEDIASPEC INC. 1465-5765	2066, rue Jessop, Laval	16 03 76

64345-o

Le directeur de service des compagnies,
PIERRE DESJARDINS.

Lettres patentes supplémentaires

Le ministre des consommateurs, coopératives et institutions financières donne avis, qu'en vertu de la Loi des compagnies, il a accordé des lettres patentes supplémentaires à:

Nom	Date de constitution	L.P.S. Date	Modifications
LA CIDRERIE DEUX-MONTAGNES INC. 1246-4814	17 05 72	05 11 75	Modifiant et augmentant le capital-actions.
CLUB MULTI-SPORTS INTERNATIONAL DE MONTREAL <i>MONTREAL INTERNATIONAL MULTI-SPORTS CLUB</i> 730907	01 03 73	12 08 75	1. Changeant le nom—ancien nom: CLUB D'ATHLETISME INTERNATIONAL DE MONTREAL; 2. Modifications des objets.
CONSTRUCTION L.F.G. INC. 1363-9950	09 06 75	16 12 75	Changeant le nom—ancien nom: CONS- TRUCTION L. DUGAS INC.

Nom	Date de		L. P. S.		Modifications
	constitution		Date		
GESTION VICTOR DANEAU INC. 1176-6532	09	08 54	11	12 75	1. Changeant le nom-ancien nom: DRUM- MOND PHONO LIMITEE; 2. Modifiant le capital; 3. Modifiant les privilèges et restrictions; 4. Modifiant les lettres patentes.
LE GROUPE SECURITE INC. THE SECURITY GROUP INC. 1264-4308	20	01 67	21	10 75	Modifiant les lettres patentes.
LES HEBDOS A-I INC. 1230-2303	26	11 65	10	03 76	1. Convertissant la compagnie en compagnie régie par la première partie de la Loi des compagnies; 2. Changeant le nom-ancien nom: HEBDO A-I INC. — A-I WEEKLIES INC. Étendant les pouvoirs.
LES IMMEUBLES P. & D. INC. 724639	21	08 72	30	03 76	
LES IMMEUBLES PLACE JOFFRE INC. 1364-2772	20	06 75	17	12 75	1. Changeant le nom-ancien nom: LES IM- MEUBLES L.Q. INC.; 2. Modifiant le capital; 3. Modifiant les privilèges et restrictions; 4. Modifiant le nombre des administrateurs.
LES INDUSTRIES PARD INC. 1371-5271	28	02 75	02	04 76	Modifiant le capital.
KENDAN LTD. 1269-7371	22	03 67	27	10 75	Étendant les objets.
KENILWORTH CORPORATION 1269-7413	18	12 63	10	12 75	Réduisant le capital-actions.
LENALCO HOLDINGS INC. 1891-63	29	04 63	13	02 76	1. Modifiant le capital-actions; 2. Modifiant les privilèges et restrictions.
RAYMOND PAQUETTE AUTOMOBILE INC. . 1151-8610	10	11 51	14	04 76	Augmentant le capital-actions.
LES PLACEMENTS CONTRECOEUR INC. ... 1249-0512	27	11 68	03	12 75	1. Changeant le nom-ancien nom: VITRE- RIE CONTRECOEUR LTEE — CON- TRECŒUR GLAZIERY LTD.; 2. Modifiant les objets; 3. Modifiant les dispositions des lettres pa- tentes.
LES PROPRIETES M.T.M. INC. M.T.M. PROPERTIES INC. 1122-6784	19	11 68	09	02 76	Changeant le nom-ancien nom: MONT- REAL TOURIST MOTEL (1968) LTD.
ROUMIAN INC. 1360-6082	04	12 74	18	03 76	1. Modifiant le capital; 2. Modifiant les lettres patentes.
TAXI IDEAL (ST-HYACINTHE) INC. 729351	13	11 72	19	01 76	Modifiant le capital-actions.
TRANSPORT D'ECOLIERS DAVID INC. 731340	26	03 73	16	01 76	1. Changeant le nom-ancien nom: GARAGE A. DAVID & FILS INC.; 2. Modifiant le capital-actions; 3. Modifiant les objets; 4. Modifiant les dispositions des lettres pa- tentes.
TUBEBEND LIMITED 1286-7719	01	12 71	08	01 76	Modifiant le capital-actions.

Nom	Date de		L. P. S.		Modifications
	constitution		Date		
J.F. WILSON & SONS INC. 1126-7846	14	01 59	14	02 75	1. Modifiant le capital-actions; 2. Modifiant les privilèges et restrictions.

64345-o

Le directeur du service des compagnies,
PIERRE DESJARDINS.

Siège social (Article 84)

Avis est donné que les compagnies et corporations dont les noms suivent ont changé leur siège social tel qu'indiqué ci-après:

Nom de la compagnie	Date de		Siège social	
	constitution		Ancienne adresse	Nouvelle adresse
ADCEPTS INC. 1229-1688	31	03 71	6359, rue Jarry est, Saint-Léonard.	7413, rue Champchevrier, Anjou.
AGENCE MARITIME INC. MARITIME AGENCY INC. 1156-0364	20	04 50	Québec	276, rue St-Jacques, suite 901, Montréal.
AIR-SEA PACKAGING INC. 1220-1232	02	11 70	104, avenue Nordie, Pointe-Claire.	1930, boulevard Hymus, Dorval.
LES BOUCHERS REUNIS INC. 1101-4420	14	09 61	6996, rue Sherbrooke est, Montréal.	7655, rue Jarry est, Anjou.
LA BOUCHERIE DU PIEMONT INC. 1363-3755	07	05 75	Brossard	3742, rue Grande Allée, Saint-Hubert.
CANADIAN PRECISION STAMPINGS LTD. 1128-4700	22	04 63	2745, de Miniac, Montréal	2745, de Miniac, Saint- Laurent.
LA CHEMISE ST-MARTIN LTEE 1181-8945	11	08 65	Saint-Martin	9600, rue St-Laurent, Montréal.
CLUB MOTOCAN LTEE MOTOCAN CLUB LTD. 1363-6444	21	05 75	172, Wood Side ouest, Pointe-Claire.	6077, rue Jogues, Montréal.
CONDOR CONSTRUCTION COMPANY LTD. 1248-4788	11	11 68	Montréal	5835, chemin Chambly, Saint-Hubert.
CONSTRUCTION MECANIQUE BOZZINI INC. 1461-7039	02	09 75	Montréal	10036, rue des Récollets, Montréal-Nord.
ECOLE ANBAR INC. ANBAR SCHOOL INC. 1232-4364	13	08 62	Saint-Jérôme	8000, rue Notre-Dame ouest, Saint-Pierre.
EMPIRE CLOTHING MANUFACTURING COMPANY 1114-6388	04	05 29	Saint-Hyacinthe	5800, rue Ste-Denis, suite 301, Montréal.
EQUIPEMENT INDUSTRIEL EDEMER INC. EDEMER INDUSTRIAL EQUIPMENT INC. 1255-6114	17	12 65	7431, rue Kingsley, suite 1409, Montréal.	8700, le Creusot, Saint- Léonard.

Nom de la compagnie	Date de constitution	Siège social	
		Ancienne adresse	Nouvelle adresse
LA FERME RE-MI INCORPOREE 1276-0286	28 06 66	650, rue Coulonges, Douville.	2950, rue Ontario est, Montréal.
FRY'S SCHOOL SUPPLIES INC. 1125-2525	04 09 62	Montréal	9436, Côte de Liesse, Lachine.
INVESTISSEMENTS JAGG INC. 1330-2310	08 05 73	101, avenue Dunrac, Mont-Royal.	500, Place d'Armes, suite 1885, Montréal.
JOURNAL AUTOUR DE LA TABLE INC. 1361-4052	24 01 75	438, rue Casault, Rimouski	612, rue Giasson, Sept-Îles.
PHOTO DONNACONA INC. 731172	15 03 73	870, du Roi, Québec	325, rue de l'Église, Donnacona.
LES PLACEMENTS CHAGNON LTEE 1361-7857	12 02 75	Sherbrooke	708, rue Vimy, Rock Forest.
LES PLACEMENTS P.F. INC. 1371-4662	24 02 75	325, boulevard St-José, La Prairie.	8620, rue Berri, Montréal.
PLOMBERIE SIMONIN LTEE SIMONIN PLUMBING LTD. 1213-7311	22 06 71	767, rue Bellechasse, Montréal.	731, avenue Outremont, Outremont.
LES PROMOTIONS NORD-SUD INC. 1362-0125	21 02 75	438, rue Casault, Rimouski	612, rue Giasson, Sept-Îles.
RENAUD, PREFONTAINE & ASSOCIES INC. ... RENAUD, PREFONTAINE & ASSOCIATES INC. 1356-8738	28 05 74	8080, Chamilly, Saint- Léonard.	4869, rue Jarry est, Montréal.
SERVICE DE CONSULTATION MENINGES INC. 1352-5837	31 01 74	Longueuil	Rang Grandbois, Bécancour.
WORELI MANAGEMENT COMPANY 1273-7169	30 12 63	4141, rue Sherbrooke ouest, Westmount.	5789, Mapleridge, Côte Saint-Luc.
LAURENT YELLE INC. 1367-2886	01 02 74	20, rue Prévost, Saint- Rémi.	7811, rue du Mail, Anjou.

Le directeur du service des compagnies,
PIERRE DESJARDINS.

64345-0

Renseignements sur les compagnies

Avis de dissolution éventuelle de corporations

Le ministre des consommateurs, coopératives et institutions financières, donne avis qu'en vertu des articles 4, 5a et suivants de la Loi des renseignements sur les compagnies, les corporations dont les noms suivent sont en défaut de produire le rapport visé par l'article 4 de ladite loi pour une année ou plus; les corporations sont en conséquences passibles de dissolution sans autre avertissement si elles n'ont pas fourni tous les rapports indiqués en regard de leur nom ainsi que les honoraires prescrits, dans les 30 jours qui suivent la publication du présent avis.

Nom de la compagnie	Adresse	Rapports non produits
AGENCES BOSSUET INC. 1290-8398	Montréal	1961, 1963 à 1975 incl.

Nom de la compagnie	Adresse	Rapports non produits
BIJOUTERIE D'ORSAY (CHOMEDEY) LTEE . D'ORSAY JEWELLERY (CHOMEDEY) LTD. 1291-3455	Chomedey	1964 à 1975 incl.
BOITES L.F. INC. 1311-6397	Trois-Rivières	Initial, 1966 à 1975 incl.
BOROLAC ESTATES LTD. 1322-1908	Montréal	Initial, 1965 à 1975 incl.
CANADIAN PAPER CONVERTERS LTD. 1291-5468	Montréal	1965 à 1975 incl.
JACQUES CANETTI INC. 1242-7035	Montréal	Initial et 1968 à 1975 incl.
CARDINAL CONSTRUCTION INC. 1195-2769	Montréal	1971 à 1975 incl.
CARRIERE DU PONT LTEE	Saint-Nicholas	1969 à 1975 incl.
CASHEL CONSTRUCTION LIMITED	Lachine	1965 à 1975 incl.
CHANNEL WING SYNDICATE LTD. 1291-2614	Montréal	1960 à 1975 incl.
CHANTIERS MARITIMES PERLAIN INC. 1291-2655	Montréal	Initial, 1968 à 1975 incl.
CHAPOTAL CORPORATION	Montréal	1974-1975
CHARBONNEAU ENTREPRISES (SHERBROOKE) LTD. 1291-2689	Sherbrooke	Initial et 1958 à 1975 incl.
CHARCUTERIE DES FINS CONNAISSEURS INC. 1291-2697	Sainte-Rose	Initial, 1965 à 1975 incl.
CHARLES CONSTRUCTION INC. CONSTRUCTION CHARLES INC. 1291-2739	Westmount	1966 à 1975 incl.
ROGER CHARRETTE FOURRURES INC. 1291-2713	Chicoutimi	Initial et 1956 à 1958 incl., 1960 à 1975 incl.
CHATEAU GRANBY LTD. 1291-2937	Montréal	Initial et 1966 à 1975 incl.
CHEZ GASTON INC. 1292-6127	Montréal	1962, 1965 à 1975 incl.
LA CIE DES BOIS FRANCS MEFA LIMITEE. 1292-5152	Saint-David	1957 à 1975 incl.
LA CIE TOURISTIQUE DU SAGUENAY LIMITEE 235160	Jonquière	Initial et 1938 à 1975 incl.
CITADEL AGENCIES LIMITED	Montréal	1957 à 1975 incl.
1291-3711		

Nom de la compagnie	Adresse	Rapports non produits
CLUB CASINO INC. 1243-7141	Giffard	Initial et 1971 à 1975 incl.
LA CONFERENCE DE FOOTBALL DU QUEBEC METROPOLITAIN THE GREATER QUEBEC FOOTBALL CONFERENCE 1291-5047	Québec	Initial, 1961 à 1975 incl.
CONSUMERS TIRE AND SUPPLY LTD. 1291-5310	Saint-Michel	1963 à 1975 incl.
LA CORPORATION DU CENTRE SPORTIF DE DUVERNAY 1292-1219	Duvernay	Initial et 1960 à 1975 incl.
LA CORPORATION DE PLACEMENTS IMMOBILIERS DE QUEBEC 1262-3138	Québec	1968 à 1975 incl.
COTTONTEX LIMITED 1291-5948	Montréal	Initial, 1965 à 1975 incl.
CRAFT FINANCE CORP. 1315-8753	Montréal	1963 et 1964, 1966 à 1975 incl.
CROSS-TOWN GARAGE INC. 1291-6391	Montréal	Initial, 1957 à 1975 incl.
H. DAVIS MEAT MARKET INC. 1291-7175	Montréal	1967 à 1975 incl.
DELICIA JUNIOR CIRCLE INC. 1291-3695	Montréal	Initial et 1959 à 1975 incl.
LES DISTRIBUTIONS BUZZ INC. BUZZ DISTRIBUTORS INC. 1241-9602	Montréal	Initial et 1969-1974-1975 incl.
FAUST TELEDIFFUSION INCORPORE 1292-3660	Asbestos	1962-1964 à 1975 incl.
FEINGOLD FURS LTD. 1292-3702	Montréal	1958 et 1959, 1965 à 1975 incl.
FERWILL HOLDINGS INC. 1292-3793	Saint-Constant	Initial et 1960-1962 à 1975 incl.
FOURLANE INVESTMENT INC. 1292-4999	Montréal	Initial, 1959, 1963 à 1975 incl.
FRANQO INC. 1292-5210	Québec	Initial et 1961 à 1975 incl.
FUTURAMIC FURNITURE INC. 1292-5582	Québec	Initial 1954 à 1975 incl.
GAETAN GAGNE INCORPOREE 1292-5590	Jonquière	Initial et 1960-1962 à 1975 incl.
RENEE GALLAND LTEE 1292-5723	Montréal	Initial et 1956 à 1975 incl.
GARAGE GOURGUE & FRERE INC. 1292-5798	Québec	Initial et 1958 à 1975 incl.

Nom de la compagnie	Adresse	Rapports non produits
GARDNER TRAILERS INC. 1292-5962	Lachine	1962 à 1975 incl.
GASPE NORTH SHORE MOTORS LIMITED .. 1292-6051	Sainte-Anne-des-Monts	Initial, 1953 à 1975 incl.
T. GAUDET LTEE 1292-6176	Chicoutimi	1960 à 1975 incl.
FRANK R. GLASER & ASSOCIATES INC. 1292-5236	Montréal	1967 à 1975 incl.
GOUGEON & GAUTHIER LTEE 1292-6192	Montréal	1962 à 1975 incl.
H & J PANTS CONSTRUCTORS CO. LTD. ... 1291-5351	Montréal	Initial et 1962 à 1975 incl.
HANOVER KITCHENS (QUEBEC) LIMITED .. 1291-7431	Montréal	1965 à 1975 incl.
HARBOUR & GUERTIN INC. 1347-8177	Montréal	1974 et 1975
HORNER FOURRURES LIMITEE 1292-5053	Montréal	Initial, 1957 à 1975 incl.
LES IMPORTATIONS CASTEL INC. <i>CASTEL IMPORTS INC.</i> 1243-7406	Montréal	Initial et 1967 à 1975 incl.
IMPRIMERIE GATINEAU LTEE <i>GATINEAU PRINTERS LTD.</i> 1292-6150	Gatineau	Initial, 1962 à 1975 incl.
INTER DECOR (1964) INC. 1291-7662	Montréal	1964 à 1975 incl.
GASTON LACHAPPELLE LTEE 1292-6135	Maniwaki	Initial, 1966 à 1975 incl.
LE MANOIR COLTON LTEE 1291-4669	Montréal	Initial et 1959 à 1975 incl.
LES MATERIAUX DE CONSTRUCTION DU NORD ET DE GASPE LTEE <i>NORTH & GASPE BUILDERS SUPPLY LTD.</i> 1292-6036	Matane	Initial, 1959 à 1975 incl.
MISSISQUOI COUNTRY <i>HISTORICAL SOCIETY</i> 1449-1856	Missisquoi	Initial et 1932 à 1975 incl.
MURRAY GARY HOME IMPROVEMENT CORPORATION 1292-6010	Montréal	1963 à 1975 incl.
H.J. NEWTON TRAVEL CONSULTANTS LTD. 1291-5252	Montréal	1966 à 1975 incl.
PLACEMENTS GERASIEN LTEE <i>GERASIEN INVESTMENTS LTD.</i> 1262-7691	Pierrefonds	Initial, 1970 à 1975 incl.

Nom de la compagnie	Adresse	Rapports non produits
LES PLACEMENTS HENRI INC. <i>HENRI INVESTMENTS INC.</i> 1265-5189	Saint-Lin des Laurentides	1968-1973 à 1975 incl.
PLOMBERIE GASTON RATELLE INC. 1292-6143	Saint-François-de-Sales	Initial, 1963 à 1975 incl.
QUICK COMPOSITION LTD. 1291-4792	Montréal	1959 à 1975 incl.
QUINN CARTAGE CO. LIMITED	Montréal	Initial et 1964 à 1975 incl.
RENTAL HOLDINGS INC. 1292-6291	Ville Lasalle	1960 à 1975 incl.
ROCK FOREST INVESTMENTS LTD. 1292-4866	Montréal	Initial, 1956 à 1975 incl.
RUSCITO & ASSOCIES LTEE	Longueuil	Initial et 1974 et 1975
<i>RUSCITO & ASSOCIATES LTD.</i> 1354-5868		
ST-FRANÇOIS MATERIAUX CONSTRUCTION CIE LTEE	Saint-François-de-Sales	Initial et 1961 à 1975 incl.
<i>ST. FRANÇOIS BUILDERS SUPPLY CO.</i> <i>LTD.</i> 1292-5194		
SAVOY FUR EXPORT — IMPORT CO. 1292-3405	Montréal	1961 à 1975 incl.
SHELL PLUMBING & HEATING CONTRACTORS LTD. 1291-5385	Montréal	1964 à 1975 incl.
LA SOCIETE BLAQUIERE & FILS LTEE 1318-7224	Chambly	Initial et 1967 à 1975 incl.
SUBURBAN REALTY COMPANY	Québec	Initial, 1932 à 1975 incl.
LES TAXIS INDEPENDANTS DE RIVIERE-DU-LOUP INC. 1345-4533	Rivière-du-Loup	1966 et 1967 1970 et 1971 1974 et 1975
TEMPO FRUIT PRODUCTS (QUEBEC) LTD. . 1292-5400	Montréal	Initial et 1958 à 1975 incl.
TOOLS & FASTENERS LTD. 1292-3645	Québec	1962 à 1975 incl.
TOWN OF MOUNT-ROYAL MORTGAGE CONSULTANTS INC. 1291-5286	Mount-Royal	Initial et 1963 à 1975 incl.
TRANS CANADA CONSTRUCTION COMPANY LIMITED	Outremont	Initial, 1962 à 1975 incl.
1306-9604		
VIKING FUR CORP. 1292-5566	Montréal	1956 à 1975 incl.

Nom de la compagnie	Adresse	Rapports non produits
WESTERN SALES & FUR FASHIONS LTD. ... 1292-5483	Montréal	Initial et 1960 à 1975 incl.

64345-o

Le directeur du service des compagnies,
PIERRE DESJARDINS.

Lettres patentes annulées

Le ministre des consommateurs, coopératives et institutions financières, donne avis qu'en vertu des articles 4, 5a et suivants de la Loi des renseignements sur les compagnies, les corporations dont les noms suivent sont annulées à compter de la date de la publication dans la *Gazette officielle* de ce deuxième avis.

Nom de la compagnie	Adresse	Date de constitution
LES AMUSEMENTS UNIVERSELS INC. 1276-6663	Montréal	23 07 65
ASSOCIATION DES COMMERÇANTS ET INDUSTRIELS ITALIENS DE MONTREAL 1323-1899	Montréal	13 11 69
BOUTIQUE DE LA MOQUETTE INC. 1331-0123	Québec	19 06 73
CABARET ARLEQUIN TYROL INC. 1233-7879	Montréal	17 09 69
CAN-AMERICAN FRUIT CO. 1319-9948	Montréal	01 04 63
CARPET CITY LTD. 1315-4349	Montréal	09 12 66
CERTES HOLDINGS LTD. 1325-5492	Montréal	28 09 61
CITADEL INVESTIGATION AGENCY LTD. AGENCE D'INVESTIGATION CITADELLE LTEE 1308-3480	Mont-Royal	07 07 64
LA COMPAGNIE DE BOITES DE CONSERVES «HABITANTS» LTEE ... FARMERS CAN COMPANY LTD. 205914	Montréal	04 11 36
CONSUMER FOOD (GREENFIELD PARK) INC. 1296-0860	Mont-Royal	25 10 65
EMBASSY STEEL & METAL CO. LTD. 1316-2904	Montréal	19 09 60
HOTEL CENTRAL CHOMEDEY (1964) INC. 1315-6419	Chomedey	14 12 64
HOTEL DE LA SALLE (1965) INC. 1317-7878	Montréal	10 05 65
INDUSTRIAL CABLE AND TOOL CORP. 1325-4107	Montréal	31 01 58

Nom de la compagnie	Adresse	Date de constitution
LA BOHEME INC. 1122-9234	Montréal	14 12 45
LA GRANGE ROUGE INC. 1305-5389	Piedmont	27 08 65
NEW DERBY CAFE INC. 1294-7347	Montréal	03 01 63
NIAGARA FOOD SERVICES LTD. 1316-5097	Montréal	29 09 61
PLAYGROUND OF THE NORTH INC. JARDIN DE JEU DU NORD INC. 1309-6995	Montréal	18 09 63
RESTAURANT MISS VILLERAY LTEE 1318-0088	Montréal	26 02 62
RESTAURANT MONTOVANI MONTOVANI RESTAURANT INC. 1298-1270	Montréal	18 08 59
SALON DE LA MARIEE DE MONTREAL INC. 1313-7294	Montréal	06 07 66
SNOWY OWL MOTOR LODGE INC. 1302-7255	Montréal	08 01 59
SOGNO INC. 1284-6572	Montréal	25 11 63
LE SPHINX RESTAURANT INC. 1302-8154	Montréal	07 12 64
TAVERNE ALTESSE INC. 1294-7560	Montréal	14 02 63
UNICO REALTIES INC. 1317-9767	Montréal	15 11 63

64345-o

Le directeur du service des compagnies,
PIERRE DESJARDINS.

Révocation de dissolution

Le ministre des consommateurs, coopératives et institutions financières donne avis, en vertu du paragraphe a de l'article 5f de la Loi des renseignements sur les compagnies, qu'il a jugé à propos de faire droit à la demande d'intéressés faite dans les délais légaux à l'effet de révoquer la dissolution de

Nom des compagnies	Date de dissolution	Gazette officielle no
G.T. ELECTRIQUE INC.	13 04 74	15

Nom de la compagnie	Date de dissolution	Gazette officielle no
IMMEUBLES LAV INC.	26 01 74	4
J.P.B. AUTOMATE INC.	08 04 76	6
METROPOLITAN LAND CO. LTD.	26 01 74	4
MOBILIER QUEBEC INC.	12 01 74	2
A.R. MORISSETTE LTEE	16 02 74	7
O P L ST-MATHIEU	22 03 75	12
OVERSEAS INVESTORS & DEVELOPERS (MONTREAL) CORP.	02 03 74	9
RIVERSIDE INN INC.	15 03 75	11
SAMARO TRADE CORPORATION	23 03 74	12

en vertu de ladite loi et qu'il révoque la dissolution desdites compagnies.

En conséquence, lesdites compagnies sont censées n'avoir jamais été dissoutes en vertu de ladite loi, sans préjudice aux droits acquis par toute personne entre la dissolution et la révocation.

64345-o

Le directeur du service des compagnies,
PIERRE DESJARDINS.

Associations coopératives

L'ASSOCIATION COOPERATIVE D'HABITATION CO-OP-HABITAT DE MORTAGNE

(Loi des associations coopératives)

Avis est donné que le ministre des consommateurs, coopératives et institutions financières, a approuvé le règlement spécial, adopté le 22 octobre 1975, modifiant les fins de «L'ASSOCIATION COOPERATIVE D'HABITATION CO-OP-HABITAT DE MORTAGNE», dont le siège social est situé à Longueuil, Québec, dans le district électoral de Chambly.

*Le sous-ministre des consommateurs,
coopératives et institutions financières,*

64348-o

HUBERT MARCEAU.

COMPTOIR COOPERATIF DES ARTISANS DE QUEBEC

(Loi des associations coopératives)

Le ministre des consommateurs, coopératives et institutions financières, donne avis qu'en vertu de la Loi des associations coopératives, il a approuvé la formation d'une association sous le nom de «COMPTOIR COOPERATIF

DES ARTISANS DE QUEBEC», dont le siège social est situé à Québec, Québec, dans le district électoral de Jean-Talon.

*Le sous-ministre associé des consommateurs,
coopératives et institutions financières,*

64359-o

HUBERT MARCEAU.

LA COOPERATIVE CULTURELLE DE VAUDREUIL-SOULANGES

(Loi des associations coopératives)

Le ministre des consommateurs, coopératives et institutions financières, donne avis qu'en vertu de la Loi des associations coopératives, il a approuvé la formation d'une association sous le nom de «LA COOPERATIVE CULTURELLE DE VAUDREUIL-SOULANGES», dont le siège social est situé à Dorion, Québec, dans le district électoral de Vaudreuil-Soulanges.

*Le sous-ministre associé des consommateurs,
coopératives et institutions financières,*

64349-o

HUBERT MARCEAU.

LA COOPERATIVE DE L'ECOLE DU MIEUX-VIVRE A ULVERTON

(Loi des associations coopératives)

Le ministre des consommateurs, coopératives et institutions financières, donne avis qu'en vertu de la Loi des associations coopératives, il a approuvé la formation d'une association sous le nom de «LA COOPERATIVE DE L'ECOLE DU MIEUX-VIVRE A ULVERTON», dont le siège social est situé à Ulverton, Québec, dans le district électoral de Johnson.

*Le sous-ministre associé des consommateurs,
coopératives et institutions financières,*

64360-0

HUBERT MARCEAU.

COOPERATIVE D'HABITATION ST-PASCAL

(Loi des associations coopératives)

Le ministre des consommateurs, coopératives et institutions financières, donne avis qu'en vertu de la Loi des associations coopératives, il a approuvé la formation d'une association, sous le nom de «COOPERATIVE D'HABITATION ST-PASCAL», dont le siège social est situé à Québec, Québec, dans le district électoral de Limoilou.

*Le sous-ministre associé des consommateurs,
coopératives et institutions financières,*

64350-0

HUBERT MARCEAU.

Caisses d'épargne et de crédit

LA CAISSE POPULAIRE DE ST-LOUIS DE FRANCE, STE-FOY

(Loi des caisses d'épargne et de crédit)

Avis est donné que le ministre des consommateurs, coopératives et institutions financières, a approuvé le règlement adopté le 30 juin 1975, par «LA CAISSE POPULAIRE DE ST-LOUIS DE FRANCE, STE-FOY»

modifiant son territoire qui était «la paroisse de St-Louis de France», en celui de «la cité de Sainte-Foy».

Québec, le 27 avril 1976.

*Le sous-ministre associé des consommateurs,
coopératives et institutions financières,*

64352-0

HUBERT MARCEAU.

Changement de nom — Loi du — Demandes

Arnold Leon Betnesky

Avis est par les présentes donné que Arnold Leon Betnesky, domicilié et résidant au 4052, avenue Hingston, dans la ville et district de Montréal, mari de Naomi Sarah Engelhardt, domicilié et résidant au 5760, avenue Monkland, dans les ville et district de Montréal, fera une demande au lieutenant-gouverneur en conseil pour le changement de son nom en celui de Arnold Leon Bennett. Montréal, le 29 mars, 1976.

Le procureur du requérant,

64344-19-2-0

MIRIAM GRASSBY

Marie-Marguerite-Edmire Yolande Boivin Tremblay

Avis par la présente donné que Mme Marie-Marguerite-Edmire Yolande Boivin Tremblay, caissière, domiciliée et demeurant au 471, boulevard Auger est, Alma, district de Roberval, s'adressera au ministre de la justice pour obtenir un décret changeant son nom en celui de Marie-Marguerite Edmire Yolaine Boivin Tremblay. Ce décret n'affectera aucune autre personne que la requérante elle-même.

Les procureurs,

HARVEY, HARVEY, ABUD
& TREMBLAY.

64264-19-2-0

Diane Costigan

Avis est donné que Diane Costigan, célibataire, domiciliée et résidant au 3682 de la rue Ste-Famille, dans les ville et district de Montréal, s'adressera au lieutenant-gouverneur en conseil pour obtenir un décret changeant son nom en celui de Diane Charette.

Montréal, le 12 mars 1976.

Le procureur de la requérante,

64327-19-2-0

CLERMONT BÉLANGER.

Larry Costigan

Avis est donné que Larry Costigan, célibataire, domicilié et résidant au 3682 de la rue Ste-Famille, dans les ville et district de Montréal, s'adressera au lieutenant-gouverneur en conseil pour obtenir un décret changeant son nom en celui de Larry Charette.

Montréal, le 12 mars 1976.

Le procureur du requérant,

64326-19-2-0

CLERMONT BÉLANGER.

Lynn Costigan

Avis est donné que Lynn Costigan, célibataire, domiciliée et résidant au 3682 de la rue Ste-Famille, dans les ville et district de Montréal, s'adressera au lieutenant-

gouverneur en conseil pour obtenir un décret changeant son nom en celui de Lynn Charette.

Montréal, le 12 mars 1976.

Le procureur de la requérante,

64325-19-2-o

CLERMONT BÉLANGER.

Walter Costigan

Avis est donné que Walter Costigan, célibataire, domicilié et résidant au 3682 de la rue Ste-Famille, dans les ville et district de Montréal, s'adressera au lieutenant-gouverneur en conseil pour obtenir un décret changeant son nom en celui de Walter Charette.

Montréal, le 3 mars 1976.

Le procureur du requérant,

64328-19-2-o

CLERMONT BÉLANGER.

Patrick Dominique Haggar

Avis est par les présentes donné que Patrick Dominique Haggar, artiste, domicilié et résidant au 4400, avenue Powell, en les ville et district de Montréal, province de Québec, transmettra au ministre de la justice du Québec, une requête demandant que son nom soit changé de Patrick Dominique Haggar à celui de Patrick Dominique Louis Fillerin.

Montréal, le 27 avril 1976.

Les procureurs du requérant,

64341-19-2-o

DE GRANDPRÉ, COLAS, AMYOT, LESAGE,
DESCHÊNES & GODIN.

Francine Gagnon

Avis est par les présentes donné que Francine Gagnon, résidant au numéro 640, rue St-Jean, app. 801, Québec, district de Québec, demandera au lieutenant-gouverneur en conseil l'adoption d'un décret pour changer son nom à Francesca Gagnon. Ce changement n'affectera aucune autre personne que la requérante elle-même.

Alma, le 26 avril 1976.

Les procureurs de la requérante,

64314-19-2-o

GAUTHIER ET MALTAIS, *avocats.*

Wolfgang Grigoleitis

Avis est donné que Wolfgang Grigoleitis, assistant géant, résidant et domicilié au 71, avenue Breckenridge, en la cité de Dollard-des-Ormeaux, district de Montréal, s'adressera au lieutenant-gouverneur en conseil, pour obtenir un décret changeant son nom de Wolfgang Grigoleitis à celui de Wolfgang Gregory. Ledit changement devant aussi concerner son épouse, Ute Steinfatt, et ses enfants, Mark Dennis et Tina Corinne de la même adresse.

Montréal, ce 26 avril 1976.

Le procureurs du requérant,

64313-19-2-o

MES FRANKLIN & FRANKLIN.

Steven Zerach Gutner

Avis est donné par les présentes que Steven Zerach Gutner, étudiant, domicilié à 5605, Alpine, ville de Côte St-Luc, district de Montréal, a l'intention de présenter une demande au ministre de la justice de la province de Québec en vue d'obtenir un décret du lieutenant-gouverneur en conseil changeant son nom de Steven Zerach Gutner en celui de Shaul Zerach Gutner.

Montréal, le 14 avril, 1976.

Le procureur du requérant,

64265-19-2-o

MARC IAN LEITER.

Jim Howard

Avis est donné que Jim Howard, résidant à Stanbridge East, comté de Missisquoi, province de Québec, présentera au ministre de la justice une requête à l'effet de changer son nom en celui de Andrew Alexander Lynn.

Daté à Cowansville, ce 1er avril 1976.

Les procureurs du requérant,

64266-19-2-o

BACHAND & RIOU.

Réal Laprise

Avis est par les présentes donné que Monsieur Réal Laprise s'adressera au lieutenant-gouverneur afin d'obtenir un décret lui permettant de changer son nom en celui de Monsieur Réal Delisle et Madame Armande Laprise changera son nom en celui de Madame Armande Delisle et Dany Laprise, Marc Laprise et Jean Laprise changeront leur nom en celui de Dany Delisle, Marc Delisle et Jean Delisle.

Roberval, le 27 avril 1976.

Les procureurs du requérant,

64330-19-2-o

RACINE & SAVARD.

Daniel Lévesque

Avis est donné que Daniel Lévesque, domicilié au 4870, Des Roses, Orsainville, Qué., a déposé une requête auprès du ministre de la justice de la province de Québec pour changer son nom de Daniel Lévesque en celui de Daniel Gauthier et qu'à défaut de toute opposition auprès dudit ministre, ce dernier recommandera au lieutenant-gouverneur en conseil d'effectuer ledit changement de nom.

Québec, ce 26e jour de février 1976.

Le procureur du requérant,

64267-19-2-o

PIERRE CHÂTIGNY-PROULX.

Joseph Léo Maurice Poupart

Prenez avis que Joseph Léo Maurice Poupart, résidant et domicilié au 3, 15e Avenue, Lachine, district de Mont-

réal, s'adressera au lieutenant-gouverneur en conseil afin d'obtenir un décret lui permettant de changer son nom en celui de Joseph Léo Maurice Poirier.

Montréal, ce 13 avril 1976.

Le procureur du requérant,

ALEXANDER BIEGA, C.R.

64268-19-2-0

John Radwanski

Avis est donné que John Radwanski, graveur en photographie, des ville et district de Montréal, province de Québec, domicilié et résidant au 6767, 2e Avenue Rosemont, s'adressera au lieutenant-gouverneur en conseil pour obtenir un décret changeant son nom en celui de John Rodden.

Montréal, ce 26 avril 1976.

Le procureur du requérant,

ALEXANDER BIEGA, C.R.

64293-19-2-0

Richard Sampson

Avis est donné que Richard Sampson, célibataire, domicilié et résidant au 574 de la rue Gonthier, dans les ville et district de Montréal, s'adressera au lieutenant-gouverneur en conseil pour obtenir un décret changeant son nom en celui de Richard Sampson-Ménard.

Montréal, le 17 mars 1976.

Les procureurs du requérant,

BÉLANGER & FINKELSTEIN.

64329-19-2-0

Sahnur Sivasli

Avis est donné par les présentes que Monsieur Sahnur Sivasli, domicilié et résidant au 1293, rue Forest, Chomedey, ville de Laval, district de Montréal, s'adressera au lieutenant-gouverneur en conseil, afin d'obtenir un décret lui permettant de changer son nom en celui de Charnoor Sivasli.

Laval, ce 28 avril 1976.

Les procureurs du requérant,

MES SAINT-AUBIN, LONDÉL,

CHARBONNEAU & LACROIX.

64353-20-2-0

Alexander Szpigielski

Avis est donné que Alexander Szpigielski, domicilié au 7766, rue Serge, LaSalle, Québec, s'adressera au ministre de la justice pour obtenir un décret changeant son nom en celui de Alexander Ross.

64377-20-2-0

ALEXANDER SZIGIELSKI.

Marie, Huguette, Lyse Tanguay

Avis est donné que Marie, Huguette, Lyse Tanguay, ménagère, domiciliée et résidant au numéro 1125 de la rue Père-Marsolet, à Trois-Rivières, district judiciaire de Trois-Rivières, s'adressera au lieutenant-gouverneur en conseil pour l'obtention d'un décret changeant son nom en celui de Marie, Huguette, Lyse Pintal.

Trois-Rivières, ce 6 avril 1976.

Les procureurs de la requérantes,

PINSONNAULT, MOREAU,

ROY & LAMBERT.

64354-20-2-0

Michel Thamain

Avis est donné que Michel Thamain, étudiant, domicilié et résidant au 2350, Édouard-Montpetit, app. 10241, dans les ville et district de Montréal, s'adressera au lieutenant-gouverneur en conseil pour obtenir un décret changeant son nom en celui de Michel Germain.

Montréal, le 23 mars 1976.

Les procureurs du requérant,

LAROCHE, BOYANER & SEPINWALL.

64269-19-2-0

Joseph, Jean, Yves Vallée

Avis est donné que Joseph, Jean, Yves Vallée, célibataire, domicilié et résidant au 3757 de la rue St-André, dans les ville et district de Montréal, s'adressera au lieutenant-gouverneur en conseil pour un décret changeant son nom en celui de Joseph, Jean, Yves Thibault.

Montréal, ce 3 mai 1976.

Les procureurs du requérant,

BÉLANGER ET FINKELSTEIN.

64369-20-2-0

Commission municipale du Québec

Ville d'Anjou

Avis est par les présentes donné que, par résolution du 10 mai 1976 adoptée en conformité des dispositions de l'article 52 de la Loi de la Commission municipale (S.R.Q. 1964, chapitre 170 et ses amendements), la Commission municipale du Québec a décidé que la corporation municipale de Ville d'Anjou ne sera plus assujettie à son contrôle aux termes de la section VA de ladite loi,

sauf en ce qui concerne toute matière visée par l'article 4 du chapitre 89 des lois du Québec, 1974, et qu'elle reprendra l'exercice de tous ses pouvoirs à compter du 1er juin 1976.

Québec, le 10 mai 1976.

64391-0

Le secrétaire,
GASTON LAMARRE.

Compagnies — Loi des**Demandes d'abandon de charte****BRAVEN REALTIES LTD.**

Prenez avis que «BRAVEN REALTIES LTD.» demandera au ministre des consommateurs, coopératives et institutions financières, la permission d'abandonner sa charte.

Montréal, le 4 mai 1976.

64381-o

La secrétaire,
CLAIRE SCHWARTZ.

MARY CASTLE & ASSOCIES LTEE

Prenez avis que «MARY CASTLE & ASSOCIES LTEE», constitué en corporation en vertu de la Loi des compagnies et ayant son siège social en la ville de Montréal, s'adressera au ministre des consommateurs, coopératives et institutions financières de la province de Québec, afin d'obtenir la permission d'abandonner sa charte, conformément aux dispositions de la Loi des compagnies.

Daté à Montréal, le 29e jour d'avril 1976.

64355-o

Les procureurs de la compagnie,
DESJARDINS, DUCHARME,
DESJARDINS & BOURQUE.

CLUB AUTOS-NEIGE ST-MAURICE INC.

Prenez avis que la corporation «CLUB AUTOS-NEIGE ST-MAURICE INC.», ayant son siège social à St-Maurice, district d'Abitibi, demandera au ministre des consommateurs, coopératives et institutions financières, la permission d'abandonner sa charte.

Amos, le 29 avril 1976.

64356-o

Les procureurs de la corporation,
LECLERC, ST-PIERRE & FAUTEUX.

GARAGE GEORGES MOREAU LTEE

Avis est donné que la compagnie «GARAGE GEORGES MOREAU LTEE» demandera au ministre des consommateurs, coopératives et institutions financières, la permission d'abandonner sa charte.

Drummondville, le 28 avril 1976.

64358-o

Le procureur de la compagnie,
ME ROGER PARENTEAU.

IMPRIMERIE LAM-THO LTEE

Avis est par les présentes donné que «IMPRIMERIE LAM-THO LTEE», ayant son bureau chef dans le district de Montréal, ville de Montréal, s'adressera au ministre des consommateurs, coopératives et institutions financières, pour obtenir la permission d'abandonner sa charte.

Daté à Montréal, ce 22e jour d'avril, 1976.

64378-o

Le président,
GÉRARD LAMONTAGNE.

**MINES EUROPA INC.
EUROPA MINES INC.**

Avis est donné que la compagnie «MINES EUROPA INC. — EUROPA MINES INC.», demandera au ministre des consommateurs, coopératives et institutions financières d'accepter l'abandon de sa charte, d'en ordonner l'annulation et de fixer une date à compter de laquelle elle sera dissoute.

64357-o

Les procureurs de la compagnie,
VALIQUETTE, BLOUIN & KOCHENBURGER.

Compagnies étrangères — Agent(s)**AGENCE FRANCE-PRESSE**

Avis est donné que, par nouvelle procuration en date du 8 janvier 1976, dont une copie a été transmise au ministre des consommateurs, coopératives et institutions financières, M. Antoine Merlino, 2015 rue Drummond, Montréal, a été nommé, en remplacement de M. Pierre Granjean, agent principal dans la province, «AGENCE FRANCE-PRESSE», compagnie étrangère, dûment auto-

risée à faire affaires dans la province de Québec en vertu des dispositions de la Loi des compagnies étrangères.

Le bureau principal de ladite compagnie est situé à 2015, rue Drummond, Montréal, district judiciaire de Montréal.

64388-o

*Le sous-ministre des consommateurs,
coopératives et institutions financières,*
ALBERT JESSOP.
1279-6363

Compagnies étrangères — Permis

SCAPA GROUP NORTH AMERICA LTEE SCAPA GROUP NORTH AMERICA LTD.

Avis est donné qu'en vertu de la Loi des compagnies étrangères, la compagnie «SCAPA GROUP NORTH AMERICA LTEE — SCAPA GROUP NORTH AMERICA LTD.» a été autorisée à faire affaires dans la province.

L'agent principal, aux fins de recevoir les assignations dans les procédures contre ladite compagnie, est M. James Haythornthwaite, de Saint-Laurent.

Le bureau principal de la compagnie dans la province est établi à 7493, route Trans-Canada, Saint-Laurent, district judiciaire de Montréal.

*Le sous-ministre des consommateurs,
coopératives et institutions financières,*

ALBERT JESSOP.

64315-o

1464-9263

U.S. STEEL INTERNATIONAL OF CANADA, LTD.

Avis est donné qu'en vertu de la Loi des compagnies étrangères, la compagnie «U.S. STEEL INTERNATIONAL OF CANADA, LTD.» a été autorisée à faire affaires dans la province.

L'agent principal, aux fins de recevoir les assignations dans les procédures contre ladite compagnie, est C.T. Corporation System (Canada), Ltd., 220, Grande-Allée est, Québec.

Le bureau principal de la compagnie dans la province est établi à 220, Grande-Allée est, Québec, district judiciaire de Québec.

*Le sous-ministre des consommateurs,
coopératives et institutions financières,*

ALBERT JESSOP.

64345-o

1464-1450

Curatelle publique

Succession Mme Augustin Brisson

Succession de Brisson, Mme Augustin, en son vivant de 421, rue Malines, Montréal, décédée le 25 septembre 1975.

Le soussigné donne avis, conformément à la Loi de la curatelle publique (1971, c. 81), qu'il est curateur d'office à cette succession et qu'il recevra, à l'adresse ci-dessous, le paiement de toute dette envers la succession et la preuve de toute réclamation contre elle.

LE CURATEUR PUBLIC DU QUÉBEC.

Tour de la Bourse

Case postale 51

Mtl (Qué.) H4Z 1J6

64370-o

Succession Daniel Semenow

Succession de Semenow, Daniel, en son vivant de Hôpital de Lanaudière, 1000, boulevard Ste-Anne, Joliette, décédé le 17 avril 1972.

Le soussigné donne avis, conformément à la Loi de la curatelle publique (1971, c. 81), qu'il est curateur d'office à cette succession et qu'il recevra, à l'adresse ci-dessous, le paiement de toute dette envers la succession et la preuve de toute réclamation contre elle.

LE CURATEUR PUBLIC DU QUÉBEC.

Tour de la Bourse

Case postale 51

Mtl (Qué.) H4Z 1J6

64372-o

Succession Julien Larivière

Succession de Larivière, Julien, en son vivant de 2679, rue Théodore, app. 3, Montréal, décédé le 6 avril 1975.

Le soussigné donne avis, conformément à la Loi de la curatelle publique (1971, c. 81), qu'il est curateur d'office à cette succession et qu'il recevra, à l'adresse ci-dessous, le paiement de toute dette envers la succession et la preuve de toute réclamation contre elle.

LE CURATEUR PUBLIC DU QUÉBEC.

Tour de la Bourse

Case postale 51

Mtl (Qué.) H4Z 1J6

64371-o

Succession Palma Vermette-Meunier

Succession de Vermette-Meunier, Mme Palma, en son vivant de 444, Léon-Bloy, Laprairie, Québec, décédée le 6 février 1973.

Le soussigné donne avis, conformément à la Loi de la curatelle publique (1971, c. 81), qu'il est curateur d'office à cette succession et qu'il recevra, à l'adresse ci-dessous, le paiement de toute dette envers la succession et la preuve de toute réclamation contre elle.

LE CURATEUR PUBLIC DU QUÉBEC.

9310, boulevard St-Laurent,

Montréal 354 (Qué.),

H2N 1N6

64364-o

Demande(s) à la Législature

LES ASSURANCES LA MUTUALITE

Il est donné avis que L'Avenir du Québec, société régie par la Loi des syndicats coopératifs du Québec (S.R.Q. 1964, c. 294), formée le 12 août 1950 et désignée depuis le 1er octobre 1969 sous le nom de «LES SERVICES COOPÉRATIFS LA MUTUALITE», présentera devant l'Assemblée nationale du Québec un projet de loi privée à l'effet d'être transformée en une société de secours mutuels régie par la Loi des assurances du Québec, sous le nom de «LES ASSURANCES LA MUTUALITE, société de secours mutuels».

Le secrétaire,

64318-19-4-o

FIRMIN BERNATCHEZ, *avocat.*

CORPORATION DES OFFICIERS
MUNICIPAUX AGREES DU QUEBEC

Avis public est, par les présentes, donné que la «CORPORATION DES OFFICIERS MUNICIPAUX AGREES DU QUEBEC», constituée en vertu du bill 180, sanctionné le 5 juillet 1968, s'adressera au lieutenant-gouverneur en conseil pour obtenir certains amendements à la Loi organique de la corporation.

Les amendements proposés traitent des critères d'admissibilité des membres de la corporation.

Donné à Charlesbourg, ce 15e jour d'avril 1976.

Le secrétaire-trésorier,

64171-17-4-o

ROSAIRE GODBOUT, O.M.A.

Ville de Québec

Avis est par les présentes donné que la ville de Québec s'adressera à l'Assemblée nationale à sa présente session ou à sa prochaine session pour demander des modifications à sa charte, le chapitre 95 des Lois de 1929 et ses amendements et notamment pour:

1. Abroger certaines dispositions devenues désuètes et effectuer diverses modifications de concordances qui s'imposent par suite de l'adoption de certaines lois ou modifications récentes des lois du Parlement du Canada et de l'Assemblée nationale du Québec.

2. Inclure la désignation des quatre (4) nouveaux districts électoraux, les numéroter et changer la désignation du district St-Roch.

3. Porter de \$10,000 à \$20,000 le montant des dépenses que le Comité exécutif peut consentir sans l'autorisation du Conseil et sans demander de soumissions publiques.

4. Prolonger d'au plus douze (12) mois, par résolution, le terme de remboursement de tout règlement d'emprunt en vertu duquel des obligations ont été émises pour un terme plus court que celui originalement fixé.

5. Permettre au greffier-adjoint d'agir comme secrétaire du Comité exécutif.

6. Affecter le surplus des argents provenant de la vente des usines St-Malo à toutes fins municipales.

7. Modifier certaines dispositions électorales concernant la date des élections, la confection de la liste des électeurs et la procédure d'élection.

8. Permettre aux conseillers des districts annexés de se prévaloir de certaines dispositions de la Loi concernant les régimes de retraite des maires et des conseillers des cités et villes.

9. Changer la description de la zone industrielle numéro 5 mentionnée à l'article 87 de la loi 13-14 Elizabeth II, chapitre 81.

10. Permettre à la ville de demander la démolition d'un bâtiment lorsqu'il est inoccupé et qu'il se trouve dans un état tel qu'il ne peut être habité ou occupé.

11. Permettre à la ville de déterminer les conditions d'occupation et d'entretien de toute catégorie de bâtiments.

12. Permettre aux constables ou agents de la paix de remettre un billet de contravention ou d'assignation lorsqu'ils constatent une infraction au Code de la route, avec le même effet que ceux remis dans les cas de violation des règlements municipaux.

13. Modifier les délais à observer avant de disposer des véhicules-automobiles non réclamés et autoriser le Comité exécutif à faire vendre à l'enchère les véhicules-automobiles abandonnés et fabriqués depuis plus de sept ans.

14. Permettre au greffier de la Cour municipale de désigner des greffiers-audienciers.

15. Soustraire la ville de Québec à la responsabilité solidaire édictée par l'article 206 de la Loi de la Communauté Urbaine de Québec lorsque cette dernière émet des obligations pour et au nom d'une ou de plusieurs autres municipalités qui en font partie.

16. Réglementer la sécurité, la paix, le bon ordre et la propreté dans les immeubles municipaux et prohiber tout acte de nature à nuire au confort et au bien-être des usagers.

17. Porter de \$10,000 à \$20,000 le montant des dépenses que peut effectuer la Commission de l'Exposition Provinciale et décréter que pour toute dépense excédant \$20,000 l'autorisation du Comité exécutif et du Conseil est requise.

18. Porter de \$10,000 à \$20,000 le montant des dépenses que le Comité exécutif peut consentir pour la Commission de l'Exposition Provinciale sans demander des soumissions publiques.

19. Réglementer ou prohiber l'usage des noms, écussons, blasons ou armoiries de la ville.

20. Modifier les limites du quadrilatère mentionné à l'article 18 du chapitre 87 des lois de 1968 à l'intérieur duquel la ville est autorisée à vendre des lots de gré à gré.

21. Permettre au Conseil de déléguer par règlement au Comité exécutif tous les pouvoirs qu'il exerce relativement aux emprunts par obligations.

22. Permettre à la ville d'exiger des propriétaires de terrains faisant l'objet d'un projet de développement le remboursement du coût d'installation des services municipaux.

23. Permettre de réglementer sur l'utilisation conjointe des poteaux par des entreprises d'utilité publique.

24. Déterminer les modalités de la cession du greffe du notaire de la ville.

25. Permettre l'émission de permis pour la construction de plusieurs bâtiments interdépendants sur un même lot.

26. Modifier le nombre des membres de la Commission d'Urbanisme et de Conservation de Québec.

27. Modifier les modes de communication entre les membres du Conseil et les services de la ville.

28. Imposer une taxe d'au plus 2% sur toute mutation de propriété d'une valeur supérieure à \$50,000.

29. Permettre à la ville de percevoir le coût d'enlèvement de la neige dans les rues limitrophes, soit de la municipalité voisine après entente avec cette dernière, soit

par l'imposition d'une compensation aux propriétaires des terrains longeant ces rues.

30. Changer le nom du service de santé publique en celui de service de l'hygiène et de l'environnement.

Et toutes autres modifications qu'elle jugera nécessaires ou utiles pour la bonne administration de ses affaires et dans l'intérêt de ses citoyens.

Québec, le 7 mai 1976.

Les procureurs de la ville de Québec,

64393-20-4-o BROCHU, ROY, BUIST & BOUTIN.

Ville de Rimouski

La Ville de Rimouski dépose au Secrétariat des Commissions de l'Assemblée nationale un projet de loi visant à l'autoriser à acquérir des puits de gravier à l'extérieur de ses limites et à pourvoir à l'organisation de centres de loisirs et de lieux de sport dans un rayon de vingt milles de ses limites.

Rimouski, ce 3 mai 1976.

Les procureurs de la ville,

64365-20-4-o GENDREAU, PELLETIER & GENDREAU.

Ministère des affaires municipales

Commission scolaire de Barraute - Senneterre

Conformément à l'article 44 de la Loi sur l'évaluation foncière, j'ordonne que les limites du territoire du district de révision de Québec du Bureau de révision de l'évaluation foncière du Québec soient modifiées pour y inclure cette partie du territoire où la Commission scolaire de Barraute-Senneterre a compétence en matière d'évaluation foncière.

La présente ordonnance entre en vigueur le jour de sa publication dans la *Gazette officielle du Québec*.

Québec, le 21 avril 1976.

Le ministre des Affaires municipales,

64373-o VICTOR C. GOLDBLOOM.

Ville de Jonquière

Conformément à l'article 44 de la Loi sur l'évaluation foncière, j'ordonne que les limites du territoire du district de révision de Québec du Bureau de révision de l'évaluation foncière du Québec soient modifiées pour y inclure le territoire de la ville de Jonquière.

La présente ordonnance entre en vigueur le jour de sa publication dans la *Gazette officielle du Québec*.

Québec, le 27 avril 1976.

Le ministre des Affaires municipales,

64373-o VICTOR C. GOLDBLOOM.

Services de santé et services sociaux — Loi sur

CENTRE LOCAL DE SERVICES COMMUNAUTAIRES LAMATER

Le ministre des consommateurs, coopératives et institutions financières donne avis qu'en vertu de l'article 41 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux, chapitre 48 des lois de 1971, il a accordé des lettres pa-

tentes supplémentaires en date du 14e jour d'avril 1976, modifiant les lettres patentes émises le 30 avril 1975.

*Le ministre des consommateurs,
coopératives et institutions financières,*

64345-o LISE BACON,
1361-8509

Soumissions — Demandes de

Ville de Coaticook

Comté de Stanstead

Avis public est par les présentes donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription «Soumissions pour obligations» seront reçues par le soussigné Roma Fluet, greffier, jusqu'à 7.30 heures du soir lundi, le 31 mai 1976, à l'Hôtel de ville, 150, rue Child, ville de Coaticook, comté de Stanstead, P.Q., pour l'achat de \$927,000 d'obligations de la ville de Coaticook, comté de Stanstead, datées du 15 juin 1976, et remboursables en série du 15 juin 1977 au 15 juin 1996 inclusivement, avec intérêt à un taux non inférieur à 9%, ni supérieur à 10 1/2%, payable semi-annuellement les 15 décembre et 15 juin de chaque année. Le taux d'intérêt peut être le même pour toute l'émission; cependant, si plus d'un taux est utilisé, le montant émis à chaque taux différent doit couvrir un ou des amortissements annuels entiers, tel que montré au tableau d'amortissement dans le présent avis.

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 15 juin 1976.

Tableau d'amortissement — \$927,000 — 20 ans

Année	Capital
15 06 1977	\$ 23,000
15 06 1978	26,000
15 06 1979	29,000
15 06 1980	32,000
15 06 1981	34,000
15 06 1982	39,000
15 06 1983	43,000
15 06 1984	47,000
15 06 1985	52,000
15 06 1986	58,000
15 06 1987	26,000
15 06 1988	29,000
15 06 1989	31,000
15 06 1990	36,000
15 06 1991	39,000
15 06 1992	43,000
15 06 1993	47,000
15 06 1994	52,000
15 06 1995	58,000
15 06 1996	183,000

En plus, les modalités suivantes seulement seront considérées:

1° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde reporté à la dixième année.

2° Obligations échéant en série 1 à 15 ans avec le solde reporté à la quinzième année.

3° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde à terme fixe 20 ans.

4° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde reporté à 10 ans pour une partie et l'autre partie à terme fixe 20 ans.

Toutefois, les obligations échéant à terme fixe 20 ans ne devront pas être pour un montant inférieur à \$183,000, et si supérieur à ce dernier montant, cet excédent ne devra comprendre qu'un ou des amortissements annuels entiers, en tenant compte des tableaux d'échéances apparaissant dans le présent avis, et en commençant par les dernières années d'échéances excluant l'échéance du 15 juin 1996.

Cependant, les soumissions ne devront être transmises que pour un seul des modes d'émission ci-haut et ne devront comporter qu'un seul des termes sauf dans les cas des exceptions notées. L'adjudication sera faite conformément à la loi.

L'échéance du 15 juin 1996 au montant de \$183,000 comprend un solde de \$119,000 renouvelable pour une période additionnelle de 5 ans, et échéant comme suit:

Année	Capital
15 06 1997	\$ 19,000
15 06 1998	21,000
15 06 1999	24,000
15 06 2000	26,000
15 06 2001	29,000

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital, plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation sauf si elles sont émises en partie à terme fixe 20 ans pour un montant supérieur à \$183,000 et seul cet excédent sera rachetable par anticipation au pair le 15 juin de chaque année pour le montant annuel requis pour les fins de l'amortissement de l'émission conformément au tableau d'échéances apparaissant dans le présent avis.

Chaque soumission devra accompagnée d'un chèque visé égal à 1% du montant de l'emprunt.

La ville de Coaticook s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 15 juin 1976 sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu des règlements suivants: 29-32 — \$500,000 — aqueduc, égouts; 29-33 — \$300,000 — voirie; 29-38 — \$120,500 — électricité; 29-39 — \$6,500 — voirie.

Les soumissions seront ouvertes et considérées à une séance publique du conseil ou de l'un de ses comités, selon le cas, qui sera tenue lundi, le 31 mai 1976, à

7.30 heures du soir, à l'Hôtel de ville, 150, rue Child, ville de Coaticook, comté de Stanstead, P.Q.

Le conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions.

La ville de Coaticook (comté de Stantead), ce 26 avril 1976.

Le greffier.
ROMA FLUET.

Hôtel de ville, 150, rue Child,
Ville de Coaticook (Stanstead), P.Q.
Téléphone: 849-2721, code 819.

64363-0

Commission scolaire régionale Lanaudière

Siège social: Cité de Joliette (Joliette), P.Q.

Avis public est par les présentes donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription «Soumissions pour obligations» seront reçues par le soussigné Monsieur Georges Marion, directeur général, jusqu'à 5.00 heures du soir, mercredi, le 2 juin 1976 au Centre administratif, 333, rue Tellier, Joliette (Joliette), P.Q., et par après à 8.00 heures du soir à l'école Barthelemy-Joliette, 1120, rue Lépine, Joliette, P.Q., pour l'achat de \$4,000,000 d'obligations de la commission scolaire régionale Lanaudière datées du 15 juin 1976 et remboursables en série du 15 juin 1977 au 15 juin 1996 inclusivement, avec intérêt à un taux non inférieur à 9%, ni supérieur à 10 1/2%, payable semi-annuellement les 15 décembre et 15 juin de chaque année. Le taux d'intérêt peut être le même pour toute l'émission; cependant, si plus d'un taux est utilisé, le montant émis à chaque taux différent doit couvrir un ou des amortissements annuels entiers, tel que montré au tableau d'amortissement dans le présent avis.

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 15 juin 1976.

Tableau d'amortissement — \$4,000,000 — 20 ans

Année	Capital
15 06 1977	\$ 67,000
15 06 1978	73,000
15 06 1979	81,000
15 06 1980	89,000
15 06 1981	98,000
15 06 1982	108,000
15 06 1983	120,000
15 06 1984	133,000
15 06 1985	147,000
15 06 1986	162,000
15 06 1987	179,000
15 06 1988	198,000
15 06 1989	218,000
15 06 1990	242,000

Année	Capital
15 06 1991	\$ 267,000
15 06 1992	294,000
15 06 1993	326,000
15 06 1994	360,000
15 06 1995	398,000
15 06 1996	440,000

La commission scolaire régionale Lanaudière, se prévalant de l'article 1 de la Loi modifiant la Loi des subventions aux commissions scolaires (Chapitre 63 des Lois de 1968) (Bill 64), demandera au ministre de l'éducation d'effectuer à même les subventions à être versées par lui annuellement à ladite corporation scolaire, le dépôt en fidéicommis, entre les mains du ministre des finances, des sommes suffisantes pour acquitter en totalité le principal et les intérêts de la présente émission d'obligations et de tout renouvellement d'icelle si requis.

En plus, les modalités suivantes seulement seront considérées:

1° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde reporté à la dixième année.

2° Obligations échéant en série 1 à 15 ans avec le solde reporté à la quinzième année.

3° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde à terme fixe 20 ans.

4° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde reporté à 10 ans pour une partie et l'autre partie à terme fixe 20 ans.

Toutefois, pour cette dernière modalité, les obligations échéant à terme fixe 20 ans ne devront pas être pour un montant inférieur à \$440,000 et si supérieur à ce dernier montant, cet excédent ne devra comprendre qu'un ou des amortissements annuels entiers, en tenant compte du tableau d'échéances apparaissant dans le présent avis, et en commençant par les dernières années d'échéances excluant l'échéance du 15 juin 1996.

Cependant, les soumissions ne devront être transmises que pour un seul des modes d'émission ci-haut et ne devront comporter qu'un seul des termes sauf dans les cas des exceptions notées. L'adjudication sera faite conformément à la loi.

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital, plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation sauf si elles sont émises en partie à terme fixe 20 ans pour un montant supérieur à \$440,000 et seul cet excédent sera rachetable par anticipation, au pair, le 15 juin de chaque année pour le montant annuel requis pour les fins de l'amortissement de l'émission, conformément au tableau d'échéances apparaissant dans le présent avis.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque visé égal à 1% du montant de l'emprunt.

La commission scolaire régionale Lanaudière s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 15 juin 1976 sans une autorisation écrite de l'adjudicataire.

Lesdites obligations seront émises en vertu des résolutions datées du 08-08-75 — \$940,000 — 2e tranche pour la construction de l'école polyvalente St-Gabriel-de-Brandon; 11-02-76 — \$3,060,000 — 1re tranche pour la construction de l'école polyvalente de Rawdon.

Les soumissions seront ouvertes et considérées à une séance des commissaires d'écoles qui sera tenue mercredi, le 2 juin 1976 à 8.00 heures du soir à l'École Barthelemy-Joliette, 1120, rue Lépine, Joliette (Joliette), P.Q.

Les commissaires d'écoles se réservent le droit de n'accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions.

Commission scolaire régionale Lanaudière, ce 5 mai 1976.

Le directeur général,

GEORGES MARION.

Centre administratif, 333, rue Tellier

Joliette (Joliette), P.Q.

Téléphone: 756-0511, code 514.

64374-0

Ville de Pierrefonds

Comté de Robert-Baldwin

Avis public est par les présentes donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription «Soumissions pour obligations» seront reçues par le soussigné Monsieur Gabriel Legault, greffier, jusqu'à 8.00 heures du soir, lundi le 31 mai 1976 à l'Hôtel de ville, 11072, Ouest, boulevard Gouin, Pierrefonds (Robert-Baldwin), P.Q., pour l'achat de \$7,100,000 d'obligations de la ville de Pierrefonds (Robert-Baldwin) datées du 15 juin 1976 et remboursables en série du 15 juin 1977 au 15 juin 1996 inclusivement, avec intérêt à un taux non inférieur à 9%, ni supérieur à 10¹/₂%, payable semi-annuellement les 15 décembre et 15 juin de chaque année. Le taux d'intérêt peut être le même pour toute l'émission; cependant, si plus d'un taux est utilisé, le montant émis à chaque taux différent doit couvrir un ou des amortissements annuels entiers, tel que montré au tableau d'amortissement dans le présent avis.

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 15 juin 1976.

Tableau d'amortissement — \$7,100,000 — 20 ans

Année	Capital
15 06 1977	\$ 39,000
15 06 1978	43,000
15 06 1979	48,000
15 06 1980	53,000
15 06 1981	59,000
15 06 1982	65,000
15 06 1983	71,000
15 06 1984	79,000
15 06 1985	87,000
15 06 1986	96,000
15 06 1987	107,000
15 06 1988	118,000
15 06 1989	130,000
15 06 1990	144,000
15 06 1991	159,000
15 06 1992	175,000

Année	Capital
15 06 1993	\$ 194,000
15 06 1994	214,000
15 06 1995	237,000
15 06 1996	4,982,000

En plus, les modalités suivantes seulement seront considérées:

1° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde reporté à la dixième année.

2° Obligations échéant en série 1 à 15 ans avec le solde reporté à la quinzième année.

3° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde à terme fixe 20 ans.

4° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde reporté à 10 ans pour une partie et l'autre partie à terme fixe 20 ans.

Toutefois, les obligations échéant à terme fixe 20 ans ne devront pas être un montant inférieur à \$710,000 et si supérieur à ce dernier montant, cet excédent ne devra comprendre qu'un ou des amortissements annuels entiers, en tenant compte du tableau d'échéances apparaissant dans le présent avis, et en commençant par les dernières années d'échéances excluant l'échéance du 15 juin 2006.

Cependant, les soumissions ne devront être transmises que pour un seul des modes d'émission ci-haut et ne devront comporter qu'un seul des termes sauf dans les cas des exceptions notées. L'adjudication sera faite conformément à la loi.

L'échéance du 15 juin 1996 au montant de \$4,982,000 comprend un solde de 4,720,000 renouvelable pour une période additionnelle de 10 ans, et échéant comme suit:

Année	Capital
15 06 1997	\$289,000
15 06 1998	320,000
15 06 1999	353,000
15 06 2000	390,000
15 06 2001	431,000
15 06 2002	476,000
15 06 2003	526,000

Année	Capital
15 06 2004	\$ 582,000
15 06 2005	643,000
15 06 2006	710,000

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital, plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation sauf si elles sont émises en partie à terme fixe 20 ans pour un montant supérieur à \$4,982,000 et seul cet excédent sera rachetable par anticipation au pair le 15 juin de chaque année pour le montant annuel requis pour les fins de l'amortissement de l'émission conformément au tableau d'échéances apparaissant dans le présent avis.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque visé égal à 1% du montant de l'emprunt.

Ville de Saint-Georges-Ouest

Comté de Beauce-Sud

Avis public est par les présentes donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription «Soumissions pour obligations» seront reçues par le soussigné Monsieur Jacques Charland, gérant, jusqu'à 8.00 heures du soir lundi, le 31 mai 1976 à l'Hôtel de ville, 1500, boulevard Dionne, Saint-Georges-Ouest (Beauce-Sud), P.Q., pour l'achat de \$182,000 d'obligations de la ville de Saint-Georges-Ouest, comté de Beauce-Sud, datées du 15 juin 1976 et remboursables en série du 15 juin 1977 au 15 juin 1996 inclusivement, avec intérêt à un taux non inférieur à 9%, ni supérieur à 10 1/2%, payable semi-annuellement les 15 décembre et 15 juin de chaque année. Le taux d'intérêt peut être le même pour toute l'émission; cependant, si plus d'un taux est utilisé, le montant émis à chaque taux différent doit couvrir un ou des amortissements annuels entiers, tel que montré au tableau d'amortissement dans le présent avis.

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 15 juin 1976.

Tableau d'amortissement — \$182,000 — 20 ans

Année	Capital
15 06 1977	\$ 8,500
15 06 1978	9,500
15 06 1979	10,000
15 06 1980	11,000
15 06 1981	12,000
15 06 1982	7,000
15 06 1983	7,500
15 06 1984	8,000

La ville de Pierrefonds s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 15 juin 1976 sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu du règlement suivant: 670 (670-1) — \$7,100,000 — usine de filtration.

Les soumissions seront ouvertes et considérées à une séance publique du conseil ou l'un de ses comités selon le cas qui sera tenue lundi le 31 mai 1976 à 8.00 heures du soir à l'Hôtel de ville, 11072, Ouest, boulevard Gouin, Pierrefonds (Robert-Baldwin).

Le conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions.

Ville de Pierrefonds, ce 6 mai 1976.

Le greffier,

GABRIEL LEGAULT,

Hôtel de ville, 11072, Ouest, boulevard Gouin,
Pierrefonds (Robert-Baldwin), Québec.

Téléphone: 684-4480, code 514.

64375-0

Année	Capital
15 06 1985	\$ 9,000
15 06 1986	9,500
15 06 1987	10,500
15 06 1988	12,000
15 06 1989	12,500
15 06 1990	13,500
15 06 1991	11,000
15 06 1992	5,000
15 06 1993	5,500
15 06 1994	6,000
15 06 1995	6,500
15 06 1996	7,500

En plus, les modalités suivantes seulement seront considérées:

1° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde reporté à la dixième année.

2° Obligations échéant en série 1 à 15 avec le solde reporté à la quinzième année.

3° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde reporté à 10 ans pour une partie et l'autre partie à terme fixe 20 ans.

Toutefois, les obligations échéant à terme fixe 20 ans ne devront pas être pour un montant inférieur à \$7,500 et si supérieur à ce dernier montant, cet excédent ne devra comprendre qu'un ou des amortissements annuels entiers, en tenant compte du tableau d'échéances apparaissant dans le présent avis, et en commençant par les dernières années d'échéances excluant l'échéance du 15 juin 1996.

Cependant, les soumissions ne devront être transmises que pour un seul des modes d'émission ci-haut et ne devront comporter qu'un seul des termes sauf dans les cas

des exceptions notées. L'adjudication sera faite conformément à la loi.

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital, plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation sauf si elles sont émises en partie à terme fixe 20 ans pour un montant supérieur à \$7,500, et seul cet excédent sera rachetable par anticipation au pair le 15 juin de chaque année pour le montant annuel requis pour les fins de l'amortissement de l'émission conformément au tableau d'échéances apparaissant dans le présent avis.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque visé égal à 1% du montant de l'emprunt.

La ville de Saint-Georges-Ouest s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 15 juin 1976 sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu des règlements suivants: 43 — \$26,900 — renouvellement d'emprunt; 44 — \$15,100 — renouvellement d'emprunt; 246 — \$500 — renouvellement d'emprunt; 247 — \$22,000 — renouvellement d'emprunt; 104-75 — \$66,500 — aqueduc, égouts, voirie; 106-75 — \$10,300 — éclairage, voirie; 113-75 — \$36,700 — achat de terrain; 130-76 — \$4,000 — frais de refinancement.

Les soumissions seront ouvertes et considérées à une séance publique du conseil ou de l'un de ses comités selon le cas, qui sera tenue lundi, le 31 mai 1976 à 8.00 heures du soir à l'Hôtel de ville, 1500, boulevard Dionne, Saint-Georges-Ouest (Beauce-Sud), P.Q.

Le conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions.

La ville de Saint-Georges-Ouest (comté de Beauce-Sud), ce 6 mai 1976.

Le gérant,

JACQUES CHARLAND.

Hôtel de ville 1500, boul. Dionne

Saint-Georges-Ouest (Beauce-Sud) P.Q.

Téléphone: 228-6132, code 418.

64376-o

Syndicats professionnels

ASSOCIATION DES AVOCATS DE LAVAL

(Loi des syndicats professionnels)

Le ministre des consommateurs, coopératives et institutions financières donne avis que le 26 mars 1976, il a autorisé la constitution d'un syndicat professionnel, sous le nom de «ASSOCIATION DES AVOCATS DE LAVAL», avec siège social situé à Laval, district judiciaire de Montréal.

*Le sous-ministre des consommateurs,
coopératives et institutions financières,*

ALBERT JESSOP.

64389-o

1463-9959

FEDERATION DE L'U.P.A. D'ABITIBI-TEMISCAMINGUE

(Loi des syndicats professionnels)

Le ministre des consommateurs, coopératives et institutions financières donne avis que le 5 mars 1976, il a autorisé le changement de nom de «LA FEDERATION DE L'U.C.C. DE NORD-OUEST», dont la constitution a été autorisée le 29 juillet 1969, avec siège social situé à Rouyn, en celui de «FEDERATION DE L'U.P.A. D'ABITIBI-TEMISCAMINGUE», et ce, en vertu de la

Loi des syndicats professionnels, Statuts refondus, 1964, chapitre 146.

*Le sous-ministre des consommateurs,
coopératives et institutions financières,*

ALBERT JESSOP.

64366-o

SP: 65-1968

SYNDICAT DES PRODUCTEURS LAITIERS DELISLE NICOLET

(Loi des syndicats professionnels)

Le ministre des consommateurs, coopératives et institutions financières donne avis que le 2 avril 1976, il a autorisé le changement de nom de «LE SYNDICAT DES PRODUCTEURS-FOURNISSEURS DE LAIT DE J.J. JOUBERT LTEE DE NICOLET» dont la constitution, sous le nom originnaire de «LE SYNDICAT DES PRODUCTEURS FOURNISSEURS D'USINE DE LAIT CONCENTRE DE LA REGION DE NICOLET», a été autorisée le 15 janvier 1953, et dont le siège social est situé à Nicolet, en celui de «SYNDICAT DES PRODUCTEURS LAITIERS DELISLE NICOLET», et en vertu de la Loi des syndicats professionnels, Statuts refondus, 1964, chapitre 146.

*Le sous-ministre des consommateurs,
coopératives et institutions financières,*

ALBERT JESSOP.

64382-o

SP: 2545-52

SYNDICAT DE L'UPA DE JARO*(Loi des syndicats professionnels)*

Le ministre des consommateurs, coopératives et institutions financières donne avis que le 19 mars 1976, il a autorisé la constitution d'un syndicat professionnel, sous le nom de «SYNDICAT DE L'UPA DE JARO», avec

siège social situé à Saint-Georges-Ouest, district judiciaire de Beauce.

*Le sous-ministre des consommateurs,
coopératives et institutions financières,*
ALBERT JESSOP.

64379-0

1465-1087

Avis divers**La cité de Montréal***Avis de rachat*

Aux détenteurs des obligations payables en monnaie des États-Unis de l'émission désignée «5 $\frac{1}{8}$ % Sinking Fund Debentures for Local Improvements, due June 15, 1980» (ci-après appelées «Obligations») de la cité de Montréal, province de Québec, Canada.

AVIS PUBLIC EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ que la ville de Montréal a l'intention de racheter et rachètera POUR FINS D'AMORTISSEMENT le 15 juin 1976, conformément aux dispositions des obligations, les obligations suivantes de l'émission mentionnée ci-dessus, à 100% de leur montant en principal plus l'intérêt couru à la date de rachat, à savoir:

Numéros des obligations à coupons de \$1,000 chacune, portant le préfixe E, rachetables le 15 juin 1976:

310980	311002	311079	311133	311161	311168
311649	312048	312051	312117	312122	312242
312746	312749	312788	312798	312984	312989
313475	313501	313545	313549	313551	313573
313730	313864	313998	314046	314115	314315
314558	314605	314616	314645	314666	314737
315357	315540	316111	316141	316244	316252
318241	318994	319007	319229	319666	319667
320507	320510	320656	320833	321317	321337
322082	322221	322227	322235	322321	322523
322917	323272	323282	323343	323398	323421
324237	324239	324892			

Les obligations ainsi rappelées pour rachat deviendront dues et payables et seront payées en telles espèces ou monnaie des États-Unis d'Amérique qui, au moment du paiement, aura cours légal pour le paiement des dettes publiques et privées dans lesdits États-Unis d'Amérique, au bureau de Bank of Montreal Trust Company ou de The Royal Bank of Canada Trust Company, Borough of Manhattan, ville et état de New York, États-Unis d'Amérique, sur présentation et remise des obligations portant les numéros mentionnés ci-dessus, avec tous les coupons échéant après le 15 juin 1976 attachés.

Les obligations immatriculées quant au principal doivent être accompagnées de procurations pour leur transfert dûment signées en blanc.

Miscellaneous Notices**The City of Montreal***Notice of Redemption*

To the holders of debentures payable in United States Currency of the issue designated "5 $\frac{1}{8}$ % Sinking Fund Debentures for Local Improvements, due June 15, 1980" (herein called "Debentures") of the City of Montreal, Province of Québec, Canada.

PUBLIC NOTICE IS HEREBY GIVEN that the City of Montreal intends to and will redeem for SINKING FUND PURPOSES on June 15, 1976, pursuant to the provisions of the debentures, the following debentures of the above-mentioned issue, at 100% of principal amount plus accrued interest to the redemption date, namely:

Numbers of the coupon debentures of \$1,000 each, bearing the prefix E, redeemable on June 15, 1976:

311234	311294	311296	311310	311326	311387
312519	312612	312613	312626	312627	312661
313004	313013	313145	313277	313335	313347
313591	313610	313611	313650	313694	313716
314429	314459	314470	314479	314480	314534
314800	314818	314881	314888	314891	314908
316314	316318	316336	316361	317964	317988
319691	319711	319741	320011	320075	320389
321364	321391	321462	321781	321789	322033
322562	322720	322732	322740	322747	322836
323424	323477	323513	323659	323784	323799

Debentures to be so redeemed will become due and payable and will be paid in such coin or currency of the United States of America as at the time of payment is legal tender for public and private debts in said United States of America, at the office of Bank of Montreal Trust Company or of The Royal Bank of Canada Trust Company, in the Borough of Manhattan, City and State of New York, United States of America, upon presentation and surrender of debentures bearing the above-mentioned numbers with all coupons maturing after June 15, 1976 attached.

Debentures registered as to principal must be accompanied by assignments for transfer powers duly executed in blank.

Avis public est aussi par les présentes donné que l'intérêt sur le montant en principal des obligations présentement appelées pour paiement, cessera de s'accroître le et après le 15 juin 1976.

Daté à Montréal, ce vingt-troisième jour d'avril 1976.

Ville de Montréal,
FERNAND DENIS, C.A.,
Directeur des finances.

64368-o

Ville de Montréal

Avis est par les présentes donné que, conformément aux dispositions de l'article 36 de la charte de la ville de Montréal qui se lit comme suit:

« 36. Le directeur du service des travaux publics doit faire décrire et enregistrer dans un registre exclusivement tenu à cette fin les rues, ruelles, voies et places publiques en totalité ou en partie acquises par la (ville) ou ouvertes au public depuis au moins (cinq) ans. Quant à celles de ces rues, ruelles, voies ou places qui ne sont qu'en partie publiques, l'enregistrement et la description ne sont faits que pour cette partie.

À compter de cet enregistrement, ces rues, ruelles, voies et places sont réputées voies publiques.

Les dispositions du présent article s'appliquent également aux territoires annexés.

Les rues, ruelles, voies et places publiques ouvertes au public depuis au moins (cinq) ans dans les limites de la (ville) ou de tous territoires annexés à celle-ci deviennent propriété de la (ville) dès que sont accomplies les formalités suivantes:

1. Par résolution du comité exécutif, la (ville) approuve (le ou les documents) donnant la description de toutes rues, ruelles, voies ou places publiques, ou de toute partie de celles-ci, pour lesquelles la (ville) entend se prévaloir des dispositions du présent article.

2. (Ces documents) doivent être déposés aux archives du service des travaux publics de la (ville) et une copie certifiée par un arpenteur-géomètre doit être déposée au bureau d'enregistrement de Montréal.

3. Le greffier de la (ville) doit publier deux fois dans la *Gazette officielle du Québec*, avec un intervalle d'au moins trois mois et d'au plus quatre mois entre chaque publication, un avis contenant:

- a) le texte intégral du présent article;
- b) une description sommaire des rues, ruelles, voies et places publiques dont il s'agit;
- c) une déclaration à l'effet que (la description prévue) au paragraphe 1 (a été approuvée et déposée) suivant les paragraphes 1 et 2.

4. L'avis prévu au paragraphe 3 doit, dans le mois suivant chacune de ses publications dans la *Gazette officielle du Québec*, être inséré dans un journal quotidien de langue française et dans un journal quotidien de langue anglaise publiés dans la (ville).

Public notice is also hereby given that all interest on the principal amount of the debentures presently called for payment, will cease to accrue from and after June 15, 1976.

Dated at Montreal, this twenty-third day of April, 1976.

City of Montreal,
FERNAND DENIS, C.A.,
Director of Finance.

64368-o

City of Montreal

Notice is hereby given that in accordance with the provisions of Article 36 of the Charter of the City of Montreal which reads as follows:

“36. The director of the public works department shall cause the streets, lanes, highways and public squares acquired by the city or open for public use for (five) years or more to be described and recorded in a register to be kept exclusively for such purpose. Such of these streets, lanes, highways or public squares as are public in part only shall be registered and described for such part alone.

Upon such registration, such streets, lanes, highways and squares shall be deemed to be public highways.

The provisions of this article shall apply also to territories annexed.

Streets, lanes, highways and public squares open to the public for (five) years or more within the limits of the city or of any territory annexed thereto, shall become the property of the city when the following formalities have been observed:

1. By resolution of the executive committee, the city shall approve one or more (documents) giving the description of all streets, lanes, highways or public squares, or any part thereof, for which it wishes to avail itself of the provisions of this article.

2. (Such documents) shall be deposited in the archives of the public works department of the city and a copy certified by a land surveyor shall be deposited in the registry office of Montreal.

3. The city clerk shall publish twice in the *Québec Official Gazette*, with an interval of at least three and not more than four months between each publication, a notice containing:

- (a) the full text of this article;
- (b) a summary description of the streets, lanes, highways and public squares concerned;
- (c) a statement to the effect that the (description) provided for in paragraph 1 has been approved and deposited according to paragraphs 1 and 2.

4. The notice provided for in paragraph 3 shall, during the month following each of its publications in the *Québec Official Gazette*, be inserted in a French language daily newspaper and in an English language daily newspaper published in the city.

Tous droits auxquels des tiers pourraient prétendre quant à la propriété du fonds desdites rues, ruelles, voies et places publiques apparaissant aux documents ainsi déposés sont éteints et prescrits s'ils ne sont exercés par action devant le tribunal compétent dans l'année suivant la dernière publication dans la *Gazette officielle du Québec* de l'avis ci-dessus prévu.

À l'expiration de ces délais, la (ville) doit faire enregistrer sur tout terrain dont il s'agit une déclaration notariée constatant l'accomplissement des formalités ci-dessus prévues et cet acte ainsi enregistré constitue une preuve concluante de l'accomplissement de ces formalités. Le registrateur est tenu d'accepter le dépôt des documents et d'enregistrer la déclaration notariée ci-dessus mentionnée.

Le fait () qu'une rue, ruelle, voie ou place publique est décrite et enregistrée au registre prévu au premier alinéa ou est décrite dans les documents et résolutions prévus à l'article 37, fait preuve *prima facie* que cette rue, ruelle, voie ou place publique est ouverte au public depuis plus de (cinq) ans.

La (ville) ne peut se prévaloir des dispositions du présent article à l'égard de terrains sur lesquels elle a prélevé quelques taxes au cours des (trois) années précédentes.

(Le présent article s'applique aussi aux rues, ruelles et voies privées mais seulement dans les cas où elles apparaissent au plan officiel comme telles et que leurs propriétaires ont été, à cause de leur caractère, exemptés de taxes municipales foncières durant au moins trois exercices.

Quant aux rues, ruelles, voies publiques et parcs dont la ville est propriétaire mais dont les titres comportent une restriction dans l'usage futur qu'elle veut en faire, la ville peut se libérer de ces restrictions par la procédure qui suit:

a) par la publication d'un avis à cet effet dans un quotidien de langue française et dans un quotidien de langue anglaise publiés à Montréal;

b) en payant l'indemnité fixée par la cour dans les cas où dans les douze mois de la publication de ces avis le donateur ou ses ayants droit ou successeurs ont exercé leurs recours; si ces recours ne sont pas exercés dans ce délai de douze mois, la ville est libérée. »)

La ville de Montréal a approuvé par résolution de son comité exécutif, en date du 10 juin 1975, la description suivante montrant certaines parties de la ruelle sise au nord-ouest de la rue Bressani, entre la Douzième avenue et la Dix-septième avenue, se composant des lots 353-1-6-1, 354-7-6-2, 354-7-5-2, 354-7-4-2-, 354-7-3-2-, 356-2-9-2, 356-2-8-2, 356-2-7-2, 356-2-6-2, 356-2-5-2 et 356-2-4-2 du cadastre officiel de la paroisse de Sault-au-Récollet, division d'enregistrement de Montréal, préparé pour que ces parties des lots 353, 354 et

All rights which might be claimed by third parties respecting the ownership of the site of the said streets, lanes, highways and public squares appearing in the documents so deposited shall be extinguished and prescribed if not exercised by action before the competent court during the year following the last publication in the *Québec Official Gazette* of the notice above provided for.

At the expiry of such delays, the city shall cause to be registered against every piece of land concerned a notarial declaration establishing the fulfilment of the formalities provided for above and the deed so registered shall constitute conclusive proof of the fulfilment of such formalities. The registrar must accept the deposit of the documents and register the above mentioned notarial declaration.

The fact that () a street, lane, highway or public square has been described and recorded in the register contemplated in the first paragraph, or is described in the documents and resolutions contemplated in article 37, shall be *prima facie* proof that such street, lane, highway or public square has been open to the public for over (five) years.

The city cannot avail itself of the provisions of this article with respect to land on which it has collected any taxes during the (three) preceding years.

(This article shall also apply to streets, lanes and private highways but only in cases where they appear on the plan of the official plan as such and their owners were, on account of their nature, exempted from municipal real estate taxes during at least three fiscal years.

As regards the streets, lanes, public highways and parks owned by the city but whose titles contain a restriction on the future use it wishes to make thereof, the city may free itself from such restrictions by the following procedure:

(a) by the publication of a notice to that effect in a French language daily newspaper and in an English language daily newspaper published in Montreal;

(b) by paying the indemnity fixed by the court in cases where within twelve months from the publication of such notices the donor or his assigns or successors have exercised their recourses; if such recourses are not exercised within such delay of twelve months, the city shall be liberated. »)

The city of Montreal has approved, under a resolution of its Executive Committee dated June 10, 1975, the following description showing certain sections of the lane located north-west of Bressani Street, between Twelfth Avenue and Seventeenth Avenue, made up of lots 353-1-6-1, 354-7-6-2, 354-7-5-2, 354-7-4-2, 354-7-3-2, 356-2-9-2, 356-2-8-2, 356-2-7-2, 356-2-6-2, 356-2-5-2 and 356-2-4-2 in the official cadastre of the Parish of Sault-au-Récollet, Montreal Registration Division, prepared so that those sections of lots 353, 354 and 356

356 deviennent propriété de la ville en conformité des dispositions susdites; et le soussigné déclare que la description des lots mentionnés ci-dessus, approuvée par le comité exécutif, a été déposée aux archives du service des travaux publics et qu'une copie de la description ci-dessus mentionnée dûment certifiée le 20 mars 1975 par monsieur Gaston Boissinot, arpenteur-géomètre, a été déposée le 12 septembre 1975 sous le numéro 2633037 au bureau d'enregistrement de Montréal.

Le présent avis est le deuxième que le soussigné doit publier en vertu du paragraphe 3 de l'article 36 de la charte de la Ville.

Le greffier de la Ville,
MARC BOYER, C.R.

Hôtel de ville,
Montréal, le 30 janvier 1976.

N.B. Le présent avis annule celui publié aux mêmes fins le 31 janvier 1976.

63334-6-2-o

will become City property in accordance with the above-mentioned conditions; and the undersigned states that the description of the lots mentioned hereabove, approved by the Executive Committee, has been filed in the records of the Public Works Department and that a copy of the above-mentioned description, duly certified on March 20, 1975 by Mr. Gaston Boissinot, Surveyor, has been filed on September 12, 1975 under number 2633037 at the Montreal Registration Office.

This notice is the second which the undersigned is required to publish under the provisions of Paragraph 3 of Section 36 of the City Charter.

MARC BOYER, Q.C.
City Clerk.

City Hall,
Montreal, January 30, 1976.

N.B. The present notice cancels the previous one published for the same purposes on January 31, 1976.

63334-6-2-o

LA FONDATION DU DIOCESE DE SAINT-HYACINTHE

Avis est donné qu'en vertu de la Loi des évêques catholiques romains, Statuts refondus, 1964, chapitre 304, il a été accordé par le lieutenant-gouverneur des lettres patentes en date du 10 juillet 1975, constituant en corporation «LA FONDATION DU DIOCESE DE SAINT-HYACINTHE».

Le siège social de la corporation est situé à Saint-Hyacinthe, district judiciaire de Saint-Hyacinthe.

*Le sous-ministre des consommateurs,
coopératives et institutions financières,*

ALBERT JESSOP.

64345-o

1364-6211

Succession Jacques Grondin

Avis public est donné que M. Pierre Grondin, journaliste, domicilié à 14, Chemin du Roy, Grondines, tant personnellement qu'en sa qualité de tuteur aux biens de Mlle Hélène Grondin, mineure, ainsi que Dame Fernande Grondin, ménagère domiciliée à 14, Place des Trembles, Sorel (Mme Roger Manseau) et Dame Michelle Grondin, ménagère, domiciliée à 1707, boulevard Mercure, Drummondville-Sud (Mme Rémi Labbé) ont accepté sous bénéfice d'inventaire la succession de feu Jacques Grondin, en son vivant évaluateur, domicilié à 592, route 138, Neuville, par acte reçu le 7 avril 1976 devant Me Claude Bélanger, notaire à l'Ancienne-Lorette, et enregistré au bureau d'enregistrement de Portneuf le 12 avril 1976 sous le numéro 219,997.

Ancienne-Lorette, le 20 avril 1976.

Le notaire,
CLAUDE BÉLANGER.

64351-o

Succession Michel Couture

Acceptation sous bénéfice d'inventaire

Avis est, par les présentes, donné conformément à l'article 676 du Code civil de la province de Québec, que Élise Couture, France Couture et Annie Couture, tous trois représentées par leur tutrice, Dame Félicité Blais Couture, demeurant à Audet, comté de Mégantic-Compton, province de Québec, étant héritiers légaux de la succession de feu Monsieur Michel Couture, en son vivant, journalier, demeurant à Audet, comté de Mégantic-Compton, province de Québec, décédé accidentellement le treize octobre mil neuf cent soixante-quinze, sans laisser de testament, ont accepté la succession dudit Michel Couture sous bénéfice d'inventaire aux termes d'un acte exécuté devant Me Jean Paul Normand, notaire, 5175, rue Frontenac, Lac-Mégantic, province de Québec, le vingt-six avril mil neuf cent soixante-seize et enregistré au bureau d'enregistrement de Frontenac à Lac-Mégantic, sous le no 115,182.

Un inventaire des biens du défunt a été fait devant Me Jean Paul Normand, notaire, et peut être consulté à ses bureaux à l'adresse ci-dessus.

Après deux (2) mois du présent avis les bénéficiaires paieront les créanciers à mesure qu'ils se présenteront selon la loi.

Donné à Lac-Mégantic, comté de Mégantic-Compton, le trente avril mil neuf cent soixante-seize.

Le notaire,
JEAN PAUL NORMAND.

64367-o

Vente d'effets non réclamés**Sale of Unclaimed Baggage****LA COMPAGNIE DES MESSAGERIES
CP LIMITÉE**

Avis est par les présentes donné que toutes les marchandises reçues avant le premier jour de juin 1975, et qui n'ont pas encore été réclamées aux bureaux de LA COMPAGNIE DES MESSAGERIES CP LIMITÉE situés à divers endroits de la province de Québec, seront vendues aux enchères publiques au dernier enchérisseur, par Frank Waddington, encanteur, au numéro 189, rue Queen est, Toronto (Ontario), à onze heures de la matinée le troisième jour de juin 1976, à moins que lesdites marchandises ne soient réclamées et tous les frais payés avant cette date.

64137-16-6-o

Le vice-président,
W. M. RILEY.

**CP EXPRESS
LIMITED**

Notice is hereby given that all goods received previous to the first day of June, 1975, still remaining unclaimed in the offices of the CP EXPRESS LIMITED at different points in the Province of Québec, will be sold at public auction to the highest bidder by Frank Waddington, auctioneer, at 189 Queen Street East, Toronto, Ontario, at 11:00 o'clock in the forenoon, on the third day of June, 1976, unless same shall be called for before that date and all charges paid thereon.

64137-16-6-o

W. M. RILEY,
Vice-President.

Ventes par Shérifs**Sheriff's Sales**

AVIS PUBLIC est par la présente donné que les TERRES et HÉRITAGES sous-mentionnés ont été saisis et seront vendus aux temps et lieux respectifs mentionnés plus bas.

PUBLIC NOTICE, is hereby given that the under-mentioned LANDS and TENEMENTS have been seized, and will be sold at the respective times and places mentioned below.

B E D F O R D**B E D F O R D**

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Bedford

Canada — Province of Québec
Superior Court — District of Bedford

No 455-05-000057-76 { LES ARTISANS, SOCIÉ-
TE COOPERATIVE
D'ASSURANCE-VIE, de-
mandeurs, vs MADAME SOLANGE CADIEUX, dé-
fenderesse.

No. 455-05-000057-76 { LES ARTISANS, SOCIÉ-
TE COOPERATIVE
D'ASSURANCE-VIE, plain-
tiffs, vs MRS. SOLANGE CADIEUX, defendant.

«Un certain terrain sis et situé dans la cité de Farnham, étant composé:

**A certain piece of land located in the City of Farnham, comprising:

1. Du lot quarante-deux de la subdivision officielle du lot originaire cinq cent quatre-vingt-quatorze (594-42) du cadastre officiel de la ville de Farnham.

1. Lot forty-two of the official subdivision of original lot five hundred and ninety-four (594-42) on the official cadastre for the City of Farnham.

2. Du lot trois de la subdivision officielle du lot originaire trois cent un (301-3) du cadastre officiel de la paroisse St-Romuald-de-Farnham.

2. Lot three of the official subdivision of original lot three hundred and one (301-3) on the official cadastre for the Parish of Saint-Romuald-de-Farnham.

3. Du lot quinze de la subdivision officielle du lot originaire trois cent deux (302-15) du cadastre officiel de la paroisse de St-Romuald-de-Farnham.

3. Lot fifteen of the official subdivision of original lot three hundred and two (302-15) on the official cadastre for the Parish of Saint-Romuald-de-Farnham.

4. D'une partie du lot numéro quatre de la subdivision du lot originaire trois cent un (301-P. 4) du cadastre de la paroisse St-Romuald-de-Farnham, bornée comme suit: au nord-est par la rue Ménard, au sud-est par une autre partie du lot numéro 301-4, à l'ouest par le lot numéro 302-16, au nord-ouest par le lot numéro 301-3; mesurant quarante (40.0') pieds dans sa ligne nord-est, trente-huit

4. A part of lot number four of the subdivision of original lot three hundred and one (301-Pt. 4) on the cadastre for the Parish of Saint-Romuald-de-Farnham, bounded as follows: on the northeast by Ménard Street, on the southeast by another part of lot number 301-4, on the west by lot number 302-16, on the northwest by lot number 301-3; measuring forty feet (40.0') on its northeast line, thirty-

pieds et soixante et onze centièmes (38.71') dans sa ligne sud-est, quarante et un pieds et soixante-deux centièmes (41.62') dans sa ligne ouest, vingt-sept pieds et deux dixièmes (27.2') dans sa ligne nord-ouest.

5. D'une partie du lot numéro seize de la subdivision du lot originaire trois cent deux (302-P. 16) du cadastre officiel de la paroisse de St-Romuald-de-Farnham, bornée comme suit: à l'est par le lot numéro 301-4, au sud-est par une autre partie du lot numéro 302-16, au sud-ouest par la limite du cadastre de la paroisse de St-Romuald-de-Farnham, au nord-ouest par le lot numéro 302-15; mesurant quarante et un pieds et soixante-deux centièmes (41.62') dans sa ligne est, trente-six pieds et vingt-trois centièmes (36.23') dans sa ligne sud-est, quarante pieds et vingt-neuf centièmes (40.29') dans sa ligne sud-ouest, cinquante-deux pieds et six dixièmes (52.6') dans sa ligne nord-ouest.

6. D'une partie du lot numéro quarante-trois de la subdivision du lot originaire cinq cent quatre-vingt-quatorze (594-P. 43), du cadastre officiel de la ville de Farnham, division d'enregistrement de Missisquoi, municipalité de la cité de Farnham, bornée comme suit: au nord-ouest par le lot numéro 594-42, au nord-est par la limite du cadastre de la ville de Farnham, au sud-est par une autre partie du lot 594-43, au sud-ouest par les lots 594-32 et 594-31; mesurant trente-deux pieds et deux dixièmes (32.2') dans sa ligne nord-ouest, quarante pieds et vingt-neuf centièmes (40.29') dans sa ligne nord-est, trente-huit pieds et vingt-trois centièmes (38.23') dans sa ligne sud-est, quarante pieds et deux centièmes (40.2') dans sa ligne sud-ouest. Avec bâtisses dessus érigées, circonstances et dépendances.»

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Missisquoi, à Bedford, district de Bedford, MERCREDI, le SEIZIÈME jour du mois de JUIN mil neuf cent soixante-seize à TROIS heures de l'après-midi, à une mise à prix de \$3,887, soit 25% de l'évaluation municipale. L'adjudicataire devra acquitter le montant ci-haut mentionné au moment de la vente, par chèque certifié.

Cowansville, ce 1er mai 1976.

64385-0

Le shérif,
ANTONIN BOURASSA.

MONTMAGNY

Fieri Facias de Terris

Cour supérieure — District de Québec

No 200-05-001163-76

{ HOMEPLAN REALTY
LIMITED, corpora-
tion légalement constituée,

ayant son siège social au 625, rue Church, Toronto, Ontario, et un principal établissement au no 930, Chemin

eight and seventy-one hundredths feet (38.71') on its southeast line, forty-one and sixty-two hundredths feet (41.62') on its west line, twenty-seven and two tenths feet (27.2') on its northwest line.

5. A part of lot number sixteen of the subdivision of original lot three hundred and two (302-Pt. 16) on the official cadastre for the Parish of Saint-Romuald-de-Farnham, bounded as follows: on the east by lot number 301-4, on the southeast by another part of lot number 302-16, on the southwest by the boundary line of the Parish of Saint-Romuald-de-Farnham, on the northwest by lot number 302-15; measuring forty-one and sixty-two hundredths feet (41.62') on its east line, thirty-six and twenty-three hundredths feet (36.23') on its southeast line, forty and twenty-nine hundredths feet (40.29') on its southwest line, fifty-two and six tenths feet (52.6') on its northwest line.

6. A part of lot number forty-three of the subdivision of original lot five hundred and ninety-four (594-Pt. 43), on the official cadastre for the City of Farnham, Missisquoi Registration Division, Municipality of the City of Farnham, bounded as follows: on the northwest by lot number 594-42, on the northeast by the boundary line of the cadastre for the City of Farnham, on the southeast by another part of lot 594-43, on the southwest by lots 594-32 and 594-31; measuring thirty-two and two tenths feet (32.2') on its northwest line, forty and twenty-nine hundredths feet (40.29') on its northeast line, thirty-eight and twenty-three hundredths feet (38.23') on its southeast line, forty and two tenths feet (40.2') on its southwest line. With the buildings constructed thereon, appurtenances and dependencies."

To be sold at the Missisquoi Registry Office, in Bedford, District of Bedford, on WEDNESDAY, the SIXTEENTH day of JUNE one thousand nine hundred and seventy-six, at THREE o'clock in the afternoon. At the upset price of \$3,887, which amount represents 25% of the municipal assessment. The purchaser shall pay the above-mentioned amount by certified cheque at the time of the sale.

Cowansville, May 1, 1976.

64385

ANTONIN BOURASSA,
Sheriff.

MONTMAGNY

Fieri Facias de Terris

Superior Court — District of Québec

No. 200-05-001163-76

{ HOMEPLAN REALTY
LIMITED, a corpo-
ration legally constituted, ha-

ving its head office at 625 Church Street, Toronto, Ontario, and a principal establishment at 930 Sainte-Foy Road,

Ste-Foy, Québec, vs DAME LILIANE FRAPPIER, épouse de Paul-Émile Charbonneau, domiciliée et résidant au 231, boulevard Taché, Montmagny, et PAUL-ÉMILE CHARBONNEAU, résidant à 231, boulevard Taché, Montmagny, conjointement et solidairement.

«La resubdivision quatre-vingt-huit de la subdivision un du lot originaire quatre (4-1-88) du cadastre officiel pour la paroisse de Montmagny, division d'enregistrement de Montmagny. Avec bâtisses dessus construites, notamment celle portant le numéro 231, boulevard Taché, Montmagny, circonstances et dépendances.»

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Montmagny, le DIX-SEPTIÈME jour du mois de JUIN 1976, à TROIS heures de l'après-midi.

Le shérif,

JEAN-PAUL TREMBLAY.

Bureau du shérif,
Montmagny, le 4 mai 1976.

64384-o

Québec, vs DAME LILIANE FRAPPIER, wife of Paul-Émile Charbonneau, domiciled and residing at 231 Taché Boulevard, Montmagny, and PAUL-ÉMILE CHARBONNEAU, residing at 231 Taché Boulevard, Montmagny, jointly and severally.

"Resubdivision eighty-eight of subdivision one of original lot four (4-1-88) on the official cadastre for the Parish of Montmagny, Montmagny Registration Division. With the buildings constructed thereon, namely the one bearing number 231 Taché Boulevard, Montmagny, appurtenances and dependencies."

To be sold at the Montmagny Registry Office, on the SEVENTEENTH day of JUNE 1976, at THREE o'clock in the afternoon.

JEAN-PAUL TREMBLAY,

Sheriff.

Sheriff's Office,
Montmagny, May 4, 1976.

64384

MONTREAL

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal

No 05-004554-75 { COMMISSION DE L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION, corporation légalement constituée et ayant son siège social au 3530, Jean-Talon ouest, cité et district de Montréal, demanderesse, vs PIERRE STOROZUK, domicilié et résidant au 8241, 9e Avenue, cité et district de Montréal, défendeur.

«Un emplacement ayant front sur la 9e Avenue, quartier St-Michel nord, connu et désigné comme étant composé des lots numéros mille cent soixante et un et mille cent soixante-deux de la subdivision officielle trois cent quarante-trois (343-1161 et 1162) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse Sault-au-Récollet.

Avec bâtisse dessus érigée portant le numéro civique 8241 de ladite 9e Avenue à Montréal.

Tel que le tout se trouve présentement avec servitude active et passive, apparente ou occulte.»

La mise à prix est fixée à \$4,000, que l'adjudicataire devra verser au shérif en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, au palais de justice de Montréal, 10 est, rue Craig, chambre 10.56, le DIX-SEPTIÈME jour de JUIN 1976, à ONZE heures de la matinée.

Le shérif adjoint,

PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif,
Cour supérieure,
Montréal, le 30 avril 1976.

64362-o

MONTREAL

Fieri Facias de Terris

Canada — Province of Québec
Superior Court — District of Montreal

No. 05-004554-75 { CONSTRUCTION INDUSTRY COMMISSION, a corporation legally constituted, having its head office at 3530 Jean-Talon West, in the City and District of Montreal, plaintiff, vs PIERRE STOROZUK, domiciled and residing at 8241 - 9th Avenue, in the City and District of Montreal, defendant.

"A piece of land fronting on 9th Avenue, in the northern part of Saint-Michel Ward, known and designated as consisting of lots one thousand one hundred and sixty-one and one thousand one hundred and sixty-two of official subdivision three hundred and forty-three (343-1161 and 1162) on the official plan and in the book of reference for the Parish of Sault-au-Récollet.

With the building erected thereon, bearing civic number 8241 of the said 9th Avenue in Montreal.

As the whole presently stands, with active and passive, apparent or unapparent servitudes."

The upset price is fixed at \$4,000, which amount the purchaser shall pay to the Sheriff in cash or by certified cheque at the time of adjudication.

To be sold at the Sheriff's Office, in the Montreal Court House, 10 Craig Street East, Room 10.56, on the SEVENTEENTH day of JUNE, 1976, at ELEVEN o'clock in the forenoon.

PAUL ST-MARTIN,

Assistant Sheriff.

Sheriff's Office,
Superior Court,
Montreal, April 30, 1976.

64362

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
 Cour supérieure — District de Rimouski

No 100-05-0635-754 { BANQUE FEDERALE DE
 DEVELOPPEMENT ET
 FIDUCIE PRET ET REVENU,

demanderesse, vs LA COMPAGNIE DE BOIS D.S.L. LIMITEE, defenderesse, et LE REGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Matapédia, mis-en-cause.

«Un terrain de forme irrégulière situé dans la paroisse de St-Léon-le-Grand et connu comme étant une partie de la subdivision deux du lot originaire trente-huit du rang Un (Ptie 38-2, rg I) et une partie du lot trente du rang Deux (Ptie 30, rg II) du cadastre officiel du canton Pineault, ledit terrain étant situé au nord-ouest de la Route de la Rivière et mesurant huit cent cinquante-huit pieds (858') et quatre-vingt-dix-neuf pieds (99') au nord-ouest, environ six mille neuf cent cinquante pieds (6,950') au nord-est, trois cent quatre-vingt-dix-neuf pieds (399') au sud-est, cent pieds (100') au sud-ouest, six cent trente-cinq pieds et cinq dixièmes (635.5') au sud-est et environ quatre mille six cent cinquante pieds (4,650') au sud-ouest; et contenant en superficie cent quatre acres et trois dixièmes (104.3) environ. Ledit terrain étant borné comme suit:

a) La partie du lot 30 du rang II est bornée au nord-ouest par le lot 37 du rang II, au nord-est par la partie du lot 38-2 du rang I, propriété de la Cie de Bois D.S.L. Ltée, au sud-est par la Route de la Rivière et par la partie du lot 30, propriété réservée à Trefflé Thibault, et au sud-ouest à la partie du lot 30, propriété de Trefflé Thibault, et au lot 31.

b) La partie du lot 38-2 du rang I est bornée au nord-ouest par le lot 30 du rang I, au nord-est par le lot 38-1 du rang I, au sud-est par la Route de la Rivière, et au sud-ouest par la partie du lot 30 rang II, propriété de la Cie de Bois D.S.L. Ltée, et aux lots 37, 38 et 29 du rang II soit à la route située entre les rangs I et II. Le tout avec bâtisses dessus érigées, circonstances et dépendances.

- 1 Centre de contrôle des machines Siemens
- 1 Véhicule chenille — Bombardier J. 5
- 1 Automatic SawMill-Pac (Industries M.B. Carter) Carriage aut.-Edger, 1974, no de série CC102
- 1 Écorceur Morback — Model W4 — Série no 527
- 1 Carry-lift Pettybone, modèle 154-A, no de série 1655, 1968 Desel Super 15
- 1 Écorceur Morback, modèle C-16, no de série E 7405-10-68, 1968
- 1 Chip Pack de marque Précision (Machinerie Lacasse) Modèle S 819, no de série PCS 55-523, 1971
- 1 Twin-saw (Transequip) Modèle Twin, no de série T 750615, 1974
- 1 Catherine Edger (Rogueval) Dédosseuse-Edger no de série RO-150574-6, 1974

Fieri Facias de Terris

Canada — Province of Québec
 Superior Court — District of Rimouski

No. 100-05-0635-754 { BANQUE FEDERALE DE
 DEVELOPPEMENT ET
 FIDUCIE PRET ET REVENU,

plaintiff, vs LA COMPAGNIE DE BOIS D.S.L. LIMITEE, and THE REGISTRAR of the Matapédia Registration Division, mis-en-cause.

“Land of irregular shape located in the Parish of St-Léon-le-Grand and known as part of subdivision two of original lot thirty-eight in Range One (Pt. 38-2, Rge. I) and part of lot thirty in Range Two (Pt. 30, Rg. II) on the official cadastre of Pineault Township, said land located on the northwest side of the Route de la Rivière and measuring eight hundred and fifty-eight feet (858') and ninety-nine feet (99') to the northwest, approximately six thousand nine hundred and fifty feet (6,950') to the northeast, three hundred and ninety-nine feet (399') to the southeast, one hundred feet (100') to the southwest, six hundred thirty-five and five tenths feet (635.5') to the southeast, and approximately four thousand six hundred and fifty feet (4,650') to the southwest; contained in an area of approximately one hundred four and three tenths acres (104.3). This land is bounded as follows:

(a) The part of lot 30 in Range II is bounded on the northwest by lot 37 of Range II, on the northeast by part of lot 38-2 of Range I, property of La Cie de Bois D.S.L. Ltée, on the southeast by the Route de la Rivière and by part of lot 30, property reserved for Trefflé Thibault, and on the southwest by the part of lot 30 belonging to Trefflé Thibault and lot 31.

(b) The part of lot 38-2 in Range I is bounded on the northwest by lot 30 in Range I, on the northeast by lot 38-1 in Range I, on the southeast by the Route de la Rivière, and on the southwest by the part of lot 30 in Range II owned by La Cie de Bois D.S.L. Ltée, and by lots 37, 38 and 29 of Range II, that is by the road located between Ranges I and II. The whole with buildings erected thereon, appurtenances and dependencies.

- 1 Control center for Siemens machinery
- 1 Caterpillar vehicle — Bombardier J. 5
- 1 Automatic SawMill-Pac (M.B. Carter Industries), Carriage aut.-Edger, 1974, serial No. CC102
- 1 Morback Barker — Model W4 — Serial No. 527
- 1 Pettybone Carry-lift, Model 154-A, Serial No. 1655, 1968 Desel, Super 15
- 1 Morback Barker, Model C-16, Serial No. E-7405-10-68, 1968
- 1 Precision brand Chip Pack, (Machinerie Lacasse) Model S 819, Serial No. PCS 55-523, 1971
- 1 Twin-saw (Transequip) Twin Model, Serial No. T 750615, 1974
- 1 Catherine Edger (Rogueval) Dress-Edger — Serial No. RO-150574-6, 1974

1 Déligneuse à lattes (bolteuse gang) no de série RO-070474-1, 1974

1 Éboueur double, no de série RO-220574-2, 1974

1 Convoyeur de transfert pour éboueur, no de série RO-064, 1974

1 Souffleur (Forano) reconditionné à neuf, no de modèle CS 26, no de série RO-06744-4, 1974

1 Machine à lattes (Rogueval) no de série RO-310574-03, 1974

1 Machine à lattes (Morneau), no de série COM 2202, 1974

1 Tracteur John Deere, modèle 710, no de série 163 290L026789 CD 1969, 1969

5 Convoyeurs Transequip, 1974

1 Bâtisse (Behlen-Wickes) de 60 x 141 x 12, Type Convexe, 1974

1 Refendeuse Scie à ruban (Chism & Bustt) modèle American III

1 Compresseur Hydrovane, modèle 660, no de série 9HV 127020

1 Planeur Woods Machine, série no 107-B

1 Entraîneur automatique (Automatic Feeder)

1 Profileur de couteaux (Forano)

1 Souffleur secondaire

1 Éboueur à lattes.

La mise à prix se fera à partir de \$4,695, ce qui représente 25% de l'évaluation municipale. L'adjudicataire devra payer ce montant le jour de la vente par chèque certifié.

Pour être vendus au bureau d'enregistrement d'Amqui, en la Ville d'Amqui, à 27, boulevard St-Benoit, au palais de justice, le DIX-SEPTIÈME jour de JUIN 1976, à DEUX heures de l'après-midi.

Le shérif adjoint,
BERTRAND DOYON.

Bureau du shérif,
Rimouski, le 5 mai 1976.

64390-0

SAGUENAY

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Saguenay

No 240-05-000131-75 { BANQUE CANADIENNE
NATIONALE, corporation
légalement constituée, ayant
son siège social en les ville et district de Montréal, deman-
deresse, vs JOHN B. DEMPSEY II, domicilié au 12611
boulevard Lake Shore, Cleveland, Ohio 44108, U.S.A.,
défendeur.

«Un emplacement situé dans le rang Terrebonne de la
paroisse Saint-Étienne-de-la-Malbaie, comté de Charle-

1 Lattice edger (bolteuse gang), Serial No. RO-070474-1, 1974

1 Double butter, Serial No. RO-220574-2, 1974

1 Transfer conveyor for butter. Serial No. RO-064, 1974

1 Blower (Forano) reconditioned, Model No. CS 26, Serial No. RO-06744-4, 1974

1 Lattice machine (Rogueval), Serial No. RO-310574-03, 1974

1 Lattice machine (Morneau), Serial No. COM 2202, 1974

1 John Deere Tractor, Model 710, Serial No. 163 290L026789 CD 1969, 1969

5 Transequip Conveyors, 1974

1 Building (Behlen-Wickes) 60 x 141 x 12, Convex type, 1974

1 Rip saw (belt saw) — Chism & Bustt, Model American III

1 Hydrovane Compressor, Model 660. Serial No. 9HV 127020

1 Woods Planing Machine, Serial No. 107-B

1 Automatic feeder

1 Knife profiler (Forano)

1 Secondary blower

1 Lattice butter.

The opening bid shall be \$4,695, an amount equal to 25% of the municipal assessment. The purchaser shall pay this amount by certified cheque on the day of the sale.

To be sold at the Amqui Registry Office, in the City of Amqui, at 27 St-Benoit Boulevard, in the Court House, on the SEVENTEENTH day of JUNE 1976, at TWO o'clock in the afternoon.

BERTRAND DOYON,
Deputy Sheriff.

Sheriff's Office,
Rimouski, May 5, 1976.

64390

SAGUENAY

Canada — Province of Québec
Superior Court — District of Saguenay

No. 240-05-000131-75 { BANK CANADIAN NA-
TIONAL, a corporation
legally constituted, having its
head office in the City and District of Montreal, plaintiff,
vs JOHN B. DEMPSEY II, domiciled at 12611 Lake
Shore Boulevard, Cleveland, Ohio 44108, U.S.A., defend-
ant.

"An emplacement situated in the Terrebonne Range
of the Parish of St-Étienne-de-la-Malbaie, in the County

voix, province de Québec, ayant une superficie d'environ quatre-vingt-neuf acres, et comprenant ce qui suit:

a) Une partie du lot huit cent vingt-deux (822) dans le rang Terrebonne, aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse Saint-Étienne-de-la-Malbaie, ayant une superficie d'environ cinquante-deux acres et demi, bornée au nord-ouest en partie par la voie publique et en partie par une autre partie dudit lot huit cent vingt-deux (822) appartenant à Thomas Bouchard ou représentants, au nord-est par le lot huit cent vingt (820) auxdits plan et livre de renvoi officiels; au sud-est par le lot huit cent vingt et un (821) auxdits plan et livre de renvoi officiels et au sud-ouest en partie par le lot huit cent vingt-quatre (824) auxdits plan et livre de renvoi officiels et en partie par la même autre partie dudit lot huit cent vingt-deux (822) appartenant audit Thomas Bouchard ou représentants; et

b) Une partie dudit lot huit cent vingt-quatre (824) dans le rang Terrebonne, auxdits plan et livre de renvoi officiels, ayant une superficie d'environ trente-six acres et demi, borné au nord-ouest par une autre partie dudit lot huit cent vingt-quatre (824) appartenant audit Thomas Bouchard ou représentants, au nord-est par le lot huit cent vingt-deux (822) auxdits plan et livre de renvoi officiels, au sud-est par le lot huit cent vingt-trois (823) auxdits plan et livre de renvoi officiels et au sud-ouest par le lot huit cent vingt-six-A (826-A) auxdits plan et livre de renvoi officiels;

Cet emplacement étant décrit plus particulièrement comme suit: commençant au coin est dudit lot huit cent vingt-deux (822); de là, en direction nord-ouest le long de la ligne de division nord-est dudit lot huit cent vingt-deux (822) une distance de quatre mille sept cent cinquante-sept pieds et six pouces, plus ou moins, jusqu'à son intersection avec la ligne de côté sud-est de ladite voie publique; de là, en direction sud-ouest le long de ladite ligne de côté sud-est jusqu'à un point situé à une distance perpendiculaire de quarante pieds de ladite ligne de division nord-est; de là, en direction sud-est le long d'une ligne parallèle à ladite ligne de division nord-est et à une distance perpendiculaire de quarante pieds de cette dernière, une distance de mille quatre cent vingt-deux pieds et six pouces jusqu'à un point; de là, à angle droit en direction sud-ouest une distance de mille cent douze pieds, plus ou moins, jusqu'à la ligne de division sud-ouest dudit lot huit cent vingt-quatre (824); de là, encore en direction sud-est le long de la dernière ligne de division mentionnée, une distance de trois mille trois cent quarante-deux pieds, plus ou moins, jusqu'à son intersection avec la ligne de division sud-est dudit lot huit cent vingt-quatre (824); et de là, en direction nord-est le long de la dernière ligne de division mention-

of Charlevoix, in the Province of Québec, containing about eighty-nine acres in superficies and being composed of:

(a) A portion of lot eight hundred and twenty-two (822) in the Terrebonne Range on the official plan and book of reference for the Parish of St-Étienne-de-la-Malbaie, containing about fifty-two and one-half acres in superficies; bounded to the northwest partly by the public road and partly by another portion of the said lot eight hundred and twenty-two (822) belonging to the Thomas Bouchard or representatives, to the northeast by lot eight hundred and twenty (820) on the said official plan and book of reference, to the southeast by lot eight hundred and twenty-one (821) on the said official plan and book of reference and to the southwest partly by lot eight hundred and twenty-four (824) on the said official plan and book of reference and partly by the said other portion of the said lot eight hundred and twenty-two (822) belonging to the said Thomas Bouchard or representatives; and

(b) A portion of the said lot eight hundred and twenty-four (824) in the Terrebonne Range on the said official plan and book of reference, containing about thirty-six and one-half acres in superficies; bounded to the northwest by another portion of the said lot eight hundred and twenty-four (824) belonging to the said Thomas Bouchard or representatives, to the northeast by the said lot eight hundred and twenty-two (822) on the said official plan and book of reference, to the southeast by lot eight hundred and twenty-three (823) on the said official plan and book of reference and to the southwest by lot eight hundred and twenty-six-A (826-A) on the said official plan and book of reference;

Which emplacement may be more particularly described as follows: commencing at the east corner of the said lot eight hundred and twenty-two (822); thence, in a north-westerly direction following the northeast division line of the said lot eight hundred and twenty-two (822) a distance of four thousand seven hundred and fifty-seven feet six inches, more or less, to its intersection with the south-east side line of the said public road; thence, in a south-westerly direction following the said southeast side line to a point located at a perpendicular distance of forty feet from the said northeast division line; thence, in a south-easterly direction following a line parallel to and at a perpendicular distance of forty feet from the said northeast division line a distance of one thousand four hundred and twenty-two feet six inches to a point, thence, at right angles in a south-westerly direction a distance of one thousand one hundred and twelve feet, more or less, to the southwest division line of the said lot eight hundred and twenty-four (824), thence, again in a southeasterly direction following the last mentioned division line a distance of three thousand three hundred and forty-two feet, more or less, to its intersection with the southeast division line of the said lot eight hundred and twenty-four (824);

née et de la ligne de division sud-est dudit lot huit cent vingt-deux (822) jusqu'au point de départ.

Toutes les dimensions ci-dessus sont en mesure anglaise.

Ledit emplacement est celui apparaissant entouré d'une ligne verte sur un plan préparé par M. D. Barclay Inc., arpenteurs-géomètres, en date du dixième jour de novembre mil neuf cent trente-huit, dont copie a été annexée à l'acte de vente consenti par ledit Thomas Bouchard à M. Frank J. Humphrey, passé devant le notaire J. R. Warren, le sixième jour de mars mil neuf cent trente-neuf sous le numéro 10449 de ses minutes et enregistré au bureau d'enregistrement du comté de Charlevoix sous le numéro 26679.

Avec la maison dessus construite et tout ce qu'elle contient.

L'emplacement ci-dessus décrit est quelquefois appelé «la propriété principale» au paragraphe suivant.

II — Une étendue de terrain située dans le rang Terrebonne de la paroisse Saint-Étienne-de-la-Malbaie, comté de Charlevoix, et comprenant une partie du lot huit cent vingt-quatre (ptie 824) dans le rang Terrebonne aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse Saint-Étienne-de-la-Malbaie, de forme irrégulière, mesurant cent soixante-douze pieds (172') de largeur sur trois cent quarante-deux pieds (342') de profondeur maximale et mesurant cent soixante-douze pieds (172') du côté nord-ouest, deux cent quarante-deux pieds (242') du côté nord-est, cent soixante-dix pieds (170') du côté sud-est, trente pieds (30') du côté sud et trois cent trente-neuf pieds (339') du côté sud-ouest et borné au sud-ouest par le lot huit cent vingt-six-A (826-A) auxdits plan et livre de renvoi officiels et à ses autres côtés par d'autres parties dudit lot huit cent vingt-quatre (824) propriété de M. Thomas Bouchard (fils) ou représentants.

Y compris les sources et le réservoir s'y trouvant, le tout actuellement clôturé.

Toutes les dimensions ci-dessus sont en mesure anglaise et plus ou moins.»

Prix minimum: \$10,910.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de La Malbaie, district de Saguenay, LUNDI, le VINGT ET UNIÈME jour de JUIN 1976, à ONZE heures de l'avant-midi.

Le shérif,
PIERRE GAUDREAULT.

Bureau du shérif,
District de Saguenay,
La Malbaie, le 5 mai 1976.

64392

and thence, in a northeasterly direction following the last mentioned division line and the southeast division line of the said lot eight hundred and twenty-two (822) to the point of commencement.

All the above measurements are English measure.

The said emplacement is that shown outlined in green on a print of a plan prepared by M.D. Barclay Inc., Québec Land Surveyors, dated the tenth day of November nineteen hundred and thirty-eight, which print has been annexed to the deed of sale by the said Thomas Bouchard to Mr. Frank J. Humphrey executed before J.R. Warren, Notary, on the sixth day of March nineteen hundred and thirty-nine under the number 10449 of the original minutes of the said Notary and registered in the Registry Office for the County of Charlevoix under the number 26679.

With the house thereon erected and with all that it contains.

The emplacement hereinabove described is sometimes hereinafter referred to as "the main property".

II — A piece of land situate in the Terrebonne Range of the Parish of St-Étienne-de-la-Malbaie, in the County of Charlevoix, and being composed of a portion of lot eight hundred and twenty-four (P. 824) in the Terrebonne Range on the official plan and book of reference for the parish of St-Étienne-de-la-Malbaie, of irregular figure being one hundred and seventy-two feet (172') in width by a maximum depth of three hundred and forty-two feet (342') and measuring one hundred and seventy-two feet (172'), on its northwesterly side, two hundred and forty-two feet (242') on its northeasterly side, one hundred and seventy feet (170') on its southeasterly side, thirty feet (30') on its southerly side and three hundred and thirty-nine feet (339') on its southwesterly side and bounded to the southwest by lot eight hundred and twenty-six-A (826-A), on the said official plan and book of reference and on its other sides by other parts of said lot eight hundred and twenty-four (824), the property of Mr. Thomas Bouchard (fils) or representatives.

Together with the springs and reservoir thereon, the whole as presently fenced.

All the above measurements are English measure and more or less."

Minimum price: \$10,910.

To be sold at La Malbaie Registry Office, District of Saguenay, on MONDAY, the TWENTY-FIRST day of JUNE, 1976, at ELEVEN o'clock in the forenoon.

PIERRE GAUDREAULT,
Sheriff.

Sheriff's Office,
District of Saguenay,
La Malbaie, May 5, 1976.

64392-0

TERREBONNE

TERREBONNE

Canada — Province de Québec
 Cour supérieure — District de Terrebonne

No 700-05-002079-758 { **F** IDUCIAIRES DE LA
 CITE ET DU DIS-
 TRICT DE MONTREAL,
 demanderesse, vs **P** LACEMENT P.A.J. INC., corpora-
 tion ayant place d'affaires au 3205, rue Brébeuf, Bois-
 briand, défenderesse.

L'immeuble ci-après désigné:

«Un immeuble ayant front sur la rue Brébeuf, à ville de Boisbriand, connu et désigné comme étant le lot numéro soixante-cinq de la subdivision officielle du lot originaire numéro cent soixante-deux (162-65) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Thérèse-de-Blainville, division d'enregistrement de Terrebonne.

Avec la maison dessus construite, portant le numéro civique 3217, rue Brébeuf, ville de Boisbriand.

Tel que le tout se trouve présentement, sans exception ni réserve de la part du débiteur, notamment avec une servitude en faveur de la compagnie de téléphone Bell du Canada, enregistrée à Terrebonne sous le numéro 327844, et une servitude en faveur de Texaco Canada Limited en vertu des actes enregistrés à Terrebonne sous les numéros 335594 et 393851.»

Le montant minimum que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication suivant l'article 688a C.P.C., est fixé à \$5,132.50, soit 25% de l'évaluation municipale.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division de Terrebonne, situé chambre 106, 400, rue Lavolette, Saint-Jérôme, le MERCREDI, SEIZIEME jour de JUIN 1976, à DIX heures de l'avant-midi.

Le shérif adjoint,
 GABRIELLE FOURNELLE.

Bureau du shérif,
 Saint-Jérôme, le 3 mai 1976.

64386-0

Canada — Province of Québec
 Superior Court — District of Terrebonne

No. 700-05-002079-758 { **M** ONTREAL CITY AND
 DISTRICT TRUST-
 EES, plaintiff, vs **P** LACEMENT P.A.J. INC., a corporation having a business estab-
 lishment at 3205 Brébeuf Street, Boisbriand, defend-
 ant.

The immovable described as follows:

"An immovable fronting on Brébeuf Street, in the Town of Boisbriand, known and designated as lot number sixty-five of the official subdivision of original lot number one hundred and sixty-two (162-65) on the official plan and in the book of reference for the Parish of Sainte-Thérèse-de-Blainville, Terrebonne Registration Division.

With the house constructed thereon, bearing civic number 3217 Brébeuf Street, Town of Boisbriand.

As the whole presently stands, without exception or reservation on the part of the debtor, namely with a servitude for the benefit of Bell Telephone Company of Canada, registered in Terrebonne under number 327844 and a servitude for the benefit of Texaco Canada Limited under the terms of the deeds registered in Terrebonne under numbers 335594 and 393851."

The minimum amount the purchaser shall pay to the sheriff, either in cash or by certified cheque, at the time of adjudication, in conformity with article 688a (C.C.P.), is fixed at \$5,132.50, which amount represents 25% of the municipal assessment.

To be sold at the Terrebonne Division Registry Office, 400 Lavolette Street, Room 106, Saint-Jérôme, on WEDNESDAY, the SIXTEENTH day of JUNE 1976, at TEN o'clock in the forenoon.

GABRIELLE FOURNELLE,
 Assistant Sheriff.

Sheriff's Office,
 Saint-Jérôme, May 3, 1976.

64386

Ventes pour taxes

Cité du Cap-de-la-Madeleine

Avis est par les présentes donné que les propriétés ci-dessous désignées seront vendues à l'enchère à l'Hôtel de Ville du Cap-de-la-Madeleine, LUNDI, le TRENTE ET UNIÈME jour de MAI 1976, à DIX heures de l'avant-midi, pour satisfaire au paiement des taxes municipales et scolaires, avec intérêts, plus les frais subséquemment encourus, à moins que ces taxes, intérêts et dépens ne soient payés avant la vente.

La Commission municipale du Québec, par décision en date du 26e jour d'avril 1976, a autorisé une énumération abrégée des numéros cadastraux des immeubles, sous l'autorité de la Loi des cités et villes, article 550, (Statuts refondus de la province de Québec 1964, chapitre 193).

Noms des propriétaires

Cadastre

Subdivisions

Succession Léon Rochefort	171	122
Succession Maurice Désilets	387	1092
Succession Maurice Désilets	387	2080-1 2080-3
MM. Boisvert, Cadieux, Lahaye	418	72

Ladite vente sera en outre faite avec toutes les servitudes actives ou passives, apparentes ou occultes attachées auxdits immeubles.

Donné en la Cité du Cap-de-la-Madeleine, ce 29e jour du mois d'avril 1976.

64323-19-2-o

Le greffier,
MAURICE THELLEND.

Ville de Longueuil

Avis est par la présente donné que le conseil municipal, par une résolution en date du troisième jour du mois de mai 1976, a ordonné au soussigné, conformément à la Loi des cités et villes, de vendre les immeubles ci-dessous désignés pour satisfaire au paiement des arrérages de taxes dues à la Ville de Longueuil, avec intérêts et frais, et qu'en conséquence lesdits immeubles seront vendus par encan public, dans la salle du Conseil à l'Hôtel de Ville de Longueuil, 100, rue St-Charles ouest, le NEUVIÈME jour de JUIN 1976, à DIX heures de l'avant-midi, heure avancée de l'est.

Toutefois, seront exclus de la vente, les immeubles sur lesquels les taxes municipales de l'année 1975 et des années antérieures, ainsi que les intérêts et frais, auront été payés avant le moment de la vente.

Permission a été accordée par la Commission municipale de Québec, pour autoriser une énumération abrégée des numéros cadastraux.

La vente des immeubles décrits dans la troisième partie sera définitive et sans droit de retrait en vertu du paragraphe «B» de l'article 4 des lettres patentes créant la Ville de Longueuil.

Première partie: Immeubles sujets au droit de retrait d'un an du cadastre officiel de la paroisse de St-Antoine-de-Longueuil dans les limites de la Ville de Longueuil.

Deuxième partie: Immeubles sujets au droit de retrait d'un an du cadastre officiel du village de Longueuil Inc. dans les limites de la Ville de Longueuil.

Troisième partie: Immeubles non sujets au droit de retrait d'un an du cadastre officiel de la paroisse de St-Antoine-de-Longueuil, dans les limites de la Ville de Longueuil.

Ils seront vendus avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances s'il y a lieu, sujets à tous les droits acquis de la Ville de Longueuil, et à toutes les servitudes actives ou passives, apparentes ou occultes pouvant les affecter.

Le prix d'adjudication de chacun de ces immeubles sera payable immédiatement.

1976

Vente d'immeubles pour non-paiement des taxes

PREMIÈRE PARTIE

Immeubles sujets au droit de retrait d'un an

(Les lots ci-après décrits sont du cadastre officiel de la paroisse de St-Antoine-de-Longueuil dans les limites de la Ville de Longueuil.)

Folio	Nom et adresse	Description de l'immeuble
2304-2366	Deco-Plan Inc., 2366, Marie-Victorin, Longueuil, Qué.	7-1
3015-0029	M. Louis Bacon, 29, Martin, Longueuil, Qué.	8-31
3018-0670	M. Leithi Attia, 2250, Labelle, Longueuil, Qué.	9-152
3039-0775	Fremar Inc., 800, Place-Victoria, suite 3312, Montréal, Qué.	10-169
3027-0119	M. Antonin Robichaud, 119, Guy, Longueuil, Qué.	11-46
3030-0300	M. Jean-Paul Pilotte, 300, Léo, Longueuil, Qué.	11-86
3028-0232	Mme Delia Henault-Ranger, 232, Guy, Longueuil, Qué.	11-117
3032-0146	M. Edward Checkwood, 67 Ridgewood Avenue East, Ridgewood, New Jersey, U.S.A.	12-18
1233-1665	Sabal Holdings Corp., 4141, Sherbrooke ouest, suite 330, Westmount, Qué. et Helen	
2304-1510	Properties B.V., Vanheen, Vlietlaaw, 200 Amsterdam, Hollande.	
2304-1570		

Folio	Nom et adresse	Description de l'immeuble
Le lot originaire 17, borné au nord par le boulevard Marie-Victorin, au sud par une partie du lot originaire 68, à l'est par des parties du lot originaire 15, le lot 15-1, et une partie du lot 16, à l'ouest par des parties du lot originaire 25, le lot 25-2, les lots 21-6, 21-20, et des parties du lot originaire 21, par une partie du lot 18, et le lot originaire 19.		
A déduire:		
a) Les parties expropriées par le ministère de la Voirie.		
b) Les parties expropriées par la Ville de Longueuil.		
c) Les lots 17-1, 17-3, 17-4, 17-107, 17-108, 17-2, 17-109, 17-110, 17-111-1, 17-111-2, 17-112-1, 17-112-2, 17-113, 17-114-1, 17-114-2, 17-115-1, 17-115-2, 17-116-1, 17-116-2.		
d) Une partie du lot originaire 17 appartenant à: Les Frères des Écoles Chrétiennes.		
e) Sujet à l'homologation enregistré sous le no 241023.		
2331-1545	Mme Rolande Mallette, 4, 20e Avenue, Ste-Marthe-sur-le-Lac, Qué.	17-114-2
2331-1505	Sabal Holdings Corp., 4141, Sherbrooke ouest, suite 330, Westmount, Qué., et Helen Properties B.V., Vanheen, Vlietlaaw, 200 Amsterdam, Hollande.	17-115-1
2331-1515	Sabal Holdings Corp., 4141, Sherbrooke ouest, suite 330, Westmount, Qué., et Helen Properties B.V., Vanheen, Vlietlaaw, 200 Amsterdam, Hollande.	17-115-2
2327-0085	Sabal Holdings Corp., 4141, Sherbrooke ouest, suite 330, Westmount, Qué., et Helen Properties B.V., Vanheen, Vlietlaaw, 200 Amsterdam, Hollande.	17-116-1
2327-0087	Sabal Holdings Corp., 4141, Sherbrooke ouest, suite 330, Westmount, Qué., et Helen Properties B.V., Vanheen, Vlietlaaw, 200 Amsterdam, Hollande.	17-116-2
2309-0051	Mme Aline Lafayette-Lalande, a/s Lisa Lise Lalonde, 2183, Nicolet, Montréal, Qué.	27-1624, 1625
1078-0100	Les Laiteries Leclerc Inc., 11400, Albert-Hudon, Montréal, Qué.	
Les lots 35-2 et 35-3, à distraire toutefois du lot 35-2, la partie servant de rue.		
2701-2313	M. Louis St-Laurent, 2313, Robin, Longueuil, Qué.	56-287, 290
1233-1981	M. Daniel Joyal, 934, Dunlop, Montréal, Qué. et M. Laurence Antonuck.	
Une partie du lot originaire 60, contenant une superficie de 275,879 pieds carrés, mesure anglaise et plus ou moins, et bornée comme suit, savoir: au nord par une partie du lot originaire 13, au sud par le chemin du Lac, à l'est par une partie du lot originaire 55 et à l'ouest par le boulevard Jean-Paul-Vincent (P. 60).		
1367-0891	M. Paul-Omer Desmarais, 1275, Maple, Longueuil, Qué.	64-1147
1226-0890	M. Gérard St-Denis, 890, Forget, Longueuil, Qué.	64-1214
1237-1211	Westgate Realities Inc., 1999, Roland-Therrien, Longueuil, Qué.	64-1226
1368-0896	M. Paul-Omer Desmarais, 1275, Maple, Longueuil, Qué.	65-222, 223
1312-1328	Corporation Credit Richelieu, et Mme Lucienne Baribeau-Thomas, 503, Louise, Longueuil, Qué.	66-17, 18
1311-1601	Quemont Investments Ltd., 4460, Sherbrooke ouest, Montréal, Qué.	67-80, 85-1, 67-89
2822-1710	Mme Simone Baron-Alarie, 1710, Baffin, Longueuil, Qué.	74-1091, 59-179
2118-2776	Cogec Inc., 150, boul. Desormeaux, Longueuil, Qué.	
Un emplacement composé des parties des lots originaires 77 et 78, contenant une superficie de 84,164 pieds carrés, mesure anglaise et plus ou moins, et borné comme suit, savoir: au nord et nord-est par la rue Belcourt, à l'ouest par les lots 77-90 et 78-160, au sud par les lots 78-125 à 78-129 inclusivement 78-130-1 78-130-2, 78-151 à 78-157 inclusivement et par la rue Beaujeu.		
2109-1185	M. Jacques Cooke, 1185, Bagot, Longueuil, Qué.	77-49
2110-1240	M. Robert Lord, 1235, Terrasse Beaujeu, Longueuil, Qué.	77-90, 78-160
2118-2846	Cogec Inc., 150, boul. Desormeaux, Longueuil, Qué.	78-196
2210-1180	Société d'Habitation du Québec, Édif. «G» Hôtel Gouvernement, Québec, Qué.	80-120
1395-0581	M. Émile Thibault, 581, Brault, Longueuil, Qué.	86-629, 630
1383-0243	M. Gérard Poisson, 1755, Benoit, Ste-Julie-de-Verchères, Qué.	86-1130, 1131, 86-1132, 1133
1405-0111	M. Donat Jodoin, 111, Louise, Longueuil, Qué.	91-20, 21
1303-2201	M. Marcel Bérard, 535, Aird, Montréal, Qué.	91-199, 200, 201, 202, 203, 204, 205
1407-0407	Mme Antoinette Timperio, 407, King George, Longueuil, Qué.	91-268, 269
1408-0408	M. André Lizotte, 523, Louise, Longueuil, Qué.	91-295, 296, 92-226, 227
1405-0613	M. Réal Ebacher, 31, Place Des Haut-Bois Sud, Ste-Julie-de-Verchères, Qué., et M. Donald Turcotte, 126, DeRouen, Ste-Julie-de-Verchères, Qué.	91-322, 323, 324, 325
1406-0708	M. Paul-Émile Boissé, 708, Louise, Longueuil, Qué.	91-437, 438, 439
1406-0704	M. Paul-Émile Boissé, 708, Louise, Longueuil, Qué.	91-440, 441
1407-0695	M. Paul-Émile Boissé, 708, Louise, Longueuil, Qué.	91-458, 459
1407-0705	M. Paul-Émile Boissé, 708, Louise, Longueuil, Qué.	91-460, 461
1407-0721	M. Paul-Émile Boissé, 708, Louise, Longueuil, Qué.	91-462, 463, 464, 465
1307-2251	M. Gilles Allain, 442, Route rurale no 3, Valcourt, Qué.	91-476, 477, 92-410, 454-1

Folio	Nom et adresse	Description de l'immeuble
1408-0706	M. Paul-Émile Boissé, 708, Louise, Longueuil, Qué.	91-486, 487, 92-419, 420
1410-0238	M. Hector Beauchemin, 238, Goyette, Longueuil, Qué.	92-158, 159, 160, 161
1409-0725	M. Paul-Émile Boissé, 708, Louise, Longueuil, Qué.	92-438, 439, 440, 441, 442, 443, 444, 445
1419-0067	M. Yvano Martel, 67, Briand, Longueuil, Qué.	94-338, 339
1419-0073	M. Yvano Martel, 73, Briand, Longueuil, Qué.	94-340, 341
1722-2800	Les Entreprises Darbois Inc., 93, De Gentilly ouest, suite 2, Longueuil, Qué.	
Une partie du lot originaire 98, contenant une superficie de 26,530 pieds carrés, mesure anglaise et plus ou moins, et bornée comme suit, savoir: au nord et à l'est par la rue Périgny, au nord-ouest par la rue Toulouse, à l'ouest par les lots 98-1843 et 98-1842, au sud par la rue Turcotte.		
2120-0460	M. Augusto Iervolino, a/s Fremur Management, 333 Riverside Drive, St-Lambert, Qué.	98-1982
2120-0430	M. Augusto Iervolino, a/s Fremur Management, 333 Riverside Drive, St-Lambert, Qué.	98-1983
2120-0400	M. Augusto Iervolino, a/s Fremur Management, 333 Riverside Drive, St-Lambert, Qué.	09-1984
1915-3491	M. Paul L. Charles Blockmans, et Mme Aline Hufkens-Blockmans, 39, avenue des Vailants, Duvernay, Laval, Qué.	108-33
1517-3417	M. Laurent Provost, 2261, Dollard, Longueuil, Qué.	116-39, 117-151
1531-0305	M. J.C. Duret, 315, Fontainebleau nord, Longueuil, Qué.	122-27-2
1521-0687	Placements Unico Inc. 1824, Cartier, St-Hubert, Qué.	123-1014
1195-0495	Mlle Françoise Verreault, 1455, Sherbrooke ouest, app. 2304, Montréal 109, Qué.	126-831, 832-1
1195-0485	M. Claude Verreault, 4371 Circle Road, Montréal 248, Qué.	126-832-2, 833
1193-0365	Mlle Françoise Verreault, 1455, Sherbrooke ouest, app. 2304, Montréal 109, Qué.	126-842, 843-1
1193-0355	M. Claude Verreault, 4371 Circle Road, Montréal 248, Qué.	126-843-2, 844
1193-0325	M. Jean-Guy Pelland, 3, Place Bellerive, app. 1404, Chomedey, Ville Laval, Qué.	126-846-2, 847
1177-0225	M. Jean Jourdain, 225, Beaubien ouest, Longueuil, Qué.	129-98, 117
1171-0085	M. Élie Casavant, 85, Payette, Longueuil, Qué.	130-28-2, 29
0985-2431	Mme J. Longpré-Prévost, 2431, Chatham, Longueuil, Qué.	
Un emplacement composé des parties des lots 130-65, 130-66 et 130-67, mesurant le long de la rue Chatham 82 pieds de longueur par 80 pieds de profondeur, mesure anglaise et plus ou moins, et borné comme suit, savoir: au nord par le lot 130-68-1 et une partie du lot 130-68, au sud par la rue Raymond, à l'est par les résidus desdits lots 130-65, 130-66 et 130-67 et à l'ouest par la rue Chatham.		
1000-1834	M. Henri-Louis Métivier, 200, Martin, Longueuil, Qué.	132-51, 52, 53
0993-1205	M. André Bergeron, 1225, St-Alexandre, Longueuil, Qué.	133-160, 161
1137-0255	M. Gérard Poisson, 1755, Benoit, Ste-Julie, Qué.	133-296-1, 299-1, 300-1
0992-1570	M. Gilles Dutilly, 4285, boul. Laurier, St-Hyacinthe, Qué.	133-463
0992-1616	Les Habitations Centrales A.C. Inc., 95, De Gentilly ouest, Longueuil, Qué.	133-467, 468
0992-1784	M. André Casavant, 1784, St-Alexandre, Longueuil, Qué.	133-481
0993-1923	Mme T. Courcy-Martin, 1923, St-Alexandre, Longueuil, Qué.	
Un emplacement composé du lot 133-695 et des parties des lots 133-692, 133-693, 133-694 et 133-696, contenant une superficie de 4,324 pieds carrés, mesurant 47 pieds de façade par 92 pieds de profondeur, mesure anglaise et plus ou moins, et borné comme suit, savoir: au nord par les lots 133-692-1, 133-693-1 et 133-694-1, au sud par le résidu dudit lot 133-696, à l'ouest par la rue St-Alexandre et à l'est par le lot 133-738 et des parties des lots 133-737 et 133-739-1.		
0994-2246	M. Georges Monfette, 2246, Grant, Longueuil, Qué.	133-1002, 1003
1164-0170	M. Jean-Guy St-Georges, Syndic à la faillite de Au Petit Goret, 401, boul. St-Joseph est, Montréal, Qué.	133-1031, 1032, 1033
1164-0144	M. Jean-Guy St-Georges, Syndic à la faillite de Au Petit Goret, 401, boul. St-Joseph est, Montréal, Qué.	133-1034
1164-0130	M. Jean-Guy St-Georges, Syndic à la faillite de Au Petit Goret, 401, boul. St-Joseph est, Montréal, Qué.	133-1035, 1036, 1037
0974-1182	M. Gilles Gingras, 382, Montarville, Longueuil, Qué., et M. André Dupont, 290, boul. Desormeaux, Longueuil, Qué.	134-68, 69, 70, 71
0980-1210	M. David Hazel, 1210 Brébeuf, Longueuil, Qué.	134-107
0981-1201	M. Roger Connell, 1201, Brébeuf, Longueuil, Qué.	134-130
1129-0275	M. Laval G. Dionne, 275, Leblanc ouest, Longueuil, Qué.	134-151, 152
1148-0270	The Canada Trust Company, 800, boul. Dorchester ouest, Montréal, Qué.	134-185, 186, 187, 188, 189
0968-1660	M. Marcel Synotte, 1660, McGill, Longueuil, Qué.	135-256, 257, 258
0969-1575	M. John Hadzurik, 1577, McGill, Longueuil, Qué.	135-277, 278, 279
0969-1217	M. Gilles Gingras, 382, Montarville, Longueuil, Qué., et M. André Dupont, 290, boul. Desormeaux, Longueuil, Qué.	

Folio	Nom et adresse	Description de l'immeuble
Le lot 135-416 et une partie du lot 135-417, mesurant cettedite partie 21 pieds de largeur par 82 pieds de profondeur, mesure anglaise et plus ou moins, et bornée comme suit, savoir: au nord par le résidu dudit lot 135-417, au sud par le lot 135-416, à l'ouest par la rue McGill et à l'est par une partie du lot 134-69.		
0965-2335	Alphonse Bélanger Inc., 327, Leblanc ouest, Longueuil, Qué.	135-528
0958-1294	M. Jean-Claude Tremblay, 4, Parc Samuel Holland, app. 904, Québec, Qué.	136-80, 81, 82
0959-1265	M. André Lussier, 1265, Labonté, Longueuil, Qué.	136-142, 143
0958-1596	M. Alexandre Lespérance, 1596, Labonté, Longueuil, Qué.	136-218, 219
0958-1510	M. Victor Lortie, 1510, Labonté, Longueuil, Qué.	136-240, 241
0957-1727	M. André Hurtubise, 1727, boul. Quinn, Longueuil, Qué.	136-308, 309
1147-0545	Les Investissements Margaret Inc., 1117, Ste-Catherine ouest, suite 700, Montréal, Qué.	
Une partie du lot originaire 137, contenant une superficie de 28,668 pieds carrés, mesure anglaise et plus ou moins, et bornée comme suit, savoir: au nord par le lot 137-357-2, au sud par le boulevard Curé-Poirier ouest, à l'est par le boulevard Quinn et à l'ouest par la rue Montarville.		
1147-0585	Les Investissements Margaret Inc., 1117 Ste-Catherine ouest, suite 700, Montréal, Qué.	
Une partie du lot originaire 137 et une partie du lot 137-299, contenant une superficie de 15,022 pieds carrés, mesure anglaise et plus ou moins, et bornée comme suit, savoir: au nord par le résidu dudit lot 137-299, au sud par le boulevard Curé-Poirier ouest, à l'est par la rue Montarville et à l'ouest par la ligne limitative des terres 137 et 307.		
0950-1652	Les Ballets Modernes du Québec, 1652, Montarville, Longueuil, Qué.	
Les lots 137-174, 137-175, 137-176, 137-177, 137-178 et une partie du lot 137-173, mesurant cettedite partie 14 pieds de largeur par environ 88 pieds de profondeur, mesure anglaise et plus ou moins, et bornée comme suit, savoir: au nord par le résidu dudit lot 135-173, au sud par le lot 135-174, à l'est par la rue Montarville et à l'ouest par une partie du lot 307-186.		
0950-1862	Les Investissements Margaret Inc., 1117, Ste-Catherine ouest, suite 700, Montréal, Qué.	137-293, 294, 295
1147-0625	Les Investissements Margaret Inc., 1117, Ste-Catherine ouest, suite 700, Montréal, Qué.	
Un emplacement composé d'une partie du lot originaire 138 et des parties des lots 138-607 et 138-727, contenant une superficie de 8,434 pieds carrés, mesure anglaise et plus ou moins, et borné comme suit, savoir: au nord par le lot 138-604, à l'est par la ligne limitative du lot originaire 307, à l'ouest par la rue Notre-Dame-de-Grâce.		
0944-1176	M. Georges Tremblay, 1176, Victoria, Longueuil, Qué.	138-259, 260
1139-0623	Dary King Inc., a/s Sweedew & Freezer, B.P. 80, N.D.G., Montréal 28, Qué.	138-928-1-1, 928-1-2
0930-1590	M. Rosaire Lalonde, 1590, Joliette, Longueuil, Qué.	140-505
0930-1600	M. Rosaire Lalonde, 1590, Joliette, Longueuil, Qué.	140-506, 507
0930-1664	M. Roch Moreau, 1664, Joliette, Longueuil, Qué.	140-656, 657, 658
0931-1995	Mme Marthe Desgagnés-Durand, 1959, Joliette, Longueuil, Qué.	140-953, 954
0929-1971	M. Denis Lacasse, 2370, Cartier, Longueuil, Qué.	140-1015, 1016, 1017
0929-2155	M. Louison Sanschagrin, 2390, Ploermel, Laval, Qué.	140-1182, 1183, 1184, 1163-14, 1163-15
0918-1022	M. Jean-Paul Caron, 1022, Cartier, Longueuil, Qué.	142-31
0920-1168	M. David Hazel, 1210, Brébeuf, Longueuil, Qué.	142-86
0920-0842	M. Réjean Giguère, 842, Marquette, Longueuil, Qué.	142-168
0920-0834	M. Réjean Giguère, 842, Marquette, Longueuil, Qué.	142-169
0919-1653	M. Edmond Watier, 1653, Cartier, Longueuil, Qué.	142-381, 382, 383
1159-1009	M. Jean-Paul Millaire, et Mme Aline Marcoux, 1011, Beauregard, Longueuil, Qué.	142-709
0918-2112	Mme Aurore Rozon-Deguire, 2112, Cartier, Longueuil, Qué.	142-733, 143-1060
0918-2134	Mme Maria Briault-Vézina, et M. Louis Vézina, 2134, Cartier, Longueuil, Qué.	142-738, 143-1065
0913-1133	M. Michel Lefebvre, 1133, Ste-Hélène, Longueuil, Qué.	143-236-3, 247, 248
1126-1110	Mlle Jacqueline Rainville, 1114, Albanie, Longueuil, Qué.	
Un emplacement composé du lot 143-253 et des parties des lots 143-252-1 et 143-254, mesurant 34 pieds de largeur et contenant une superficie de 3,315 pieds carrés, mesure anglaise et plus ou moins, et borné comme suit, savoir: au nord par la rue Albanie, au sud par une partie du lot 143-235, à l'ouest par le résidu dudit lot 143-254 et à l'est par la rue Préfontaine.		
1126-1114	Mlle Jacqueline Rainville, 1114, Albanie, Longueuil, Qué.	
Un emplacement composé des parties des lots 143-252-1 et 143-254, contenant une superficie de 2,437 pieds carrés, mesurant 25 pieds de largeur par 97,5 pieds de profondeur, mesure anglaise et plus ou moins, et borné comme suit, savoir: au nord par la rue Albanie, au sud par une partie du lot 143-252-2, à l'ouest par le lot 143-255 et à l'est par le résidu dudit lot 143-254.		
1125-1137	M. André Lapointe, 1013, Delorimier, Longueuil, Qué.	143-404, 405, 406-1
1175-1101	M. Gérard Poisson, 1755, Benoit, Ste-Julie, Qué.	143-1410, 1411, 1405-4
1175-1109	M. Gérard Poisson, 1755, Benoit, Ste-Julie, Qué.	143-1412, 1405-5, 144-638, 637-2
0915-2401	M. Gaston Fournier, 2401, Préfontaine, Longueuil, Qué.	

Folio	Nom et adresse	Description de l'immeuble
<p>Un emplacement composé des lots 144-621, 143-1389 et des parties des lots 144-622 et 143-1390, mesurant 45 pieds de largeur par 88 pieds de profondeur, mesure anglaise et plus ou moins, et borné comme suit, savoir: au nord par les lots 144-1388 et 143-620, au sud par les résidus desdits lots 144-622 et 143-1390, à l'est par les limites est des lots 143-1389 et 143-1390 et à l'ouest par la rue Préfontaine 144-639.</p>		
0915-2675	M. Jose Figueroa, 2675, Préfontaine, Longueuil, Qué.	
<p>Un emplacement composé des lots 143-1672, 143-1673, 144-863, 144-864 et des parties des lots 144-865 et 143-1674, mesurant 62.5 pieds de largeur par 88 pieds de profondeur, mesure anglaise et plus ou moins, et borné comme suit, savoir: au nord par la ligne nord des lots 143-1672 et 144-863, au sud par les résidus desdits lots 144-865 et 143-1674, à l'ouest par la rue Préfontaine et à l'est par la ligne arrière desdits lots 143-1672, 143-1673 et 143-1674.</p>		
1175-1137	M. Gérard Poisson, 1755, Benoit, Ste-Julie, Cité Verchères, P. Qué.	144-695-2, 1017
0915-2711	Caisse Populaire Desjardins de Montréal-Sud, 761, Ste-Hélène, Longueuil, Qué.	
<p>Un emplacement composé des lots 143-1683, 144-874 et des parties des lots 143-1684 et 144-875, mesurant 42 pieds de largeur par 88 pieds de profondeur, mesure anglaise et plus ou moins, et borné comme suit, savoir: au nord par les lots 144-873 et 143-1682, au sud par le résidu desdits lots 143-1684 et 144-875, à l'est par la ligne arrière desdits lots 143-1683 et 143-1684 et à l'ouest par la rue Préfontaine.</p>		
0913-2447	M. Gérard Poisson, 1755, Benoit, Ste-Julie, Cité Verchères, Qué.	144-1016
1140-1220	M. Georges Clark, et Mlle Marielle Bourbonnais, 1970, Papineau, Longueuil, Qué.	145-1, 145-1-1
1148-1202	M. Pierre Duret, 1204, boul. Curé-Poirier ouest, Longueuil, Qué.	
<p>Le lot 145-347-1, à distraire toutefois la partie servant de rue.</p>		
0910-1934	M. Michael Zachozy, 1962, Delorimier, Longueuil, Qué.	145-355, 356
0906-1992	M. George W. Clarke, P.O. Box 151, Longueuil, Qué.	145-433, 434, 435, 438-13, 146-257-11
0903-1807	M. Maurice DeLadurantaye, 1807, Lafayette, Longueuil, Qué.	146-386, 387
1144-1340	M. Gustave Debaere, 1717, Verchères, Longueuil, Qué.	146-441-5, 913
0902-1524	M. Denis Fraser, 1335, boul. Ste-Foy, Longueuil, Qué.	146-489, 490
0901-1623	M. Fernand Beauchemin, 1613, boul. Manseau, Longueuil, Qué.	146-492, 493, 147-481, 482
0904-1268	M. Gérard St-Pierre, 1268, rue Lasalle, Longueuil, Qué.	
<p>Le lot 146-722 et une partie du lot 146-723, mesurant cettedite partie 12.5 pieds de largeur par 115 pieds de profondeur, mesure anglaise et plus ou moins, et bornée comme suit, savoir: au nord par le lot 146-722, au sud par le résidu dudit lot 146-723, à l'est par la rue Lasalle et à l'ouest par la ligne arrière dudit lot 146-723.</p>		
0895-1613	M. Fernand Beauchemin, 1619, boul. Manseau, Longueuil, Qué.	147-449, 450
0895-1619	M. Fernand Beauchemin, 1619, boul. Manseau, Longueuil, Qué.	147-451, 452
0879-2231	M. Léo Gemme, 345, Curé-Poirier est, Longueuil, Qué.	148-355, 356, 150-465, 466
0879-2237	M. Léo Gemme, 345, Curé-Poirier est, Longueuil, Qué.	148-357, 358, 150-467, 468
0880-2260	Lamer & Côté (1970) Ltée, a/s L'Atelier La Flèche de Fer, 785, boul. Guimond, Longueuil, Qué.	148-371, 372, 373, 374, 375, 376, 377, 378, 150-492, 493, 494
1162-1460	M. Marcel Fournier, et M. Charles Fournier, 2332, Ste-Marguerite, Longueuil, Qué.	
<p>Les lots 148-402, 148-403 et 148-412-1, à distraire toutefois des lots 148-402 et 148-403 les parties servant de rues.</p>		
1162-1450	M. Marcel Fournier, et M. Charles Fournier, 2332, Ste-Marguerite, Longueuil, Qué.	
<p>Les lots 148-404, 148-405 et 148-412-2, à distraire toutefois des lots 148-404 et 148-405 les parties servant de rues.</p>		
0923-0415	Pacific Petroleum Québec Ltd., suite 1026, Sun Life Bldg., Montréal, Qué.	157-5
0913-0541	M. Gaétan Morrisette, 545, Ste-Hélène, Longueuil, Qué., et M. Roger Patry, 6697, boul. Pie-IX, Montréal, Qué.	158-55
0913-0453	La Corporation de l'École Secondaire Montaigne Inc., 455, Ste-Hélène, Longueuil, Qué.	158-65-1
0912-0486	M. Jean Rouleau, 8785, Alexandre, Ville d'Anjou, Qué.	158-87
1112-1166	M. Yvan Mangin, 1174, Desaulniers, Longueuil, Qué., et M. Jacques Després, 357, Eléonore, Otterburn Park, Qué.	158-222
0903-0211	M. Jean-François Sprutta, 211, boul. Lafayette, Longueuil, Qué.	159-92
0911-1011	M. André Lapointe, 1013, Delorimier, Longueuil, Qué.	
<p>Le lot 159-490 et une partie du lot 159-489, mesurant cettedite partie 15 pieds de largeur par 118 pieds de profondeur, mesure anglaise et plus ou moins, et bornée comme suit, savoir: au nord par le lot 159-490, au sud par le résidu dudit lot 159-489, à l'est par la ligne est dudit lot et à l'ouest par la rue Delorimier.</p>		

<i>Folio</i>	<i>Nom et adresse</i>	<i>Description de l'immeuble</i>
0896-0216	M. Albert Deburggraeve, 2158 Quinn Crescent, Ottawa 8, Ontario.	159-576
1104-1418	M. Willie Bonenfant, 1417, Providence, Longueuil, Qué.	
Une partie du lot 160-427, mesurant cettedite partie 33.2 pieds de largeur par environ 84 pieds de profondeur, mesure anglaise et plus ou moins, et bornée comme suit, savoir: au nord par la rue Providence 160-430, à l'est par le lot 159-707, au sud par une ruelle 160-426 et à l'ouest par le résidu dudit lot 160-427.		
1103-1417	M. Willie Bonenfant, 1417, Providence, Longueuil, Qué.	160-431
1147-0615	Les Investissements Margaret Inc., 1117, Ste-Catherine ouest, suite 700, Montréal, Qué.	
Une partie du lot originaire 307 contenant une superficie de 15,921 pieds carrés mesure anglaise et plus ou moins, et bornée comme suit, savoir: au nord par le lot 352-1, au sud par le boul. Curé-Poirier, à l'est par la ligne limitative des terres 307 et 137 et à l'ouest par une partie du lot 138 et le lot 137-299.		
3017-0555	M. Henri Champagne, 2255, chemin du Tremblay, Longueuil, Qué.	327-9, 10-1, 10-2
3104-2260	Riverains Transport Inc., 201, boul. Curé-Poirier ouest, Longueuil, Qué.	327-18-1
3106-2370	Placage du Québec Ltée, 2370, De la Province, Longueuil, Qué.	327-37-2-1
3017-0631	Riverains Transport Inc., 201, boul. Curé-Poirier ouest, Longueuil, Qué.	327-47
3017-0785	Trust General du Canada, a/s De Lamer & Côté (1970) Ltée, 785, boul. Guimond, Longueuil, Qué.	327-61
3017-0825	Trust General du Canada, a/s De Lamer & Côté (1970) Ltée, 785, boul. Guimond, Longueuil, Qué.	327-62
3017-0829	Lamer & Côté (1970) Ltée, 785, boul. Guimond, Longueuil, Qué.	327-69, 70

Vente d'immeubles pour non-paiement des taxes

DEUXIEME PARTIE

Immeubles sujets au droit de retrait d'un an

(Les lots ci-après décrits sont du cadastre officiel du Village de Longueuil Inc., dans les limites de la Ville de Longueuil).

<i>Folios</i>	<i>Nom et adresse</i>	<i>Description de l'immeuble</i>
1054-0300	Mme Simone Letellier-Daigle, 168, De Normandie, Longueuil, Qué.	1-266-3, 1-267-2, 1-565-2
2302-0240	Mme Marie-Anna Jodoin, 86, St-Charles est, Longueuil, Qué.	34-1
0991-0085	M. James Rudy Neal, 29, St-Jacques, app. 1, Longueuil, Qué.	144-5
0991-0077	M. James Rudy Neal, 29, St-Jacques, app. 1, Longueuil, Qué.	144-6, 145-1
1000-0580	Les Opérations d'Auto-Lave du Canada Ltée, a/s M. Laverdière, 8328, boul. Champlain, Lasalle, Qué.	348-19-20
0991-0627	M. Paul-Emile Rioux, 283, St-Jacques, Longueuil, Qué.	348-311

Vente d'immeubles pour non-paiement des taxes

TROISIEME PARTIE

Immeubles non sujets au droit de retrait d'un an

(Les lots ci-après décrits sont du cadastre officiel de la paroisse de St-Antoine-de-Longueuil dans les limites de la Ville de Longueuil).

<i>Folios</i>	<i>Nom et adresse</i>	<i>Description de l'immeuble</i>
1234-1342	M. Michael McDonnel, adresse inconnue.	21-87, 88
2310-0890	M. Z. Routtenberg, 8018 Central Avenue, Los-Angeles 90001, California, U.S.A.	27-668, 669, 670
2704-2160	M. Michel Quesnel, 192, Ménard, Longueuil, Qué., et M. Gaston Bouchard, 992, Ste-Hélène, Longueuil, Qué.	56-372
8000-0120	Mme E. De Calignan, De Samber, adresse inconnue.	65-319
1387-0841	Quemont Investments Ltd., 4460, Sherbrooke ouest, Montréal, Qué.	67-88
1365-0475	Mme Odette Chartier-Michaud, 308, Darveau, Longueuil, Qué.	84-355-7

Folio	Nom et adresse	Description de l'immeuble
1001-2667	M. Léo Kolber, 630, Dorchester O., 32 E., Montréal, Qué.	94-98
1165-2543	Succession M. Henri Farand, a/s Mme Eva Archambault, 2612, chemin Ste-Catherine, Montréal, Qué.	129-297
0945-2555	M. Léo Kolber, 630, Dorchester O., 32 E., Montréal, Qué.	129-467
1165-2563	M. Léo Kolber, 630, Dorchester O., 32 E., Montréal, Qué.	129-476
0929-2385	M. Michel Quesnel, 192, Ménard, Longueuil, Qué., et Substantial Developments of Montreal Ltd., adresse inconnue.	
Une partie du lot originaire 130, enclavée, contenant une superficie de 2,840 pieds carrés, mesure anglaise et plus ou moins, et bornée comme suit, savoir: au nord par les lots 131-393, 131-392 et une partie du lot 131-324, à l'est et au sud-est par le lot 130-813-1 et au sud-ouest par une partie du lot 130-816-3 et les lots 130-816-2-2, 130-816-2-1, 130-816-1, 130-815-2-2 et 130-815-2-1.		
0945-2491	M. Léo Kolber, 630, Dorchester O., 32 E., Montréal, Qué.	130-440
0955-2375	M. Marcel Paquette, 2113, Cartier, Longueuil, Qué.	131-37
1152-0884	M. Denis Ruel, 800 N.E., 24e Rue, Pompano Beach, Floride, U.S.A.	141-768-2
0918-1830	Mme Pauline Houle-Bergeron, 1820, Cartier, Longueuil, Qué.	142-535, 143-857-9
0918-2740	M. Henri Vandervoerde, 233, boul. Richelieu, St-Basile-Le-Grand, Qué.	143-1559, 1560, 1561, 1562
3099-2495	Lafleur Inc., 3600, Barclay, suite 245, Montréal, Qué.	278-3, 4, 5, 281-1

En foi de quoi, j'ai signé ce présent document, ce quatrième jour du mois de mai mil neuf cent soixante-seize.

Le greffier,
CLAUDE GAUTHIER.

64380-20-2-o

Ville de Rosemère

Avis est par les présentes donné par le soussigné greffier de la susdite municipalité que les propriétés ci-dessous désignées seront vendues à l'enchère publique au poste Police-Incendie, 428, Grande-Côte, Rosemère, comté de Terrebonne (Québec) le MERCREDI, NEUVIÈME jour de JUIN, mil neuf cent soixante-seize, à DIX heures du matin (heure avancée de l'est), pour satisfaire au paiement des taxes municipales et scolaires avec intérêt, plus les frais subséquemment encourus à moins que ces taxes, intérêts et frais ne soient payés avant la vente.

La Commission municipale du Québec par décision en date du 15 avril 1976 a autorisé une énumération abrégée des numéros cadastraux des immeubles sous l'autorité de la Loi des cités et villes, article 550 (S.R.Q. 1964, chapitre 193).

Town of Rosemère

Notice is hereby given by the undersigned clerk of the aforesaid municipality that the properties hereinafter described will be sold by public auction at the Police and Fire Station, 428 Grande-Côte, Rosemère, County of Terrebonne, Québec, on WEDNESDAY, the NINTH day of JUNE, nineteen hundred and seventy-six, at TEN o'clock in the forenoon (Daylight Saving Time), to satisfy the payment of the municipal and school taxes, with interest, plus the costs which shall subsequently be incurred, unless the said taxes, interest and costs be paid before the sale.

The Québec Municipal Commission by a decision dated April 15, 1976, has authorized an abridged enumeration of the cadastral numbers of the immoveables under the authority of article 550 of the Cities and Towns Act (R.S.Q. 1964, Chapter 193).

Propriétaires	No de cadastre	Taxes mun.	Taxes scol.
Simpson, Jack	P73-6, 73-16	\$ 230.91	\$ 16.65
(P. 73-6: Comprenant 1,087 pi. ca. Borné au N-0 par le lot 73-16 et au nord par partie 72-25; au S-E par une autre partie de 73-6 et au S-O par le lot de rue 73-7)			
Martin, Earle	65-16-2	43.15	50.14
Chambers, Mrs. May	P45-19 (Mutation 187311-6/53)	700.55	185.91
Pringle, Douglas	928-88	292.38	48.87
Lafrance, Guy	928-82	705.35	111.33
Lessard, J.P., a/s Claude Demers	42-39, -40	1,168.23	754.63
Functura Inc., c/o B. Furstenberg	52-79	1,394.38	320.30
Est. Geo. Tylee, c/o R. Tylee	52-52, -51-2	593.82	28.08
Beausite Inc., c/o L.P. Charbonneau Ltd.	236-7-3	7.58	3.85

Propriétaires	No de cadastre	Taxes mun.	Taxes scol.
Simpson, Jack	45-76, -75	\$ 493.90	\$ 19.70
Giroux, Henri	44-3	340.92	9.82
Millette, Marcel	45-107	799.77	155.10
Marion, Pierre	44-56-2, -57-1	425.87	28.53
Simpson, Jack	237-227, -228	999.71	37.79
Dulac, Mlle Francine	48-52-3, -32	1,748.35	552.44
Est. Geo. Tylee	52-24	521.52	23.50
Functura Inc.	52-77	1,308.50	29.40
Est. Geo. Tylee	52-23-2, -23-1	511.77	44.20
Functura Inc.	52-78	752.82	31.67
Est. Geo. Tylee	52-22	511.77	44.20
Henri Rochon Syndic.	43-93	495.83	557.25
Est. Geo. Tylee	52-19-1, -18	59.43	61.12
Est. Geo. Tylee	52-17, -16-2	59.43	92.10
Est. Geo. Tylee	52-8, 47-6, -31	50.56	77.34
Est. Geo. Tylee	52-16-1, -15	46.50	53.39
Est. Geo. Tylee	52-7, 47-5, -30	40.14	46.05
Est. Geo. Tylee	52-14	31.25	41.64
Est. Geo. Tylee	52-6, 47-4, -29	40.14	46.02
Est. Geo. Tylee	52-21	403.80	73.65
Est. Geo. Tylee	52-5, 47-3, -28	40.14	46.02
Est. Geo. Tylee	52-4, 47-2-1, -2-2, -26	27.32	35.00
Est. Geo. Tylee	52-3, 47-27, -1	32.29	46.02
Poirier, George	33-37	623.99	18.83
Petit, Roger	P31-24, 31-23 (Mutation 392950-10/71)	1,034.68	176.78
Simpson, Jack	241-171	258.09	25.82
Simpson, Jack	35-65-2, -66-1	855.14	117.39
Simpson, Jack	241-282	14.43	15.17
Bernard, Jacques	P254	805.65	98.98
(Bornée au N-E par 254-43 (rue); au S-O par partie du lot 253 (253-84, -85, -86 et -87); au S-E par partie de la rue 254-38; au N-O par partie de la rue 254-44) (Mutation 468873 - 8/75)			
Bernard, Jacques	P254	776.53	87.15
(Bornée au S-O par rue 254-43; au N-E par partie du lot 259 (259-31 et al; au N-O par partie de la rue 254-44; au S-E par partie de la rue 254-38) (Mutation 468873 - 8/75)			
Bernard, Jacques	P259	721.09	114.87
(P. 259 Bornée au N-E par les lots 260-71, -70, -69 et partie de 260-68; au N-O par 259-30 (rue); au S-O par le lot 259-29 (rue); au S-E par le lot 259-32) (Voir Mutation 468872-8/75)			
Bernard, Jacques	P259	718.31	115.92
(P. 259 Bornée au N-E par le lot 259-29 (rue); au N-O par le lot 259-30 (rue); au S-O par partie du lot 254 et au S-E par le lot 259-31) (Voir Mutation 468872-8/75)			
Bernard, Jacques	260-68	516.14	74.40
Brown, c. & Moriarity, T. Miss	241-304-8	1,694.47	342.19
Simpson, Jack	31-41	323.60	15.17
Simpson, Jack	33-28, -29	493.18	33.46
Pantellio, Miss Chloe	41-19	677.58	148.96
Simpson, Jack	35-3-3, -22	256.12	47.67
Fjeld, Peter O.	29-89	1,250.78	378.52
C. Kidd Construction Inc., c/o Mme C.K. Raby	28-96	779.35	23.42
Simpson, Jack	27-36, -32	557.38	50.99
Pinkerton Holdings Ltd.	31-49	902.90	
Pinkerton Holdings Ltd.	31-59	202.53	
Pinkerton Holdings Ltd.	31-48	1,031.83	
Pinkerton Holdings Ltd.	31-58	870.63	
Pinkerton Holdings Ltd.	31-57	741.83	
Jamida Constr. Inc.	28-102	545.18	1.00
Jamida Constr. Inc.	28-100	755.98	15.92
Simpson, Jack	28-43	731.31	73.45
Raby, Paul	28-95	778.85	405.50
Jamida Constr. Inc.	28-93	633.22	19.43

Propriétaires	No de cadastre	Taxes mun.	Taxes scol.
Jamida Constr. Inc.	28-92	\$ 790.62	\$ 36.98
Jamida Constr. Inc.	28-89	714.50	29.84
Seeburger, Rudolph	28-97	627.64	16.85
Rosenbloom, Mel	28-88	1,223.24	35.28
Dufresne, Mme Diane	15-43, P15-44	562.54	13.77
	(Mutation 298632-2/65)		
Hébert, Jean-Guy	P24-6, P24-7	431.56	16.22
	(P. 24-6, -7: Superficie approx. 8,350 pi. ca. tel que décrit à la Mutation 386716-6/71)		
Hébert, Jean-Guy	P24-8	255.40	11.78
	(P. 24-8: Superficie approx. 5,014 pi. ca. tel que décrit à la Mutation 386716-6/71)		
Commire, Roger	16-18	449.57	
Garside, David	272-5	558.91	655.83

Les immeubles susdits sont tous aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Ste-Thérèse-de-Blainville, division d'enregistrement de Terrebonne, et situés dans la ville de Rosemère.

Ladite vente sera en outre faite avec toutes les servitudes actives ou passives, apparentes ou occultes attachées auxdits immeubles.

Donné à Rosemère, ce 26^e jour d'avril 1976.

64324-19-2-o
Le greffier,
 JEANNE LAFLEUR.

The above immoveables are all on the Official plan and book of the Parish of Ste-Thérèse-de-Blainville, Registry Division of Terrebonne, and situated in the Town of Rosemère.

The said sale will be made with all active and passive servitudes, apparent or occult attached to the said properties.

Given at Rosemère, this 26th day of April, 1976.

64324-19-2-o
 JEANNE LAFLEUR,
Town Clerk.

Ville de Nicolet

Avis est par les présentes donné par le soussigné, secrétaire-trésorier de la susdite municipalité, que les propriétés ci-après décrites seront vendues à l'enchère publique, au lieu ordinaire des séances du conseil, en l'Hôtel de Ville de la Ville de Nicolet, le SEPTIÈME jour du mois de JUIN 1976, à DIX heures de l'avant-midi, pour payer les taxes municipales et scolaires, avec les intérêts et les frais, plus les frais subséquemment encourus, à moins que lesdites taxes, les intérêts et les frais ne soient payés avant la vente, savoir:

Numéro de cadastre: 178-1-16
 Nom: M. Simon Denoncourt

Occupation: commis-voyageur
 Adresse: 330 Mgr Courchesne, Nicolet, Québec.
 Taxes municipales: \$241.25; intérêts: \$4.83; frais: \$5.
 Total: \$251.08.
 Numéro de cadastre: 367-7-2
 Nom: M. Germain Guévin
 Occupation: commerçant
 Adresse: Nicolet-Sud, Québec.
 Taxes municipales: \$1,552.07; taxes scolaires: \$182.40; intérêts: \$47.39; frais: \$22.00. Total: \$1,803.86.
 Donné à Nicolet, ce 6^e jour de mai 1976.

64383-20-2-o
Le secrétaire-trésorier,
 DENIS BOURQUE.

Errata

Gazette	Rubrique	Page	Lire:	Au lieu de:
17 (24-04-76)	Lettres patentes (3e partie)	3770	GARDERIE LES PETITS LUTINS DE COTE ST-PAUL INC.	GARDERIE LES PETITS LUTIN DE COTE ST-PAUL INC.
17 (24-04-76)	Lettres patentes (1ère partie)	3765	PEPINIERE ET PAYSAGISTE MARINA INC. MARINA NURSERY AND LANDSCAPING INC.	PEPINIERE ET PAYAGISTE MARINA INC. MARINA NURSERY AND LANDSCAPING INC.
17 (24-04-76)	Domicile légal	3757	LES INSTALLATIONS ELECTRIQUES LEBOU INC.	LES INSTALLATIONS ELECTRONIQUES LEBOU INC.
17 (24-04-76)	Lettres patentes supplémentaires	3772	GOLF DE BEAUCE INC.	GOLD DE BEAUCE INC.
13 (27-03-73)	Fusion	2735	MONTEL INC.	MOTEL INC.

64346-o

Vente par licitation

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Terrebonne

No 700-05-001587-751 { DAME MONICA DEL
FABBRO VESELEY
vs LES APOTRES DE
L'AMOUR INFINI.

Dans l'avis publié dans l'édition numéro 19 du 8 mai 1976, après le dernier paragraphe de la page 4136, nous aurions dû lire ce qui suit:

«Le montant minimum que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication conformément à l'article 688a C.P.C., soit par chèque visé ou en argent, est fixé à \$9442.50, soit l'équivalent de vingt-cinq pour cent (25%) de l'évaluation municipale.

Le shérif adjoint,
GABRIELLE FOURNELLE.

Bureau du shérif,
Saint-Jérôme, le 30 avril 1976.

64387-o

Sale by Licitation

Canada — Province of Québec
Superior Court — District of Terrebonne

No. 700-05-001587-751 { MRS. MONICA DEL
FABBRO VESELEY
vs LES APOTRES DE L'A-
MOUR INFINI.

In the notice published in issue number 19, dated May 8, 1976, the following part should be added after the last paragraph on page 4136:

"The minimum amount the purchaser shall pay at the time of adjudication in conformity with article 688a. C.C.P., either in cash or by certified cheque, is fixed at \$9442.50, which amount represents twenty-five per cent (25%) of the municipal assessment."

GABRIELLE FOURNELLE,
Assistant Sheriff.

Sheriff's Office
Saint-Jérôme, April 30, 1976.

64387

LA CAISSE POPULAIRE DE GRACEFIELD

Dans la *Gazette officielle du Québec*, édition du 10 avril 1976, volume 108, numéro 15, page 3308, à la sixième ligne, au lieu de «Aylmin», nous aurions dû lire «Aylwin».

Québec, le 3 mai 1976.

(Dossier 2002-90)

64345-o

INDEX No 20**Partie I: avis juridiques****ASSOCIATIONS COOPÉRATIVES**

ASSOCIATION COOPERATIVE D'HABITATION CO-OP-HABITAT DE MORTAGE (L') (<i>Modification des fins</i>)	4349
COMPTOIR COOPERATIF DES ARTISANS DE QUEBEC (<i>Formation</i>)	4349
COOPERATIVE CULTURELLE DE VAUDREUIL-SOULANGES (LA) (<i>Formation</i>)	4349
COOPERATIVE DE L'ECOLE DE MIEUX-VIVRE A ULVERTON (LA) (<i>Formation</i>)	4350
COOPERATIVE D'HABITATION ST-PASCAL (<i>Formation</i>)	4350

AVIS DIVERS

FONDATION DU DIOCESE DE SAINT-HYACINTHE (LA) (<i>L.P.</i>)	4365
MONTREAL, CITE-CITY (<i>Rachat d'obligation</i>)	4362
MONTREAL, VILLE-CITY (<i>Rues et ruelles</i>)	4363
SUCCESSION JACQUES GRONDIN (<i>Bénéfice d'inventaire</i>)	4365
SUCCESSION MICHEL COUTURE (<i>Bénéfice d'inventaire</i>)	4365

CAISSES D'ÉPARGNE ET DE CRÉDIT

CAISSE POPULAIRE DE GRACEFIELD (LA) (<i>Erratum</i>)	4384
CAISSE POPULAIRE DE ST-LOUIS DE FRANCE, STE-FOY (LA) (<i>Modification du territoire</i>)	4350

CHANGEMENT DE NOM — LOI DU**DEMANDES:**

BETNESKY, ARNOLD LEON	4350
BOIVIN TREMBLAY, MARIE-MARGUERITE-EDMIRE YOLANDE	4350
COSTIGAN, DIANE	4350
COSTIGAN, LARRY	4350
COSTIGAN, LYNN	4350
COSTIGAN, WALTER	4351
HAGGAR, PATRICK DOMINIQUE	4351
GAGNON, FRANCINE	4351
GRIGOLEITIS, WOLFGANG	4351
GUTNER, STEVEN ZERACH	4351
HOWARD, JIM	4351
I.APRISE, REAL	4351
LEVESQUE, DANIEL	4351
POUPART, JOSEPH LEO MAURICE	4351
RADWANSKI, JOHN	4352
SAMPSON, RICHARD	4352
SILVASLI, SAHNUR	4352
SZPIGIELSKI, ALEXANDER	4352
TANGUAY, MARIE, HUGUETTE, LYSE	4352
THAMAIN, MICHEL	4352
VALLEE, JOSEPH JEAN YVES	4352

COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC

DECISIONS RENDUES	4275
INTRODUCTION DE REQUETES:	
—MONTREAL	4252
—QUEBEC	4268
PROPRIO MOTU	4250

COMMISSION MUNICIPALE

ANJOU, VILLE (<i>Plus en tutelle</i>)	4352
---	------

COMPAGNIES ÉTRANGÈRES — LOI DES**CHANGEMENT D'AGENT:**

AGENCE FRANCE-PRESSE.....	4353
---------------------------	------

PERMIS:

SCAPA GROUP NORTH AMERICA LTD.....	4354
SCAPA GROUP NORTH AMERICA LTEE.....	4354
U.S. STEEL INTERNATIONAL OF CANADA, LTD.....	4354

COMPAGNIES — LOI DES**ABANDON DE CHARTE**

CENTRE DE DECORATION P.C.L. INC.....	4321
LABRIE (GUY) LTEE.....	4321

ADMINISTRATEURS (ARTICLE 84)

AETNA FACTORS CORPORATION LTD.....	4321
ALLIANCE DES MONITEURS DE SKI DU QUEBEC INC.....	4321
ASSURANCES WARREN & CLEMENT & ASSOCIES INC.....	4321
BATTERIES ELECTRIQUES GAGNON INC. (LES).....	4321
CENTRE EDUCATIF EN COMMUNICATIONS SOCIALES C.E.C.S. INC.....	4321
CENTRE DE REPRODUCTION A.B.M. LTEE.....	4321
CHARCUTERIE ET GRILLADERIE CHENOY INC.....	4321
CHEMISE ST-MARTIN LTEE (LA).....	4321
CHENOY DELICATESSEN & STEAK HOUSE INC.....	4321
CIDRERIE DEUX-MONTAGNES INC. (LA).....	4321
CKTS RADIO SHERBROOKE LTEE.....	4322
DARREN REALTIES LTD.....	4322
ESCAPEE TRAVEL INC.....	4323
FABERLAND CORP.....	4322
FERMES AVICOLES MATHA LTEE (LES).....	4322
FILMS SULTAN LTEE (LES).....	4322
FONDERIE DE MAGOG, LTEE.....	4322
GALE SHOES LIMITED.....	4322
GALERIES GLENWOOD LTEE (LES).....	4322
GLENWOOD SHOPPING CENTRE LTD.....	4322
HERWOOD INC.....	4322
IMMEUBLES DARREN LTEE (LES).....	4322
IMMEUBLES DEUX MILLE CENT INC. (LES).....	4322
INTERNATIONAL PEN CO. LTD.....	4322
LOUBEN SPORTSWEAR INC.....	4322
M B REALTIES CORP.....	4322
MAGOG FOUNDRY, LTD.....	4322
McGILL DELIVERY LTD.....	4322
MESSAGERIES McGILL LTEE.....	4322
PHIRICO INC.....	4322
PIECES D'AUTO TURBO INC. (LES).....	4322
QUEBEC SKI INSTRUCTORS' ALLIANCE INC.....	4321
RENAUD, PREFONTAINE & ASSOCIATES INC.....	4322
RENAUD, PREFONTAINE & ASSOCIES INC.....	4322
RESTAURANT LE BEAU LAVALOIS INC.....	4322
RICHARD (J.E.) INC.....	4322
ROUMIAN INC.....	4323
ROUSSEAU (MAURICE) & CIE LTEE.....	4323
ROUSSEAU (MAURICE) & CO. LTD.....	4323
ROUSSEAU SAUVE WARREN INC.....	4323
SERVICES A-CINQ INC.....	4323
SPECTRO LAB INC.....	4323

ADMINISTRATEURS (ARTICLE 84)*(suite)*

STEPHENSON COMPANY (1968) INC.....	4323
SULTAN FILMS LTD.....	4323
TERROKON SERVICE INC.....	4322
TURBO AUTO PARTS INC.....	4322
TWO THOUSAND AND ONE HUNDRED REAL ESTATE INC.....	4322
VACHON INC.....	4323
VOYAGES ESCAPADE INC.....	4323

CHANGEMENT DE NOM

AMEUBLEMENT P. GAUTIER INC.	4323
ASCENSION ELECTRIC INC. (L').....	4323
BELOIT CANADA LTD.....	4323
BELOIT CANADA LTEE.....	4323
CLEMGER RESTAURANT INC.....	4324
CLUB DE GOLF MONTCALM INC.....	4323
CONATEC INC.....	4323
ENTREPRISE D'ELECTRICITE DE L'ASCENSION INC.....	4323
ENTREPRISES RATHMOR LTEE (LES).....	4324
EQUIPEMENT DE MODE LAURENTIEN LTEE.....	4324
FASHIONAIRE ORIGINALS INC.....	4324
FEDERATION DES ASSOCIATIONS POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT DES LACS DU QUEBEC INC.....	4324
GARAGE MONDIAL INC.....	4324
GAUTIER (P.) FURNITURE INC.....	4323
GERCOTECH INC.....	4324
GOSSELIN, SAMSON & ASSOCIES INC.....	4324
INTERMOBIL S.A. INC.....	4324
LAURENTIAN FASHION EQUIPMENT LTD.....	4324
MERCERIE YVON TREMBLAY INC.....	4324
MOTEL IDEAL PONT-VIAU INC.....	4324
MOTEL IDEAL STE-ROSE INC.....	4324
ORIGINAUX FASHIONAIRE INC. (LES).....	4324
PONT-VIAU IDEAL MOTEL INC.....	4324
QUEBEC FEDERATION OF THE ASSOCIATIONS FOR THE PROTECTION OF ENVIRONMENT OF LAKES INC.....	4324
RATHMOR ENTERPRISES LTD.....	4324
REFRIGERATION MOROCO LTEE.....	4324
RESTAURANT CLEMGER INC.....	4324
RESTAURANT LE REPAIRE INC.....	4324
ST. ROSE IDEAL MOTEL INC.....	4324
SECRETARIAT DES ORGANISMES DE LOISIRS DU QUEBEC.....	4324

DEMANDES D'ABANDON DE CHARTE

BRAVEN REALTIES LTD.....	4353
CASTLE (MARY) & ASSOCIES LTEE.....	4353
CLUB AUTOS-NEIGE ST-MAURICE INC.....	4353
EUROPA MINES INC.....	4353
GARAGE GEORGES MOREAU LTEE.....	4353
IMPRIMERIE LAM-THO LTEE.....	4353
MINES EUROPA INC.....	4353

DOMICILE LÉGAL (ARTICLE 30)

ACEM LIMITED.....	4325
ACEM LIMITEE.....	4325
AGF GESTION DE PLACEMENTS MONTREAL INC.....	4325
AGF MONTREAL INVESTMENT MANAGEMENT INC.....	4325

DOMICILE LÉGAL (ARTICLE 30)

(suite)

ALHAZEN INC.....	4325
ALLIANCE DES MONITEURS DE SKI DU QUEBEC INC.....	4325
ARCHAMBAULT (DONAL) INC.....	4325
BELLEVUE TEXTILE CONVERTERS INC.....	4300
BLAIS (RENE) LTEE.....	4325
BLOUSE TOWN MFG. INC.....	4300
BOUTIQUE GALA INC.....	4325
CANOE INVESTMENTS INC.....	4300
CENTRE APOSTOLIQUE EMMANUEL INC.....	4325
CERAMIQUES SAGITTAIRES INC. (LES).....	4325
CIE WILFRID ALLEN LTEE (LA).....	4325
CLINIQUE MEDICALE DE L'OUEST INC.....	4325
CLUB DE CAMPING ET CARAVANING COTE NORD INC.....	4325
CONCEPT IMAGE J.P. INC.....	4325
CONSEIL ECONOMIQUE DRUMMOND C.E.D.....	4325
CONSEIL REGIONAL DE DEVELOPPEMENT LANAUDIÈRE.....	4325
CORPS CANADIEN DES COMMISSIONNAIRES (DIVISION DE QUEBEC).....	4326
CREDIT LYONNAIS CANADA LIMITED.....	4326
CREDIT LYONNAIS CANADA LIMITEE.....	4326
DISTRIBUTIONS Y.M. INC.....	4326
DOMAINE COLBERT INC.....	4326
ECOLE ARMEN-QUEBEC DE L'UNION GENERALE ARMENIENNE DE BIENFAISANCE.....	4326
ENTREPRISES DEUX MILLE CENT INC. (LES).....	4326
ENTREPRISES GEORGES BOULANGER INC. (LES).....	4326
ENTREPRISES SANJER LTEE.....	4326
ENTREPRISES WILLIAM DELUDE INC. (LES).....	4326
ENVIROGEST INC.....	4326
FIVE FIFTY FURNITURE INC.....	4326
GALA BOUTIQUE INC.....	4325
GESTION C.T. INC.....	4326
GOSSELIN (LEON) AND ASSOCIATES INVESTMENT AND MANAGEMENT INC.....	4300
GRUES MOBILES INC. (LES).....	4326
GRUES R.A.M. INC.....	4326
HERCULES AUTO PARTS INC.....	4300
IMMEUBLES MULTIPLE LTEE (LES).....	4326
INDUSTRIES BON VIVANT INC. (LES).....	4326
INSTALLATIONS ELECTRIQUES LEBOU INC. (LES) (Erratum).....	4384
LEISURE LIVING INDUSTRIES INC.....	4326
LEWIS, APEDAILE & HANSON, INCORPORATED.....	4326
LIGURO INVESTMENTS LTD.....	4327
MANUFACTURES DE BLOUSES VILLE INC.....	4327
MARTEL (PAUL) INC.....	4327
MOBILE CRANES INC.....	4326
MOULANGES INC. (LES).....	4327
MOUNT ROYAL REAL ESTATE LTD.....	4327
MULTIPLE REAL ESTATE LTD.....	4326
NEGOCIANTS EN TEXTILES BELLEVUE INC. (LES).....	4327
OPERA LEATHER GARMENT LTD.....	4327
PIECES D'AUTO HERCULES INC. (LES).....	4327
PLACEMENTS BASTOGNE INC. (LES).....	4327
PLACEMENTS CANOE INC. (LES).....	4327
PLACEMENT ET GESTION LEON GOSSELIN ET ASSOCIES INC.....	4327
PLACEMENTS LIGURO LTEE (LES).....	4327
QUEBEC SKI INSTRUCTORS' ALLIANCE INC.....	4325
R.A.M. CRANE INC.....	4326
REVUE DE TERREBONNE INC. (LA).....	4327
RUGTECH (1974) INC.....	4327
SANJER ENTERPRISES LTD.....	4326

DOMICILE LÉGAL (ARTICLE 30)*(suite)*

TRANSMISSION SPECIALTY LTD.....	4327
TWENTY-ONE HUNDRED ENTERPRISES INC.....	4326
UNIBISC. INC.....	4327
UNION, SOCIETE DE GESTION IMMOBILIERE INC.....	4327
VETEMENTS DE CUIR OPERA LTEE.....	4327
WEST END MEDICAL CLINIC INC.....	4325
Y.M. DISTRIBUTIONS INC.....	4326

FUSION DES COMPAGNIES

MONTEL INC. (<i>Erratum</i>).....	4384
-------------------------------------	------

LETTRES PATENTES (1re PARTIE)

ACEM LIMITED.....	4328
ACEM LIMITEE.....	4328
ACTIVE MEN'S HOSIERY CO. LTD.....	4330
ADMACO INC.....	4328
AGENCE LES VOYAGEURS ASSOCIES INC.....	4328
ALIGNEMENT MARCIL INC.....	4328
ALIMENTS CONGELES Q.B. LTEE.....	4328
ALIMENTATION FALARDEAU INC.....	4328
AMENAGEMENTS DIENI INC. (LES).....	4328
AMENAGEMENT GLENBARR (QUEBEC) LTEE.....	4328
AMENAGEMENT RENBEL INC.....	4328
AMENAGEMENT SHERPENT LTEE.....	4328
ANJOU CARPETS LTD.....	4337
ARBER INVESTMENTS CORPORATION.....	4331
ARCO RENTAL CENTER INC.....	4329
ARMOIRES DEUX-MONTAGNES INC.....	4328
ASSEMBLAGES DE BEAUCE INC. (LES).....	4328
ASSOCIATION DE CHASSE ET PECHE DE MASCOCHE INC.....	4328
ASSOCIATION DES EMPLOYES DE EL RAN FURNITURE.....	4328
ASSURANCES JEAN MOREAU INC.....	4328
ASSURANCES POTVIN & MARTEL INC.....	4328
ATELIER DE PEINTURE HENRI TREMBLAY INC.....	4329
ATLAS LIGHTINGS INC.....	4331
AUBERGADE INC.....	4329
BAKER AND SONS CONSTRUCTION LTD.....	4330
BEAUCE ASSEMBLAGE INC.....	4328
BELANGER ET BELANGER INC.....	4329
BELLE QUEBECOISE ARTISANAT ET BIJOUX INC. (LA).....	4329
BENOIT, MARTIN ET ASSOCIES INC.....	4329
BERLAF ENTERPRISES INC.....	4332
BERNATCHEZ (R.) GENERAL CONTRACTOR INC.....	4332
BLOCS CHENEVILLE INC. (LES).....	4329
BOSLEY REAL ESTATE CO. LTD. (THE).....	4330
BOUCHERIE LABROSSE & FILS INC.....	4329
BOUTIQUE CONTEMPO INC.....	4329
BOUTIQUE TRAFIC INC.....	4329
BROMONT RACEWAY INC.....	4334
CABARET EROTIKO INC.....	4329
CADES INC.....	4329
CAISSES ENREGISTREUSES MONTREAL (1976) LIMITEE.....	4329
CAMPELLONE AND SONS LTD.....	4329
CAMPELLONE ET FILS LTEE.....	4329
CANDIDE PRODUCTIONS INC.....	4336
CENTRAL PACKAGING CO. LTD.....	4330
CENTRE D'ACCUEIL LORRAIN INC.....	4329

LETTRES PATENTES (1re PARTIE)

(suite)

CENTRE DE L'AUTO SPORT SHERBROOKE INC.....	4329
CENTRE DU JARDIN DES ARPENTS VERTS INC.....	4329
CENTRE DE LOCATION ARCO INC.....	4329
CHARCUTERIE RENBEN INC.....	4329
CHAUFFAGE INTER-CITE L.G. INC.....	4329
CINEMA RIVE-NORD INC.....	4329
CLOTURE LONGUEUIL INC.....	4330
COFFRAGES ROXY INC. (LES).....	4330
COMPAGNIE DE BAS POUR HOMMES ACTIVE LTEE (LA).....	4330
COMPAGNIE DE CONSTRUCTION P.K. INC.....	4330
COMPAGNIE D'EMBALLAGES CENTRAL LTEE (LA).....	4330
COMPAGNIE DE GESTION MARC L'ARRIVEE INC.....	4330
COMPAGNIE D'IMMEUBLES BOSLEY LTEE (LA).....	4330
CONFECTIONS NICOLETAINES INC. (LES).....	4330
CONSEILLERS MORGAN ET ETHIER INC.....	4330
CONSTRUCTEURS D'ALESSANDRO INC.....	4330
CONSTRUCTIONS ARTIQUES LTEE (LES).....	4330
CONSTRUCTION BAKER ET FILS LTEE.....	4330
CONSTRUCTION BOLOGIS INC.....	4330
CONSTRUCTION BOULON INC.....	4330
CONSTRUCTION CROMWELL INC.....	4330
CONSTRUCTIONS GERARD TREMBLAY INC. (LES).....	4330
CONSTRUCTIONS IMRAY INC.....	4330
CONSTRUCTIONS J. DELAGE INC. (LES).....	4330
CONSTRUCTION J.L.S. INC.....	4330
CONSTRUCTION J.M. LEMIRE INC.....	4331
CONSTRUCTIONS MARCEL LACHARITE INC. (LES).....	4331
CONSTRUCTION Q.T.R. INC.....	4331
CONSTRUCTION REMY LTEE.....	4331
CONSTRUCTIONS ROFO LTEE (LES).....	4331
CONSTRUCTION ROLLAND CYR INC.....	4331
CORDEAU (H.) TRANSPORT INC.....	4337
CORPORATION D'INVESTISSEMENT ARBER (LA).....	4331
CORPORATION DES SERVICES PEDOD LTEE.....	4331
COUVRE-PLANCHER DANY INC.....	4331
CROMWELL CONSTRUCTION INC.....	4330
D. AND S. AUTOMOTIVE AND INDUSTRIAL SUPPLY INC.....	4333
D.N.R. AUTO PARTS INC.....	4335
DAI-NAM IMPORTING INC.....	4334
DANASYMA INC.....	4331
DEBLOR HOLDINGS LTD.....	4333
DESHAIES (HECTOR) & FILS LTEE.....	4331
DESJARDINS (ANDRE), CONSULTANT INC.....	4331
DESSLIGNE INC.....	4331
DISTRIBUTEURS GAMBIT INC. (LES).....	4331
DISTRIBUTEUR MONAST INC.....	4331
DISTRIBUTION F.G.L. (CHICOUTIMI) INC.....	4331
DISTRIBUTIONS PUR-O-BEC INC. (LES).....	4331
DRAPERIES JEAN-GUY CUSSON INC. (LES).....	4331
ECLAIRAGE ATLAS INC. (L').....	4331
ECONO-DAMPHOUSSE INC.....	4332
EMBELLISSEMENT SAGUENEEN LTEE.....	4332
ENCADRATEC INC.....	4332
ENSEIGNES PIERRE PATENAUDE INC. (LES).....	4332
ENTREPRENEUR GENERAL R. BERNATCHEZ INC.....	4332
ENTREPRISES ARCAAL INC. (LES).....	4332
ENTREPRISES B. CHEVALIER INC.....	4332
ENTREPRISES BERLAF INC. (LES).....	4332

LETTRES PATENTES (1re PARTIE)

(suite)

ENTREPRISES DEVALRO INC. (LES).....	4332
ENTREPRISES DURAE INC. (LES).....	4332
ENTREPRISES D'ELECTRICITE J. & B. INC.....	4332
ENTREPRISES D'ELECTRICITE RICHARD RABY INC. (LES).....	4332
ENTREPRISES FLAC INC. (LES).....	4332
ENTREPRISES GUILMICH INC.....	4332
ENTREPRISES INTERNATIONALES KARNAK INC. (LES).....	4332
ENTREPRISES KARDOUS LTEE (LES).....	4332
ENTREPRISES M.H.M. INC.....	4332
ENTREPRISES MARCEL CAYER LTEE (LES).....	4332
ENTREPRISES PINARD ET FRERE INCORPOREE (LES).....	4332
ENTREPRISES RECREATIVES DE L'EST DU QUEBEC INC. (LES).....	4332
ENTREPRISES RUDIN INC. (LES).....	4333
EQUIPEMENT C. THERRIault & FILS INC.....	4333
EQUIPEMENTS DU QUEBEC INC. (LES).....	4333
F.G.L. DISTRIBUTION (CHICOUTIMI) INC.....	4331
FAFARD (DENIS) INC.....	4333
FANTASTIC RESTAURANT LTD.....	4336
(FAUCHER (ANDRE) ET FILS INC.....	4333
FERME GAUDREAU INC.....	4333
FEUTRE INDUSTRIEL LONDON (1976) INC.....	4333
FIBRE DE VERRE DOUVILLE INC.....	4333
FORCIER ET FRERES LTEE.....	4333
FORGET (M.) LTEE.....	4333
FOURNITURES DE PIECES D'AUTOMOBILE ET INDUSTRIELLES D. ET S. INC. (LES).....	4333
FRITZMEIER INDUSTRIES OF AMERICA INC.....	4334
G.B. MARKING INC.....	4335
G.L. VENTILATION INC.....	4338
GALERIE LE MOTIF INC.....	4333
GAMBIT DISTRIBUTORS INC.....	4331
GARAGE DU PLATEAU INC.....	4333
GARAGE RESTIGOUCHE LTEE.....	4333
GESTION JULIE INC.....	4333
GESTIONS MAYCORP INC.....	4333
GESTION MORIN & VACHON INC.....	4333
GLENBARR DEVELOPMENT (QUEBEC) LTD.....	4328
HABITATIONS D.M.J. INCORPOREE.....	4333
HARES SALES INC.....	4338
HOLDINGS DEBLOR LTEE (LES).....	4333
HOULE (A.) & FILS INC.....	4333
HYPER-MODE APPAREL (LAFONTAINE) LTD.....	4338
HYPPODROME BROMONT INC.....	4334
IMMEUBLES LOCKWELL INC. (LES).....	4334
IMMEUBLES DE LA POLYCLINIQUE DU SAGUENAY INC. (LES).....	4334
IMPORTATIONS DAI-NAM INC. (LES).....	4334
IMPORTATIONS PARALLELE LTEE (LES).....	4334
INDUSTRIES FRITZMEIER D'AMÉRIQUE INC.....	4334
INFOTOURS INC.....	4334
INVESTHAQ INC.....	4334
INVESTISSEMENTS JURANA LTEE.....	4334
ISOLATEC INC.....	4334
JOUETS ET HOBBIES PINOCCHIO INC.....	4334
JULIE MANAGEMENT INC.....	4333
KARDOUS ENTERPRISES LTD.....	4332
KARNAK INTERNATIONAL ENTERPRISES INC.....	4332
LABORATOIRE D.M. INC.....	4334
LAFAILLE (JEAN-JACQUES) INC.....	4334
LAROSE (ROGER) INC.....	4334

LETTRES PATENTES (1re PARTIE)

(suite)

LAURENTIDE PAINTERS INC.....	4335
LAVIGNE (GUY) INC.....	4334
LAVOIE (LEO) & FILS (1976) LTEE.....	4334
LECOMPTE (ROGER) INC.....	4334
LIDO MEN'S WEAR INC.....	4335
LOCATION D'AUTOMOBILES MARIE-VICTORIN LTEE.....	4334
LONDON FELT MFG. CO. (1976) INC.....	4333
LONGUEUIL FENCE INC.....	4330
LOUBIER (SIMON ET CLAUDE) INC.....	4334
MAGASIN D'ESCOMPTE ATLAS INC.....	4335
MAISON D'EDITION L'OBSIDIENNE LTEE.....	4335
MAISON LA FLEUR ENCHANTEE LTEE.....	4335
MARCHE BLAIS INC.....	4335
MARCHE F. LACHAINE INC.....	4335
MARCHE MAURICE VANIER & FILS INC.....	4335
MARCHE STE-CLAIRE INC.....	4335
MARIE-VICTORIN AUTOMOBILE LEASING LTD.....	4334
MARINA NURSERY AND LANDSCAPING INC. (Erratum).....	4384
MARQUAGE G.B. INC.....	4335
MARTIN (JOSEPH RENE) INC.....	4335
MAYCORP MANAGEMENT INC.....	4333
MERCERIE LIDO INC.....	4335
METASTRUCTURE INC.....	4335
METRONOMIE LTEE.....	4335
MEUBLES CANADIENS MOUSKA INC.....	4335
MONAST DISTRIBUTOR INC.....	4331
MORGAN AND ETHIER CONSULTANTS INC.....	4330
MURALBEC INC.....	4335
NADEAU (GASTON) TRANSPORT INC.....	4337
P.K. CONSTRUCTION CO. INC.....	4330
PALETTES DE BOIS ET MATERIAUX DE CONSTRUCTION R.A. LTEE.....	4335
PAMDENT INC.....	4335
PARALLEL IMPORTS LTD.....	4334
PASQUALE PIZZERIA INC.....	4336
PAVAGE CITADELLE INC.....	4335
PEDOD SERVICE CORP. LTD.....	4331
PEINTRES DES LAURENTIDES INC. (LES).....	4335
PEPINIERE ET PAYSAGISTE MARINA INC. (Erratum).....	4384
PICLUMM RESTAURANTS INC.....	4336
PIECES D'AUTO D.N.R. INC.....	4335
PINOCCHIO TOYS AND HOBBIES INC.....	4334
PIZZERIA PASQUALE INC.....	4336
PLACE DESLAURIERS RESTAURANT LTD.....	4336
PLACEMENTS STE-ANNE-DES-MONTS INC. (LES).....	4336
PLASTICENTRE INC.....	4336
POISSONNERIE CHARLESBOURG INC.....	4336
POMERLEAU (ALAIN) INC.....	4336
PRODUCTIONS ANDRE RICHARD INC. (LES).....	4336
PRODUCTIONS CANDIDE INC.....	4336
PRODUITS C.L.P. INC. (LES).....	4336
PRODUITS PETROLIERS BEAUCHAMP INC.....	4336
Q.B. FROZEN FOODS LTD.....	4328
Q.T.R. CONSTRUCTION INC.....	4331
QUEBERAC RESTAURANT (LACHINE) INC.....	4337
QUEBESEC INC.....	4336
QUINCAILLERIE CHOUINARD & GINGRAS INC.....	4336
R.A. WOOD PALLETS AND BUILDING SUPPLIES LTD.....	4335
RADIOS D'AUTO REGUY INC. (LES).....	4336

LETTRES PATENTES (1re PARTIE)

(suite)

RAMJEG INC.....	4336
REGUY AUTO RADIO INC.....	4336
RELAIS BEAU LIEU INC. (LE).....	4336
REMY CONSTRUCTION LTD.....	4331
RENBEL DEVELOPMENT INC.....	4328
RESTAURANT B.D.M. INC.....	4336
RESTAURANTS CLAUDE MAHEUX INC. (LES).....	4336
RESTAURANT FANTASTIQUE LTEE.....	4336
RESTAURANT K.P.D INC.....	4336
RESTAURANTS PICLUMM INC. (LES).....	4336
RESTAURANT PLACE DESLAURIERS LTEE.....	4336
RESTAURANT QUEBERAC (LACHINE) INC.....	4337
REUBEN DELICATESSEN INC.....	4329
RIBERT INC.....	4337
RICHER (LIONEL) ET FILS LTEE.....	4337
SERVICE DE PLANIFICATION INDUSTRIEL ET HOSPITALIER (S.P.I.H.) INC.....	4337
SERVICE DE REMORQUAGE MAXI INC.....	4337
SERVICE DE REMORQUAGE TREMBLAY LTEE.....	4337
SERVICE DE TRANSMISSION BROSSARD INC.....	4337
SHERPENT DEVELOPMENT LTD.....	4328
SOCIETE D'INVESTISSEMENTS DEMAIR INC. (LA).....	4337
SPORT LAPRAIRIE INC.....	4337
TAPIS ANJOU LTEE.....	4337
TAPIS CARROUSEL DE GATINEAU INC.....	4337
THIBEAULT (P.A.) LTEE.....	4337
TOURVILLE (PAUL-EMILE) & ASSOCIES LTEE.....	4337
TRADUCTIONS MURIELLE ARSENAULT LTEE.....	4337
TRANSMISSION D'AUTO SEPT-ILES INC.....	4337
TRANSPORT CHABOT INC.....	4337
TRANSPORT CLAUDE LAUZON INC.....	4337
TRANSPORT GASTON NADEAU INC.....	4337
TRANSPORT H. CORDEAU INC.....	4337
TRANSPORT J.G. INC.....	4337
TREMBLAY (J-ADRIEN) & FILS LTEE.....	4338
UNIGYPSE INC.....	4338
VENTES FORD C.A.M. INC. (LES).....	4338
VENTES HARES INC.....	4338
VENTILATION G.L. INC.....	4338
VETEMENTS HYPER-MODE (LAFONTAINE) LTEE.....	4338

LETTRES PATENTES (3e PARTIE)

ARTISANS DU NORDET.....	4338
ASSOCIATION DES ANCIENS DE LA FORMATION DES MAITRES DE L'UNIVERSITE DE SHERBROOKE (A.D.A.F.M.U.S.).....	4338
ASSOCIATION DES BENEVOLES DU CENTRE D'ACCUEIL DE LACHINE INC. (L').....	4338
AUX VISAGES DE LA CHANSON INC.....	4338
CENTRE HUBERT-DESJARDINS INC.....	4338
CERCLE D'AMITIE DE STE-THERESE (LE).....	4338
CERCLE DES OFFICIERS DE LA SURETE DU QUEBEC.....	4338
CLUB DE HOCKEY C.H.T.M. INC.....	4338
CLUB OPTIMISTE STE-ANGELE DE MONNOIR INC. (LE).....	4339
CLUB OPTIMISTE DE ST-PAULIN INC.....	4339
CLUB DE RADIO EMETTEUR ESTRIEN INC.....	4339
CLUB SOCIAL LE REVEIL AMICAL INC.....	4339
COMITE CULTUREL DE SAINT-COEUR-DE-MARIE.....	4339
CONSEIL REGIONAL DES PERSONNES AGEES ITALO-CANADIENNES DE MONTREAL.....	4339
FESTIVAL DE MUSIQUE DU HAUT-RICHELIEU INC. (LE).....	4339
FONDATION KILDARE.....	4339

LETTRES PATENTES (3e PARTIE)

(suite)

GARDERIE LES PETITS LUTINS DE CÔTE ST-PAUL INC. (Erratum).....	4384
GESTION, REVUE INTERNATIONALE DE GESTION.....	4339
KILDARE FOUNDATION.....	4339
MAISON DU RENOUVEAU CHARLESBOURG INC. (LA).....	4339
MEDIASPEC INC.....	4339

LETTRES PATENTES SUPPLÉMENTAIRES

CIDRERIE DEUX-MONTAGNES INC. (LA).....	4339
CLUB MULTI-SPORTS INTERNATIONAL DE MONTREAL.....	4339
CONSTRUCTION L.F.G. INC.....	4339
GESTION VICTOR DANEAU INC.....	4340
GOLF DE BEAUCE INC. (Erratum).....	4384
GROUPE SECURITE INC. (LE).....	4340
HEBDOS A-I INC. (LES).....	4340
IMMEUBLES P. & D. INC. (LES).....	4340
IMMEUBLES PLACE JOFFRE INC. (LES).....	4340
INDUSTRIES PARD INC. (LES).....	4340
KENDAN LTD.....	4340
KENILWORTH CORPORATION.....	4340
LENALCO HOLDINGS INC.....	4340
M.T.M. PROPERTIES INC.....	4340
MONTREAL INTERNATIONAL MULTI-SPORTS CLUB.....	4339
PAQUETTE (RAYMOND) AUTOMOBILE INC.....	4340
PLACEMENTS CONTRECOEUR INC. (LES).....	4340
PROPRIETES M.T.M. INC. (LES).....	4340
ROUMIAN INC.....	4340
SECURITY GROUP INC. (THE).....	4340
TAXI IDEAL (ST-HYACINTHE) INC.....	4340
TRANSPORT D'ECOLIERS DAVID INC.....	4340
TUBEBEND LIMITED.....	4340
WILSON (J.F.) & SONS INC.....	4341

SIÈGE SOCIAL (ARTICLE 84)

ADCEPTS INC.....	4341
AGENCE MARITIME INC.....	4341
AIR-SEA PACKAGING INC.....	4341
ANBAR SCHOOL INC.....	4341
BOUCHERS REUNIS INC. (LES).....	4341
BOUCHERIE DU PIEMONT INC. (LA).....	4341
CANADIAN PRECISION STAMPINGS LTD.....	4341
CHEMISE ST-MARTIN LTEE (LA).....	4341
CLUB MOTOCAN LTEE.....	4341
CONDOR CONSTRUCTION COMPANY LTD.....	4341
CONSTRUCTION MECANIQUE BOZZINI INC.....	4341
ECOLE ANBAR INC.....	4341
EDEMER INDUSTRIAL EQUIPMENT INC.....	4341
EMPIRE CLOTHING MANUFACTURING COMPANY.....	4341
EQUIPEMENT INDUSTRIEL EDEMER INC.....	4341
FERME RE-MI INCORPOREE (LA).....	4342
FRY'S SCHOOL SUPPLIES INC.....	4342
INVESTISSEMENTS JAGG INC.....	4342
JOURNAL AUTOUR DE LA TABLE INC.....	4342
MARITIME AGENCY INC.....	4341
MOTOCAN CLUB LTD.....	4341
PHOTO DONNAONA INC.....	4342
PLACEMENTS CHAGNON LTEE (LES).....	4342
PLACEMENTS P.F. INC. (LES).....	4342

SIÈGE SOCIAL (ARTICLE 84)*(suite)*

PLOMBERIE SIMONIN LTEE.....	4342
PROMOTIONS NORD-SUD INC. (LES).....	4342
RENAUD, PREFONTAINE & ASSOCIATES INC.....	4342
RENAUD, PREFONTAINE & ASSOCIATES INC.....	4342
SERVICE DE CONSULTATION MENINGES INC.....	4342
SIMONIN PLUMBING LTD.....	4342
WORELI MANAGEMENT COMPANY.....	4342
YELLE (LAURENT) INC.....	4342

CURATELLE PUBLIQUE*AVIS DE QUALITE:*

BRISSON, MME AUGUSTIN.....	4354
LARIVIERE, JULIEN.....	4354
SEMENOW, DANIEL.....	4354
VERMETTE-MEUNIER, PALMA.....	4354

DEMANDES À LA LÉGISLATURE

ASSURANCES LA MUTUALITE (LES).....	4355
CORPORATION DES OFFICIERS MUNICIPAUX AGREES DU QUEBEC.....	4355
QUEBEC, VILLE.....	4355
RIMOUSKI, VILLE.....	4356

MINISTÈRES**AFFAIRES MUNICIPALES***BUREAU DE REVISION DE L'EVALUATION FONCIERE DU QUEBEC:*

BARRAUTE-SENNETERRE, C.S. (Section Québec).....	4356
JONQUIERE, VILLE (Section Québec).....	4356

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES*AVIS DE DISSOLUTION EVENTUELLE DE CORPORATIONS:*

AGENCES BOSSUET INC.....	4342
BIJOUTERIE D'ORSAY (CHOMEDEY) LTEE.....	4343
BOITES L.F. INC.....	4343
BOROLAC ESTATES LTD.....	4343
BUZZ DISTRIBUTORS INC.....	4344
CANADIAN PAPER CONVERTERS LTD.....	4343
CANETTI (JACQUES) INC.....	4343
CARDINAL CONSTRUCTION INC.....	4343
CARRIERE DU PONT LTEE.....	4343
CASHEL CONSTRUCTION LIMITEE.....	4343
CASTEL IMPORTS INC.....	4345
CHANNEL WING SYNDICATE LTD.....	4343
CHANTIERS MARITIMES PERLAIN INC.....	4343
CHAPOTAL CORPORATION.....	4343
CHARBONNEAU ENTERPRISES (SHERBROOKE) LTD.....	4343
CHARCUTERIE DES FINS CONNAISSEURS INC.....	4343
CHARLES CONSTRUCTION INC.....	4343
CHARETTE (ROGER) FOURRURES INC.....	4343
CHATEAU GRANCY LTD.....	4343
CHEZ GASTON INC.....	4343
CIE DES BOIS FRANCS MEFA LIMITEE (LA).....	4343
CIE TOURISTIQUE DU SAGUENAY LIMITEE (LA).....	4343
CITADEL AGENCIES LIMITED.....	4343
CLUB CASINO INC.....	4344

AVIS DE DISSOLUTION EVENTUELLE DE CORPORATIONS:

(suite)

CONFERENCE DE FOOTBALL DU QUEBEC METROPOLITAIN (LA).....	4344
CONSTRUCTION CHARLES INC.....	4344
CONSUMERS TIRE AND SUPPLY LTD.....	4344
CORPORATION DU CENTRE SPORTIF DE DUVERNAY (LA).....	4344
CORPORATION DE PLACEMENTS IMMOBILIERS DE QUEBEC (LA).....	4344
COTTONTX LIMITED.....	4344
CRAFT FINANCE CORP.....	4344
CROSS-TOWN GARAGE INC.....	4344
DAVIS (H.) MEAT MARKET INC.....	4344
DELICIA JUNIOR CIRCLE INC.....	4344
DISTRIBUTIONS BUZZ INC. (LES).....	4344
D'ORSAY JEWELLERY (CHOMEDEY) LTD.....	4343
FAUST TELEDIFFUSION INCORPOREE.....	4344
FEINGOLD FURS LTD.....	4344
FERWILL HOLDINGS INC.....	4344
FOURLANE INVESTMENT INC.....	4344
FRANÇO INC.....	4344
FUTURAMIC FURNITURE INC.....	4344
GAGNE (GAETAN) INCORPOREE.....	4344
GALLAND (RENEE) LTEE.....	4344
GARAGE GOURGE & FRERE INC.....	4344
GARDNER TRAILERS INC.....	4345
GASPE NORTH SHORE MOTORS LIMITED.....	4345
GATINEAU PRINTERS LTD.....	4345
GAUDET (T.) LTEE.....	4345
GLASER (FRANK R.) & ASSOCIATES INC.....	4345
GERASIN INVESTMENTS LTD.....	4345
GOUGEON & GAUTHIER LTEE.....	4345
GREATER QUEBEC FOOTBALL CONFERENCE (THE).....	4344
H & J PANTS CONTRACTORS CO. LTD.....	4345
HANOVER KITCHENS (QUEBEC) LIMITED.....	4345
HARBOUR & GUERTIN INC.....	4345
HENRI INVESTMENTS INC.....	4346
HORNER FOURRURES LIMITEE.....	4345
IMPORTATIONS CASTEL INC. (LES).....	4345
IMPRIMERIE GATINEAU LTEE.....	4345
INTER DECOR (1964) INC.....	4345
LACHAPPELLE (GASTON) LTEE.....	4345
MANOIR COLTON LTEE (LE).....	4345
MATERIAUX DE CONSTRUCTION DU NORD ET DE GASPE LTEE (LES).....	4345
MISSISQUOI COUNTRY HISTORICAL SOCIETY.....	4345
MURRAY GARY HOME IMPROVEMENT CORPORATION.....	4345
NEWTON (H.J.) TRAVEL CONSULTANTS LTD.....	4345
NORTH & GASPE BUILDERS SUPPLY LTD.....	4345
PLACEMENTS GERASIN LTEE.....	4345
PLACEMENTS HENRI INC. (LES).....	4346
PLOMBERIE GASTON RATELLE INC.....	4346
QUICK COMPOSITION LTD.....	4346
QUINN CARTAGE CO. LTD.....	4346
RENTAL HOLDINGS INC.....	4346
ROCK FOREST INVESTMENTS LTD.....	4346
RUSCITO & ASSOCIATES LTD.....	4346
RUSCITO & ASSOCIES LTEE.....	4346
ST. FRANÇOIS BUILDERS SUPPLY CO. LTD.....	4346
ST-FRANÇOIS MATERIAUX CONSTRUCTION CIE LTEE.....	4346
SAVOY FUR EXPORT-IMPORT CO.....	4346
SHELL PLUMBING & HEATING CONTRACTORS LTD.....	4346
SOCIETE BLAQUIERE & FILS LTEE (LA).....	4346

AVIS DE DISSOLUTION EVENTUELLE DE CORPORATIONS:

(suite)

SUBURBAN REALTY COMPANY.....	4346
TAXIS INDEPENDANTS DE RIVIERE-DU-LOUP INC. (LES).....	4346
TEMPO FRUIT PRODUCTS (QUEBEC) LTD.....	4346
TOOLS & FASTENERS LTD.....	4346
TOWN OF MOUNT-ROYAL MORTGAGE CONSULTANTS INC.....	4346
TRANS CANADA CONSTRUCTION COMPANY LIMITED.....	4346
VIKING FUR CORP.....	4346
WESTERN SALES & FUR FASHIONS LTD.....	4347

LETTRES PATENTES ANNULEES:

AGENCE D'INVESTIGATION CITADELLE LTEE.....	4347
AMUSEMENTS UNIVERSELS INC. (LES).....	4347
ASSOCIATION DES COMMERÇANTS ET INDUSTRIELS ITALIENS DE MONTREAL.....	4347
BOUTIQUE DE LA MOQUETTE INC.....	4347
CABARET ARLEQUIN TYROL INC.....	4347
CAN-AMERICAN FRUIT CO.....	4347
CARPET CITY LTD.....	4347
CERTES HOLDINGS LTD.....	4347
CITADEL INVESTIGATION AGENCY LTD.....	4347
COMPAGNIE DE BOITES DE CONSERVES « HABITANT » LTEE (LA).....	4347
CONSUMER FOOD (GREENFIELD PARK) INC.....	4347
EMBASSY STEEL & METAL CO. LTD.....	4347
FARMERS CAN COMPANY LTD.....	4348
HOTEL CENTRAL CHOMEDEY (1964) INC.....	4347
HOTEL DE LA SALLE (1965) INC.....	4347
INDUSTRIAL CABLE AND TOOL CORP.....	4347
JARDIN DE JEU DU NORD INC.....	4348
LA BOHEME INC.....	4348
LA GRANGE ROUGE INC.....	4348
MONTOVANI RESTAURANT INC.....	4348
NEW DERBY CAFE INC.....	4348
NIAGARA FOOD SERVICES LTD.....	4348
PLAYGROUND OF THE NORTH INC.....	4348
RESTAURANT MISS VILLERAY LTEE.....	4348
RESTAURANT MONTOVANI.....	4348
SALON DE LA MARIEE DE MONTREAL INC.....	4348
SNOWY OWL MOTOR LODGE INC.....	4348
SOGNO INC.....	4348
SPHINX RESTAURANT INC. (LE).....	4348
TAVERNE ALTESSE INC.....	4348
UNICO REALTIES INC.....	4348

REVOCATION DE DISSOLUTION:

G.T. ELECTRIQUE INC.....	4348
IMMEUBLES LAV INC.....	4349
J.P.B. AUTOMATE INC.....	4349
METROPOLITAN LAND CO. LTD.....	4349
MOBILIER QUEBEC INC.....	4349
MORISSETTE (A.R.) LTEE.....	4349
O P L ST-MATHIEU.....	4349
OVERSEAS INVESTORS & DEVELOPERS (MONTREAL) CORP.....	4349
RIVERSIDE INN INC.....	4349
SAMARO TRADE CORPORATION.....	4349

SERVICES DE SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX — LOI SUR LES

CENTRE LOCAL DE SERVICES COMMUNAUTAIRES LAMATER (L.P.).....	4356
---	------

SOUMISSIONS

COATICOOK, VILLE.....	4357
LANAUDIERE, C.S.R.....	4358
PIERREFONDS, VILLE.....	4359
SAINT-GEORGES-OUEST, VILLE.....	4360

SYNDICATS PROFESSIONNELS

ASSOCIATION DES AVOCATS DE LAVAL (<i>Constitution</i>).....	4361
FEDERATION DE L'U.P.A. D'ABITIBI-TEMISCAMINGUE (<i>Changement de nom</i>).....	4361
SYNDICAT DES PRODUCTEURS LAITIERS DELISLE NICOLET (<i>Changement de nom</i>).....	4361
SYNDICAT DE L'URA DE JARO (<i>Constitution</i>).....	4362

VENTES**EFFETS NON RÉCLAMÉS**

CP EXPRESS LIMITED.....	4366
COMPAGNIE DES MESSAGERIES C.P. LIMITEE (I.A.).....	4366

LICITATION

DEL FABBRO VESELEY vs LES APOTRES DE L'AMOUR INFINI (<i>Erratum</i>).....	4384
---	------

PAR SHÉRIFS**BEDFORD**

ARTISANS, SOCIETE COOPERATIVE D'ASSURANCE-VIE (LES) vs CADIEUX.....	4366
---	------

MONTMAGNY

HOMEPLAN REALTY LIMITED vs FRAPPIER.....	4367
--	------

MONTRÉAL

COMMISSION DE L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION vs STOROZUK.....	4368
CONSTRUCTION INDUSTRY COMMISSION vs STOROZUK.....	4368

RIMOUSKI

EPICIERS UNIS INC. vs LEVESQUE.....	4369
BANQUE FEDERALE DE DEVELOPPEMENT vs COMPAGNIE DE BOIS D.S.L. LTEE.....	4370

SAGUENAY

BANQUE CANADIENNE NATIONALE vs JOHN B. DEMPSEY II.....	4371
--	------

TERREBONNE

FIDUCIAIRES DE LA CITE ET DU DISTRICT DE MONTREAL vs PLACEMENT P.A.J. INC.....	4374
MONTREAL CITY AND DISTRICT TRUSTEES vs PLACEMENT P.A.J. INC.....	4374

TAXES

CAP-DE-LA-MADELEINE, CITE.....	4374
LONGUEUIL, VILLE.....	4375
NICOLET, VILLE.....	4381
ROSEMERE, VILLE-TOWN.....	4383

SOMMAIRE

ASSOCIATIONS COOPERATIVES.....	4349
AVIS DIVERS.....	4362
CAISSES D'EPARGNE ET DE CREDIT.....	4350-4384
CHANGEMENT DE NOM, LOI DU.....	4350
COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC.....	4249
COMMISSION MUNICIPALE DU QUEBEC.....	4352
COMPAGNIES, AVIS CONCERNANT LA LOI DES.....	4321-4353-4384
COMPAGNIES ETRANGERES.....	4353
CURATELLE PUBLIQUE.....	4354
DEMANDES A LA LEGISLATURE.....	4355
MINISTERES.....	4356
RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES.....	4342
SERVICES DE SANTE ET SERVICES SOCIAUX.....	4356
SOUMISSIONS.....	4357
SYNDICATS PROFESSIONNELS.....	4361
VENTES:	
EFFETS NON RECLAMES.....	4366
LICITATION.....	4384
PAR SHERIFS.....	4366
POUR TAXES.....	4374



nouveautés

Annuaire de puits et forages

par Claude Grenier et Edward Dempster

Min. Richesses naturelles
Québec, 1974, 3 Vol., 1777 p., tabl., cartes, 28 cm
ISBN 0-7754-2412-9
EOQ 2543, broché \$18.00

L'homme et le travail: Compte rendu des travaux présentés par le Comité interministériel de psychologie appliquée du Gouvernement du Québec au 18e Congrès international de psychologie appliquée, Montréal, du 28 juillet au 2 août 1974

Min. Travail et Main-d'oeuvre
Québec, 1974, 233 p., 24 cm
ISBN 0-7754-2413-7
EOQ 2545, broché \$3.00

Recueil des lois et règlements des Affaires sociales

Québec, 1975, 2 Vol., pagination diverse, 26 cm
ISBN 0-7754-2344-0
EOQ 2517, rel. mobile \$40.00

Ces deux volumes bilingues font parti des «Guides administratifs» du ministère des Affaires sociales

Recueils de jurisprudence: Cour d'appel Fascicule no 2: 1975, c.a. (157 à 311)

Québec, 1975, 154, XXX p., Tables et Index, 24 cm
EOQ 2489, broché \$4.00

Recueils de jurisprudence: Cour supérieure Fascicule no 2: 1975, c.s. (235 à 445)

Québec, 1975, 210, LI p., Tables et Index, 24 cm
EOQ 2529, broché \$4.00

Egalement disponibles au même prix unitaire:
EOQ 2483 Cour d'appel: Fascicule 1
EOQ 2477 Cour supérieure: Fascicule 1

Abonnement annuel aux Recueils (cour d'appel; cour supérieure; autres juridictions): \$40.00

Prière de spécifier le code EOQ. 1894 avec votre remise pour abonnement.

Les recueils de jurisprudence du Tribunal de l'expropriation: (Décisions de la Régie des services publics) 1973

Québec, 1975, 2 Vol., 176+183 p., 24 cm
ISBN 0-7754-2408-0
EOQ 2530, broché \$10.00

Régime de retraite des fonctionnaires: S.R. Q., ch 14 et modifications à 1974: Codification administrative = Civil Service Superannuation Plan: R.S. Q., c. 14 and Amendments to 1974: Office Consolidation

Québec, septembre 1975, 51 p., 24 cm
ISBN 0-7754-2393-9
EOQ 2491, broché \$1.00

Religion in Today's School

Québec, 1975, 69 p., 20 cm
ISBN 0-7754-2407-2
EOQ 2534, broché \$2.00

Version anglaise de «Dimension religieuse et projet scolaire»

Répertoire des établissements de santé et de services sociaux: Septembre 1975

Min. Affaires sociales
Québec, 1975, (108), 520 p., 28 cm
EOQ 2541, broché \$10.00

Une Amérique française

par Jacques-Donat Casanova

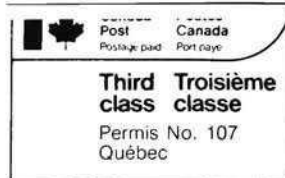
Québec, 1975, 160 p., ill. n. et coul., bibl., 24 cm
ISBN 0-7754-2406-4
EOQ 2527, broché \$5.75

Co-édition de l'Éditeur officiel du Québec et de la Documentation française



L'ÉDITEUR OFFICIEL
DU QUÉBEC

1283, BOUL. CHAREST OUEST
QUÉBEC G1N 2C9



Revue 2,000

La revue 2,000 traite dans une optique prospective, pour les trente années à venir, des problèmes économiques, industriels, techniques et du cadre de vie. Elle s'efforce de mesurer le changement et de définir parmi les innovations, celles qui peuvent avoir une influence décisive.

Abonnement: \$11.50 (4 numéros l'an)
EOQ 7399

Numéros disponibles à \$3.00 chacun:

Le Soleil EOQ 7482
Sept milliards d'hommes EOQ 7483
Le gaspillage EOQ 7484
La géologie au futur, EOQ 7485
Transports urbains 1990 EOQ 7522
Nouvelles villes EOQ 7529
L'innovation culturelle EOQ 7540



Éditeur officiel du Québec
1283 ouest, boul. Charest
Québec, P.Q.